

3513/2

not.

L'ACROPOLE DE SUSE

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ

MARCEL DIEULAFOY

L'ACROPOLE DE SUSE

D'APRÈS

LES FOUILLES EXÉCUTÉES

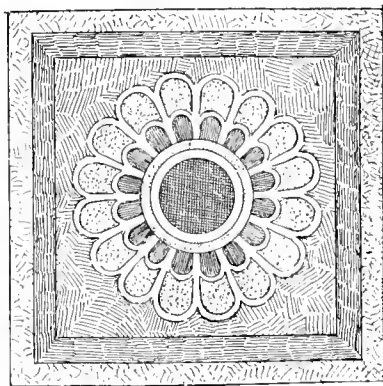
EN 1884, 1885, 1886

SOUS LES AUSPICES DU MUSÉE DU LOUVRE

TROISIÈME PARTIE

FAIENCES ET TERRES CUITES

CONTENANT 62 GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1891

Droits de propriété et de traduction réservés

FAÏENCES ET TERRES CUITES

CHAPITRE IX

Origine de la décoration en faïence. — La terre émaillée en Égypte, en Chaldée, en Assyrie.
Briques et plaques.

Des obligations qui étreignirent l'homme primitif, celle d'abriter un corps mal défendu contre les intempéries atmosphériques fut une des plus exigeantes. Le vêtement, la hutte, la maison naquirent des souffrances endurées par nos aïeux, les premiers ornements, de cet instinct qui nous porte à parer les objets qui nous entourent. Les chasseurs et les guerriers suspendirent aux parois des cavernes leurs armes sauvages et les débris de leurs victimes; les jeunes filles, des guirlandes de feuillages. Certains apprirent à régulariser les matériaux mis en œuvre et à tirer de leur symétrie les rudiments d'une décoration architecturale; d'autres s'étudièrent à reproduire l'image des êtres vivants au milieu desquels ils se mouvaient.

Aussi bien vit-on se développer chez les peuples qui franchirent spontanément les premières étapes de la civilisation deux arts très distincts :

L'art ornemental proprement dit, lié par essence aux matériaux les plus usuels de chaque contrée, et la statuaire ou le dessin artistiques, qui disposent en tous lieux de ressources étendues, l'homme se montrant prodigue de ses efforts et de ses richesses pour se survivre dans son image.

On ne peut étudier l'antiquité sans faire un stage en Égypte.

La vieille terre pharaonique jouit d'un climat très sec et peu variable. A peine, on le sait, pleut-il une fois chaque année dans la vallée de Thèbes. Pierres, terre plastique, bois de constructions, abondent d'ailleurs sur les rives du Nil.

L'Égyptien n'avait qu'à rechercher l'ombre. Avec les bois dont il disposait, il construisit des portiques hypostyles au-devant de sa demeure claire, gaie, environnée d'eau et de verdure (fig. 141)¹. Roseaux, papyrus, lotus réunis en faisceaux rigides furent mis à contribution. Les tiges constituèrent de frêles

1. Maspero, *Arch. égypt.*, p. 14 et suiv. — Perrot, *l'Égypt.*, p. 438 et suiv.

supports et servirent à défendre les angles des constructions de pisé; les fleurs liées au sommet des colonnes les parèrent d'une fraîche couronne. Mais à ces chapiteaux éphémères on substitua bientôt de minces appliques de métal ou de bois, faciles à clouer sur les charpentes; plus tard, des ornements floraux taillés dans des troncs de sycamore ou dans les blocs de calcaire et de grès arrachés aux montagnes qui limitent la vallée du Nil.

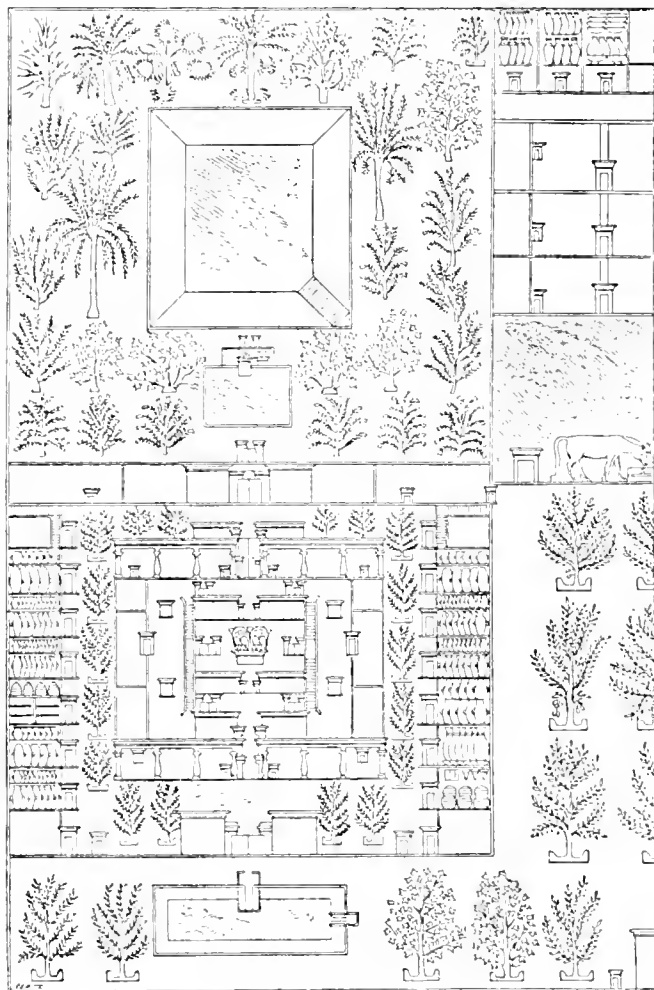


FIG. 141. — MAISON ÉGYPTIENNE.

A côté de l'Égypte se placent, dans la chronologie des temps antiques, deux grands pays dont on commence à mieux connaître les arts : la Chaldée et la Susiane.

Les premiers habitants des immenses plaines du Tigre et de l'Euphrate ne trouvèrent à leur portée ni carrières, ni mines, ni forêts. La situation des riverains du Karoum et de la Kherka n'était guère meilleure. Les pierres de taille abondaient dans les districts montagneux, mais il fallait les exploiter, les barder, les transporter, manœuvres d'une exécution bien difficile dans les pays privés de bois de charpente !

Quelques buissons, quelques palmiers poussaient le long des fleuves et des marécages; partout ailleurs s'étendaient des alluvions arides.

Susiens et Chaldéens habitaient pourtant des pays où des étés plus brûlants que ceux de Thèbes succèdent à des hivers pluvieux. Ils furent donc amenés à construire des retraites étanches, et comme ils ne disposaient que de terre, à les clore de lourdes murailles et à les couvrir de toitures épaisses¹. Ils élevèrent ainsi des demeures massives que n'égayaient aucune colonnade, aucune moulure, aucun

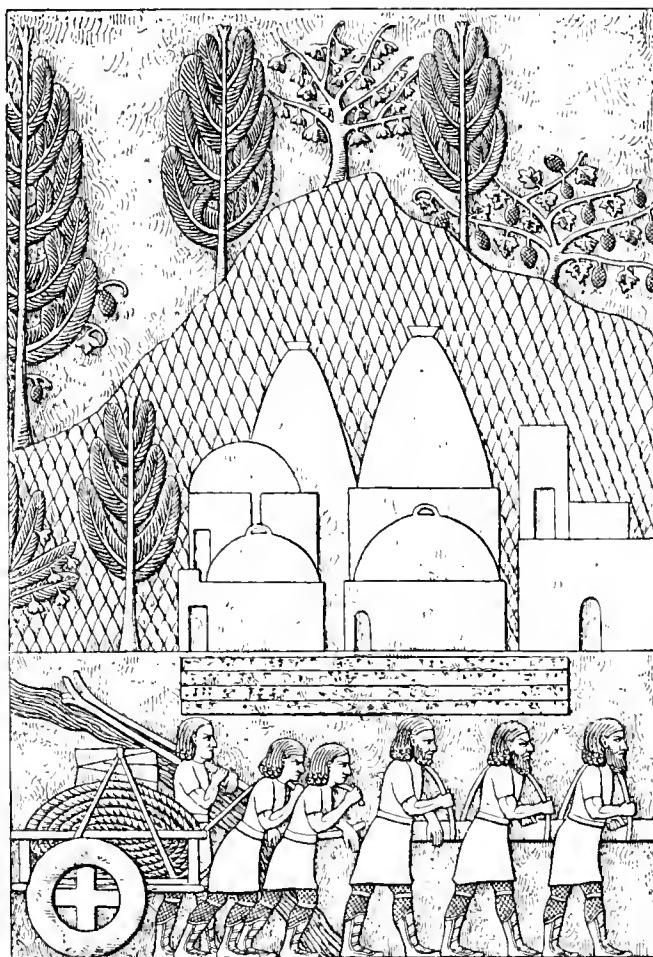


FIG. 142. — MAISON ASSYRIENNE (LAYARD, *Monuments*).

ornement en relief exécuté ou rapporté sur des matériaux trop friables pour les recevoir (fig. 142).

De pareilles maçonneries impliquaient l'usage de briques ou de moellons de pisé, séchés au soleil et employés en assises réglées². Ces matériaux mêlés à des broussailles acquéraient par la cuisson des propriétés nouvelles : résistance à l'écrasement, imperméabilité, couleur. Le progrès était immense. Dans

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. II, § 1, 2 et 6, p. 40; vol. III, § 3, p. 22; vol. IV, § 1 et 2.

2. *Id.*, *ib.*, vol. III, § 2, p. 11.

chaque opération quelques parements se vitrifièrent. L'observation aidant le hasard, comme dans toutes les découvertes humaines, les chauffourniers eurent bientôt déduit de leurs multiples expériences la manière de faciliter cette vitrification artificielle et de varier la couleur. L'émail était composé. Cette découverte se fit séparément en Égypte et en Mésopotamie. Là elle arriva par surcroît, ici elle devint la base de la décoration polychrome.

Les Susiens et les Chaldéens substituaient parfois, aux briques de revêtement, des cônes de terre longs de 6 à 7 centimètres, larges de 2 à la base, amenés par la cuisson du gris au rose, du rose au pourpre et à la vitrification¹. Les cônes, enfoncés par leur pointe dans un enduit résistant, épousaient sans peine les inflexions concaves ou convexes des surfaces à protéger, tandis que les bases dessinaient d'élégantes mosaïques.

Telle fut l'origine de la décoration émaillée de la Susiane, de la Babylonie et plus tard de la Médie et de la Perse, pays condamnés par le climat et la géologie au même système constructif.

La brique crue excluait, je l'ai fait observer, toute applique, tout décor modelé, toute modénature, mais se disposait sans peine en groupements réguliers. A son aide, on composa des dessins *géométriques* formés d'éléments rectilignes, dessins pareils et symétriques afin de se prêter à des imbrications continues. Ces combinaisons élémentaires transportées de l'architecture sur les étoffes et reportées, avec quelques tresses, du métier sur les façades, eussent été monotones, si les artistes mésopotamiens ne s'étaient adonnés de bonne heure à l'étude de la nature².

En possession, depuis une haute antiquité, d'une méthode qui leur permettait de traduire les idées au moyen de signes graphiques, les Chaldéens confièrent d'abord à des tablettes de terre séchées et cuites après coup, puis à des pierres dures le dépôt de leurs pensées. Ces premiers textes étaient généralement champlévisés ; en imprimant la matrice sur de la glaise molle on obtenait des reproductions en relief. C'était mettre la signature à la portée des illettrés, très nombreux, sans doute, dans un pays où l'écriture et la lecture étaient hérissées de nombreuses difficultés. La signature se composait parfois du nom du possesseur du cachet, « un tel fils d'un tel », suivi d'une mention religieuse, « un tel fils d'un tel..., serviteur du Dieu... », ou d'un emblème mystique. Le propriétaire du cachet avait tout avantage à faire représenter une image divine sur son sceau personnel : il se plaçait ainsi sous la sauvegarde du ciel, mêlait l'Olympe à ses intérêts terrestres et adoptait un symbole bien particulier, facile à reconnaître et que nul, à moins de voler le

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 29.

2. Id., *ib.*, vol. III, § 3, p. 26.

cylindre, ne pouvait contrefaire. Tous les Babyloniens avaient leur cachet¹. Cette coutume s'est d'ailleurs perpétuée en Perse jusqu'à nos jours. A multiplier dans une pareille proportion les gravures sur pierres dures, les artistes chaldéens acquirent une habileté technique qui n'a jamais été dépassée, et devinrent par surcroît de merveilleux artistes. Tels cylindres de Sargon et de son époque conservés dans le cabinet de M. de Clercq, exposés à New-York ou rapportés de Suse, sont des œuvres d'art incomparables (fig. 143, 144, 145).

Il se forma donc en Mésopotamie des écoles de sculpteurs en intaille qui étudièrent l'homme et les animaux, apprirent à les reproduire et multiplièrent



FIG. 143, 144, 145 — CYLINDRES CHALDÉENS (MUSÉE DU LOUVRE, MISSION DIEULAFOY).

d'autant plus leurs œuvres que, faite d'ornemanistes, les figuristes appliquèrent bientôt leurs facultés à l'embellissement de tous les objets. Meubles, étoffes, bijoux, armes et parements émaillés, se couvrirent à l'envi de longues théories d'êtres animés (fig. 148) combinées avec les très rares motifs dérivant de l'emploi de la brique ou empruntés au tissage.

Plus tard seulement et alors que les grandes expéditions dirigées contre la Chaldée par les rois égyptiens de la xviii^e dynastie eurent établi un contact immédiat entre les deux grandes monarchies africaine et asiatique, les Assyriens associèrent aux combinaisons empruntées à l'art du constructeur et du tisserand

1. Hérodote, I, 193.

l'arbre mystique, la marguerite épanouie et enfin la palmette, le lotus en bouton et le lotus épanoui d'origine égyptienne, mais l'ornement proprement dit resta toujours rivé aux matériaux de brique et ne cessa de participer de la raideur linéaire de leurs combinaisons (fig. 148 et 149).

Sous l'influence dominatrice de la construction en brique, les lignes flexueuses, les rinceaux, les courbes tangentielles, les jeux de compas si gracieux et si variés qui embellissent les hypogées thébains (fig. 146, 147, 172, 183) eurent grand'peine à s'acclimater chez les Asiatiques. Et tandis que l'art décoratif de l'Égypte rayonnait sur la Grèce et atteignait même la Perse achéménide (fig. 170, 173, 175, 178, 180, 204 et pl. IV, VIII et IX), les habitants de la Chaldée et de l'Assyrie, comme leurs voisins les Élamites, s'en tenaient le plus souvent à des tracés archaïques, à de raides imitations d'ornements égyptiens, à des représentations animées dont la multiplicité ne rachetait pas le défaut d'élégance et la monotonie¹.

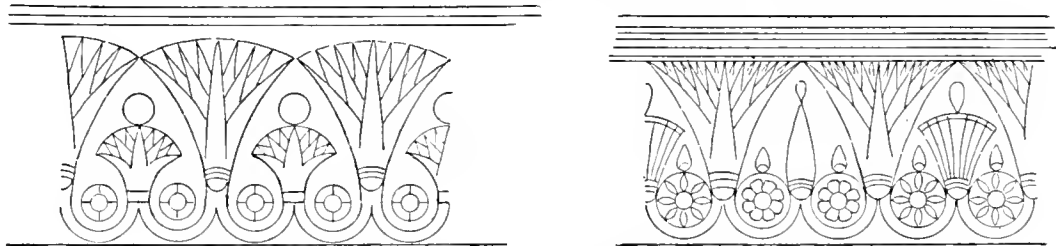


FIG. 146, 147. — ORNEMENTS ÉGYPTIENS (PRISSE D'AVENNES).

Je ne m'étendrai pas sur les origines et les formes usuelles des décors chaldéens. Je signalerai pourtant une couronne et des broderies d'un caractère bien spécial. Autour de la tête de la favorite d'Assourbanipal s'enroule un *front bastionné*, tandis que des créneaux garnissent les galons de la robe (fig. 150). La nature de ces ornements militaires est en harmonie avec les instincts guerriers des Assyriens et dénote bien leur préférence pour la décoration rectiligne. Ne semble-t-il pas étrange néanmoins que la couronne murale se pose dès son apparition sur les cheveux d'une femme ?

Les Égyptiens ne firent pas de la faïence la base d'une décoration architecturale. Cela tenait à deux causes : la nature du climat et l'abondance, sur les rives du Nil, de pierres de taille et de bois de charpente de bonne qualité. Réduites à un

1. Les frises fleuronées (fig. 146, 147, 172, 183) empruntées aux planches de Prisse d'Avignes et les dessins (fig. 148 et 149) répartis dans le texte accusent les différences que je signale entre l'ornement égyptien et assyrien. Ce n'est pas le lieu de décrire les procédés de tracé en usage chez les ornemanistes égyptiens, mais il est impossible, quand on essaye de reproduire leurs œuvres, de n'être pas frappé par la simplicité et l'ingéniosité des méthodes. La même analyse appliquée aux épures des Grecs et des Perses, à dater de leur contact direct avec l'Égypte, montrera de même les affinités des ornements égyptiens, grecs et perses et les distinctions qui séparent ce groupe de la famille chaldéo-assyrienne. Je renvoie pour tous les développements au troisième volume de *l'Art ant. de la Perse* et aux derniers paragraphes du chapitre X (p. 295, 296 et 297; 301 et 302, notes 2 et 3; 305 et 313) de cet ouvrage.

rôle purement décoratif, les terres émaillées avaient encore à lutter contre les peintures, les sculptures en bas-relief, les bois ouvrés, les incrustations de

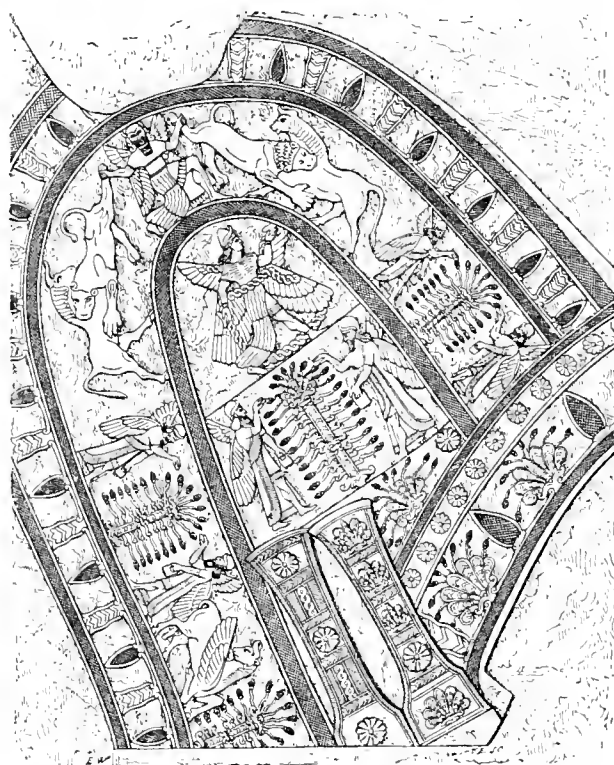


FIG. 148. — ORNEMENTS ASSYRIENS (PERROT, ASSY., P. 771).

métaux, d'ivoire, de pierres colorées. Enfin elles avaient, aux yeux des Égyptiens, un vice rédhibitoire : elles n'étaient pas éternelles. Aussi bien si elles apparurent

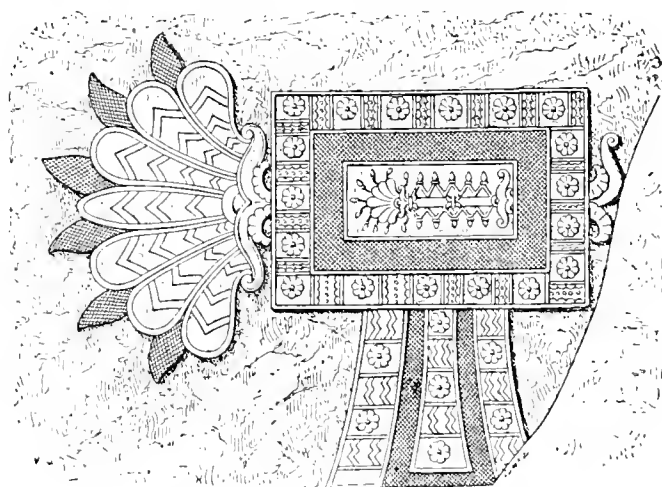


FIG. 149. — ORNEMENTS ASSYRIENS (PERROT, ASSY., P. 773).

de très bonne heure dans les constructions civiles, si elles revêtirent des ustensiles, des bijoux grossiers, des statuette de pierre ou de fritte, ne cite-t-on que deux édifices décorés de terres émaillées, et encore ces émaux ne sont-ils pas

posés sur les façades, mais dans les intérieurs et mélangés à des pierres¹. Leur emploi, en opposition absolue avec la pratique des constructeurs asiatiques, montre combien l'usage de la faïence était accessoire sur les rives du Nil. J'entends parler seulement de leur emploi dans la décoration intérieure, car je prétends que les architectes des Grands Rois mariaient parfois aux pierres les terres vernissées. Outre certaines mosquées remontant à l'époque des Seldjoucides et des Mogols², le célèbre palais de Pâl (fig. 131), construit aux Indes vers le vii^e siècle de notre ère³, offre des exemples de semblables juxtapositions, et pourtant les grandes frises décoratives de ces divers édifices, composées, ainsi que les revêtements égyptiens, d'une marqueterie de pierres dures et de faïence, ne relèvent que des influences iraniennes.



FIG. 150. — FAVORITE D'ASSOUERVA-
NIPAL COIFFÉE DE LA COURONNE
MIRALE (BRITISH MUSEUM).

En résumé, les enduits vitrifiés ne furent pour les Égyptiens qu'un rebaut brillant destiné à flatter les yeux, tandis que chez les Asiatiques ils jouèrent, au regard des matériaux de terre, le rôle d'un enduit protecteur, constituèrent le thème exclusif de la décoration architecturale et eurent une influence décisive sur le tracé et le choix des ornements.

« En dedans de ce mur était une autre enceinte, faite avec des briques sur lesquelles étaient imprimées avant leur cuisson les figures de toute sorte d'animaux ; ces figures étaient peintes avec tant d'art qu'elles semblaient vivantes. Cette enceinte avait 40 stades (près de 8 kilomètres). Son épaisseur était de 300 briques (100 mètres environ) et sa hauteur, suivant Ctésias, de 50 orgyes (90 mètres environ) ; la hauteur des tours était de 70 orgyes. Enfin, en dedans de cette seconde enceinte il y en avait une troisième, qui entourait la citadelle, dont le périmètre était de 20 stades et qui dépassait en hauteur le mur intermédiaire. Sur les tours et les murailles on avait représenté toute sorte d'animaux parfaitement imités par les couleurs et par les reliefs. On y voyait une chasse composée de différents animaux de plus de quatre coudées de haut (plus de 2 mètres). Dans cette chasse, Sémiramis était figurée à cheval, lançant un javelot sur une panthère ; auprès d'elle était Ninus, son époux, frappant un lion d'un coup de lance⁴. »

1. Maspero, *Arch. égypt.*, p. 252 à 259.

2. Jane Dieulafoy, *la Perse, la Chaldée, etc.*, p. 443, 445.

3. Le palais des rois de Gwalior a été décrit par M. Rousselet (*Tour du Monde*, année 1872, vol. XXIV, p. 184). J'emprunte la figure 131 à ce recueil.

4. Diodore de Sicile, II, 8. Trad. de Ferd. Hofer, t. I, p. 125.

« Des hommes dessinés sur le mur, des images de Chaldéens dessinées au vermillon, portant une ceinture autour des reins, d'amples tiaras de couleur sur leurs têtes, tous semblables à des chevaliers, des portraits de Babyloniens originaires de la Chaldée¹. »

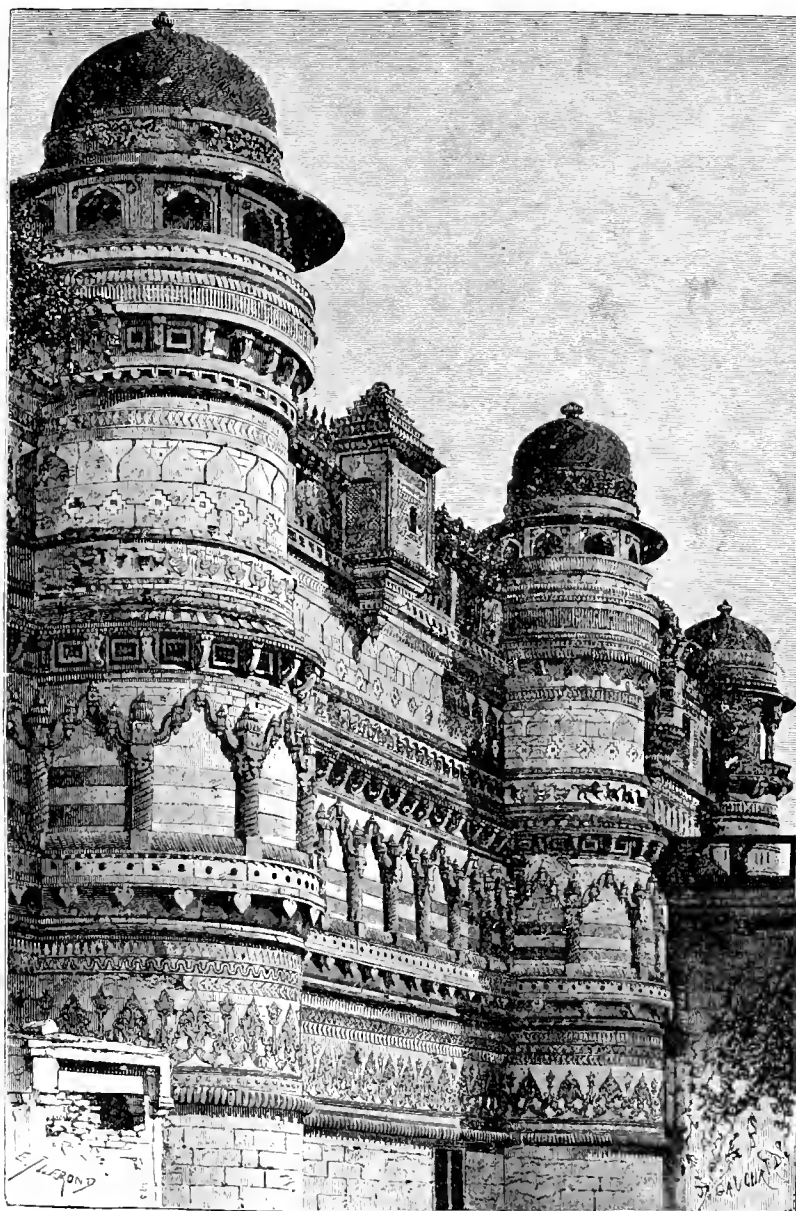


FIG. 151. — PALAIS DE PAL (ROUSSELET, L'INDE.)

« Toute sorte de monstres merveilleux présentant la plus grande variété dans leurs formes². »

La description de Ctésias recueillie par Diodore de Sicile, le passage d'Hérodote

1. Ezéchiél, XXIII, 14, 15. Trad. de Reuss.

2. Béroze, *Frag.*, I, § 4, dans le tome II des *Frag. his. Græc.* de Ch. Muller.

relatif aux sept enceintes colorées d'Ecbatane¹, un verset de la Bible, quelques lignes de Bérose sont les seuls documents que l'on possédait, il y a peu d'années encore, sur la polychromie extérieure des palais chaldéens ou perses².

Les fouilles de Khorsabad, de Kouyoundjik, de Babylone confirmèrent le témoignage fort suspecté des vieux auteurs classiques et sacrés.

Sauf les tableaux recueillis dans le palais de Sargon et noyés dans le Tigre, les faïences que fournissaient les fouilles françaises ou anglaises étaient malheureusement réduites à l'état de fragments. Fragments assez nombreux pour définir l'art chaldéen et l'art assyrien, mais trop menus pour se prêter à la reconstitution d'un sujet ou d'un ornement continu.

A Babylone l'émail est posé sur la tranche d'une brique très cuite, très résistante, maçonnée dans le mur. L'émail dur et épais forme des empâtements, mais ne recouvre jamais des bas-reliefs, quoi qu'on en ait dit. Les deux couleurs employées de préférence sont : le gros bleu et le jaune *vieux genre* des céramistes ; le bleu couvre les fonds ; le jaune est utilisé dans les détails de costume et les ornements. Le noir est réservé pour les rebauts et les traits ; le blanc pour les chairs, les vêtements, les détails à mettre en haute valeur, les fleurs et les caractères cunéiformes.

L'aspect des tableaux ainsi traités devait être sévère et d'une très grande richesse. Les murs n'étaient pas tapissés d'émail sur toute leur hauteur ; les faïences décoraient les tympans des portes et couronnaient les courtines et les tours parementées en briques cuites. Le ton mat et vineux de ces matériaux rehaussait encore l'éclat des litres vernissées.

A Ninive, la pierre de taille et l'albâtre firent une rapide concurrence à l'émail. Le rôle des terres vernissées devint secondaire et la technique s'en ressentit. Au lieu des solides émaux chaldéens, on ne trouve que glaçures friables, sans adhérence et sans durée. Les planches de l'ouvrage de Place dessinées par Thomas rendent l'effet général de la décoration vernissée en usage au temps des Sargonides. Encore ne doit-on pas s'y fier sans réserve, car les aquarelles de Thomas ont été terminées en Europe après le naufrage des documents originaux, à l'aide des croquis relevés à Khorsabad et des menus fragments rapportés au Louvre.

Malgré les incorrections et les inexactitudes inhérentes à des reproductions préparées dans des conditions aussi fâcheuses, on sent, à travers les dessins de Thomas et à l'examen des rares briques conservées, que le faïencier assyrien resta fort inférieur à ses maîtres chaldéens et à ses élèves susiens ou perses. Les tons sont pâles, lavés, moins harmonieux qu'à Babylone. Le jaune, posé en excès, ternit

1. Bérose, I, § 98.

2. Il paraît qu'il existait un beau fragment de brique vernissée dans le cabinet de Peiresc (Perrot, *la Perse*, p. 838, note F).

et grise le bleu. Il semble que le sujet, découpé dans une feuille de papier, porte une ombre colorée sur le fond turquoise du panneau.

A Khorsabad et dans les fouilles assyriennes on n'a pas découvert seulement des briques émaillées sur leurs tranches, on a exhumé des carreaux peints à plat. Ces carreaux, égarés dans les décombres, ne faisaient pas partie d'un grand ensemble architectural. Quelques exemples empruntés à des monuments plus modernes feront comprendre le rôle qu'ils remplissaient dans la décoration.

Depuis le *xvi^e* siècle les Persans ont contracté la coutume vicieuse d'habiller leurs édifices de dalles carrées, émaillées sur une face. Cette pratique s'introduisit quand les architectes multiplièrent à l'excès les briques vernissées dont leurs prédécesseurs et leurs maîtres avaient usé avec une si sage parcimonie. Il fallut trouver une formule économique, et les revêtements minces furent substitués aux matériaux engagés dans la maçonnerie. Comme il n'est pas de ciment assez tenace pour fixer des pellicules de terre sur un mur extérieur, de grandes taches lépreuses, occasionnées par la chute des carreaux, envahirent les façades dès le lendemain de leur achèvement. Juste punition du crime artistique commis par les novateurs. Pareil anathème ne doit pas frapper les carreaux employés dès le *xii^e* siècle à l'intérieur des édifices, carreaux sertis dans les boiseries ou engagés dans la décoration des mihrabs, des tombeaux et des cénotaphes. Ce sont alors des faïences à reflets métalliques, disposées en croix ou en étoiles comme à Vêramine, Yezd, Kachan; des faïences bleu de Sèvres rehaussées de vermiculages blancs et de reliefs dorés sertis de rouge. Travail précieux, posé avec des soins particuliers à l'abri des injures de l'atmosphère et des mains iconoclastes. Ces joyaux diffèrent par leurs saillies, leur coloration, leur support, des faïences plus grossières liées aux maçonneries extérieures¹. La même remarque s'applique aux faïences de l'époque de Chah-Abbas où se dessinent en relief des personnages, des frises de fleurs et d'oiseaux indignement pastichés depuis quelques années. Sur eux aussi s'étalent des couleurs que ne caressèrent jamais les rayons directs du soleil².

Les caractères spéciaux des belles plaques persanes signalent les carreaux de Nimroud.

Le sujet se complique, l'échelle des personnages diminue, l'émailleur lutte d'imagination avec le sculpteur en bas-relief. A peine dirait-on une peinture assyrienne, grecque plutôt, si l'on s'en rapportait à la gamme jaune et brune, d'où les bleus sont exclus. Je rattacherai à la même école les plaques de faïence blanche à dessins bruns découvertes dans le palais d'Assournazirpal³. Après les Égyptiens,

1. Jane Dieulafoy, *la Perse, la Chaldée, la Susiane*, p. 148 et suiv. et 204.

2. Id., *ib.*, p. 234.

3. Perrot, *Assyrie*, p. 704, pl. XIV, et p. 311, fig. 127 et 128.

avant les Persans, les céramistes assyriens avaient donc su plier la terre aux exigences de la décoration intérieure et mobilière, mais en la détournant de sa destination architecturale, ils avaient modifié ses formes, changé la nature des sujets et leur tonalité.

J'ai terminé la nomenclature générale des faïences du style asiatique que l'on avait recueillies à Babylone ou dans les palais ninivites avant les fouilles de Suse.

On voit déjà qu'hormis les carreaux employés à l'intérieur, la décoration en briques vernissées est caractérisée à Babylone comme à Ninive par l'étendue des surfaces couvertes et par la prédominance des bleus. La céramique ne tolère pas en effet la juxtaposition de toutes les couleurs du prisme. La note bleue domine-t-elle, la note rouge doit s'éteindre, et réciproquement. Ainsi le comprirent les Chaldéens et les Grecs ; ceux-ci adoptèrent les bruns, ceux-là restèrent fidèles au turquoise et à ses dérivés. L'exclusion d'une couleur ne saurait prétendre à la valeur d'une loi : l'harmonie résulte en ce cas d'une application empirique et facile d'une formule générale dont nous ignorons les termes (p. 313 à 319). On remarquera toutefois que depuis le xvii^e siècle les Persans et leurs élèves ont vainement cherché à briser le cercle étroit où les emprisonne une tradition séculaire. Les œuvres nouvelles, malgré leur polychromie très hardie et très variée, sont médiocres, d'un coloris gris et insipide, sans accents ni vigueur¹.

CHAPITRE X

Restauration des lions. — Lions passants, lions allongés, lions assis. — Découverte des monstres ailés. — Restauration des archers. — Inscriptions cunéiformes. — Place occupée par les archers dans l'édifice. — Figure divine. — Rampe d'escalier. — Restauration des rampants et des parapets horizontaux. — Motifs divers. — Théorie de la polychromie perse. — Fabrication des briques. — Origine des formes ornementales.

La première découverte et la plus utile fut celle de la frise des lions (fig. 152 et pl. III). Sur une longueur de 4 mètres — bonheur très rare — elle était entière. Animaux, litres décoratives, bordures et merlons, quoique brisés par la chute, se succédaient dans un ordre parfait. M^{me} Dieulafoy, chargée de la surveillance du chantier, a raconté la naissance laborieuse du fauve². Je n'en recommencerai pas le récit. Je rappellerai seulement que le bas-relief et les frises qui le comprennent, coulés en faïence grossière et friable, étaient divisés en moellons hauts d'un demi-pied, longs d'un pied, larges de trois quarts de pied (joints et lits compris)³, qu'ils gisaient, face contre terre, sur le dallage prolongé de la salle du trône

1. Jane Dieulafoy, *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, p. 150.

2. Id., *A Suse, Journal des fouilles*, p. 132 et suiv., p. 138.

3. Le pied atteint à cette époque 358 millimètres, voy. p. 284, note 3.

d'Artaxerxès Mnémon et qu'ils étaient situés au-dessous d'un massif compact de brique de terre crue. Ces briques provenaient de la maçonnerie éboulée d'une épaisse muraille et s'étendaient au-dessus des lions en une couche onduluse dont la profondeur dépassait en tous lieux 3^m,20.

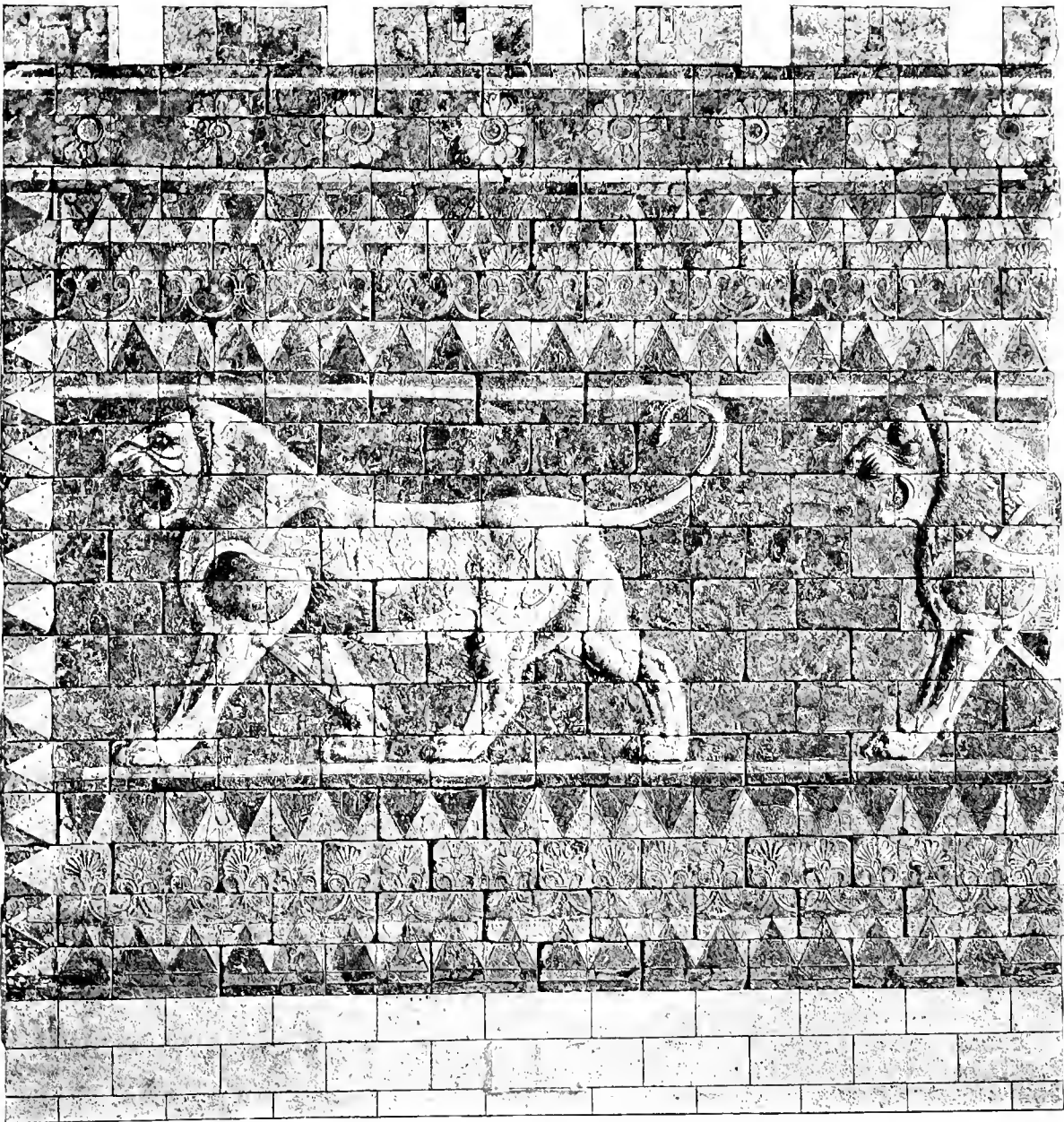


FIG. 152. — LIONS PASSANTS (FOUILLES DE SUSE).

Les lions étaient compris entre deux lites composées chacune d'une frise lotiforme encadrée dans des imbrications triangulaires et un double filet. Au-dessus de la lite supérieure s'appuyait un large ruban orné de marguerites, couronné lui-même par un crénelage émaillé.

Si les fauves sortaient tous du même moule, ils se différenciaient par la colo-

ration de la fourrure et des muscles saillants. Le peintre, voulant rompre la monotonie de la procession, fit alterner des crinières jaunes et vertes, des muscles bleus et verts. Les fonds sont d'un bleu turquoise très doux; les ornements, vert clair, vieux jaune, paille ou blanc. Le blanc domine dans le corps du lion.

Les matériaux émaillés, cachés d'abord sous la tente qui nous servait de demeure, furent remontés en grande hâte. Je commis à ce moment quelques erreurs de détail, rectifiées sans peine quand, de retour à Paris, je pus souder les morceaux de chaque moellon et les disposer sur une aire plane. Je préciserai enfin que les étages supérieurs des merlons émiettés dans la chute avaient disparu. Je ne les ai pas restitués au Louvre, bien que leur existence ne puisse être mise en doute. Un seul point de la restauration n'a pu être éclairci par les fouilles : l'emplacement de l'inscription cunéiforme dont les fragments furent découverts à la suite des lions. Était-elle isolée? se trouvait-elle comprise entre deux bêtes affrontées? On verra par la suite (p. 284) que les textes trilingues occupent une situation analogue dans la frise des archers.

La disposition des matériaux, jetés en deux masses symétriques par rapport à l'axe de l'apadâna et sur une ligne parallèle à sa façade, montra tout d'abord que les animaux décoraient un pylône analogue au portique Viçadahyon de Persépolis. Le déblayement de l'aile orientale du portique, poursuivi pendant deux campagnes, fournit plus tard des renseignements nouveaux sur la disposition et les dimensions de l'entrée (pl. II). Renseignements précieux, mais insuffisants, car les murs, fondés, comme tout le palais, sur un radier général (fig. 214, 215, 216) composé d'une sole de cailloux épaisse de six pieds, avaient laissé sur le sol des traces confuses. Dans de pareilles conditions il fut impossible de relever l'emprise des murs. La longueur des ailes peut varier de 20 à 25 mètres, leur épaisseur de 6 à 10 mètres. La distance du pylône à la façade sud de l'apadâna serait comprise entre 50 et 60 mètres. Les fouilles indiquèrent avec beaucoup plus de précision l'alignement de la tête occidentale du pylône est : le revêtement émaillé se terminait brusquement devant le mur prolongé de la salle du trône. En ce cas la largeur de l'ouverture centrale ne s'éloignerait guère de 168 pieds (60^m).

Les merlons émaillés qui surmontent la frise témoignent que le bas-relief couronnait les pylônes. Cette excellente pratique de reporter sur les parties hautes les décorations brillantes et colorées afin de surexciter leur éclat et d'accuser les formes de l'édifice est caractéristique de la bonne architecture iranienne. Les constructeurs seljoucides et sosis ont hérité cette tradition et sont restés fidèles aux leçons de leurs aïeux¹.

1. Jane Dieulafoy, *la Perse, la Chal.*, etc., p. 91, 140 à 153, 157, 186, 198, 273, 313, 316, 441 et suiv., 447, etc. Cette règle ne souffre pas d'abord d'exception. Vers la fin du xv^e siècle les briques sans émail, jugées indignes

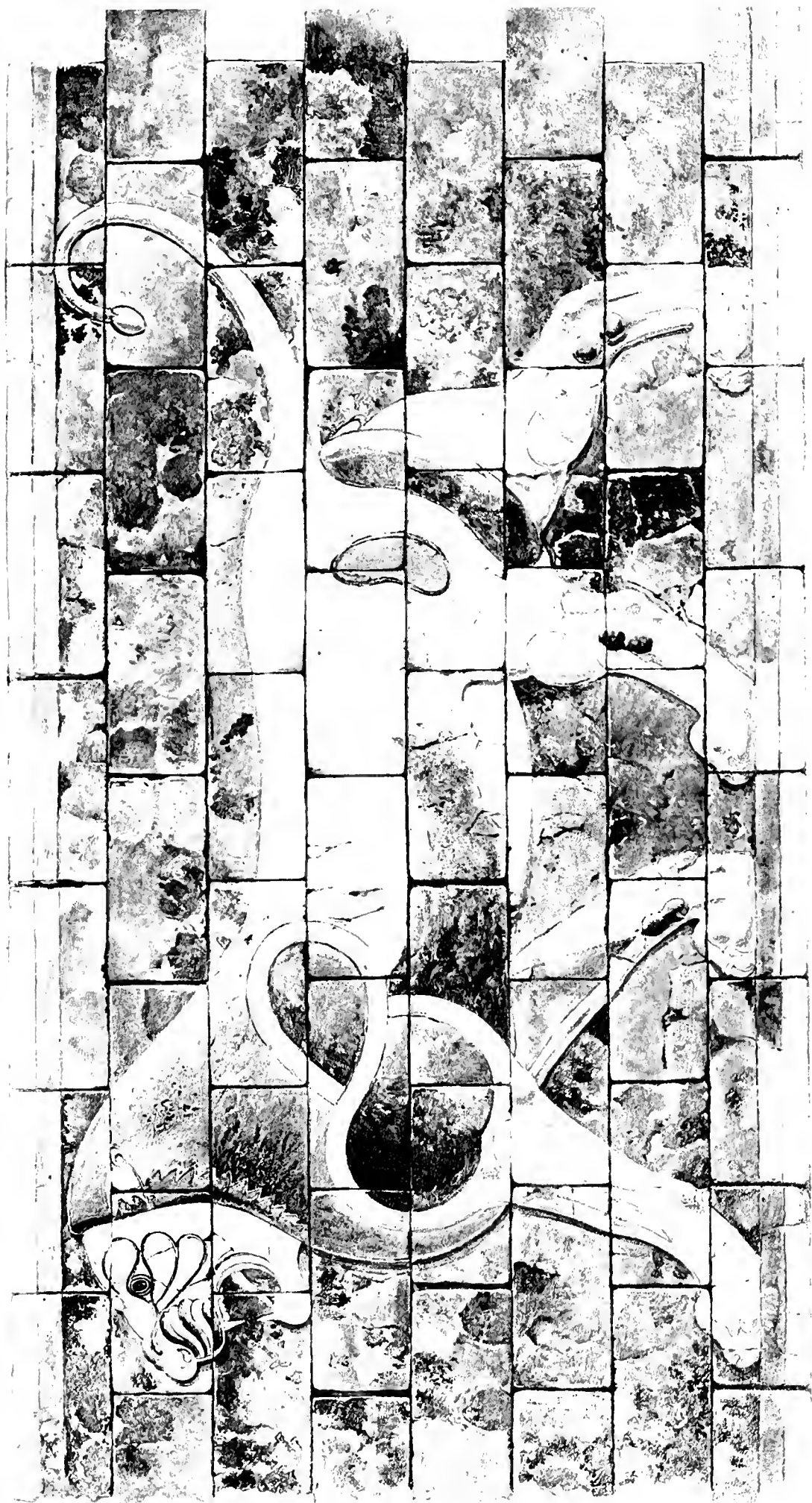


PLATE I. THE SEATED FIGURE.

Les lions, en s'abîmant sur le sol, avaient défoncé le carrellement de la cour et, malgré la nature friable des moellons, s'étaient profondément incrustés dans les cailloux du radier.

Ces deux faits témoignent que les matériaux émaillés avaient acquis dans leur chute une vitesse considérable. Étant donné que le faite de l'*apadâna susien* (voy. p. 340, note 2) s'arrêtait à 75 pieds (26^m,75)¹, que le portique Viçadalyou de Persépolis atteignait à la hauteur du palais de Xerxès construit à la suite de ce portique, il est à supposer que la frise des lions placée au sommet des pylônes régnait à 20 ou 25 mètres au-dessus du sol. Cette cote répondrait à l'effet mécanique produit par l'effondrement des faïences.

Le pylône, construit, comme les ouvrages de la forteresse, en matériaux de terre crue, était revêtu, sur toutes les parties que ne recouvrait pas le bas-relief émaillé, de moellons coulés en fritte brute dans des moules de dimensions identiques à ceux où avaient été jetés les animaux. Ces moellons, de deux tons — gris et rose (pl. XIII), — devaient former par leur juxtaposition des mosaïques à larges mailles, tendues ainsi qu'un immense tapis sur les murailles des pylônes et des palais. J'ai découvert à Persépolis des parements en briques de deux rouges analogues à ceux de Suse et j'ai relevé à toutes les belles époques de l'art persan de nombreux exemples d'une polychromie très douce reposant sur l'emploi de matériaux de terre amenés à différents états de cuisson. Le mariage des turquoises pâles des émaux et des roses éteints de la brique mate est d'ailleurs d'une exquise délicatesse. Cette harmonie serait pourtant rompue sans retour si l'on essayait de modifier séparément la tonalité bleue des fonds vernissés ou le gris rosé des matériaux mats : une brique vineuse ou même rouge appelle un bleu très intense ; ainsi l'avaient compris les Chaldéens si l'on s'en réfère aux fragments polychromes découverts à Babylone. Il serait non moins choquant de juxtaposer, comme on le fit en Perse à la fin du siècle dernier, des faïences bleues et roses. L'accord ne peut s'établir qu'entre les bleus émaillés et les roses mats.

Au point de vue ornemental et constructif, j'ajouterai que le pylône devait être découpé en larges panneaux par ces profondes rainures verticales que l'on retrouve dans les monuments assyriens et perses² et qui divisaient les théories d'archers placées au-dessous des soffites de l'*apadâna* (p. 283, fig. 157, pl. XV).

Les lions ne régnaient pas seulement au sommet des pylônes, ils décoraient encore les murs et l'entablement de la salle du trône. L'examen des façades rupes-

des mosquées et des édifices royaux, sont successivement remplacées par des revêtements de faïence. Mais les monuments où apparaît cette transformation accusent une décadence architectonique qui s'accroît avec une prestigieuse rapidité.

1. Je suis forcé de renvoyer aux chapitres XI et XII, où seront traitées les questions relatives aux dimensions du palais.

2. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. IV, fig. 29 à 36, et p. 47 à 50.

tres des tombeaux achéménides (fig. 153)¹ et la restauration de l'apadâna susien ne laissent aucun doute à cet égard (pl. XIV et XV).

Je ne m'arrêterai pas sur le premier argument, c'est une simple question de fait, une constatation. Le second mérite au contraire d'être développé, parce qu'il se rattache au système constructif et modulaire des Iraniens.

Dans un entablement, les dimensions de l'architrave et de la frise devraient dépendre de l'écartement des colonnes, du poids de la toiture, de la résistance des matériaux. La théorie grecque, où l'on rattache les dimensions des poutres de



FIG. 153. — ENTABLEMENT DU TOMBEAU DE DARIUS A NAKHCHÉ-ROUSTEM.

Pierre à leur élévation au-dessus du sol, c'est-à-dire à la hauteur des colonnes, est donc vicieuse en principe. Elle se tolère en application parce que l'écartement des colonnes augmente avec leur hauteur et que les dimensions modulaires des divers membres de l'architrave canonique excèdent toujours les dimensions statiques correspondantes.

Il en allait tout autrement sur les chantiers perses. Comme les architectes disposaient, pour tous bois de charpente, de poutres coupées dans les forêts du Liban et péniblement trainées à travers le désert et les montagnes, ils proportionnaient les entrecolonnements à la longueur et à l'équarrissage des bois approvisionnés à pied d'œuvre et ne s'inquiétaient guère de la hauteur des quillages.

Dans le tombeau de Darius, par exemple, l'espacement des supports est à leur hauteur comme 3^m,15 (5 coudées 1/4) est à 5^m,99 (10 coudées) — comme 21 est à 40 — alors que dans l'apadâna susien le rapport des dimensions analogues descend à celui de 8^m,40 à 21^m, soit à celui de 16 à 40. En cela les Perses avaient raison sur les Grecs.

Projetaient-ils une salle aux dimensions souveraines, ils exagéraient les

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. III, pl. IV.

dimensions verticales et multipliaient les points d'appui de l'entablement; construisaient-ils un petit palais, ils accroissaient les dimensions transversales des entrecolonnements dans l'intérêt de la circulation. Cela revient à dire qu'étant connus l'écartement des supports, l'épaisseur de la terrasse, le poids de la toiture et les lois arithmétiques de l'architecture perse, on calculera sans erreur possible les dimensions principales de l'architrave de la frise et de la corniche.

Il ressort de l'examen de la façade rupestre du tombeau de Darius que la hauteur de l'entablement équivaut à la demi-distance des colonnes, et que les lions du zoophoron occupent en hauteur le tiers de l'entablement¹. Il semble donc qu'à Suse en particulier, pour un entrecolonnement de vingt-quatre pieds, la hauteur de l'entablement doive être voisine de 12 pieds et celle du zoophoron de 4. Or 4 pieds répondent à la hauteur des lions. Ce sont donc les mêmes animaux qui décoraient la frise des pylônes et le zoophoron de l'apadâna. De combien de fauves se composait la théorie? La longueur exacte des portiques de Suse est de 24×7 pieds, chaque lion découvert dans les fouilles occupe sept briques, soit 7 pieds: il y avait donc place pour vingt-quatre bêtes.

A quelle époque convient-il d'attribuer les lions? Les inscriptions cunéiformes sont muettes à ce sujet. On y lit bien quelques mots usuels du protocole des Achéménides, mais pas un nom propre. Cette lacune a été heureusement comblée par les fouilles. La présence des fauves sur le dallage prolongé de la salle du trône (p. 274) et la découverte à quelques mètres au-dessous de cet étage d'un second dallage où gisaient des briques (fig. 192) et des fragments de colonnes sigillées au nom de Darius I^{er} (fig. 206), indiquent que les lions faisaient partie des constructions neuves élevées par Artaxerxès Mnémon sur les ruines du palais de Darius fils d'Hystaspes, qui avait brûlé sous le règne d'Artaxerxès fils de Xerxès². Les lions remonteraient donc aux dernières années du iv^e ou aux premières années du v^e siècle.

Outre les lions des pylônes et du palais, tous sortis du même moule, ainsi que je l'ai fait observer, on a découvert, autour de la porte orientale de la forteresse, des fragments empruntés à des bêtes autrement campées que les lions passants. On reconnaît, au dessin des muscles et des pattes, qu'ils appartiennent à des fauves allongés, d'autres à des fauves assis. Les fragments sont trop peu nombreux pour

1. Bieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. II, p. 86. Consultez également les dimensions relevées par Pascal Coste (*Perse ancienne*), en parfait accord avec les cotes que j'ai prises au cours de ma première mission et qui ont été contrôlées une dernière fois par M. Babin. C'est ainsi que pour le tombeau de Darius, type parfait de l'architecture royale des Achéménides, l'entrecolonnement atteint de 3^m,13 à 3^m,16; l'entablement 1^m,58 = 3^m,16 : 2; le zoophoron, 0^m,52 = 1^m,58 : 3. On trouvera plus loin (fig. 231) l'épure modulaire de l'apadâna.

2. Ces renseignements historiques sont fournis par l'inscription gravée sur les bases des quatre colonnes centrales de la dernière travée (p. 340, note 1, et fig. 222. Voir, pour l'inscription, Oppert, *le Peuple et la langue des Mèdes*, p. 229 à 231). Hérodote (VII, § 6, 151, 152; IX, § 108) et Eschyle (*les Perses*) attestent d'autre part que Xerxès revint à Suse après sa défaite, y demeura toute son existence et qu'Artaxerxès son fils y vécut encore longtemps. Il faut donc placer l'incendie de l'apadâna de Darius vers l'an 440 av. J.-C.

être remontés, mais ils entrent sans peine dans le canevas d'un dessin. Quant à déterminer leur place et leur rôle dans les constructions qui entouraient ou surmontaient les portes, je ne le saurais avec certitude¹.

De-ci, de-là, soit à la citadelle, soit dans les maçonneries, j'ai encore découvert des lions passants, allongés, assis ou engagés dans un combat avec un taureau blanc aux sabots d'or², tous très fragmentaires, mais modelés sur les tranches de briques minces (pareilles à celles des archers) ayant $\frac{1}{4}$ de pied de hauteur pour 1 pied de long et de large. J'ai tout lieu de penser que ces animaux proviennent de palais plus anciens. La nature excellente de l'émail et du support ne me laisse guère de doute à ce sujet. Sous le règne d'Artaxerxès Mnémon la décadence des arts et des industries céramiques est trop acensée pour me permettre d'attribuer aux faïenciers de cette époque des œuvres aussi parfaites que des lions modelés sur briques minces.

Dans le voisinage immédiat des lions, se trouvaient encore des briques appartenant à des bêtes ailées : taureaux, lions, griffons fantastiques. Combien je déplore que les entrailles avares du Memnonium n'aient pas livré dans son intégrité un de ces animaux. Des découvertes ultérieures (p. 308) permettent de reconstituer ces monstres empennés (fig. 193 et pl. XI) et augmentent encore mes regrets. Leurs ailes diaprées, d'un dessin si élégant et d'une coloration si harmonieuse, leurs têtes rébarbatives, leur allure féroce l'emportent en originalité sur les autres œuvres des artistes iraniens.

Les archers furent découverts au-dessous des substructions d'une porte appartenant au palais d'Artaxerxès Mnémon³. Ils étaient amoncelés en tas irréguliers sur un dallage situé à 4 mètres en contre-bas du sol de la salle du trône. Les briques carrées ou barlongues, sur la tranche desquelles ils sont estampés, ont 1 pied (0^m.33) de côté et un quart de pied d'épaisseur (joints et lits compris). Certaines ont 1 pied de profondeur, d'autres un demi-pied (fig. 160, pl. IV et V).

La fritte est blanche et très dure, l'émail brillant et adhérent.

Les ruines du monument auquel appartenaient les archers avaient été en partie remuées avant d'être ensevelies pour vingt-trois siècles. Les matériaux émaillés entraient dans une maçonnerie de fondation qui reliait et coinceait des tas épars sur le sol; les briques trop brisées avaient été jetées aux décombres.

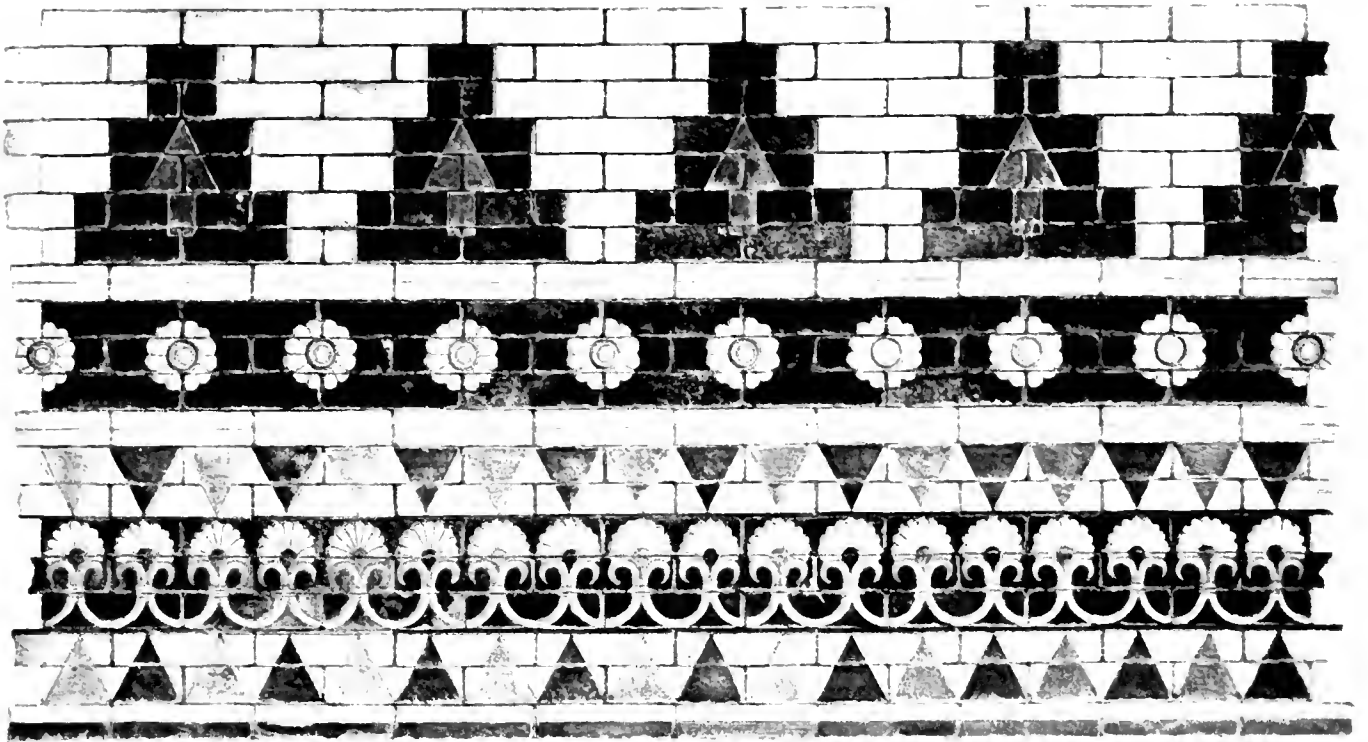
Je laisse à penser combien fut laborieux le remontage des archers, remontage

1. Tous les fragments dont il a été question sont exposés dans les vitrines des salles de la Susiane (musée du Louvre).

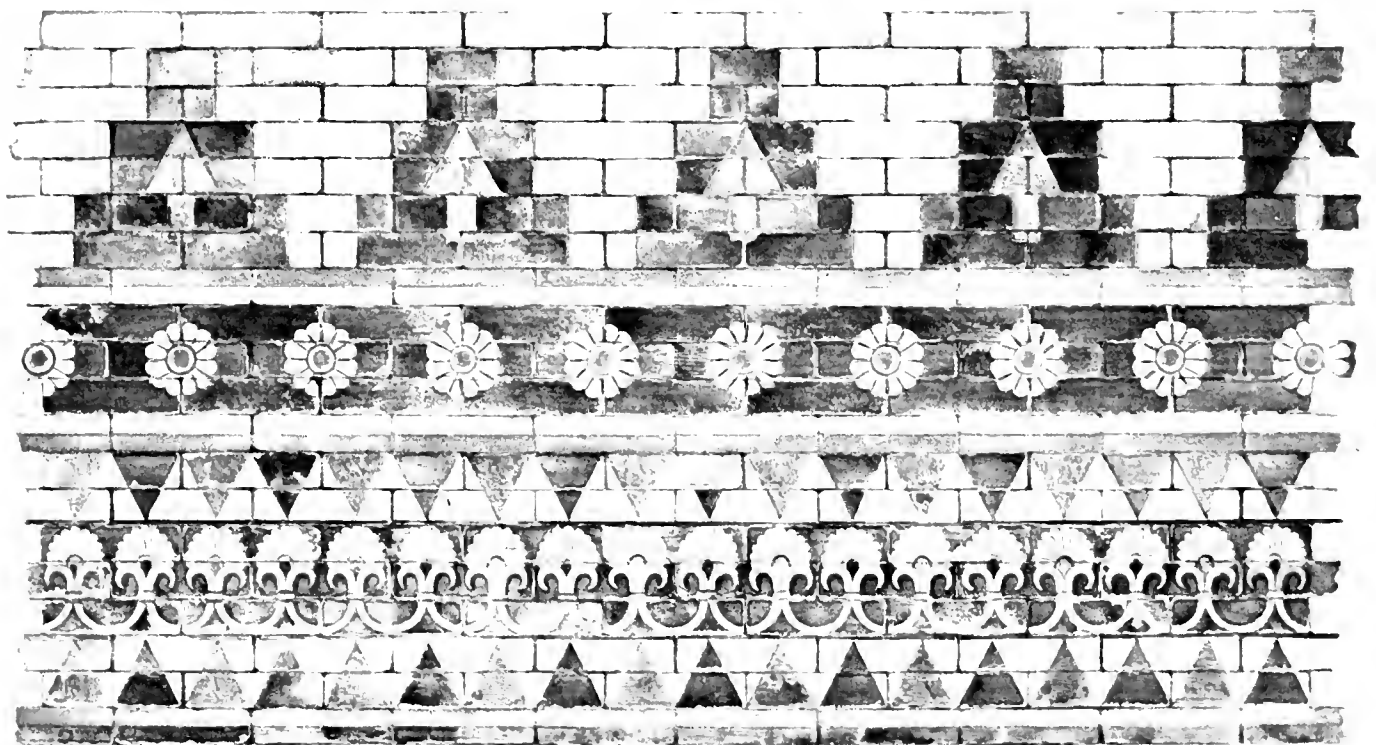
2. Ce combat est souvent représenté sur les bas-reliefs de Persépolis (Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. III, pl. XVIII).

3. C'est la porte fortifiée qui mettait en communication l'apadâna avec les palais construits sur le tumulus oriental. Elle est située entre la façade de la salle du trône et les pylônes (pl. II).

1



2



1 - FRISE DES ARCHERS BLANCS

2 - FRISE DES ARCHERS NOIRS

entrepris avec des fragments désunis et enchevêtrés à côté les uns des autres dans une inextricable confusion. J'eus pourtant la satisfaction de la mener à bien, même avant de quitter Suse.

Ce résultat a été obtenu en utilisant la reconstitution préalable des litres qui encadraient les lions (fig. 152), en s'assujettissant à placer chaque rang de brique en découpe exacte sur le rang inférieur, en tenant compte de la continuité du dessin et du modelé, en s'aidant de la succession des briques d'angles telles

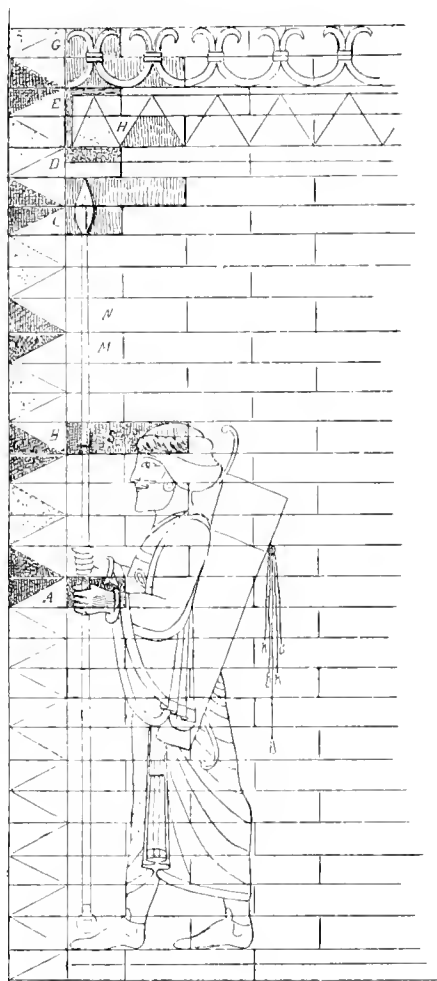


FIG. 154. — ESSAI DE MONTAGE DE LA FRISE DES ARCHERS SUR UN FOND DE 25 ASSISES.



FIG. 155. — ARCHER DE LA GARDE ROYALE. — PALAIS DE PERSÉPOLIS.

que A, B, C, D, E, G (fig. 154) qui portent, joint au bas-relief, un encadrement composé de triangles verts, bleus et blancs alternés, en donnant aux bois de lance une rectitude absolue. Ces conditions multiples se trouvent remplies et je l'affirme, loyalement remplies (fig. 160).

La seule objection que l'on pourrait élever aurait trait à la hauteur hypothétique du fond bleu, hauteur arrêtée à 21 assises dans le montage définitif; encore se résout-elle aisément. L'alternance des triangles bleus et verts de

la bordure verticale et leur liaison avec les briques A, C, D, E, G appartenant aux archers ou à la décoration des litres m'eussent forcé, si j'eusse augmenté la hauteur du fond, de l'accroître de quatre briques correspondant à deux triangles — l'un vert et l'autre bleu — de la bordure verticale et de le porter ainsi de 21 à 25 assises (fig. 154)¹. Cette solution conduisait à noyer les personnages dans la masse compacte et trop haute du bleu, à isoler du sujet le cadre supérieur — dispositions contraires aux errements des artistes perses (frise des lions, fig. 153 et pl. III; archers persépolitains, fig. 155), — à donner une longueur exagérée à la douille BC qui assujettit le fer de lance et, à la javeline, des dimensions controuvées par les bas-reliefs (fig. 155) et les auteurs². D'autre part, il était impossible



FIG. 156. — MONTAGE DE LA FRISE DES ARCHERS. BRIQUE DE JONCTION DU CRANE ET DE LA DOUILLE DU FER DE LA JAVELINE.

de supprimer quatre briques : le fer de lance n'eût pu tenir dans le fond.

De combien d'hommes se composait chaque escouade ?

Les supports extérieurs et intérieurs de l'apadâna sont distants, d'axe en axe, de 24 pieds, entre lesquels doivent être répartis un, deux ou trois groupes. Chaque figure occupant deux briques, la première combinaison répondrait, en tenant compte de la surface couverte par les canaux ou rainures verticales, à des escouades de dix ou onze archers ; la seconde, à des escouades de cinq, et la dernière, de trois. J'élimine sans discussion les pelotons de trois et cinq archers³, parce que les portes de la grande salle déborderaient, en ce cas, les deux canaux consécutifs qui devraient les encadrer. Restent en présence les groupements par dix et par onze.

Si l'on s'arrêtait au chiffre onze, il ne resterait que deux briques pour les deux bordures verticales et la rainure divisoire (B fig. 157). Outre que la rainure serait maigre, elle aurait l'immense inconvénient de se rencontrer dans l'axe d'une colonne

1. Les briques A, B, C, D, H, E, G, S sont entières et intactes. Je donne (fig. 156) un dessin particulier de la brique S, conservée dans les vitrines à titre de spécimen.

2. Hérodote (V, § 97; VII, § 61 et 211; IX, § 62 et 63) attribue en partie les défaites des Perses à l'insuffisance de leur armement défensif et *au peu de longueur des piques*.

3. Le groupement par cinq adopté au Louvre répond à des nécessités d'installation.

et de correspondre à l'encastrement d'une poutre. Les architectes perses avaient trop de bon sens pour qu'on puisse charger leur mémoire d'une faute de construction aussi grossière. Adoptez au contraire la combinaison A répondant au groupement par 10, limitez chaque groupe de dix guerriers par une double rainure de 1 pied et il restera disponible entre deux rainures consécutives un pilastre répondant à la dimension des poutres et au plein des colonnes. J'observerai d'ailleurs

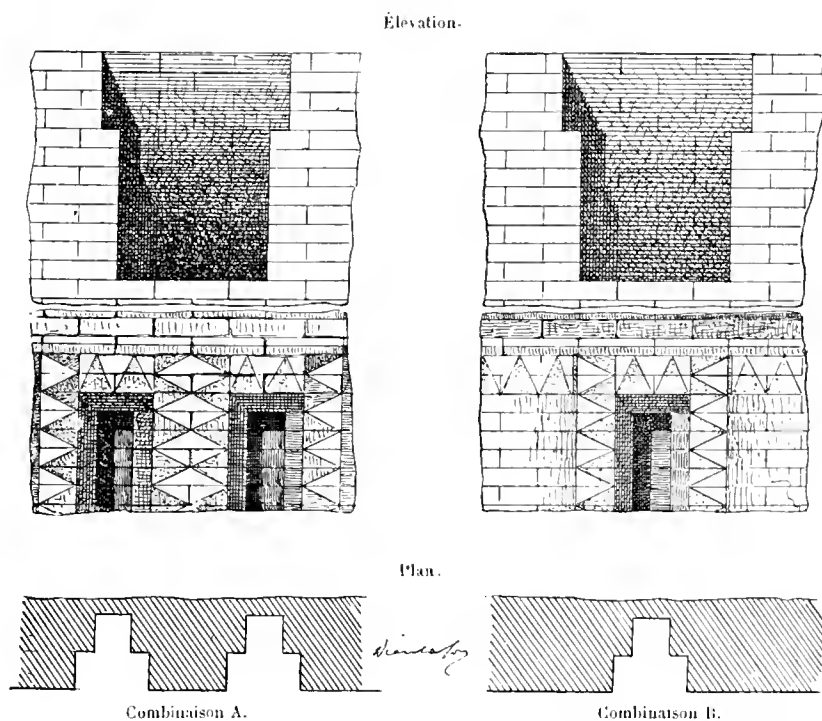


FIG. 157. — RESTAURATION DES ARCHERS. — ENCADREMENTS ET RAINURES DIVISOIRES.

que si les nombres six, dix, sept sont usuels dans la métrologie persane, le chiffre onze n'apparaît jamais (p. 262 et chapitre XII).

La frise des lions montre que le cadre s'arrêtait d'une part au-dessous des marguerites et de l'autre au-dessus du double filet qui la termine dans le bas. J'ai suivi cette indication précieuse. Quant au retour horizontal du cadre, je l'ai copié sur de nombreux documents provenant des fouilles. Les Perses ne connaissaient pas l'*onglet* (fig. 173, 177 et pl. X). Ils coupaient brutalement les bordures sans se préoccuper de raccorder les dessins.

Les triangles du cadre sont limités sur leur second parement par un trait bleu de 0^m,02. Ce rappel de teinte montre que le fond juxtaposé était bleu. J'ai eu garde de négliger ce renseignement, d'autant que l'on a découvert des briques bleues émaillées sur deux tranches consécutives qui répondent aux faces intérieures des rainures.

En même temps que les ouvriers amenaient au jour les archers, ils extrayaient

des briques couvertes de caractères cunéiformes. Certaines d'entre elles, telles que les briques A et B (fig. 158), portaient, sous forme d'encadrement, un trait jaune M et, en dehors du trait, une main, un fragment de lance appartenant à des personnages marchant de gauche à droite. D'autres briques — C et D — appartenaient au même groupe, ainsi qu'en témoignent le cadre M et le réglage N régulier du fond¹, mais à des personnages allant de droite à gauche.

A Suse comme à Persépolis les textes trilingues étaient donc compris entre deux théories d'archers se dirigeant l'une vers l'autre.

Les premières briques découvertes portaient le nom d'« Outâna » (Otanès) suivi

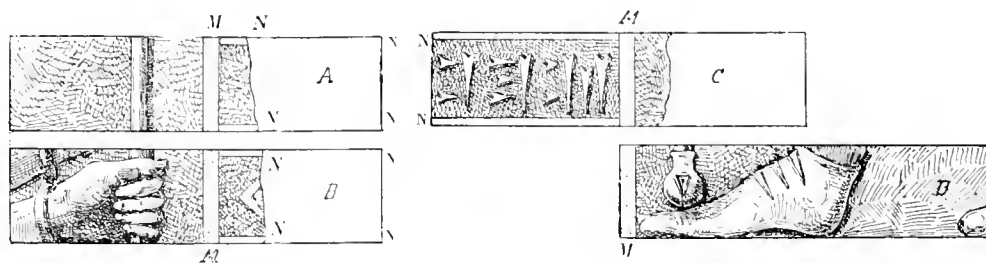


FIG. 158. — FRISE DES ARCHERS. — BRIQUES DE JONCTION DE L'INSCRIPTION ET DES FIGURES.

du mot *nâma*² et de quelques autres, *baratw*, *turm*, *hadich*; les suivantes, par un singulier hasard, celui de Darius roi dans les trois langues officielles du protocole achéménide (pl. XII).

La situation et la profondeur des ruines d'où avaient été exhumés les archers étaient des indices certains de leur antiquité relative : ils remontaient à une époque antérieure au règne d'Artaxerxès Mnémon. Ce renseignement se déduisait également de la perfection de la technique comparée à la décadence industrielle qu'accusent les lions, et de la dimension des briques³. Il n'en était pas moins précieux de découvrir sur la frise la signature du fils d'Hystaspe et le contresceau d'Otanès, l'instigateur de la révolte contre les mages⁴.

De ce faisceau de preuves, il résulte que les archers, de près d'un siècle plus

1. MM. Perrot et Chipiez, qui n'ont point sans doute relevé ce détail, ont disposé les inscriptions au-dessus des archers. L'erreur, sans importance par elle-même, est grave dans ses conséquences, comme on va le constater ci-après (p. 283, note 2).

2. La phrase complète, « Outâna nâma, Thoukhrabyâ poutra, Pârsa » (Un Perse nommé Otanès fils de Thoukhra), d'où sont détachés ces deux mots, occupe à Béhîstoun la 84^e ligne de la 4^e colonne. Les trois autres mots, très fréquents dans les inscriptions achéménides, sont : l'un un verbe, « qu'il soutienne », les autres le pronom « tu, toi » et le substantif « maison, palais ». Du nom de Darius il ne reste dans le texte perse que les deux premières lettres, mais il est à peu près complet en susien et en assyrien.

Sur un autre point du même dallage on a retrouvé un fragment de base de colonne qui est également au nom de Darius. La base est reproduite ci-après (fig. 206).

3. Les briques des lions comme celles de la forteresse répondent à un pied de 338 millimètres, de 8 millimètres plus grand que le pied déduit du bas-relief des archers, d'un siècle plus ancien. On constate un agrandissement correspondant des étalons de mesure, dans les édifices persépolitains. Voir p. 257, 274, note 3, et p. 280.

4. Hérodote, III, 67 à 72.

anciens que les lions, remontent à l'époque de Darius I^{er}. Ils ornaient sans doute le premier édifice achéménide construit sur les ruines désolées des palais élamites.

La frise des archers ne se différencie de la frise des lions que par la substitution des soldats aux fauves. L'une et l'autre notamment sont couronnées d'un crénelage. A cet indice on reconnaît qu'elles décoraient la crête d'une muraille; mais tandis que les merlons qui règnent au-dessus des lions se détachent sur le ciel, ceux qui surmontent les guerriers s'enlèvent sur un fond blanc.

Il s'agit donc en ce cas d'une litre recouverte d'une toiture, et se développant soit à l'intérieur, soit, comme la procession des Panathénées, autour d'une *cella*. Toute autre disposition serait vicieuse. Veut-on disposer les archers au niveau du sol, on se heurtera aux chambranles des portes, aux découpages profonds des couronnements égyptiens des baies et des niches (pl. XV), et, qui pis est, on les exposera sans profit à une ruine prochaine, car les couvertes émaillées, solides et durables quand elles sont placées à l'abri des frottements et des chocs, ne sauraient résister sans de graves dommages aux contacts multiples que supportent les soubassements et les lambris. On objectera peut-être qu'à Persépolis les sculptures sur pierre décorent les tableaux des portes, les rampes et les murs de soutènement des escaliers¹ et qu'il serait regrettable de placer à 13 ou 14 mètres de hauteur un bas-relief aussi détaillé que celui des archers. L'objection aurait quelque valeur si les soubassements des palais persépolitains avaient été couverts d'une théorie d'archers, mais il n'en était pas ainsi : maçonnés en brique ainsi que la muraille, ils devaient disparaître, comme les palais perses de toutes les époques, sous les tapis et les tentures que les Iraniens et les Babyloniens excellaient à fabriquer².

Les bas-reliefs perdaient-ils d'ailleurs à être placés à quelques mètres au-dessus du sol? Leur netteté eût été peut-être compromise s'ils eussent été taillés dans le marbre gris des portes et des escaliers persépolitains, mais une litre qui a 6 mètres de hauteur, une litre aux émaux richement colorés, aux émaux en relief, vue à travers l'air si transparent de la Perse³, gagnait certainement à s'éloigner de l'œil du spectateur. Ainsi d'ailleurs avaient jugé les Grecs, dont on ne contestera

1. A Persépolis, où les bas-reliefs étaient sculptés sur pierre, il avait bien fallu choisir les seules pierres que comportaient les palais, c'est-à-dire les tableaux des portes et les murs de soutènement des escaliers. Tous les autres membres de l'édifice étaient construits en brique.

2. MM. Perrot et Chipiez croient que les archers occupaient les lambris intérieurs du palais. Ils ne voient qu'une objection sérieuse à la place qu'ils leur ont assignée. Cette objection tient au texte trilingue qui masquerait une de leurs portes s'ils le disposaient entre les archers. Ils proposent donc, afin de lever cette difficulté, de reporter les textes cunéiformes au-dessus des têtes des archers et passent outre aux documents formels et aux preuves matérielles que j'ai produits ci-contre. Si un constructeur prenait de pareilles licences avec un texte grec qui viendrait à l'encontre de ses théories, qu'en penserait un helléniste aussi érudit que mon contradicteur?

3. Deux faits donneront la mesure de cette transparence. On aperçoit à l'œil nu les satellites de Jupiter, et, par une nuit sans lune, les corps exposés aux rayons de la même planète portent ombre sur une aire blanche telle qu'une feuille de papier.

ni le respect pour les œuvres d'art, ni le goût délicat, en disposant dans les métopes des temples et sous les soffites des portiques les œuvres de leurs sculpteurs les plus renommés. Je rappellerai enfin que les Persans ont conservé l'habitude de multiplier les faïences dans les corniches extérieures, les coupoles, les acrotères, et de tenir dans une gamme très douce les murailles et les soubassements de leurs édifices, afin de bien accentuer les profils et de redessiner les silhouettes par un trait de lumière (p. 276, note 1).

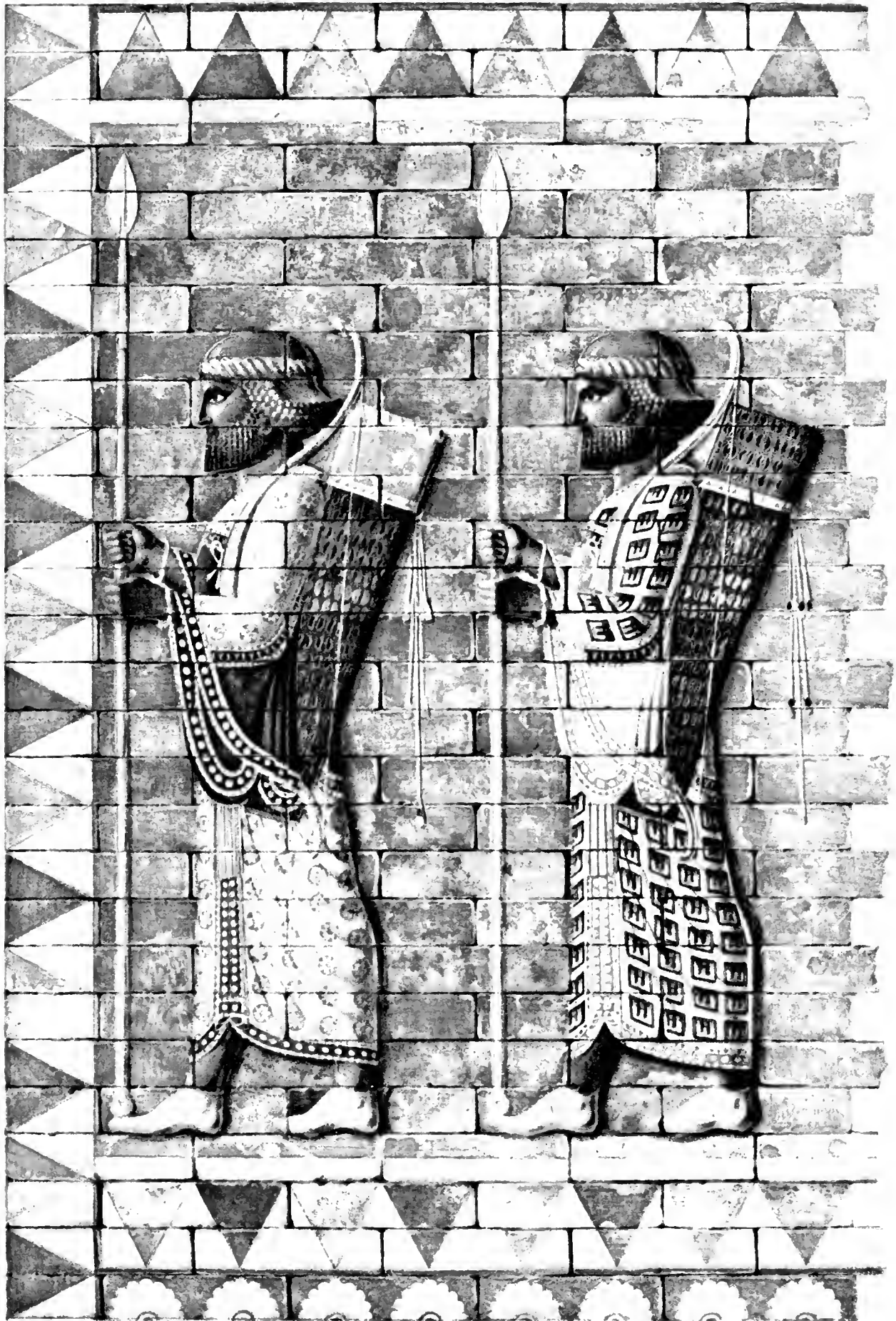
Les archers couronnaient donc un mur abrité sous une toiture. On peut leur assigner deux places dans l'apadâna : la salle ou les portiques. Les analogies que j'ai relevées entre la Perse antique et la Grèce¹ et mieux encore entre la Perse antique et la Perse au moyen âge² sont des indices précieux de leur situation. Comme la frise des Panathénées, ils devaient régner sous les portiques ; comme les faïences utilisées dans la décoration des édifices seljoucides ou mongols, ils cherchaient la claire lumière et redoutaient la pénombre des salles closes.

Il y a mieux. Pêle-mêle avec les archers gisait en larges plaques un stuc gris tourterelle dont la face interne portait les empreintes des lits et des joints d'une maçonnerie de brique. Ce même enduit, mais d'un rouge superbe, avait été découvert à l'intérieur de l'apadâna (pl. XIII). Le rouge vif et le bleu des faïences sont exclusifs l'un de l'autre, tandis que le gris légèrement rosé se marie aussi bien avec les turquoises des frises émaillées qu'avec la tonalité des marbres. D'autre part le rouge est par excellence la teinte des intérieurs, le fond le plus harmonieux et le plus puissant pour exalter la richesse des tapis et des tentures, les ors et les ivoires des trônes chryséléphantins, des statues, des amphores, des phiales, des cratères merveilleux qui excitaient à un si haut degré l'admiration des Grecs (voir les dernières notes du chapitre XI). Le stuc rouge trouvé dans la salle répondrait donc à la décoration intérieure ; l'enduit gris mêlé aux briques émaillées, à celle des portiques. C'est dire que les archers formaient une garde puissante figée derrière les colonnades extérieures.

Depuis que les salles susiennes du Louvre sont ouvertes, on a si souvent parlé des bas-reliefs polychromes qu'elles renferment, et j'en donne de si exactes reproductions, que je ne m'attarderai pas à les décrire. On a dit toute la puissance des fauves, la froide majesté des soldats perses, la correction du dessin, la perfec-

1. Cette conclusion de mes premiers travaux sur l'*Art antique de la Perse* m'est toute personnelle. Je l'ai développée dans les trois premiers volumes de mon ouvrage (t. I, p. 60; t. II, p. 13, § 4, p. 40 et suiv.; t. III, p. 13; conclusion du § 4, p. 79, et tout le § 4, p. 98) parus les deux premiers en 1884 et le troisième au printemps de 1885. Je ne reviendrais pas sur cette fastidieuse question de priorité si M. Perrot, après avoir employé plus de 800 pages à contester en détail les prémisses de mes travaux, ne reproduisait dans son dernier chapitre le sens et même la forme de mes conclusions, mais en les attribuant à un savant philologue, à mon excellent ami M. James Darmesteter, qui les avait citées dans la leçon inaugurale de son cours au Collège de France faite en mai 1885.

2. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, t. III, § II.



IMMORTELS - CONTINGENT SUSIEN

tion du modelé, l'harmonieuse richesse du coloris. L'accord est unanime, j'aime mieux insister sur des particularités ethnographiques ou artistiques.

Je signalerai la peau noire des guerriers, leur costume, le développement de la tête, des muscles du cou, des épaules et de la poitrine, le plissement des manches et de la robe. Ce sont là des points d'un extrême intérêt.

La couleur noire des archers fut toujours, selon moi, un caractère anthropologique. Le soin que les Susiens ont pris d'émailler en noir la face et le corps de leurs dieux (p. 305, 306 et pl. XIII), la découverte de guerriers blancs (p. 291, 315 et pl. VII)¹, la détermination scientifique du type susien, les affirmations si concluantes des Grecs, les portraits modelés par les artistes assyriens (fig. 25, 31, 32; p. 27, 28, 102 et suiv.) répondent, je pense, à toutes les objections².

Le costume se compose d'une jupe plissée sur le côté et d'une chemise à manches énormes. La chemise et la jupe sont serrées dans une ceinture de forme assyrienne. Ces deux pièces du vêtement, les seules que semblent porter les personnages reproduits sur les bas-reliefs persépolitains, sont couvertes à Suse par une veste très courte (fig. 160 et pl. V, VI, VII) dont les manches fendues jusqu'au coude laissent passer les plis nombreux des manches de la chemise. Aux pieds, des chaussures lacées; sur la tête, une torsade; aux poignets et aux oreilles, des bijoux d'or. Comme armes défensives, une courte javeline terminée par une grenade d'argent, un arc et un carquois volumineux fermé par un couvercle³.

1. Jane Dieulafoy, *A Suse*, p. 166 et *infra.*, p. 291 et 316.

2. La seule objection que l'on m'adresse (Perrot et Chipiez, *la Perse*, p. 840) repose sur ce fait : qu'ayant la peau noire les archers doivent certainement représenter des Aryens blancs. A ce titre les archers à peau blanche doivent sans doute figurer des nègres : à charge de revanche. Cette objection est d'autant plus inattendue qu'avant nos découvertes, M. Perrot professait que les Asiatiques se servaient de la couleur pour différencier sûrement des races qu'ils n'étaient pas capables de distinguer autrement. (Perrot et Chipiez, *Assyrie*, p. 353 et note 4.) MM. Perrot et Chipiez pensent également que les archers noirs et les archers blancs se succédaient et se faisaient valoir et que la distinction des épidermes ne reposait que sur un jeu de pinceau, une fantaisie d'illuminateur. Je n'ai que trois objections à opposer, mais elles sont décisives :

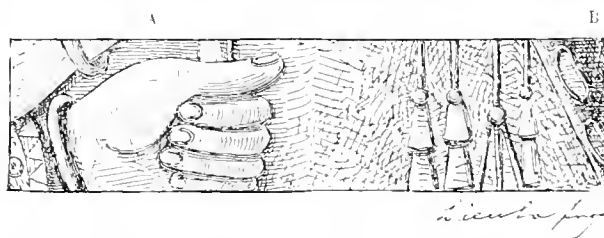


FIG. 159. — PRISE DES ARCHERS. — BRIQUE DE JONCTION DE LA MAIN D'UN ARCHER ET DU CARQUOIS D'UN ARCHER PRÉCÉDENT.

1° L'alternance est due, dans les pelotons noirs comme dans les pelotons blancs, à la diversité des uniformes.

2° Chaque archer noir est toujours suivi d'un archer noir, et chaque archer blanc d'un archer blanc, comme le prouvent certaines briques communes à deux archers où la main A de chaque archer est liée à un fragment B du carquois précédent (fig. 159), carquois revêtu d'un pelage noir quand il s'agit de nègres, et d'un pelage blanc quand il s'agit de blancs (p. 291 et pl. VII).

3° Le fond bleu turquoise, la tonalité chaude des frises et des encadrements du panneau des archers noirs diffèrent du fond gris bleuté et des tonalités adoucies des frises jointes aux archers blancs. Cette objection est majeure, car elle exclut non seulement l'alternance, mais leur coexistence dans une même salle ou sous un même portique de soldats de race noire et de race blanche. Il ne s'agit pas ici de fantaisies artistiques, mais de deux tableaux qui procèdent de thèmes polychromes absolument distincts (p. 315).

3. MM. Perrot et Chipiez *Perse*, p. 819, 820 et note 11 prétendent, avec une étrange persistance et contre l'évidence, que pas un archer n'est entier et que tous les guerriers sont acéphales. Cette affirmation, bien grave sous la plume de savants français critiquant une découverte essentiellement française, ne se fût pas produite si MM. Perrot et

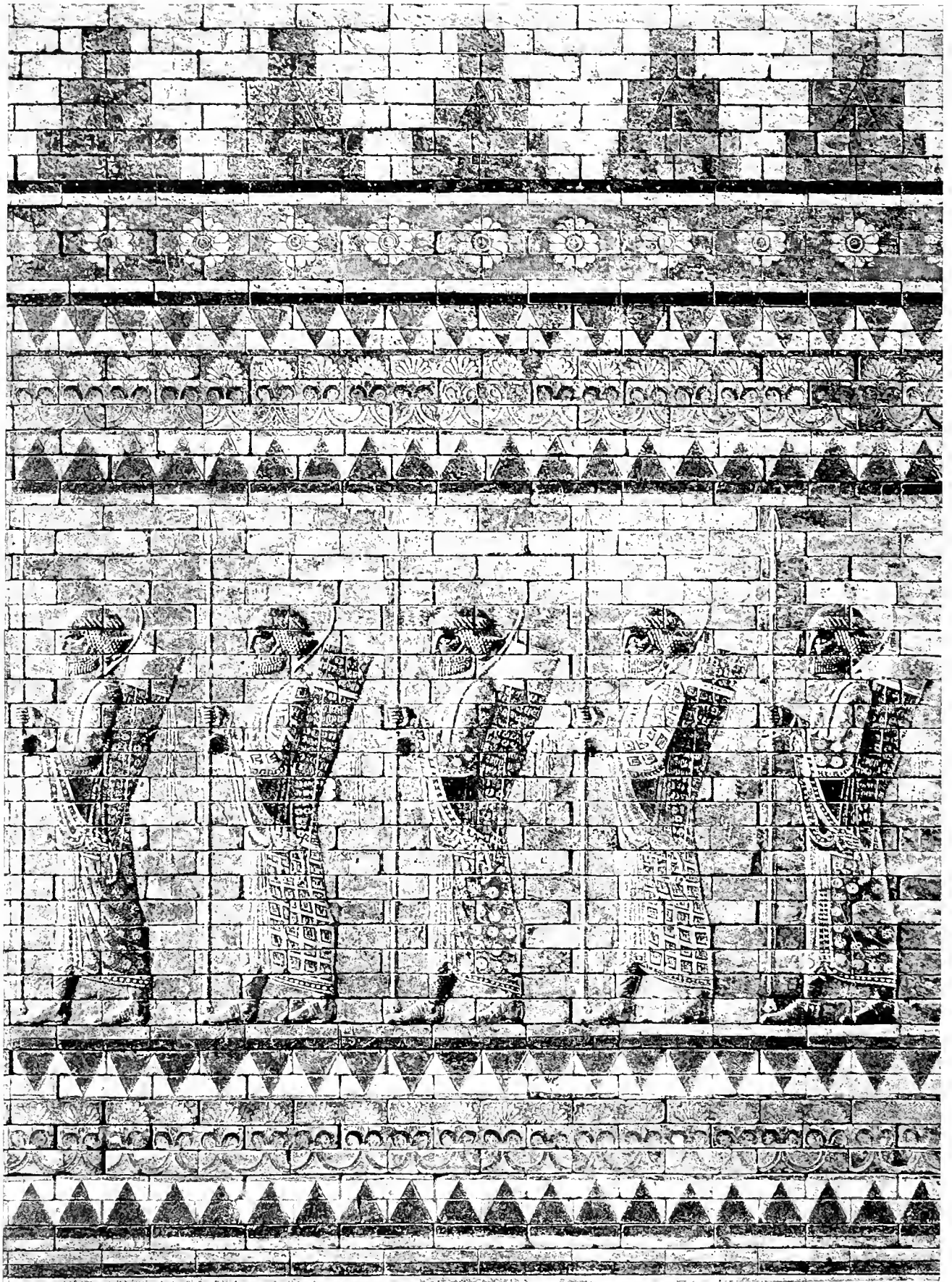


FIG. 160. — FRISE DES ARCHERS LOUVRE DE SUSSE.

Pour les archers comme pour les lions, il existe une alternance. Ceux-ci ont des robes jaunes semées d'étoiles bleues et vertes et des chemises pourpres : ceux-là revêtent des robes blanches brodées de fleurs ou de blasons¹ (pl. V et VI) et des chemises jaunes. Dans chaque escouade les robes jaunes et blanches étaient intercalées.

Cet uniforme, reproduit, sauf la veste, sur les bas-reliefs persépolitains, a été exactement décrit par les Grecs². Strabon parle des chemises aux manches tombant jusqu'aux genoux, des longues robes plissées à la taille et brodées de fleurs³, des étoffes pourpres, des chaussures qui enveloppaient le pied et montaient au-dessus de la cheville. Elien spécifie même que le jaune et le pourpre dominaient dans la tenue des gardes royaux. J'ajouterai que l'uniforme des immortels n'a rien de commun avec celui des vieilles troupes perses (fig. 161), qui comportait une blouse courte, des pantalons, la tiare dure ou *kidaris* et la mitre molle en forme de *bachlick* russe⁴. On qualifiait de médique le costume des immortels⁵. Il semblait réservé

Chipiez eussent consacré plus de temps à l'étude des bas-reliefs. Le corps du premier archer est intact. Au second il manque à peine quelques centimètres carrés ; au troisième l'équivalent de trois briques, et au quatrième une brique et demie. La première tête comprend le *crâne*, le *front*, le *nez*, la *joue*, la *paupière inférieure*, la *majeure partie des cheveux*, la *barbe* et le *cou*, suivant la photographie que j'en donne (fig. 162), où les parties restituées sont toutes couvertes de hachures blanches. L'erreur de M. Perrot est d'autant plus inexplicable que les faïences antiques n'ont subi, quoi qu'on en ait dit, aucune restauration, qu'elles sont séparées des plâtres qui les raccordent par une large rainure et spécialement signalées sur une grande photographie placée dans le voisinage immédiat de chaque bas-relief.

1. Il s'agit certainement d'armoiries représentant la citadelle de Suse sur champ de sable (p. 218, note 1, et fig. 114). On sait d'ailleurs que les Égyptiens antérieurement, les Parthes, les Sassanides et les Arabes postérieurement (Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 163) usèrent d'emblèmes analogues et que certains termes du blason sont des mots persans plus ou moins déformés.

2. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. III, p. 88. Hérod., I, 71 et 133; VII, 61 et 62. Strabon, XV, § III, 19. Elien, IX, § 3. On peut encore consulter Quinte-Curce, liv. III, § 3; Denys d'Halicarnasse, liv. III.

3. Les manuscrits portent tous *ἀσπρόν* et non pas *ἰσθρόν* (violet), suivant une malheureuse correction de Corray.

4. Hérod., I, § 71 et 133. Plutarque, *Alex.*, LXVIII.

5. La robe médique fut adoptée en Perse quand les Achéménides, désireux « d'approprier le costume royal au



FIG. 161. — OFFICIER PERSE EN COSTUME PERSE.
BAS-RELIEFS DE PERSÉPOLIS.



FIG. 162. — TÊTE ET BUSTE D'UN ARCHER (PHOTOGRAPHIE DIRECTE DES FRAGMENTS ANTIQUES).

au roi (voir, pour le costume du roi, *infra*, livre d'Esther), aux courtisans et à la garde royale. Les bracelets, la couronne et les boucles d'oreilles sont des indices du même ordre¹, mais le plus caractérisé est la grenade d'argent qui termine la javeline. Hérodote et les historiens de l'antiquité, tous d'accord à ce sujet, affirment que les souverains perses entretenaient auprès d'eux, outre la garde à pied et un escadron d'élite, un corps de 10 000 hommes, les immortels². De ces immortels, 9 000 tenaient la javeline le fer en haut et portaient comme signe distinctif de leur fonction une grenade d'argent à l'extrémité inférieure du bois de lance. Les mille autres, les méléphores des auteurs grecs, plus nobles ou plus vaillants, avaient droit à une pomme d'or³.

Nos soldats représenteraient donc le contingent susien des 9 000 immortels. Leur peau noire, leur uniforme, leurs bijoux, la grenade d'argent qui termine la javeline tendent à le prouver⁴.

Je dois également citer les archers négritos dont les robes blanches sont parsemées de fleurs sur écu noir ou d'étoiles vertes et bleues sur disque noir. Ces derniers portaient des chaussures bleues (pl. VI). Je parlerai encore des figures émaillées à plat, d'une taille moindre et d'une exécution plus archaïque que les figures en bas-relief⁵. Enfin je mentionnerai d'une façon toute particulière les immortels de race blanche, dont la découverte fut si précieuse en ce qu'elle montra que les Perses comme les Assyriens accusaient surtout les races par la coloration de l'épiderme⁶. Une figure,

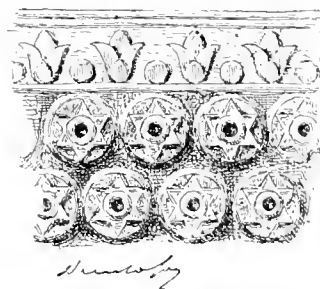


FIG. 163. — BRODERIE ET ORNEMENTS DE STYLE ASSYRIEN. — ÉPOQUE D'ASSOURBANIPAL. (BRITISH MUSEUM.)

caractère auguste et majestueux d'une monarchie, renoncèrent aux vêtements courts et légers qu'ils avaient portés jusque-là et se résignèrent à prendre les longues robes des femmes mèdes et à s'envelopper comme elles de la tête aux pieds dans des draperies épaisses ». Strabon, XI, § XIII, 9 et 10. (Comp. Hérod., IX, § 109, qui parle d'une robe tour à tour portée par Xerxès et sa fille Artyste; Plutarque, *Cyrus*, XXXIX; Justin, I; Diod. de Sicile, II, § 6.) Le fait est vrai. Un cachet publié par M. Ménant dans la collection de Clercq (pl. XXXIV, fig. 385) représente une reine achéménide et sa suivante vêtues et coiffées comme le roi et son flabellifère. Les seigneurs de la cour ne se contentaient pas de se couvrir d'étoffes brodées et de bijoux, ils laissaient pousser leurs cheveux ou en mettaient même de postiches qu'ils relevaient au fer en masses puissantes, et se fardaient outrageusement la figure. (Plut., *Cyrus*, XXXIX; Xénophon, *Cyropédie*, I, § 3; Hérod., VI, § 19). Plus tard, sous les Sassanides, les rois reprirent le vieux costume perse, avec le turban, la blouse et les pantalons serrés à la cheville (fig. 22 et 161), encore porté par les femmes guèbres (Jane Dieulafoy, *la Perse, la Chaldée, la Susiane*, p. 408 et 411).

1. Hérod., VII, § 41, 53 et 83; VIII, § 113; IX, § 80, 81, 82 et 83.

2. Hérod., VII, 40 et 83. — Strabon, XV, § III, 19. — Quinte-Curce, III, 3. — Consultez même Xénophon, *Cyr.*, VIII, § III.

3. Hérod., VII, 41. — Athénée, liv. XII. — Diod. de Sicile, XVII, § 59.

4. De même que MM. Perrot et Chipiez concluent de la peau noire des guerriers à l'aryanisme des hommes que l'on a voulu représenter, de même ils déduisent de la couleur blanc d'argent de la grenade entr'ouverte qui termine la javeline que cet ornement représente une pomme d'or. A les croire, la large déchirure symbolique de la grenade et la couleur caractéristique de l'argent n'importent guère. Il m'est indifférent que MM. Perrot et Chipiez voient du jaune là où l'endumenseur susien a posé du blanc, et du blanc là où il a mis du noir: c'est affaire entre eux et leurs lecteurs: le procédé de discussion me paraît seul intéressant.

5. Les uns paraissent avoir 15 et les autres 9 assises de hauteur, tandis que les archers en bas-relief atteignent 17 assises (fig. 160).

6. Layard, *Nineveh*, t. I, p. 126-127.

plusieurs mains, des fragments de jambes ou de cous, de barbes et de cheveux très clairs attestent leur existence (pl. VII). Bien que l'uniforme des Aryens blancs soit composé des mêmes pièces que celui des Susiens négritos, il diffère par les couleurs. Les vêtements sont taillés dans des étoffes unies, le carquois est couvert d'une peau blanche. Le fond, dans sa tonalité un peu sourde, rappelle celui des lions et diffère totalement du ciel si vigoureux qui enveloppe les archers de race

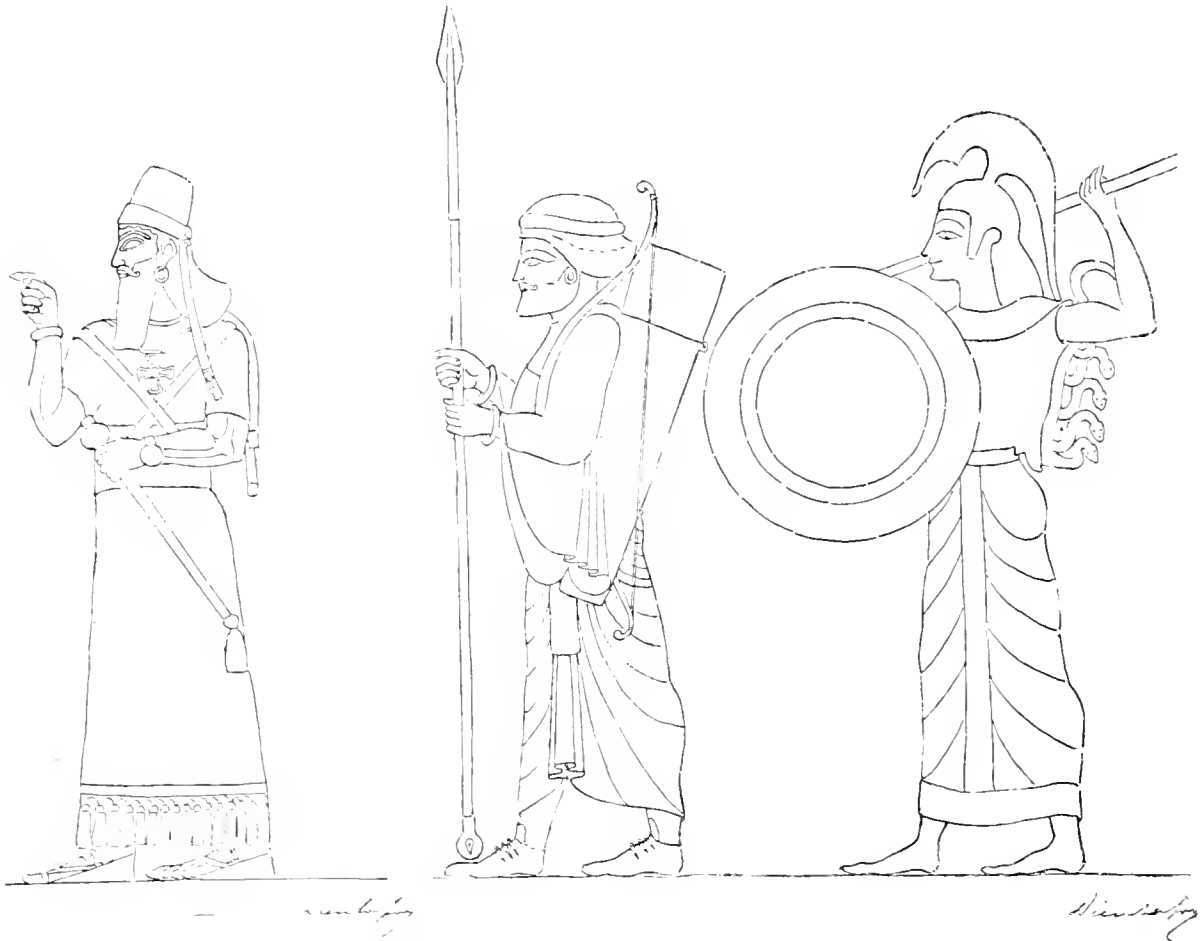


FIG. 164. — MONARQUE ASSYRIEN
BRITISH MUSEUM.

FIG. 165. — ARCHER PERSE
(FOUILLES DE SUSE).

FIG. 166. — ATHENÉ (D'APRÈS UN
VASE DU MUSÉE DU LOUVRE).

noire. C'est un fait d'une importance capitale (p. 287, note 2, et p. 315). J'ajouterai que les représentants de la garde royale aryenne ne proviennent pas des fouilles de l'apadâna et ont été découverts dans le tumulus oriental¹.

En décrivant, au retour de mon premier voyage en Perse et bien avant la découverte des palais de Suse, les édifices de Méchhed-Mourgab et de Persépolis, j'ai longuement énuméré toutes les raisons qui me conduisaient à tenir l'architecture royale des Achéménides pour une architecture bâtarde née des influences combinées de la Chaldée, de la Grèce et de l'Égypte. J'assignai à l'introduction

1. Jane Dieulafoy, *A Suse*, p. 166.



IMMORTELS — CONTINGENT SUSIEN

des méthodes grecques l'époque de la conquête de l'Ionie par Cyrus, et j'attribuai aux expéditions dirigées par Cambyse contre l'Égypte la raison des modifications profondes qui s'introduisirent dans l'ornement perse entre la mort de Cyrus et l'avènement de Darius. On a contesté la filiation grecque, en traitant de fortuites toutes les ressemblances de formes, en passant sous silence les analogies construc-



FIG. 167. — ATHÈNÈ (D'APRÈS UN VASE DU CABINET DES MÉDAILLES).

tives bien autrement probantes et en m'objectant que deux membres de la corniche de l'édicule connu sous le nom de Gabrè-Maderè-Soleïman étaient pris dans une même pierre, tandis que les Grecs les taillaient dans deux assises distinctes¹. Je pourrais répondre que la règle invoquée ne se vérifie pas toujours en Hellade, que la différence d'échelle explique le mode de procédé des Perses et des Grecs, mais j'aime mieux m'en tenir à l'objection, car elle est un nouvel argument et un argument puissant en ma faveur.

Quels sont en effet les caractères qui différencient les copies des originaux? Des imperfections de détail accusant un copiste préoccupé de traduire les formes

1. Cette objection a été présentée par MM. Perrot et Chipiez.

extérieures sans jamais s'inquiéter des pensées directrices de l'inventeur. N'est-ce pas le cas de la corniche du Gabrè-Maderè-Soleiman? Je ne recommencerais donc pas à propos des édifices de Suse un nouveau plaidoyer en faveur de l'influence grecque sur le monde iranien. Je désire seulement rendre palpable l'action civilisatrice et le mode d'action de l'Hellade sur un des monuments où la filiation chaldéenne s'accuse avec une indiscutable netteté. Je veux parler de la frise des immortels.



FIG. 168. — ATHÈNE (TEMPLE D'ÉGINE.)

Autour des palais de Babylone se développait, comme sous les soffites de l'apadâna susien, de longues théories de guerriers, des frises fleuronées, des litres décorées de marguerites, des merlons à étages : personne ne songe à le contester¹.

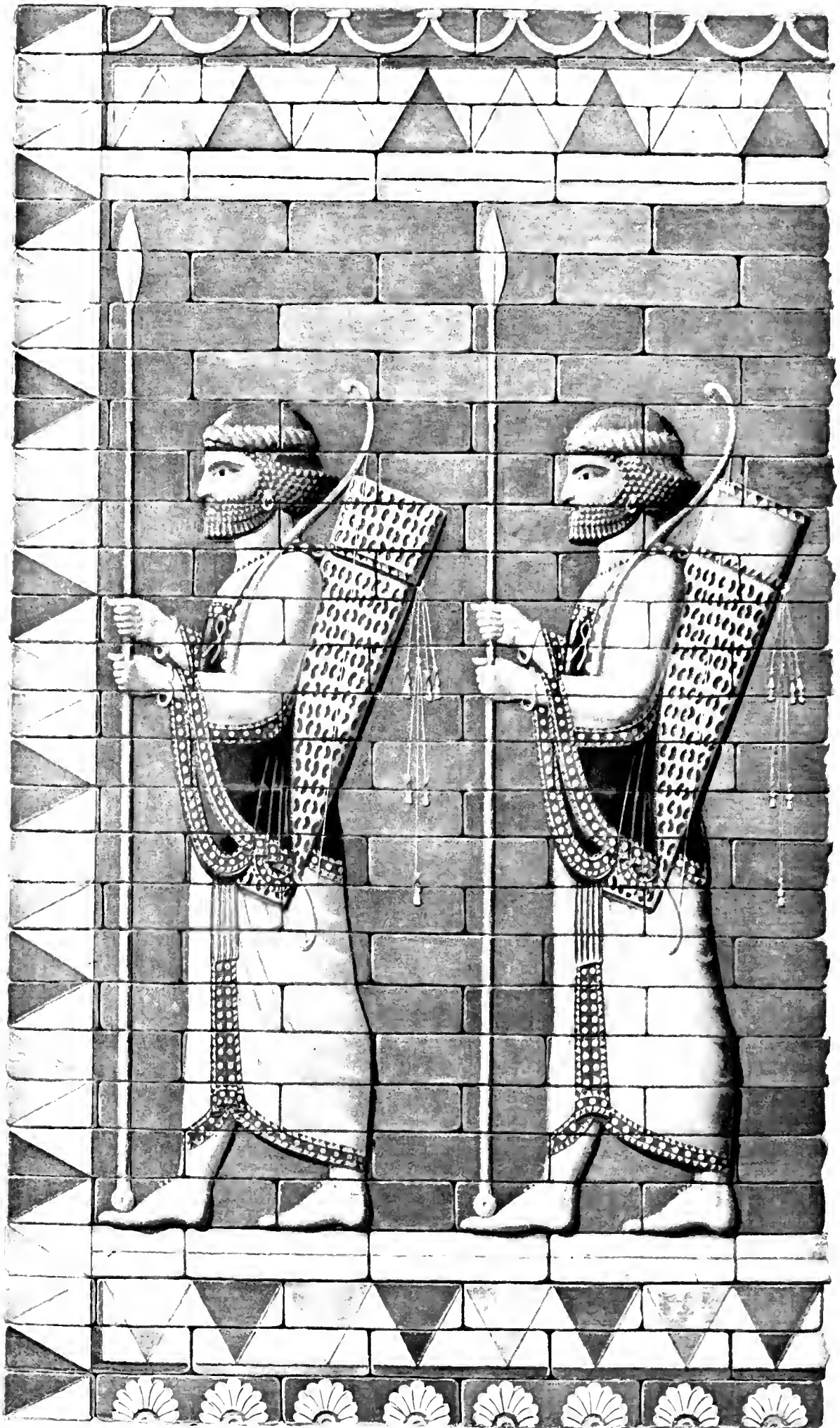
Encadrons le guerrier perse (fig. 165) entre un personnage assyrien (fig. 164) défilant dans la même attitude et dans le même costume que l'archer iranien et une représentation d'Athénè empruntée à des vases bien authentiques du VI^e siècle (fig. 166)². Ce qui frappe, dès le premier coup d'œil jeté sur le soldat iranien, c'est la prédominance de la tête et des muscles qui la portent, l'accentuation du profil de la cuisse et en particulier du mollet, le modelé des pieds et le tracé des plis (pl. V, VI, VII et fig. 160, 161, 162, 197). Aucun de ces trois caractères ne se retrouve dans les figures habillées de style assyrien (fig. 164). Est-ce que les Grecs, à l'époque de Cyrus, n'affec-

tionnaient pas au contraire les têtes et les épaules puissantes, les mollets bien sortis et saillants sous la jupe (fig. 166, 167, 168)?

Les plis réguliers de la jupe, les grands canons des manches dénotent mieux encore que la musculature une tendance nouvelle. Pas de plis dans les chitons ou les peplos représentés sur le vase *François* : pas de plis dans les figures antérieures à l'an 550 : pas de plis dans le portrait de Cyrus remontant à peu près à la même époque (fig. 37 et 38). Puis il se produit en Grèce une tendance artistique toute nouvelle : dessinateurs, sculpteurs, détachent la draperie du corps et s'ingé-

1. Je le conteste d'autant moins que les étoiles et les broderies de la robe des soldats perses reproduisent un dessin assyrien déjà utilisé sur les vêtements d'Assurbanipal (fig. 163).

2. Je ne pouvais avoir de meilleur guide pour la chronologie et l'étude des vases grecs que M. Potier, le savant conservateur-adjoint de la céramique antique du musée du Louvre. C'est à lui que je dois ces excellents termes de comparaison.



IMMORTELS - CONTINGENT PERSE

nient à copier ses inflexions. D'abord ils accusent les sinuosités formées au contact des jambes et du tronc (fig. 166)¹, puis les grandes draperies flottantes (fig. 167 et 168). Ces essais nous reportent vers une époque très voisine de l'avènement de Darius (de 530 à 520 av. J.-C.). Les archers modelés en Perse sous le règne de ce prince reflètent exactement les mêmes progrès. Faudra-t-il encore attribuer au hasard ce singulier parallélisme entre les vases grecs contemporains des règnes de Cyrus et de Darius et la sculpture perse de ces deux règnes²? On n'invoquera pas, je pense, une filiation chaldéenne : les œuvres en ronde bosse, en bas-relief, les intailles des derniers artistes babyloniens ou ninivites nous apparaissent enveloppées dans un maillot uni. Il ne reste qu'à laisser aux Perses l'honneur de l'invention. Je ne le puis.

Veut-on une seconde preuve tout aussi décisive de la filiation grecque? Les statues et les peintures grecques postérieures au vase François, mais plus anciennes que les faïences achéménides, sont drapées comme le seront plus tard les archers des bas-reliefs perses. Objectera-t-on encore que la conformation et

l'attitude des figures modelées ou dessinées par les Grecs, les plis et les canons des vêtements sont reproduits fortuitement dans le bas-relief des immortels? Le hasard, en ce cas, aurait joué un rôle d'autant plus surprenant que rien ne ressemble moins au péplos surtout que les manches de la chemise perse. En vérité, les modeleurs perses étaient encore à cette époque si peu maîtres de leurs draperies et copiaient si servilement les modèles importés de l'Hellade ou tout au moins de l'Ionie, qu'ils ajustaient le costume médique aux plis des vêtements grecs.

L'exemple est décisif et pourtant la constatation d'un plagiat servile me semble encore moins probante que la transformation si rapide de la Perse barbare³ en une nation capable de donner une traduction si élégante du type hiératique des

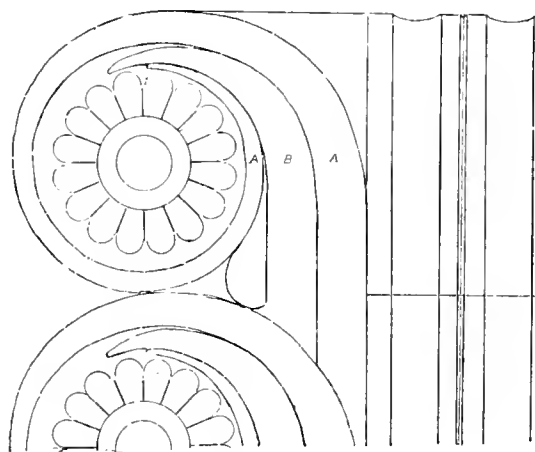


FIG. 163. — VOLUTES DU CHAPITEAU. (FOUILLES DE SUSE.)

1. Il est impossible de ne pas rapprocher de ces exemples si décisifs les statues des Branchydes, les bas-reliefs du tombeau des *Harpies*, les noces d'Héraclès et d'Hébé *Journal of Hellenic studies*, IV (1883), pl. 36) et surtout une statue du VI^e siècle provenant du temple d'Artémis à Éphèse. Cette statue et le fût de colonne auquel elle était liée sont aujourd'hui au British Museum (voir à ce sujet le *Journal of Hellenic studies*, vol. X, 1889.). Ces quelques documents sont cités entre mille, tous aussi probants.

2. Le hasard est le grand dieu de MM. Perrot et Chipiez. N'est-il pas dangereux d'abuser de son intervention? Les dieux, eux-mêmes, se lassent d'être invoqués sans raison.

3. Hérod., I, I, § 71.

taureaux ailés (comp. fig. 196 et 197), de composer la base de l'ordre extérieur de l'apadâna (fig. 170, 204 et pl. XV), la litre reproduite figure 180, les ornements des parapets de l'escalier (pl. VIII et IX), ou des dalles qui recouvraient les merlons (pl. X et XIII) ou les frises émaillées des archers et des lions (fig. 152, 160 et pl. IV). Je sais bien que le lotus, le soleil ailé, le fleuron et la palmette qui résument les thèmes décoratifs de l'antiquité iranienne furent employés en Assyrie et en Chaldée, avant d'être adoptés par les décorateurs grecs et perses; il n'en est pas moins vrai que la grâce et la morbidesse répandues dans ces compositions, que le charme de l'exécution, que la rectitude et la correction géométrique des tracés directs dues à l'usage exclusif du compas répudient toute origine assy-

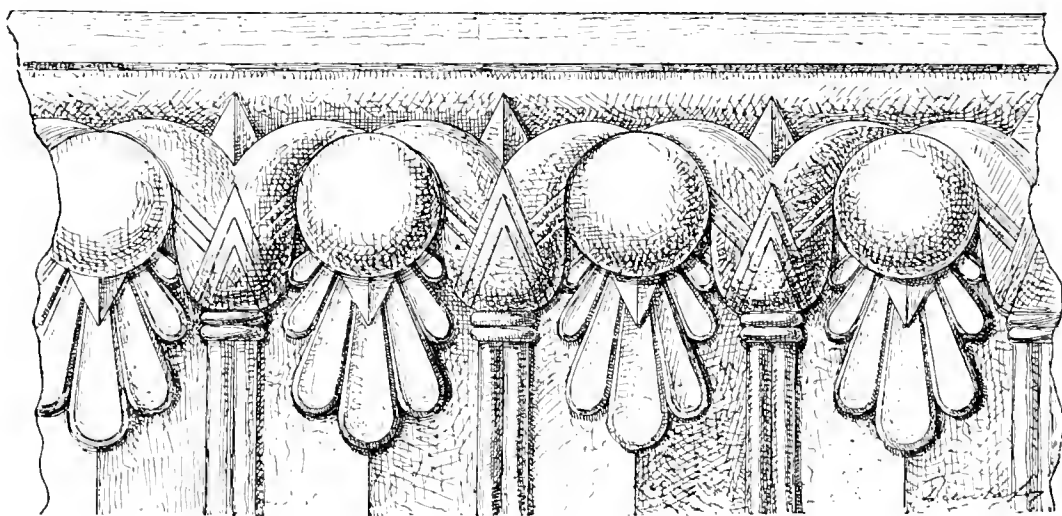


FIG. 170. — BASE DES COLONNES EXTÉRIEURES DE L'APADANA DE SUSE. — ORNEMENTS DE LA CAMPANULE.
(FOUILLES DE SUSE.)

rienne (p. 268, note 1) et dénotent l'influence prépondérante des artistes de l'Hellade¹.

On en peut dire autant des volutes. On en a découvert à Ninive — j'en conviens d'autant mieux que j'ai montré le trajet qu'elles avaient suivi pour y parvenir², — mais a-t-on jamais extrait des fouilles de Khorsabad ou de Kouyoundjik une fleur de lotus, un jeu de volutes qui respirent un parfum égyptien aussi pur que le lotus archaïque décrit plus loin (fig. 178 et pl. XIII), que le décor qui tapisse le parapet horizontal de l'escalier (fig. 175 et pl. IX), qui s'accroche aux chapiteaux (fig. 169 et 209) ou qui couronne les bases (fig. 170 et 207). Les uns sont nés au contact de la terre des pharaons; les autres semblent ciselés dans l'Hellade, aucun n'est

1. La tête archaïque d'Athéné découverte sur l'acropole d'Athènes en 1883 (Dunay, *Histoire des Grecs*, vol. 1, p. 173) porte un bandeau orné d'une frise fleuronée identique à celle qui court au-dessus et au-dessous des archers.

2. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. III, § 4, et *infra*, p. 302 et note 2.

originaires d'Assyrie. Les raisonnements ne prévaudront pas contre des faits. J'en appelle aux documents, ils témoigneront tous en ma faveur¹.

Ne sait-on pas d'ailleurs que les habitants de Milet et d'Érétrie furent transportés à Suse après la prise de ces deux villes²; que des artistes célèbres de l'Hellade vivaient dans l'intimité des grands rois³; que les rapports des deux pays furent fréquents; que les satrapes gouvernaient des provinces helléniques, et qu'Athènes et Sparte se relayaient à la cour de Perse; que les monarques avaient pillé les temples de la Grèce pour orner les palais de Suse⁴; qu'Hérodote accuse déjà les Perses de se modeler sur les nations que la guerre amène à leur contact⁵?

Les Iraniens trouvaient sans cesse sur leur route les peuples de l'Hellade: faut-il s'étonner s'ils sollicitaient les conseils et le concours d'artistes aussi délicats et aussi puissants que leurs voisins?

Que l'art populaire de la Perse doive beaucoup à la Chaldée et à la Susiane, que l'art royal soit également son tributaire, ce sont là des vérités incontestables, incontestées, mais la sculpture en bas-relief comme l'architecture des palais persépolitains et susiens revendique de plus illustres aïeux. Influencées tour à tour par la civilisation de l'Ionie et de l'Égypte, elles reflètent, aussi exactement que l'histoire de la monarchie, le développement de la Perse et l'asservissement successif des peuples qui venaient grossir les satrapies soumises au Grand Roi.

Un mur réparé sous les Sassanides avec des matériaux provenant de constructions plus antiques — mur très voisin du grand escalier — fournit, dès la première campagne, de nombreuses briques d'un caractère très spécial (pl. VIII, IX et X)⁶.

Celles-ci (B, C, D, G, H, fig. 173) portaient sur leur tranche des palmettes et des

1. Une preuve nouvelle de l'identité des lotus égyptiens et perses (voir p. 301 et 302, note 2) peut se tirer de la comparaison du chapiteau ionique canonique et d'une frise empruntée par Prisse d'Avennes à la décoration des hypogées thébains (fig. 172). Il suffit pour reconstituer le chapiteau grec (fig. 171) et les volutes du chapiteau perse (fig. 169) de retourner la seconde nappe des doubles enroulements lotiformes égyptiens. Les lettres communes aux trois figures s'appliquent aux mêmes éléments. Dans ces trois tracés on retrouve les deux nappes A et B enveloppant la même marguerite centrale, appuyées sur la même palmette d'angle; dans les trois on découvre l'influence dominatrice de la décoration lotiforme si antique sur les rives du Nil, si flexueuse, si élégante; dans aucune on ne sent cette raideur linéaire qui gêna dans son développement l'art décoratif des Chaldéens et des Assyriens (p. 268). La priorité des tracés ne me semble pas en question: l'Égypte est en avance sur Babylone et sur Ninive de plus d'un millénaire (Dieul., *l. c.*, vol. III, § 4). (Voir *sup.* p. 268 et note 1 et p. 313).

2. Hérodote (I, VI, § 20; voir égal., VI, § 119).

3. M. Heuzey, dans un savant article consacré à l'un des plus célèbres de ces artistes grecs, Téléphanès de Phocée, admet, lui aussi, que l'influence des arts grecs fut considérable sur la transformation ou la genèse des arts antiques de la Perse (*Revue bleue*, 20 nov. 1886, p. 661 et suiv.).

4. Au nombre des statues transportées à Suse on peut au moins citer celles de Thésée, d'Apollon, de Caladès, de Pindare, d'Harmodius et d'Aristogiton, œuvres d'Anténor et de Critas (Pausanias, *Att.*, ch. XIV), et celle d'Apollon Branchide (Pausanias, *Att.*, ch. XVI; Hérod., VI, § 19; Strabon, XIV, § 1, 3).

5. Hérodote, I, I, 133.

6. Jane Dieulafoy, *A Suse*, p. 167.

fleurs de lotus, celles-là (B, C, D, fig. 174) une décoration rampante; on en rencontra avec des yeux et des fragments de volute (fig. 175), d'autres (B, C, D, fig. 173) avaient reçu sur une tranche un enroulement et sur la tranche voisine des fleurs de lotus ou des palmettes; certaines enfin (A, K, L, fig. 173, et fig. 176) étaient émaillées sur le plat et sur une, deux et même trois de leurs tranches. Les dessinateurs avaient orné le plat d'une rosace à pétales multiples et les tranches de marguerites et d'un segment de cercle vert ou bleu à fond jaune.

La deuxième campagne multiplia les spécimens de cette singulière décoration. Je n'eus pas de peine à me convaincre, en juxtaposant les ornements rampants, qu'ils constituaient ensemble une bande inclinée sur l'horizon, décorée au centre de marguerites et bordée de l'imbrication triangulaire et du double filet déjà rencontré au-dessus et au-dessous des archers et des lions (fig. 174). Le filet inférieur se retournait suivant des crémaillères hautes de 0^m,085 (1/4 de pied) et larges de 0^m,34 (1 pied). On ne pouvait s'y tromper, l'ornement s'appuyait sur les marches d'un escalier dont la pente très douce était réglée à quatre de base pour un de hauteur.

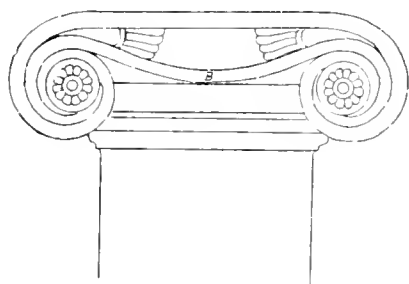


FIG. 171. — CHAPITEAU IONIQUE.

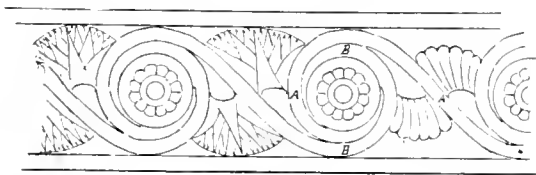


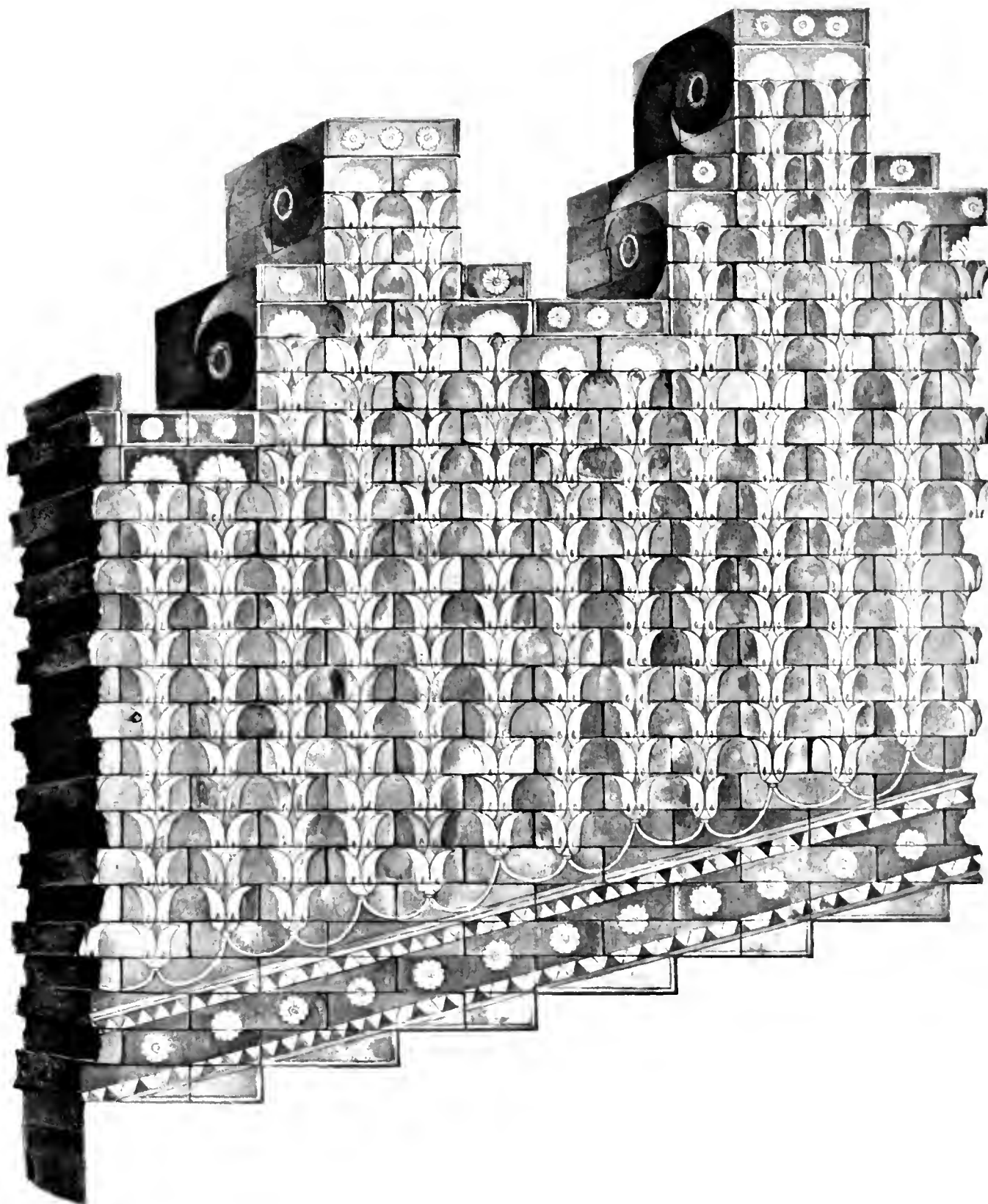
FIG. 172. — ORNEMENTS ÉGYPTIENS. — TOMBEAUX DES BOIS. (PRISE D'AYEVNES.)

Les fleurs de lotus étaient groupées par deux sur la même brique. Tantôt les deux fleurs étaient de la même couleur; soit bleues, soit jaunes; tantôt de couleurs diversifiées. En outre, chaque corolle s'embranchait sur une corolle de couleur distincte, comme en témoignent les amorces restées sur les briques. Au lieu d'amorcer une corolle nouvelle, quelques

pétales supportaient une palmette (C, B, fig. 173). Cette palmette formait le couronnement des colonnes florales; un ruban jaune en reliait les bases (A, fig. 174).

La reconstitution complète du dessin ne souffrait désormais aucune difficulté.

On se rappelle que des fragments d'enroulements peints sur la tranche de quelques briques correspondaient à des fleurs bleues ou jaunes et à des palmettes reproduites sur la tranche suivante. En empilant les unes au-dessus des autres, et dans l'ordre indiqué par le montage précédent, corolles et palmettes (D, C, B, fig. 173), on groupe du même coup les éléments d'une volute d'un très beau tracé. La volute bleue ou verte sur fond jaune demeure incomplète, mais pour la couronner il suffit de placer au-dessus des palmettes B une des briques émaillées sur la face et les tranches (A, fig. 173 et 176). La restauration ainsi conduite



MAIN COURANTE DU GRAND ESCALIER DE L'APADÂNA

Echelle de 0^m10 pour 1^m43

est d'un extrême intérêt. Elle apprend d'abord que la rampe était crénelée; que les merlons étaient terminés par des dalles émaillées comme toute la main courante; que le dernier étage des merlons avait 1 pied de largeur. Elle fournit enfin la loi du groupement des volutes.

Les demi-dalles (K, fig. 173), divisées suivant leur grand axe, correspondent aux gradins intermédiaires des merlons, de même que les briques G où le lotus est associé à la palmette. Il restait encore à placer les dalles L émaillées sur le plat et

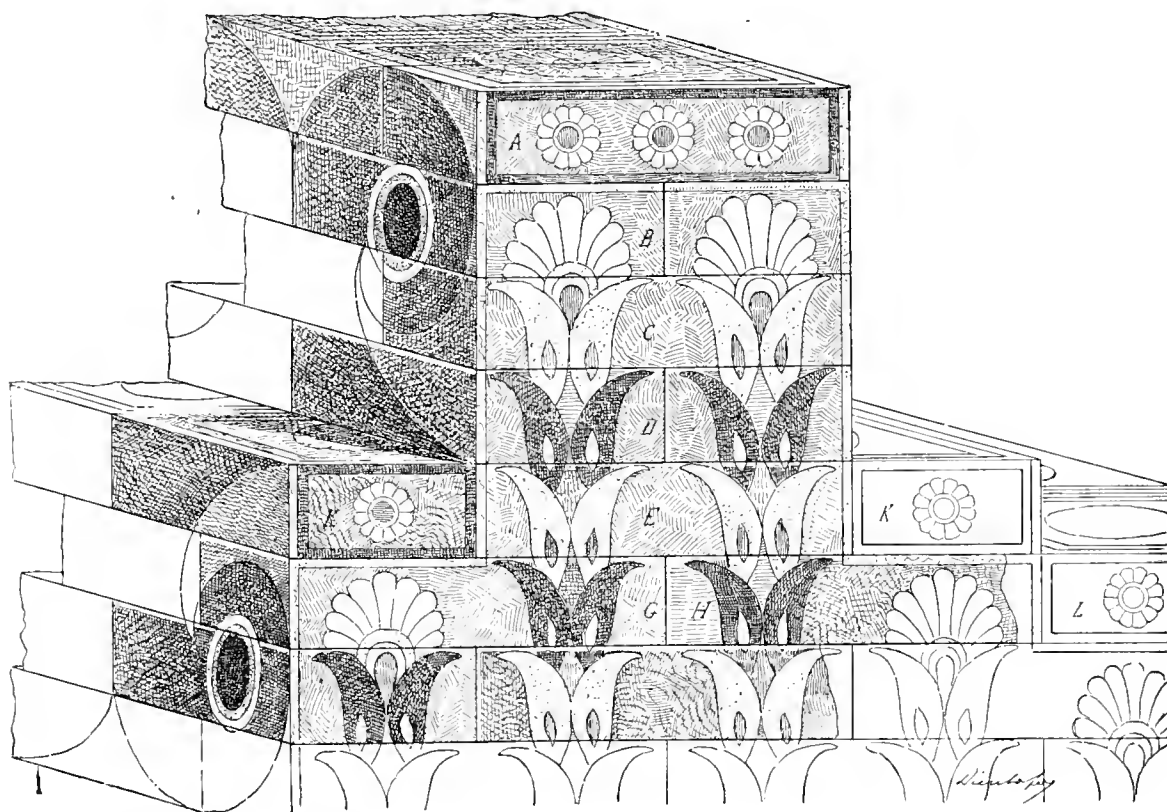


FIG. 173. — COURONNEMENT D'UNE RAMPE D'ESCALIER (FOUILLES DE SUSE).

sur une seule tranche. Leur situation était à la fois indiquée par les marguerites qui couvrent l'unique tranche émaillée et par les vides à garnir. Je les ai placées entre les merlons et au-dessus du palier des créneaux. J'observerai à titre de vérification que le filet jaune clair qui entoure, sur les deux rives verticales, les marguerites placées en couronnement, redessine la face des merlons.

Les volutes réunies suivant le tracé découvert sur le flanc des merlons et en observant toujours la loi des découpes correspondent à un dessin horizontal. Certaines d'entre elles (D, E, G, F, fig. 175) se raccordent à des ornements qui reproduisent sur un cadre vertical le cadre rampant de l'escalier. Comme il existe d'autre part des briques où le même décor court en ligne horizontale (fig. 177), j'ai fait reposer les volutes sur une litre ornée de marguerites.

Les bordures perses ne se retournent jamais d'onglet. Celles qui entourent les grandes rosaces des dalles (pl. X) en sont une preuve, on en trouve une seconde

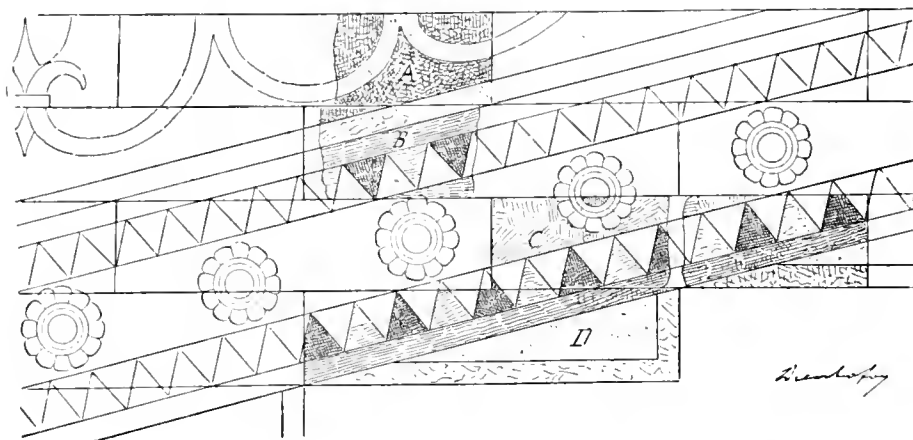


FIG. 174. — EMMACHEMENTS D'UNE RAMPE D'ESCALIER (FOUILLES DE SUSE.)

dans les dessins des briques A (fig. 175 et 177) faisant partie de la bordure horizontale et verticale.

J'ajouterai que le cadre vertical se reproduisait sur la tête de la main courante :

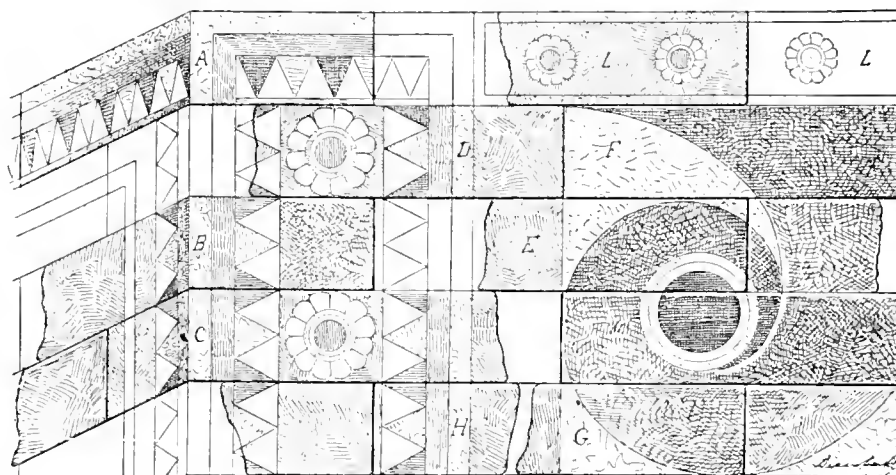
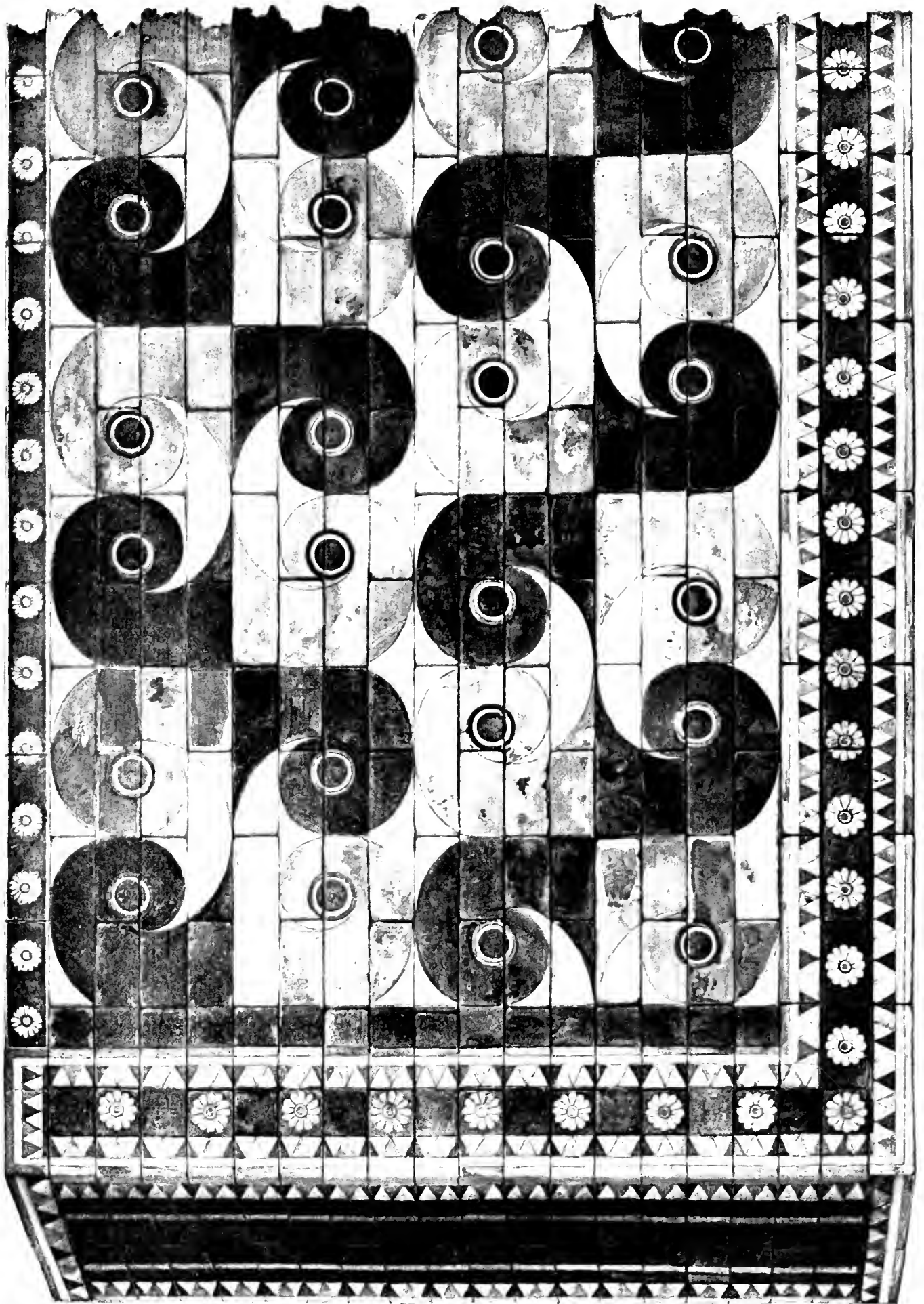


FIG. 175. — TÊTE ET COLONNEMENT D'UNE MAIN COURANTE HORIZONTALE (FOUILLES DE SUSE.)

ce sont des briques (A, B, C, fig. 175, et C, fig. 177) découvertes au milieu des décombres de l'escalier qui le prouvent.

Deux éléments de cette restauration font encore défaut : l'épaisseur et la hauteur de la main courante. Les briques du dallage supérieur permettent d'apprécier l'épaisseur. Aucune n'est émaillée sur ses quatre tranches, beaucoup ne le sont sur aucune, certaines portent la rosace entière, d'autres deux demi-rosaces séparées par le fond bleu. De ces multiples constatations il résulte que l'épaisseur de la rampe était supérieure à la largeur d'une brique et, comme le dessin des enroule-



FRAGMENT DE PARAPET DE LAPADANA

ments marche par groupe de deux volutes, qu'elle ne pouvait non plus comprendre un nombre impair de briques. Quatre briques eussent répondu à une dimension bien massive et eussent gêné les vues des archers, car la rampe de l'escalier était un véritable parapet défensif. Je m'arrêterai à un terme moyen, et pour les raisons que j'ai exposées plus haut (p. 207 et fig. 104, 105, 106) je diviserai le profil de la main courante en deux étages : une banquette de quatre pieds ou de quatre briques d'épaisseur et un parapet crénelé de deux pieds. Quant à la hauteur, elle devait être telle, qu'un soldat placé sur la banquette pût facilement décocher ses flèches à travers les créneaux et trouver un abri derrière les merlons.

Quand j'ai remonté la rampe exposée dans les salles du Louvre, je supposais que

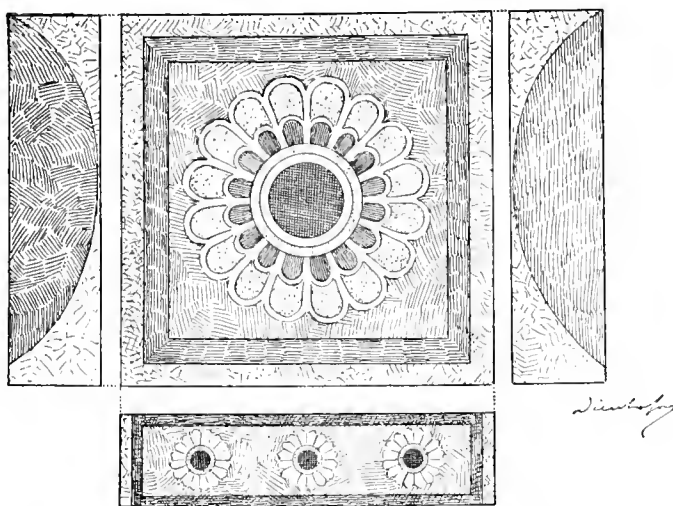


FIG. 176. — BALLE DES MAINS COURANTES. PLAN ET RABATTEMENTS DES FACES (FOUILLES DE SUSE).

sur toute sa hauteur elle devait avoir quatre briques d'épaisseur et ne comportait pas de banquette. L'étude des conditions poliorcétiques que devaient réaliser les parapets de la forteresse m'ayant conduit à penser que l'épaisseur de 4 pieds répondait seulement à la base me porte également à croire que je devrais exhausser la main courante horizontale d'une hauteur de volute, soit de quatre briques, et faire subir la même correction à la rampe. Sur la face intérieure, le crénelage seul était émaillé. La banquette, exposée à des frottements incessants, devait être bâtie en briques cuites ou enduite, comme les murs des portiques, d'un ciment résistant (pl. XIII).

Le dessin floral (fig. 173) qui couvre la rampe était déjà connu par les sculptures de Persépolis. C'est un dessin d'origine égyptienne, dont on retrouve l'exacte tradition dans l'ornement décrit ci-dessous (fig. 179). Il en est de même des volutes du parapet (fig. 175 et pl. IX). On n'objectera pas dans ces deux cas une filiation assyrienne (p. 295, 296). Les Grecs eux-mêmes, qui empruntèrent à l'Égypte les

belles tapisseries à volute¹, ne semblent pas avoir utilisé les colonnes de lotus superposés.

Je citerai sans plus tarder un merlon d'un travail fort archaïque (fig. 178, 179

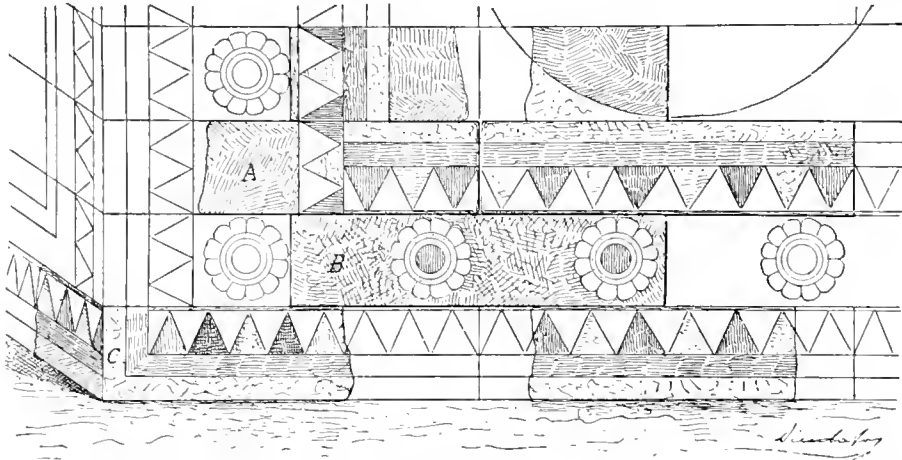


FIG. 177. — BASE ET ENCADREMENT D'UNE MAIN COURANTE HORIZONTALE (FOUILLES DE SUSE).

et pl. XIII) dont les fragments étaient mêlés à des briques couvertes d'inscriptions élamites. Le dessin des corolles est une copie, un calque plutôt, des tracés égyptiens

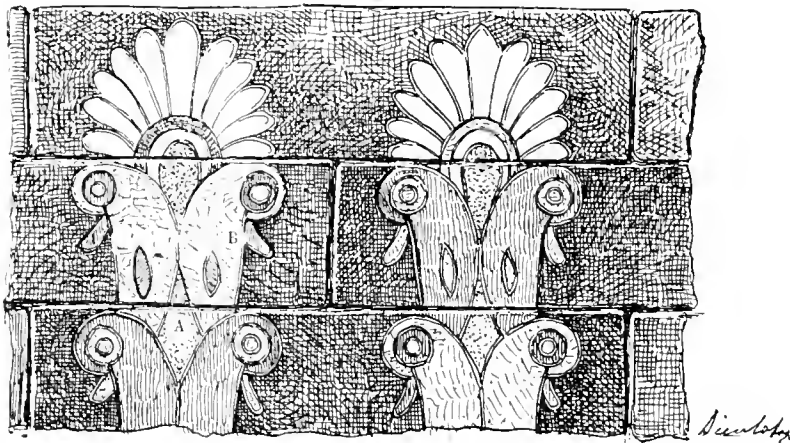


FIG. 178. — DÉCORATION D'UN MERLON. — FRAGMENTS ARCHAÏQUES (FOUILLES DE SUSE).

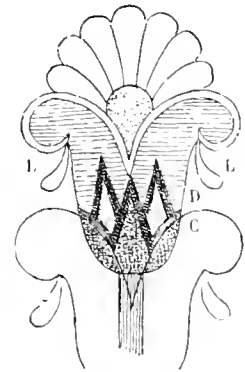


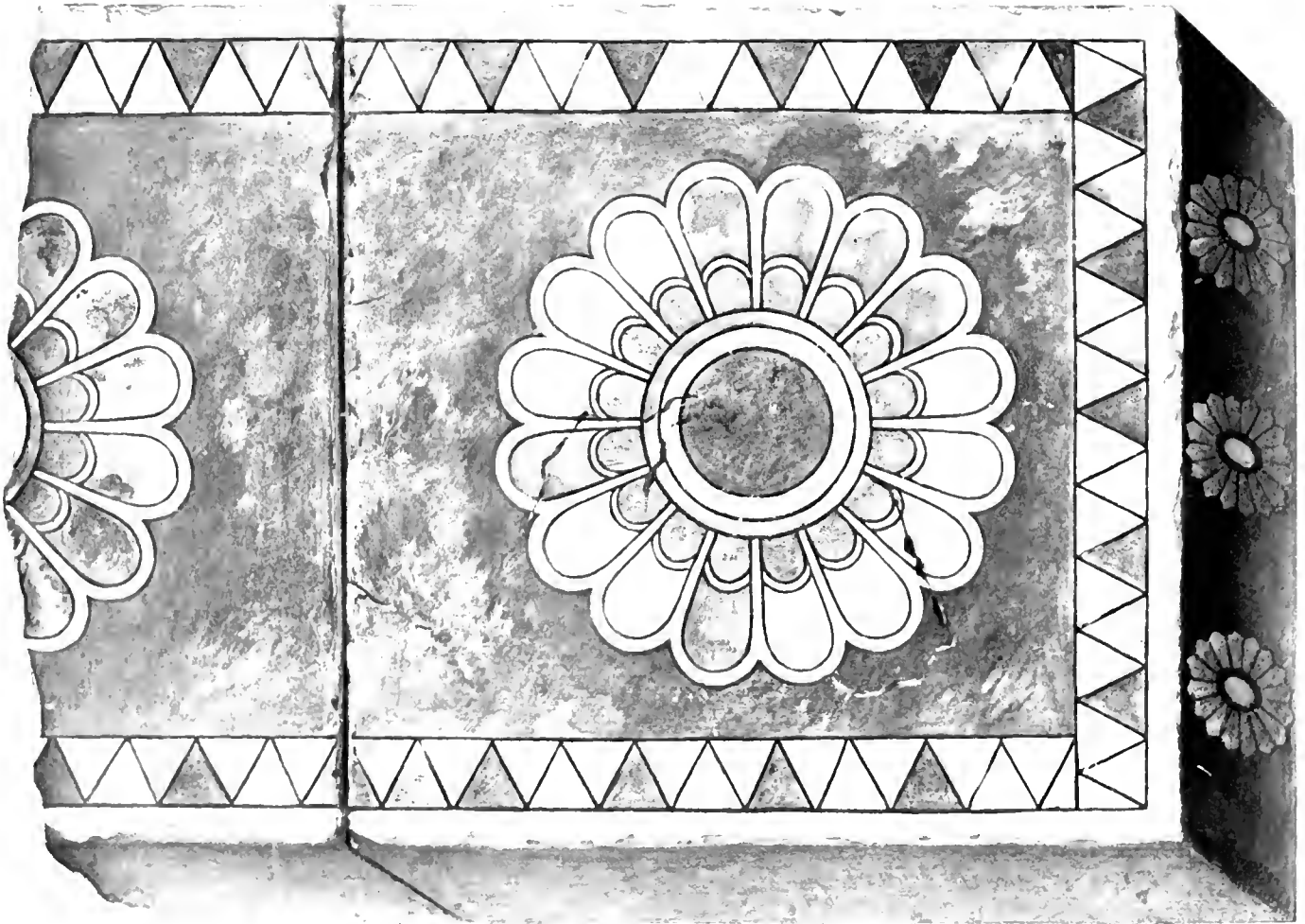
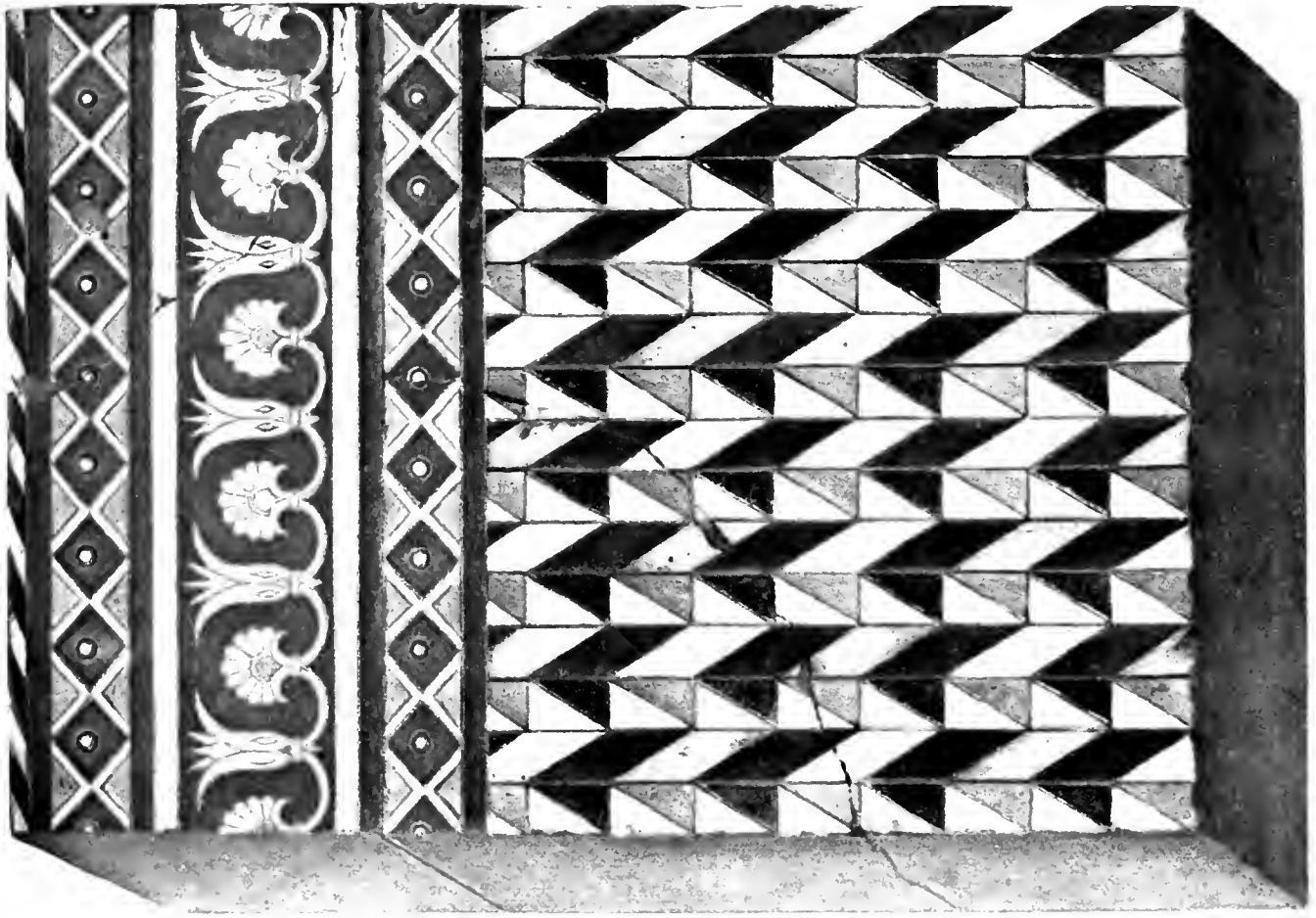
FIG. 179. — SUPERPOSITION DE DEUX LOTUS ÉGYPTIENS.

du lotus épanoui (fig. 179). On y trouve jusqu'aux pointes du calice², jusqu'à l'extrémité des liens L qui maintiennent l'enroulement (p. 296, note 2)³. Ce mer-

1. Prisse d'Avennes a reproduit, d'après les *tombeaux des rois*, quelques dérivés brillants du type égyptien primitif; M. Schliemann a découvert à Orchomène une copie fort archaïque du même ornement: j'en ai donné une dernière qui remonte à l'époque des Parthes (*Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 29, fig. 23).

2. Ce sont les trois évidements A et B des corolles (fig. 178) qui traduisent les extrémités visibles des trois pointes centrales et latérales du calice D (fig. 179) après que le culot de ce dernier a disparu dans la corolle C de la fleur immédiatement inférieure.

3. Ce lien, dont l'importance est très considérable au point de vue de la filiation des formes du chapiteau ionique (fig. 174) et de tous les dérivés du lotus égyptien, attachait sans doute les corolles imitées par un enroulement d'une feuille de métal ou de bois. Le gland était parfois terminé par des franges. Ces franges se transformèrent à leur tour en un fragment de palmette. Elles revêtent cette forme sur les litres égyptiennes



1 - CARRELAGE DU PARAPET DE L'AFADANA

2 - CARREAU DE FAIENCE (F. 451 COL. I)

lon est d'autant plus intéressant que les briques portaient encore une triple gangue de mortier — mortier de bitume, de chaux et terre — correspondant à trois emplois successifs des mêmes matériaux. L'usage du bitume, tout comme le voisinage des inscriptions élamites, semble donner au merlon une assez haute antiquité. Il n'existe pas de traces de bitume sur les briques des archers, remontant cependant au règne de Darius I^{er}.

Au nombre des dalles de revêtement éparses dans ces ruines, il en est encore

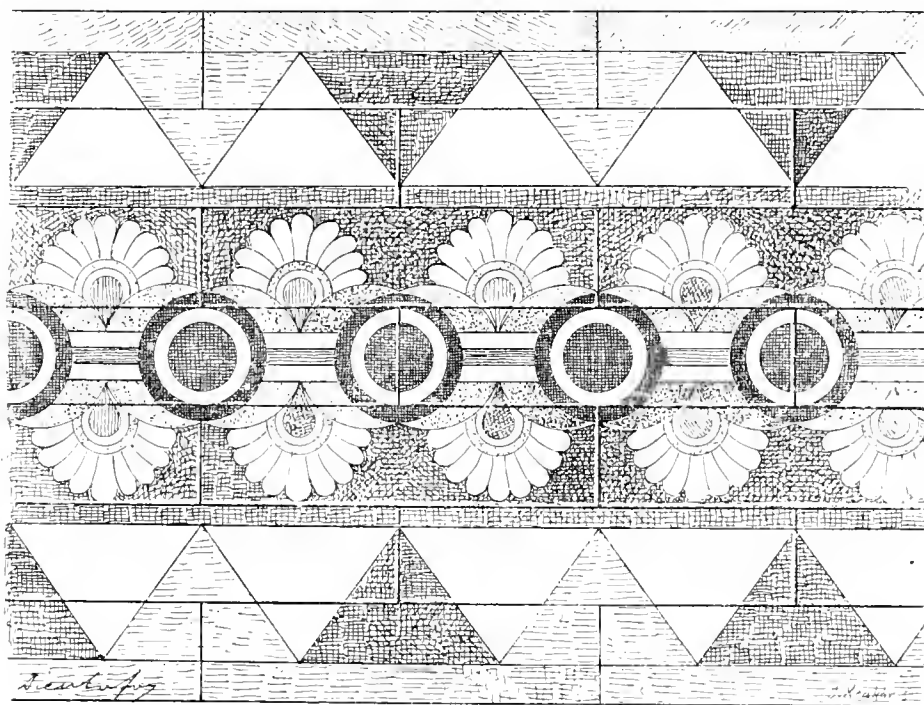


FIG. 180. — LITRE DÉCORATIVE (FOUILLES DE SUSE).

deux qui méritent une mention spéciale. L'une, ornée de deux cercles jaunes concentriques, vaut par la tonalité merveilleuse du bleu; l'autre est une copie d'un vieux tapis perse (pl. X). Le décor, composé de triangles vert, bleu, jaune, blanc, est entouré d'une bordure fleuronnée dont les ornements blanc, vert clair et jaune pâle, s'enlèvent sur le pourpre du fond. Il n'est pas un décorateur grec qui n'eût été fier de signer une œuvre aussi parfaite.

Outre les moellons des lions, outre les briques des archers et de l'escalier trouvés en place ou dans le voisinage immédiat du lieu d'emploi, les fouilles fournissaient chaque jour des matériaux épars mêlés aux décombres ou employés dans les maçonneries antiques à titre de remplissage.

Tels sont les archers blancs (p. 291 et pl. VII), les lions accroupis ou allon-

reproduites plus haut (fig. 172) et sur le chapiteau ionique (fig. 171). Voir encore à ce sujet les pages 38 à 58 du vol. III de *l'Art ant. de la Perse* que j'ai en partie consacrées aux ornements lotiformes d'origine égyptienne et *sup.* p. 268, note 1, *infra*, p. 303 et 313.

gés (p. 279), les griffons et les taureaux ailés (p. 280, fig. 195 et pl. XI), quelques dalles d'escalier et le merlon que je viens de décrire (fig. 178 et pl. XIII). Tels sont encore les monuments suivants qui se signalent à l'attention des archéologues ou des artistes par leur décoration ou leur polychromie.

1° Inscription perse (pl. XII). Caractères blanc laiteux, fond gris de lin d'une

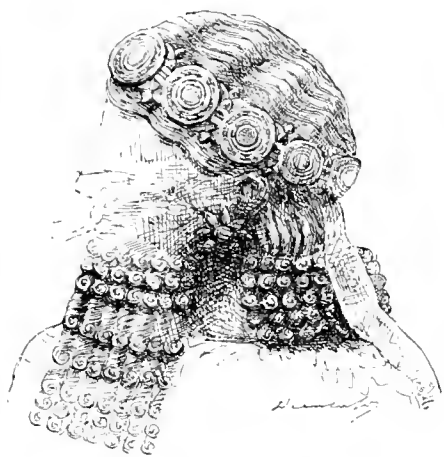


FIG. 181. — ASSOUREBANIPAL D'APRÈS UN BAS-RELIEF
DU BRITISH MUSEUM.

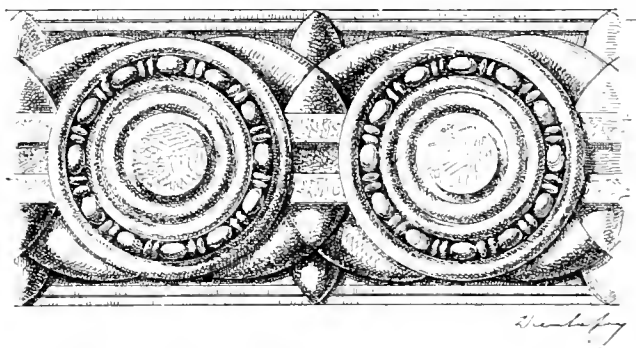


FIG. 182. — DÉTAIL DE LA COURONNE.

exquise douceur. Aussi remarquable par l'extrême élégance des caractères cunéiformes que par l'harmonie de la coloration. L'inscription est émaillée sur terre

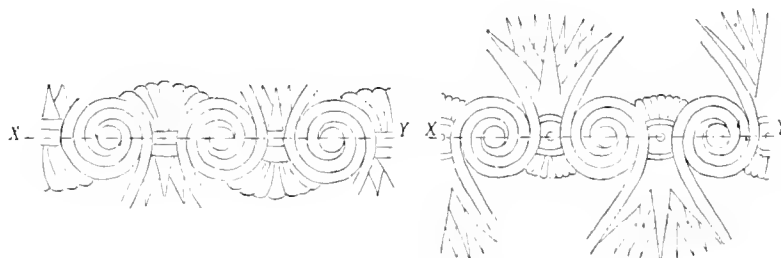


FIG. 183. — ORNEMENTS EGYPTIENS. — TOMBEAUX DES ROIS (PRISSE D'AVENNES).

cuite très dure et comprend six fragments. L'un d'eux porte quelques lettres du nom de Vichtâspa (Hystaspe).

2° Inscription perse. Caractères blancs, fond vert céladon. Trois fragments provenant des fouilles de l'escalier. Sur l'un, deux lignes d'inscription sans intérêt.

3° Merlons d'escalier coulés en un seul morceau (pl. XIII). Ils se distinguent par la coloration des bleus et surtout par l'intensité des verts qui simulent l'ouverture de l'archère centrale.

4° Une frise composée de marguerites comprises entre deux filets. Cette frise provient de la porte au-dessous de laquelle furent découverts les archers.

5° Une litre d'un dessin très élégant et très rare (fig. 180). Elle occupe sept

briques en hauteur. Le motif central, qui rappelle le diadème d'Assourbanipal (fig. 181 et 182), comprend des disques réunis par des rubans. Il est inspiré d'un dessin égyptien dont on trouve des traductions déjà compliquées dans les tombeaux des rois de la xix^e dynastie (fig. 183). Sur les rives, des imbrications triangulaires; entre les disques, des palmettes analogues à celles que l'on rencontre sur les frises fleuronées des lions ou des archers.

6° Une double imbrication de losanges jaunes et de triangles verts et bleus d'une coloration très riche.

7° Un beau fragment de frise émaillé sur terre cuite.

8° Sur un moellon de faïence malheureusement brisé, mais très précieux néanmoins, se dessinent en relief le bas d'une figure noire (fig. 184) et le départ d'une

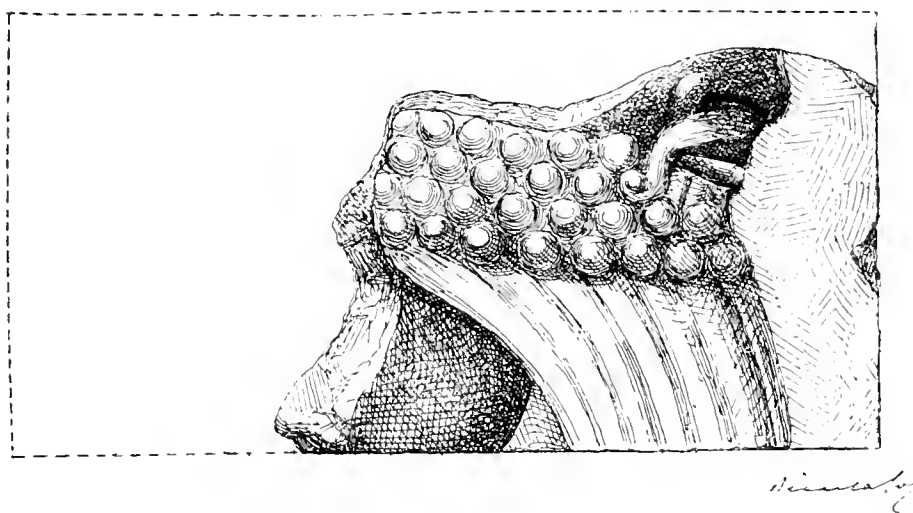


FIG. 184. — TÊTE DE ROI NOIR (FOUILLES DE SUSE).

longue barbe identique à celle que portent seuls les souverains et les génies ailés des tombeaux achéménides (fig. 185 et 186 et chap. XIV). Ce fragment de tête, ramassé auprès des lions, modelé comme eux sur un parallélépipède d'un demi-pied de hauteur et coulé comme eux en faïence de qualité médiocre, appartient donc à un personnage royal ou divin placé tout auprès des fauves.

J'ai longtemps considéré cette figure comme le portrait d'un prince de race susienne; aujourd'hui je croirais plutôt qu'elle est détachée d'un génie analogue à celui qui plane au-dessus des atehdâns¹ et du dais royal de Persépolis (fig. 186 et chap. XIV) ou qui protège, sur un sceau provenant de Suse, l'image d'un souverain placée entre deux chimères affrontées². La découverte, au cours de la dernière campagne de fouilles, d'un éclat des ailes et des antennes du même

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. III, pl. IV.

2. Ce sceau, une des œuvres les plus parfaites de la glyptique antique, sera reproduit et décrit dans le chapitre XV de cet ouvrage.

génie (fig. 187) et des trois fragments que je vais décrire m'a paru si convaincante que j'ai placé l'image sainte au centre du zoophoron de la salle du trône (pl. XIV) et dans la situation qu'elle occupe sur les pentes du dais royal (fig. 186). Quelle que soit la valeur de cette dernière hypothèse, il n'en reste pas moins établi que les Susiens étaient si bien pénétrés de l'excellence de leur race, qu'ils peuplaient l'Olympe mazdéen de divinités à figure noire.



FIG. 185. — DARIUS (BAS-RELIEFS DE NAKHCHÉ-ROUSTEM).

9° Trois fragments d'un tableau d'offrande (pl. XIII); ravissante reproduction d'une scène souvent gravée sur les cylindres chaldéo-assyriens. La petite taille des personnages, la délicatesse de l'exécution, la perfection de la technique rendraient très précieux ces émaux si la couleur noire de la divinité et de l'adorant n'en augmentait encore le prix. C'est une nouvelle preuve (p. 287) et une preuve bien convaincante — car les hommes reconstituent leurs dieux à l'image des conquérants et des puissants — que la race noire en Susiane ne représentait pas les vaincus et les opprimés, mais l'universalité d'une nation commençant à l'adorant pour remonter jusqu'aux dieux.

Les trois fragments de ce tableau comme les briques qui composent le merlon de style égyptien (fig. 178) étaient épars au milieu des inscriptions dont il va être parlé ci-dessous.

10° Briques en terre cuite couvertes sur leur tranche d'inscriptions cunéiformes élamites (fig. 188 à 191). Ces briques, dont le ton est identique à celui des grands bas-reliefs de terre cuite (p. 308 et suiv., fig. 195), proviennent en partie de la fouille des archers. Elles avaient été prises par les architectes de Darius dans les ruines de monuments susiens et employées en doublage derrière le revêtement émaillé (p. 308)¹. Quelques autres briques furent découvertes aux environs de Bender-Bouchyr dans les murailles d'un ouvrage sassanide. Les unes et les autres

1. Les monarches assyriens avaient déjà mis au pillage les palais de leurs prédécesseurs (Place, *Ninive*, t. I, p. 38). Assarhaddon à Nimroud usa plus que tout autre de ces singulières carrières (Perrot, *Assyrie*, p. 422).

remontent à l'époque des derniers rois de Suse et témoignent que l'Anzan-Sousounka comprenait la montagne, la plaine élamites et le littoral iranien du golfe Persique (p. 38). Ces inscriptions n'étaient pas cachées comme les épigraphes gravées ou imprimées sur le plat des briques chaldéennes. La forme même des briques, carrée et barlongue, et la rencontre dans la même fouille de trois fragments appartenant l'un, à un retour d'angle (fig. 189), l'autre à un cadre vertical (fig. 190), le troisième à une colonnette (fig. 191) le prouvent surabondamment. Je dois signaler encore une brique très précieuse, qui gisait sur le même dallage que les archers et où l'on peut lire les noms de Darius, de son père Hystaspe et peut-être un verbe encore ignoré : « *frachtathniàtiya* » dont le sens paraît se rapprocher de : se tenir au-dessus, s'élever, dominer ¹.

Outre les textes en parement j'ai rapporté des textes perses et susiens gravés à plat comme ceux de la Chaldée. En ce cas,

l'épigraphie se réduit à une formule ou à un protocole invariable, imprimé au



FIG. 186. — DAIS ROYAL ET GÉNIE AILE (PALAIS DE PERSÉPOLIS.)

1. D'après M. Oppert, qui a bien voulu m'aider de ses savants conseils, la partie effacée ou défailante peut se restituer avec une grande certitude : « *Moi Darius, roi grand roi des rois, fils d'Hystaspe achéménide. Il a dit Darius roi, par la grâce d'Aouramazda j'ai fait ce (mot incertain) qui les autres édifices surmonte.* » Les mots en italique sont restitués.

moyen d'une matrice. Les fouilles de Bender-Bouchyr ont donné quelques briques élamites (fig. 194)¹; celles de Suse, l'angle d'une brique de l'époque achéménide (fig. 193)².

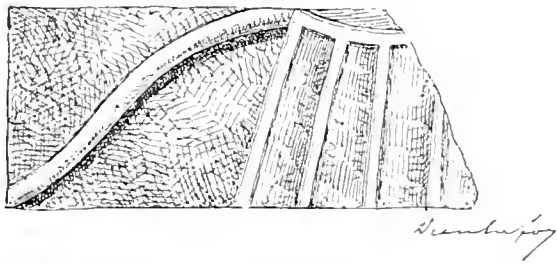


FIG. 187. — FRAGMENT DES ANTENNES D'UN GÉNIE AILÉ
(FOUILLES DE SUSE).

Comme ces matériaux, elles s'harmonisent très heureusement avec les glaces bleues et vertes des faïences (p. 286 et pl. XIII).

Les bas-reliefs n'étaient pas en place, ils avaient été démontés et servaient,

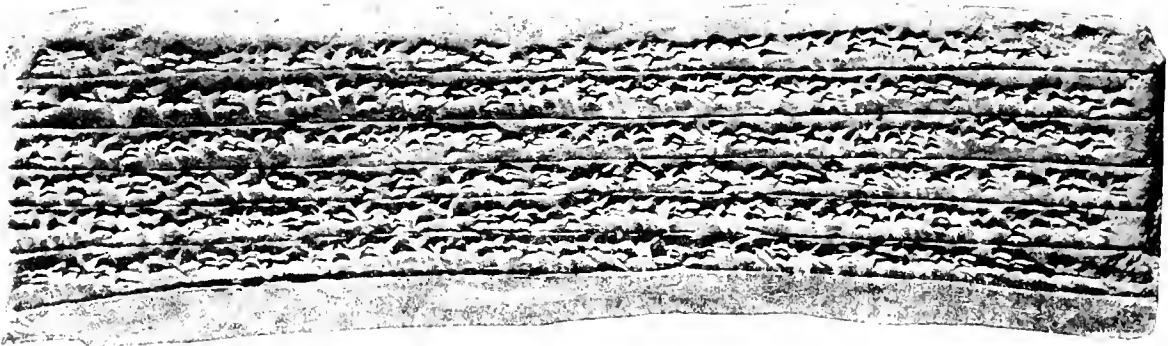


FIG. 188. — BRIQUE DE PAREMENTS. TEXTE CUNÉIFORME SUSIEN AU NOM DE SILHAC, FILS DE SOUTROUK NAKHOUNTA
(FOUILLES DE SUSE).

mêlés à des matériaux de provenances très diverses, à doubler les lions. Ils jouaient, dans les monuments élevés sous le règne d'Artaxerxès Mnémon, le

1. Malgré les immenses difficultés que présente le déchiffrement des textes susiens, M. Oppert et M. Ledrain ont pu lire le protocole gravé sur les briques découvertes à Suse et à Bouchyr. Elles remontent toutes aux rois suivants : 1^{re} Khalloudouch (698-694 av. J.-C.).

2^e Soutrouk Nakhounta.

3^e et 4^e Silhac et Koudour Nakhounté II, fils de Soutrouk Nakhounta (693-692 av. J.-C.).

Sur les tablettes babyloniennes d'Anabeltakkil, souvent citées dans le chapitre II, il n'est pas fait mention de Soutrouk Nakhounta, pas plus que de son fils Silhac.

Les nouveaux documents épigraphiques signalent donc des adjonctions et des précisions dans la liste des rois susiens. Faut-il, comme l'a proposé M. Oppert, identifier Ehtar Oundou du texte babylonien avec Soutrouk Nakhounta? C'est possible. On apprend en tous cas que Soutrouk eut pour fils Silhac et Koudour II. Il est même probable que ces deux princes régnèrent ensemble (fig. 190). Il faudrait attribuer à ce fait le silence de l'annaliste babylonien Anabeltakkil au sujet de Silhac (p. 66 et 67).

Une conséquence non moins importante découle de la lecture de M. Ledrain. Les derniers monuments construits à Suse avant l'avènement de Darius remonteraient au règne de Koudour Nakhounta II (693-692 av. J.-C.) puisque les matériaux les plus récents réemployés par Darius sont sigillés au nom du fils de Soutrouk. Voilà bien la preuve du caractère sauvage que prit la guerre susiano-nimivite dans les dernières années de lutte, et de l'abandon où fut laissée Suse après le triomphe d'Assourbanipal et avant l'époque de Darius (p. 47 et 69 à 78).

2. Sur les lignes conservées on ne voit guère outre le substantif *poutra* (fils) que des fragments du mot *Khchâyathiya* (roi).

3. Le griffon remonté dans les salles du Louvre n'est pas polychrome. Celui que reproduit la planche XI en est à cela près une exacte copie.

rôle des matériaux élamites au regard des édifices de Darius I^{er} (p. 306, note 1. Hormis celles qui appartiennent à des lions, les briques découvertes se rapportent

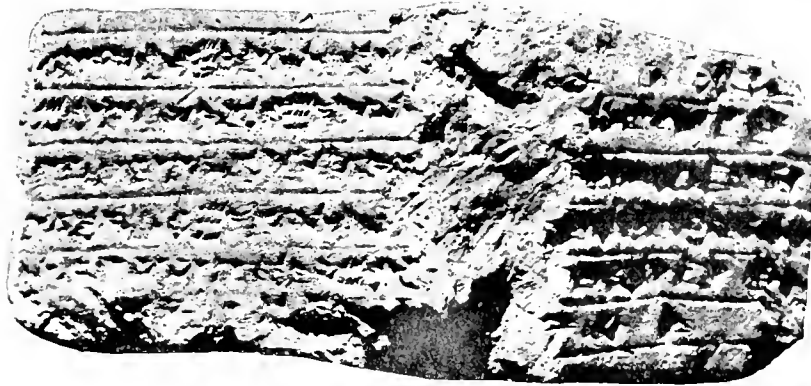


FIG. 189. — RETOUR D'ANGLE. — TENTE SUSIEN (FOUILLES DE SUSE).

à ces monstres que les Grecs désignaient sous le nom d'*animaux susiens*. Tels sont le taureau ailé et le griffon.



FIG. 190. — ENCADREMENT VERTICAL. — TEXTE SUSIEN AUX NOMS DE « KOLDOUR OU KOUTIR NAKHOUNTA ak I SILHAC » (FOUILLES DE SUSE).

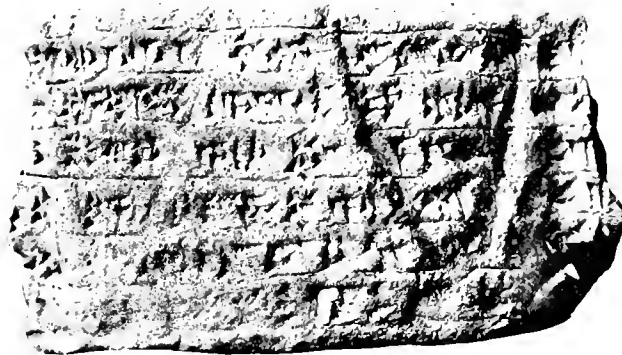


FIG. 191. — DEMI-COLONNE ENGAGÉE. — TEXTE SUSIEN (FOUILLES DE SUSE).

Le lion se remonta sans peine, il suffit de copier les bas-reliefs émaillés, mais



FIG. 192. — BRIQUE DE PAREMENT. — TEXTE PERSE AU NOM DE DARIUS FILS D'HYSTASPE (FOUILLES DE SUSE).

il devint bientôt évident que par suite du groupement des animaux compris dans

I. M. Ledrain traduit le mot susien *ak* qui relie les deux noms royaux par « avec », exprimant l'association ou le regne simultané de Koudour Nakhounta et de Silhac.

une même procession, la même bête était découpée suivant un double craticulage vertical répondant au déplacement d'une demi-brique. Comme je possédais des briques appartenant indistinctement aux deux types, je me trouvai parfois forcé de mettre les matériaux joints sur joints au lieu d'observer une découpe régulière. Sous la réserve de cette même observation, les taureaux (fig. 195) furent assemblés sans peine, j'avais d'ailleurs pour guide les taureaux assyriens (fig. 196) et mieux encore ceux du portique Vigadahyou¹.



FIG. 193. — BRIQUE NOYÉE DANS LES MAÇONNERIES.
TEXTE PERSE (FOUILLES DE SUSE).

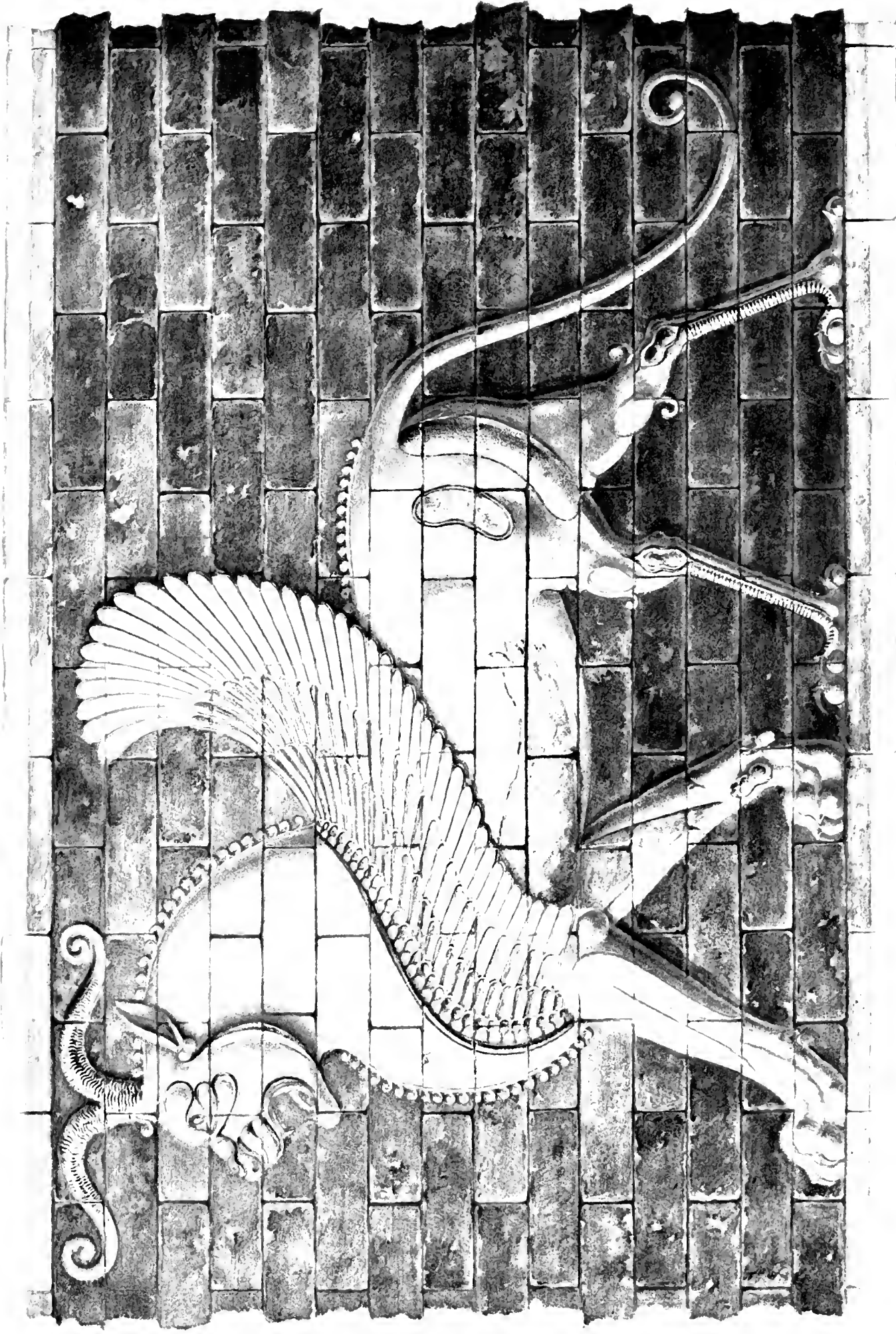
Bien plus délicate a été la reconstitution du griffon (pl. XI) avec ses cornes de bouquetin, ses pattes de devant empruntées à un lion; celles de derrière, à un aigle.

Le génie inventif des artistes perses était heureusement comprimé par la tradition religieuse. Je mis à profit cette heureuse circonstance et, m'aidant des griffons persépolitains (fig. 197), je parvins après quelques tâtonnements à mettre chaque brique dans sa véritable place. Les fragments émaillés et colorés du même monstre (p. 280), faciles à réunir, limitèrent le champ des recherches. Le travail était terminé quand un petit bas-relief de l'époque des Achéménides (fig. 198), conservé au

Cabinet des médailles tomba sous mes yeux. Le sculpteur s'était attaché à reproduire en marche l'animal qui apparaît à Persépolis engagé dans une lutte avec le roi. J'eus la vive satisfaction de constater, à l'aide de ce nouveau document, la régularité du montage.

Au point de vue du style, les bas-reliefs en terre cuite l'emportent encore sur les frises de faïence. L'infériorité de ces dernières tient au grain et à la porosité de la pâte, ainsi qu'à l'épaisseur de la couverte qui dissimulent les qualités de finesse et la perfection du modelé des artistes perses. Ces documents présentent donc un intérêt extrême et témoignent une fois de plus, par leur comparaison avec les œuvres assyriennes, de la profonde influence de la

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. II, pl. XII.



GRIFON (RESTAURATION) (27)

Grèce qui s'exerçait même sur les formes consacrées par une longue tradition.

J'ai profité du remontage du taureau et du griffon pour donner à l'aide des échantillons émaillés la restitution polychrome de l'un des deux monstres (pl. XI). Elle ne présentait aucune difficulté, je n'en saurais dire autant de la place et du



FIG. 194. — ÉRIQUE NOYÉE DANS LA MAÇONNERIE. — TEXTE SUSIEN AU NOM DE SILHAG, FILS DE SOUTROUK NAKHOINTA. (FOUILLES DE BENDER-BOICHYR.)

rôle réservés dans la décoration à ces œuvres étranges. Il est bien parlé dans les textes cunéiformes des bêtes ailées qui gardaient les portes des palais élamites; on sait, d'autre part, que les taureaux ailés défendaient les baies des palais ninivites et perses; l'*Avesta* s'étend sur les bons et les mauvais génies, yazatas ou dévas à forme d'oiseaux, mais il n'est pas un seul de ces renseignements qui permette d'asseoir une conjecture sérieuse. Les monstres décoraient sans doute

des portes. Où étaient situées ces baies? Quelle place occupaient les frises?

La description des monuments fragmentaires susiens serait peut-être fastidieuse. J'arrêterai donc à ces bas-reliefs l'énumération des objets recueillis au cours de la mission, et exposés d'ailleurs dans les salles du Louvre¹. Qu'il me soit permis de citer encore des briques d'un pied de côté et d'un huitième de pied d'épaisseur coulées en fritte, très résistantes et couvertes d'un émail vert superbe. Ces briques, employées, à mon avis, concurremment avec les briques cuites sans émail, de-

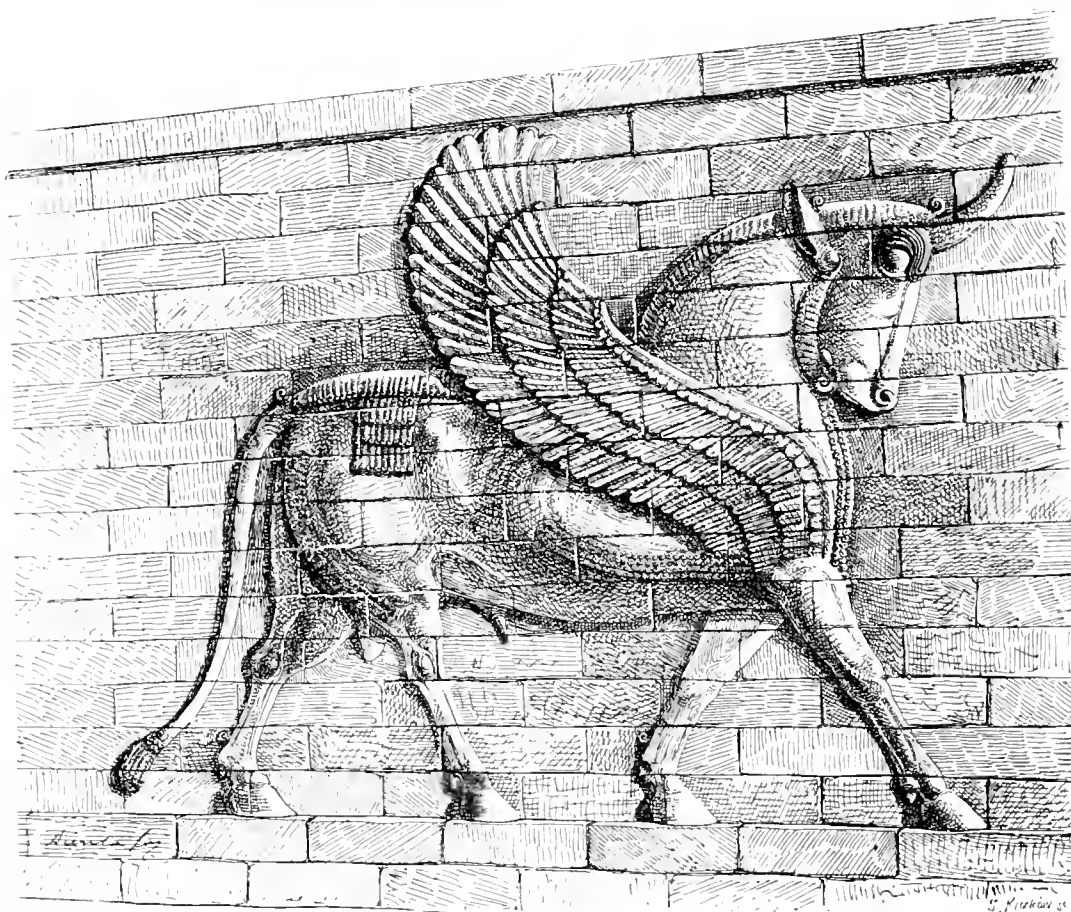


FIG. 195. — TAUREAU AILÉ. INCARNATION DE VERETHRAGHNA, GENIE DE LA VICTOIRE (P. 345). (FOUILLES DE SUSE.)

vaient constituer de larges filets qui traversaient et animaient la masse un peu sombre du fond. Ainsi en usèrent au moyen âge les héritiers des architectes élamites et peut-être aussi leurs prédécesseurs. Je parlerai enfin de diverses briques provenant, les unes, de demi-colonnes (fig. 199 et 200)²; les autres, d'un ornement de joint dont le rôle était analogue à celui des briques vertes (fig. 201)³.

1. Un inventaire donnant pour chaque objet une description sommaire, sa provenance et la profondeur relative et absolue de la fouille, terminera la IV^e partie de cet ouvrage, chapitre XV.

2. La demi-colonne (fig. 200) n'est qu'une reproduction anépigraphique de celle dont un segment a été donné plus haut (fig. 191).

3. Dans quelques monuments persans des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, les lits très larges laissés entre les assises de brique sont encore garnis de lames d'émail bleu turquoise. Dans d'autres ce sont les joints qui sont décorés d'entrelacs tracés en creux ou en relief dans le mortier. Mais il y a mieux. Pendant mon séjour à Bagdad, on découvrit au fond du Tigre un bloc de maçonnerie très ancienne, si l'on s'en rapporte aux dimensions et à la

Je ne discuterai pas à nouveau le style et l'origine de la décoration perse. Je n'aurai qu'à reprendre la thèse que je développai au retour de Persépolis (voir ci-dessus et ci-dessous, p. 268, note 1; p. 296 et 297; 301 et 302, notes 2 et 3). Les fouilles de Suse, loin de me faire changer d'avis, me confirment dans ma manière de voir.



FIG. 196. — TAUREAU AILÉ ASSYRIEN (MUSÉE DU LOUVRE).

Les décorateurs perses procèdent des Égyptiens d'abord, ensuite des Chaldéens et sont redevables de l'élégance toute particulière qui caractérise leurs œuvres à un contact très ancien avec l'Hellade. En est-il de même des faïenciers et des enlumineurs? Sans doute, si l'on s'en réfère à la merveilleuse harmonie des œuvres polychromes. Mais la preuve matérielle est impossible à fournir. D'abord parce que l'influence grecque ne s'exerça en ce cas particulier que sur la culture artistique, et aussi parce que nous connaissons imparfaitement les peintures grecques et les faïences chaldéennes. Quant au rôle de l'Égypte, il fut d'autant plus effacé

nature des briques, dont les lits étaient fermés par des prismes de verre couleur vert bouteille (fig. 202). Je possède encore un de ces prismes.

que la faïence servait sur les bords du Nil à tous autres usages que dans la Chaldée et la Perse. Je me suis expliqué à cet égard (p. 268 et suiv.).

Le céramiste perse, comme le chaldéen, excluait le rouge de sa palette. Il le connaissait, ainsi que le prouve le léger liséré qui cerne les lèvres des archers, mais



FIG. 197. — DARIUS TUANT UN GRIFFON (DU PETIT PALAIS DE DARIUS A PERSÉPOLIS).

le jugeait d'un emploi fâcheux à côté des bleus turquoise et des verts, répandus à profusion sur les bas-reliefs. On ne trouve en vérité dans les archers que du blanc, du bleu, du vert, du jaune, un pourpre foncé, du gros bleu et du gros vert, ces deux derniers tons affectés aux barbes et aux cheveux (pl. V et VI).

Le ciel topaze avec des taches azurées, vertes, fauves, est d'une puissance extrême et doit en partie cette tonalité vigoureuse aux vibrations des bleus. Les verts passent de la laque verte la plus pure au céladon. Le jaune foncé est de ceux que les céramistes appellent *vieux genre*; le jaune clair se rapproche du jaune de Naples, les blancs sont laiteux. Les personnages ont la peau très brune, presque noire. C'est le point initial de la gamme colorée du bas-relief. Des têtes noires appellent de riches costumes : robes jaunes rehaussées d'étoiles vertes, bleues et blanches, robes blanches couvertes d'un blason se détachant sur un écu noir. Les blasons éteignent la crudité des blancs, dont le contact avec le brun de la peau eût été trop dur; les étoiles glacent les jaunes et les harmonisent avec les bleus des fonds. Aux robes jaunes répondent des chemises pourpres; aux robes blanches, des chemises jaunes aux

plis nombreux, aux riches galons. Les carquois, recouverts d'une peau de tigre pourpre, lutteraient avec les draperies et les chairs, si le peintre n'avait eu le soin de les recouvrir de mouchetures foncées, vertes ou bleues. Comme les valeurs sombres l'emportent, dans le personnage jaune, sur les colorations

claires, on a teinté en vert le couvercle du carquois et rétabli ainsi l'équilibre.

Les litres décoratives (pl. IV) sont également à fond bleu. Le pourpre et les masses jaunes destinées à rehausser le bas-relief font ici complètement défaut. Le blanc, le bleu, le vert règnent à peu près sans partage et communiquent aux cadres une tranquille harmonie qui fait d'autant valoir la puissance du tableau.

Bien que les échantillons des archers de race blanche soient rares, ils suffisent et au delà pour reconstituer le bas-relief (p. 287, 291; pl. VII). La teinte de la figure est encore la teinte régulatrice de la polychromie. Au lieu de ces robes jaunes et blanches surchargées d'ornements, les soldats aryens, qu'ils soient modelés en

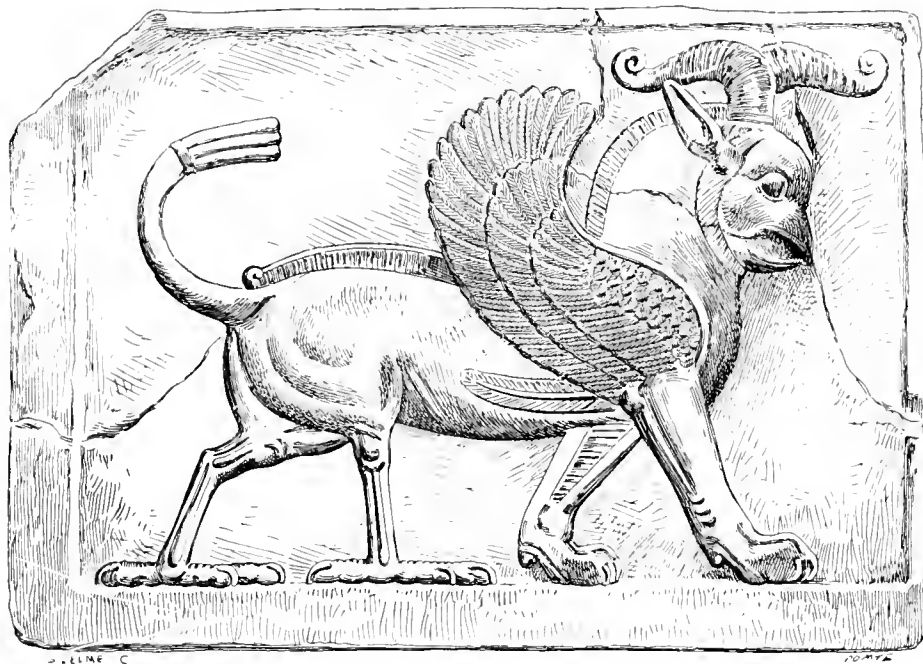


FIG. 198. — GRIFFON. — BAS-RELIEF DE STYLE PERSE (CABINET DES MÉDAILLES).

bas-reliefs ou reproduits à plat, portent des uniformes de couleur unie, bordés d'un galon clair. La chemise est pourpre, le carquois blanc recouvert de mouchetures vertes et bleues. On sait combien il est difficile d'harmoniser des jaunes et des bleus francs. Quand il s'agit des guerriers nègres, dont la peau brune demandait, pour fond, des tons vigoureux et profonds, l'enlumineur recherchait l'harmonie en glaçant le jaune des robes avec un semis d'étoiles. Dans le cas des archers aryens, il arrive au même résultat en éteignant les ciels. Le bleu se grise, se rompt, s'enfonce dans une gamme plus sourde, et conserve aux chairs blanches et aux robes unies toute leur valeur. Le même ton bleu rompu est employé dans la décoration des litres qui comprennent haut et bas les immortels de race blanche (pl. IV). Cette gradation des nuances est si voulue que les lions dont le corps est blanc et les crinières jaunes ou vertes, ainsi que les robes unies des archers aryens, s'enlèvent sur un ciel bleu très adouci (pl. III).

L'escalier présente deux nuances nouvelles : le gris du ciel et le bleu pâle des corolles (pl. VIII). J'ai déjà fait remarquer combien il était difficile d'harmoniser un bleu et un jaune intenses. La même observation s'applique à deux bleus. La difficulté fut tournée en additionnant le bleu turquoise du ciel d'une pointe de rouge et de jaune et en opalisant le bleu des corolles. Du rapprochement de tons, qui séparés seraient inertes, naît un ensemble d'une richesse et d'une harmonie dont les tapis persans peuvent seuls donner une idée.

Puisque j'en viens à parler de tapis, je citerai de nouveau (p. 303 et pl. X) ce

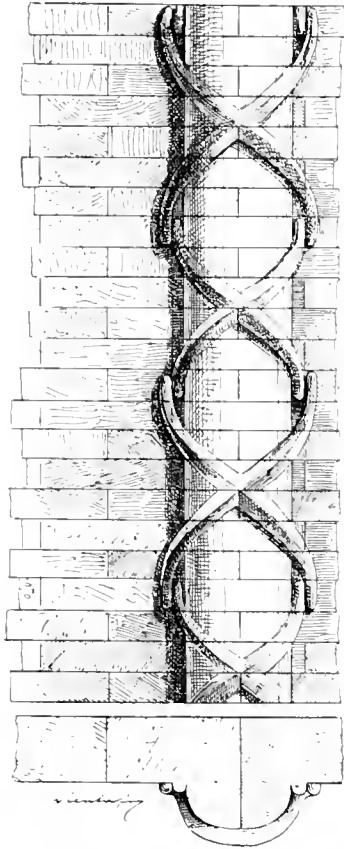


FIG. 199. — DEMI-COLONNE (FOUILLES DE SUSE).

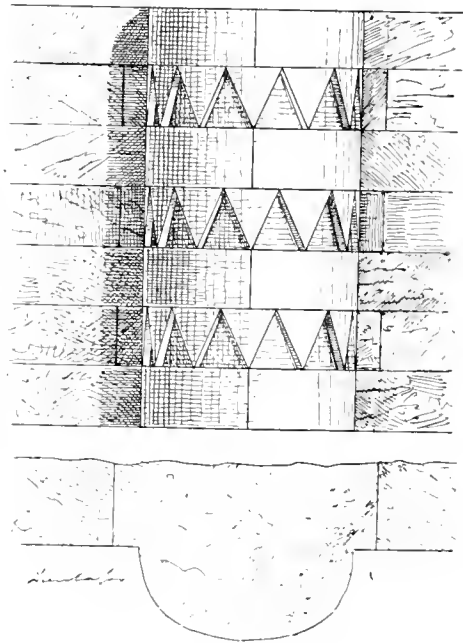
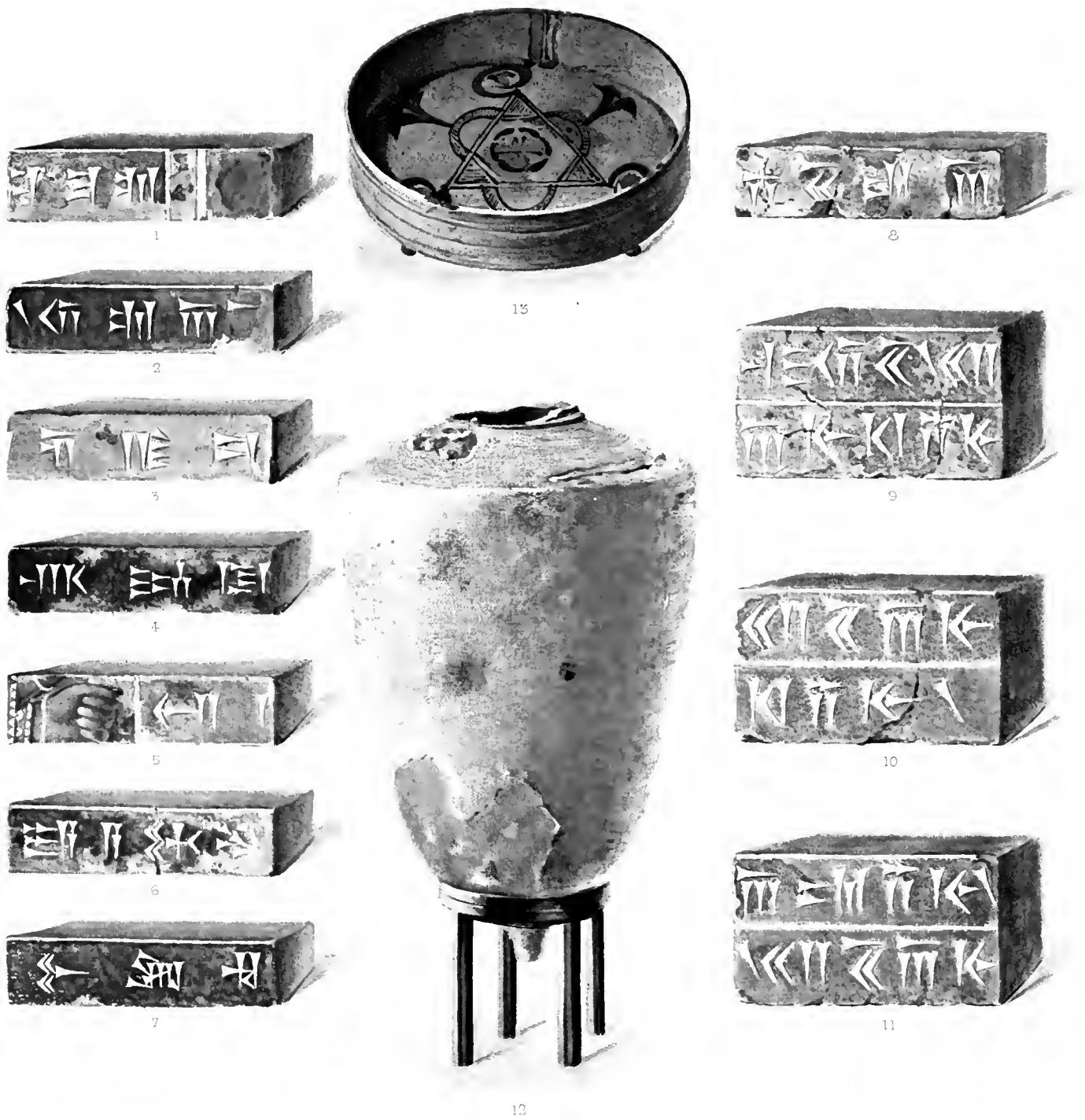


FIG. 200. — DEMI-COLONNE (FOUILLES DE SUSE).

ravissant carreau de faïence qui reproduit certainement une combinaison favorite des vieux tissés iraniens. Grâce à cet échantillon heureusement très bien conservé, on peut avoir à deux mille trois cents ans de distance la sensation très franche des tapis que foulaient les princes achéménides. De cette brique comme des précédentes, les bleus violents sont exclus à cause du voisinage des triangles jaunes et remplacés par des gris de lin et des bleus neutres et foncés; les teintes isolées sont sourdes et tristes, tandis que juxtaposées elles concourent à un merveilleux ensemble. Je ne sais si aucun peuple l'a jamais emporté sur les Iraniens, dans cet art si délicat et si rare de tirer la beauté des matériaux vulgaires et des nuances effacées. La terre, le pisé, les briques amenées à divers états de



INSCRIPTIONS ET POTERIES

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. _ INSCRIPTION DES ARCHERS (FRAGMENTS)

8. _ INSCRIPTION SUR TERRE CUITE

9. 10. 11. _ INSCRIPTION DES LIONS (FRAGMENTS)

Echelle de 0^m10 pour 0^m10

12 & 13. _ URNE ET BASSIN (P. 424 COL. 1)

euisson, les teintes sans éclat, les bois sans valeur semblent se transformer sous leurs doigts, et acquérir une valeur décorative qui le dispute aux marbres, aux ors et aux éclats bruyants des soies et des velours.

Loin de moi la pensée que tout l'art de la Perse réside dans l'application correcte de formules rigoureuses. Si je crois à la beauté rythmée, je pense aussi qu'il ne suffit pas de pratiquer excellemment la prosodie pour égaler Homère. Le nombre est une condition nécessaire de la beauté, mais une condition tout à fait insuffisante. Sous ces réserves formelles, je signalerai quelques-unes des règles très simples du code polychrome de l'Iran. Je rappellerai tout d'abord quelques faits qui nous ont tous frappés.

Les couleurs sont d'autant plus faciles ou difficiles à harmoniser qu'elles teignent telles ou telles matières.

Les fleurs sont toujours ravissantes et la composition d'un bouquet où se trouvent ensemble des roses de toutes nuances parées de leurs feuilles est chose facile. Le jaune des épis mûrs se marie avec le rouge vif des coquelicots et l'azur des bluets. Les étoffes soyeuses, telles que les velours, les satins, participent dans une certaine mesure à cette tolérance. Puis viennent les laines et en général les étoffes drapées; mais essayez de marier deux morceaux de papier ou de lustrine mis à plat. Que d'échecs vous éprouverez si les teintes n'ont pas été choisies avec une excessive justesse!

D'autre part les couleurs les plus rebelles deviennent harmonieuses quand on modifie les nuances.

Le bleu de France et le jaune d'or, le vert et le jaune, le violet et le jaune s'unissent sans heurt, quand le bleu et le jaune sont lavés de blanc, quand le vert, le violet et le jaune se rembrunissent.

Tous ces phénomènes se résument dans une seule et même formule: les couleurs disparates tendent à l'harmonie sous un glacis qui les rapproche et lorsqu'elles diminuent de *densité colorante*.

Ajoutez du blanc dans le bleu, vous y introduirez du jaune; ajoutez-en dans le jaune, vous y introduirez du bleu. Noyez du vert et du jaune dans une ombre brune, vous diminuez, par cela même, l'intensité du vert et du jaune par unité de surface, c'est-à-dire leur densité colorante. Et dans les deux cas vous tendez à l'harmonie.

Tel est le secret de la polychromie florale.

La fleur soyeuse ou veloutée, transparente, traversée par le jour, caressée par l'ombre que portent les pétales; la fleur qui emprunte et réfléchit tour à tour les tons et les nuances voisines se glace de lumières, se noie dans des ombres harmonieuses. Les étoffes drapées, les soies et les velours surtout, à cause de leur éclat et de leur

reflet, jouissent, à la transparence près, des mêmes propriétés, tandis que les teintes couchées à plat sur toile, papier ou enduit doivent se suffire sous peine de désoler les yeux. Cela est si vrai que tels morceaux de papier jaune, vert, bleu ou rouge horribles, discordants, acquièrent en partie les charmes de la fleur s'ils se transforment sous la main d'habiles ouvrières en renoncules, en roses ou en bluets.

La valeur artistique de la mosaïque et des vitraux est due en partie à une cause du même ordre. Le réseau d'ombre formé par les joints très nombreux ou par les plombs adoucit les contacts dans une zone neutre et couvre d'un glacis harmonique l'ensemble de l'ouvrage. Les *cernés* noirs, qui de la peinture chaldéenne se propagèrent à travers Byzance et atteignirent la France au moyen âge, n'ont pas d'autre raison¹. Mais je dois à cet égard faire une distinction essentielle. Théori-

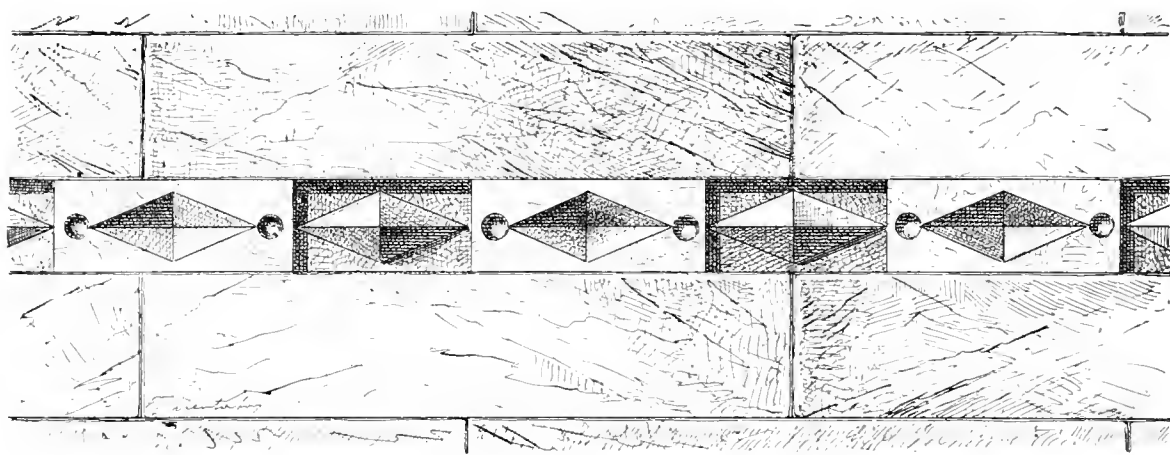


FIG. 201. — JOINT ORNÉ (MOSAÏQUES DE SUSE).

quement le cerné noir ne vaut pas l'ombre naturelle, l'ombre naturelle ne vaut pas l'ombre portée. Le cerné agit seulement par suppression de teinte et par diminution de densité colorante : les ombres au contraire complètent le mariage en enveloppant chaque teinte divergente dans sa teinte complémentaire. Personne n'ignore que l'ombre d'un rayon jaune est violette, que celle d'un rayon vert est rouge, etc.

Les Perses et, avant eux sans doute, les Susiens et les Chaldéens connurent ces règles et les appliquèrent. Les œuvres en sont la preuve.

Pour atteindre à un accord chromatique toujours satisfaisant et souvent parfait, ils avaient recours, suivant les cas, à l'une des quatre règles suivantes :

1^o Faire pénétrer mécaniquement les couleurs les unes dans les autres : tels sont les bleus, les jaunes et les gris des archers blancs, des lions, des escaliers et de ce fragment copié sur un tapis.

2^o Glacer les teintes rebelles en semant sur l'une des détails empruntés comme

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 29, 33 et 34.

couleur à la teinte juxtaposée : telles sont les étoiles vertes et bleues jetées sur les robes jaunes des archers noirs et les jeux de nuance variant du brun au vert introduits dans les ciels bleus. Cette règle n'est qu'un cas particulier de la précédente.

3^e Modeler en bas-relief les personnages et les animaux pour profiter des jeux de lumière et des reflets si favorables à la richesse et à l'harmonie de la polychromie.

4^e Élever entre chaque couleur une cloison très brune et découper en brique les bas-reliefs afin de profiter de l'effet harmonieux des cernés noirs et des lignes d'ombre portées par les lits et les joints.

Examinez les beaux tapis persans, les revêtements de faïence des belles époques, les broderies et les marqueteries d'étoffe, vous vérifierez la constante application de ces règles diverses.

Dans les châles de l'Inde, les brodeurs en usent si brutalement, qu'ils raccordent un bleu et un jaune, un bleu et un rouge par exemple en brodant de bleu un fond rouge ou jaune et de jaune ou de rouge un fond bleu. Quant à l'intensité harmonique et décorative des réseaux d'ombre portée, elle se décèle clairement dans les édifices construits sous la domination des Seldjoucides et des Mongols. Leurs parements, montés avec des briques monochromes, parfois relevés d'un accent de faïence turquoise, sont couverts de larges dessins géométriques obtenus par le recul ou la saillie des matériaux (p. 276, note 1). La chaude coloration des ombres suffit à égayer ces grands murs aveugles de l'architecture de la Perse.

Au point de vue de la fabrication on peut diviser les émaux en deux classes¹ :

Émaux sur terre cuite ;

Émaux sur fritte.

A ne considérer que le point de vue artistique, les premiers sont de beaucoup supérieurs aux seconds : la pureté des formes, la finesse et la coloration de l'émail participant à la fois de la nature plastique, de la finesse du grain et de la chaude coloration du support. Les Assyriens et les Babyloniens émaillaient sur terre cuite. Les Perses eux-mêmes utilisèrent d'abord les briques dans les bas-reliefs polychromes ; mais le défaut d'adhérence de la couverte et la fragilité des vernis firent bientôt renoncer à la terre en faveur d'une faïence poreuse dans laquelle l'émail s'incorporait. C'était la méthode égyptienne (p. 268 à 270), usitée peut-être chez les Susiens et généralisée en tous cas dès le règne de Darius. A cette époque la fritte est dure, compacte comme une pierre, d'une blancheur cristalline et d'une homogénéité parfaite.

Un mot encore relatif à la forme des matériaux. J'ai dit plus haut que les

1. Je donnerai à la fin de cet ouvrage l'analyse chimique des émaux et des supports.

moellons mesuraient sur la face apparente un pied et un demi-pied tandis que les briques avaient un pied de large sur un quart de pied de haut. Il importait au plus haut degré, pour maintenir un accord rigoureux entre les maçonneries de brique, les dimensions des pierres et des charpentes, que le montage fût très exact. Les Perses obtenaient ce résultat en démaigrissant la queue des matériaux. Ils pouvaient ainsi, malgré les voiles et les défauts de fabrication, poser les parements à peu près au contact et maintenir entre les lits une couche de mortier suffisante pour éviter les ruptures et suffire à l'adhérence. J'ai apprécié l'excellence de cette méthode en remontant les bas-reliefs.

Les fouilles ont fourni des renseignements très précis sur les procédés de fabrication et d'émaillage.

Les briques ou les moellons étaient d'abord moulés et cuits et recevaient avant

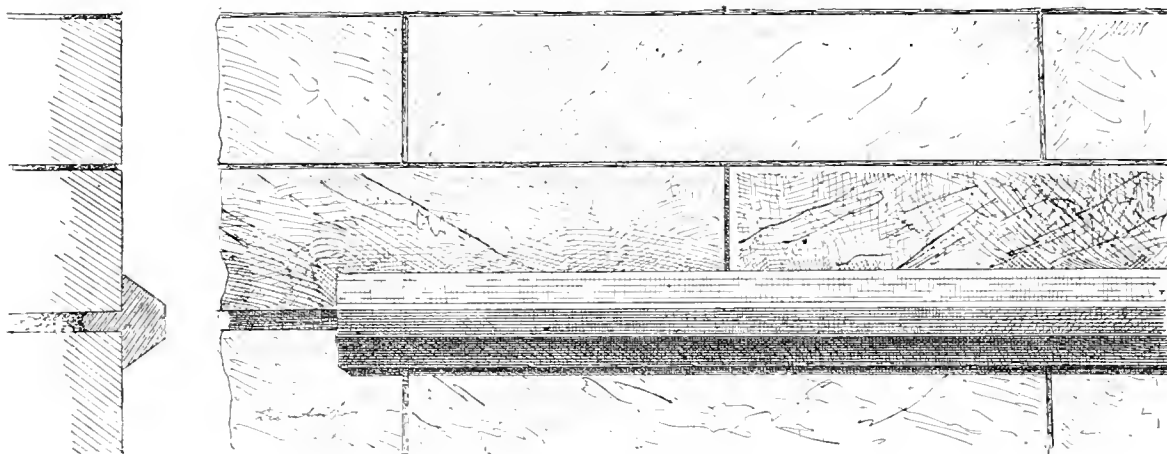


FIG. 202. — JOINT DE CRISTAL (DRAGAGES DU TIGRE).

la cuisson un repère ou une marque de fabrication tracée dans la pâte molle avec une pointe. Le moulage donnait simplement les reliefs. On peut voir dans les vitrines des salles susiennes du Louvre trois briques en cet état.

Au sortir du four les briques étaient livrées aux fileurs qui du bout de leur pinceau arrêtaient les contours, traçaient les broderies, les galons, les cloisons séparatives de chaque couleur. Cette pâte, infiniment plus dure que l'émail, ne coulait pas toujours très bien. L'artiste était alors forcé d'essayer son pinceau sur les tranches ou le plat de la brique, où l'on trouve parfois des dessins. On remettait au four. Venaient enfin les enlumineurs qui posaient entre les cloisons la couleur appropriée. Une dernière cuisson à un feu moins ardent que les précédents vitrifiât les émaux. Outre l'avantage tout artistique que présentaient les cloisons de limiter chaque teinte et de l'emprisonner dans un trait brun et une ombre portée, elle empêchait les émaux de s'emboîrer les uns dans les autres et communiquait à l'enluminure une grande netteté.

Les peintres comme les mouleurs avaient soin de repérer ou de signer¹ les briques sorties de leurs mains. En ce cas la marque est tracée au pinceau et cuite avec l'émail. Les marques sont absolument analogues à celles que j'ai relevées sur les pierres de taille dans le monument de Meebhed-Mourgab². Cette similitude montre bien que les travaux exécutés par les Achéménides étaient confiés à des ouvriers iraniens. S'agit-il de repères de pose, ou de marques de fabrique, ou d'ouvriers? De marques d'ouvriers à mon avis. Il eût été inutile de placer des repères gravés sur les briques avant ou après le filage, puisque toutes les briques semblables sortaient du même moule, tandis que les repères émaillés eussent été posés par le fileur qui en préparant le dessin des étoffes — dessin varié pour chaque personnage — spécialisait ainsi chaque brique dans le bas-relief. Or il n'en est pas ainsi : les marques sont toujours gravées avant le filage ou sorties du large pinceau de l'enlumineur et, en ce cas, faites avec l'émail employé sur la brique.

1. Il ne s'agit pas de signatures au sens moderne du mot, mais de simples signes sans analogues dans aucun système d'écriture connu.

2. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. I, p. 11 et 12.

L'ACROPOLE DE SUSE

CORBEIL — IMPRIMERIE CRÉTÉ

MARCEL DIEULAFOY

L'ACROPOLE DE SUSE

D'APRÈS

LES FOUILLES EXÉCUTÉES

EN 1884, 1885, 1886

SOUS LES AUSPICES DU MUSÉE DU LOUVRE

QUATRIÈME PARTIE

L'APADANA ET L'AYADANA

CONTENANT 386 GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

Droits de propriété et de traduction réservés

L'APADÂNA ET L'ÂYADANA

LA SALLE DU TRÔNE ET LE SANGTUAIRE DU FEU

CHAPITRE XI

Description des deux ordres de colonnes. — Montage des colonnes. — Charpente de la terrasse. — Équarrissage des principales pièces de bois. — Plan général de l'apadâna. — Procédé de fondation. — Comparaison de l'apadâna avec les palais et les édifices religieux de la Perse moderne. — Description de l'édifice restauré.

A Suse comme à Persépolis on reconnaît deux ordres de colonnes :

A l'intérieur, les supports se composent d'un chapeau bicéphale raccordé avec le fût par un pilastre décoré de seize volutes et par deux campanules. La base, formée d'un double tore, repose sur deux socles carrés (fig. 208 et pl. XIV). A l'extérieur, le chapiteau se réduit au taureau, et la base à une campanule tapissée de tiges de lotus et de fleurs épanouies qui encadrent entre leurs corolles une représentation très élégante du soleil ailé égyptien (fig. 204, 207 et pl. XV).

Les fouilles de Suse poursuivies sur toute la superficie du palais ont amené la découverte d'un chapeau bicéphale, d'un pilier orné de ses seize volutes, d'un fût renversé, mais à peu près intact, et des bases des deux ordres. De-ci de-là des fragments, trop menus pour être recueillis, des campanules du chapiteau se mêlaient aux ruines de l'édifice¹. On connaît la merveilleuse beauté et la puissance des taureaux et de leurs supports, je ne m'en occuperai donc qu'au point de vue de la restauration et de l'étude métrologique².

1. On trouvera dans le *Journal des fouilles* tenu par M^{me} Dieulafoy, outre l'histoire de cette découverte, de nombreuses photographies des fouilles du palais (*A Suse*, p. 90, 96, 113, 116, 117, 303, 305, 306, 307, 308, 315, 317, 319). Ces photographies sont des témoins précieux des divers états du chantier.

2. On sait que les lions proviennent du pylône qui précédait la salle du trône d'Artaxerxès Mnémon (p. 276) et que les archers ornaient au contraire la salle du trône de Darius I^{er} (p. 284). J'ai tout lieu de penser que le chapiteau, bien que découvert dans les ruines des édifices élevés par Artaxerxès Mnémon, avait été emprunté à l'apadâna de Darius brûlé sous Artaxerxès I^{er} (p. 279, note 2). La dimension de la coudée qui répond à la longueur des briques des archers (p. 280, 284 et note 3, 324), la perfection du modelé et de l'exécution, qui contraste avec certains fragments de sculpture d'une exécution tout à fait inférieure et la décadence des arts constatée sous les derniers Achéménides (p. 280 et 284), la constante habitude, tant en Perse qu'en Assyrie, d'utiliser dans les constructions neuves des matériaux et des œuvres d'art arrachés à des édifices plus anciens (p. 306 et 308) semblent l'indiquer.

Afin d'éviter de trop longs tableaux et des répétitions fastidieuses, j'inscris à côté des dimensions en mètres directement prises sur les marbres exposés dans les salles du Louvre leur conversion en coudées et en douzièmes de coudée. On vérifiera sans de longs calculs que toutes, sauf des erreurs négligeables et d'ailleurs toujours motivées (p. 256 et 326, note 1), sont des multiples d'une coudée de $0^m,583$, et que les restes se divisent en fractions de $0^m,0485 = 0^m,583 : 12$.

Je désignerai : par p le pied de $0^m,35$ déduit du bas-relief des archers (p. 284, note 3); par c , la coudée officielle de $0^m,583$ utilisée par les tailleurs de pierre (p. 256 et 257) et répondant au pied de $0^m,35$; par δ le douzième de la coudée.

Chapiteau bicéphale (Musée du Louvre).

Hauteur totale.....	$2^m,32$	$= 4^c$
Épaisseur maximum mesurée aux genoux.....	$1^m,73$	$= 3^c$
— de la tête mesurée à la hauteur des yeux.....	$1^m,16$	$= 2^c$
Largeur maximum mesurée aux fronts.....	$3^m,74$	$= 6^c6\delta$
— minimum mesurée aux genoux.....	$3^m,20$	$= 5^c6\delta$
— moyenne du trapèze circonscrit.....	$3^m,47$	$= 6^c$
Évidement central. {	Hauteur.....	$1^m,05 = 3^p$
	Largeur minimum.....	$0^m,73 = 1^c3\delta$

Pilier à volutes (Musée du Louvre).

Hauteur totale.....	$3^m,20$	$= 5^c6\delta$
Épaisseur maximum comptée de volute à volute.....	$2^m,03$	$= 3^c6\delta$
Hauteur du pilier comptée entre les volutes.....	$1^m,166$	$= 2^c$
Épaisseur du pilier.....	$1^m,163$	$= 2^c$
Largeur des pilastres.....	$0^m,78$	$= 1^c4\delta$

Base intérieure (relevée à Suse).

Hauteur totale y compris la scolie.....	$1^m,73$	$= 3^c = 2^c9\delta + 3\delta$
— du socle inférieur au-dessus du dallage.....	$0^m,67,5$	$= 1^c2\delta$
— — supérieur.....	$0^m,345$	$= 11\delta$
— du grand tore.....	$0^m,30$	$= 6\delta$
— du petit tore.....	$0^m,072$	$= \frac{3\delta}{2}$
— du listel.....	$0^m,024$	$= \frac{\delta}{5}$
— de la scolie.....	$0^m,140$	$= 3\delta$
Largeur du socle inférieur.....	$2^m,45$	$= 4^c2\delta$
— — supérieur.....	$1^m,99$	$= 3^c5\delta$
Diamètre du fût au niveau supérieur de la scolie.....	$1^m,59$	$= 2^c9\delta$

Base extérieure (relevée à Suse et au Louvre).

Hauteur totale y compris la scolie.....	$1^m,745$	$= 3^c = 2^c9\delta + 3\delta$
Listel ou socle inférieur.....	$0^m,059$	$= 1\delta$
Hauteur de la campanule.....	$1^m,14$	$= 2^c$
— du grand tore.....	$0^m,301$	$= 6\delta$
— du petit tore.....	$0^m,075$	$= \frac{3\delta}{2}$
— du listel.....	$0^m,025$	$= \frac{\delta}{2}$
— de la scolie.....	$0^m,145$	$= 3\delta$
Diamètre à la base de la campanule.....	$2^m,33$	$= 4^c$
— au sommet de la campanule.....	$1^m,84$	$= 3^c2\delta$
— du fût au niveau supérieur de la scolie.....	$1^m,59$	$= 2^c9\delta$

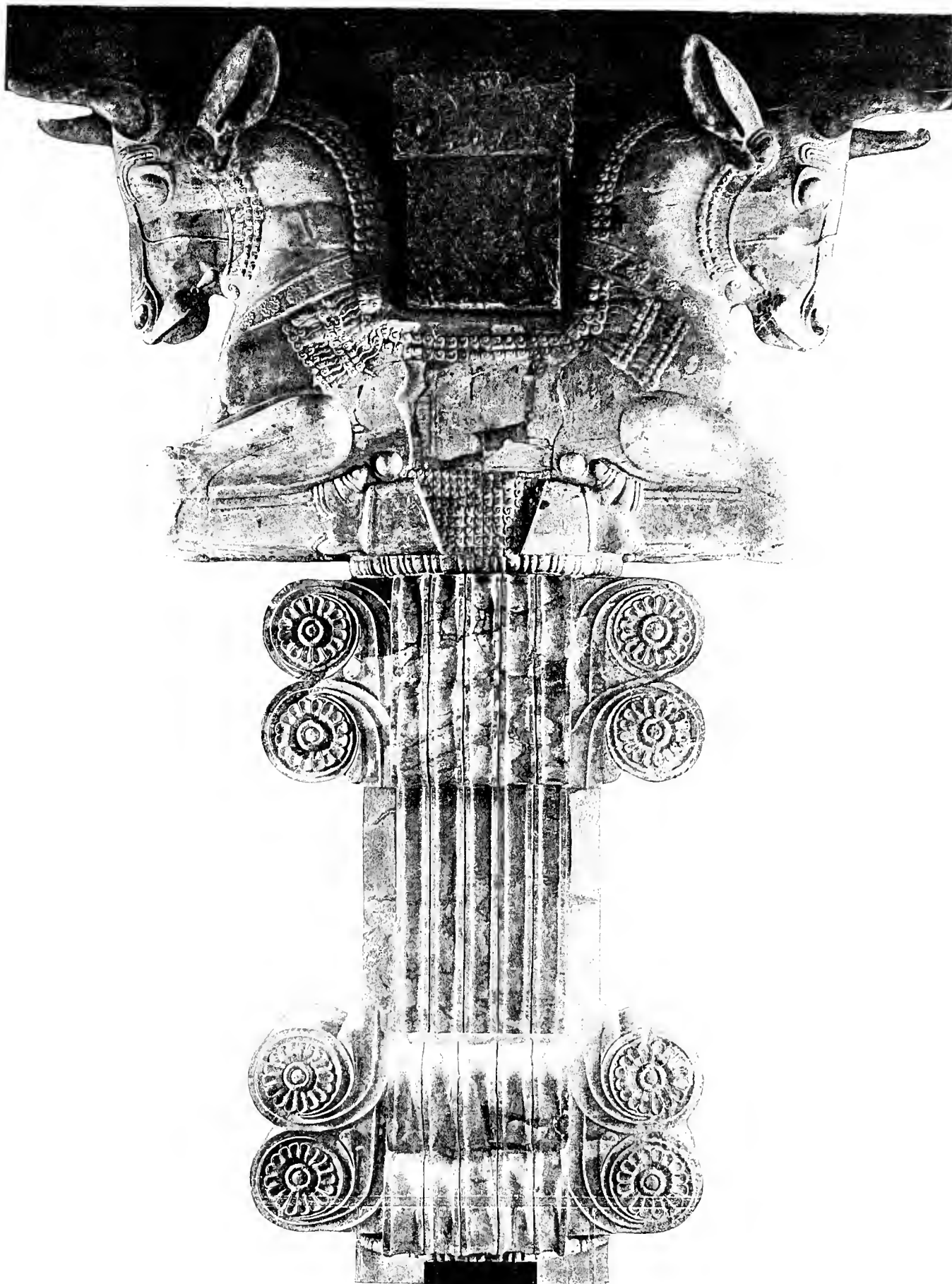


FIG. 203. — CHAPITEAU DE L'APADANA. (FOUILLES DE SUSE.)

La section méridienne de la base extérieure est particulièrement intéressante : elle est rythmée et composée d'arcs de cercle tangents (p. 268), qui s'appuient sur la génératrice d'un tronc de cône de révolution inclinée à *1 de base pour 5 de hauteur*. Quant à la base intérieure, chargée d'une colonne plus haute et plus massive, elle s'appuie sur un tronc de cône ayant même diamètre au sommet et même hauteur que le précédent, mais dont la génératrice est inclinée à *2 de base pour 5 de hauteur*¹. Il faut atteindre aux chefs-d'œuvre du moyen âge français pour retrouver des tracés aussi gracieux et aussi corrects. A côté des campanules de l'apadâna je placerai, à titre de document, la petite base découverte au sommet du donjon (fig. 205) qui présente, dans sa simplicité relative, toutes les élégances des grands ordres². Elle a une coudée de hauteur, soit le tiers exact de la hauteur des bases précitées et porte en couronne une courte inscription trilingue³. Un fragment d'une troisième campanule de dimensions encore plus réduites et gravée au nom de Darius (fig. 206) provient des fouilles commencées au-dessous du palais d'Artaxerxès Mnémon (p. 280 et 284, note 2, et 307). Les tranchées ouvertes auprès de la porte de l'est ont enfin donné deux éclats d'une campanule taillée non plus en marbre noir, mais en calcaire blanc. Ils répondent à une base haute de deux tiers de coudée, et à une colonne qui ne dépassait pas sans doute 7 coudées ou 4^m,08.

Fût de la colonne (ordre extérieur).

Diamètre inférieur (relevé à Suse) au-dessus de la scolie....	1 ^m ,39	= 2 ^e 9 ^s
— supérieur (relevé sur les taureaux).....	1 ^m ,32	= 2 ^e 3 ^s
Distance des colonnes d'axe en axe (relevé à Suse).....	8 ^m ,40	= 24 ^p

Fût de la colonne (ordre intérieur).

Diamètre inférieur (relevé à Suse) au-dessus de la scolie....	1 ^m ,39	= 2 ^e 9 ^s
— supérieur (id.).....	1 ^m ,32	= 2 ^e 3 ^s
Distance des colonnes d'axe en axe (id.).....	8 ^m ,40	= 24 ^p

Ces chiffres ont d'étroites analogies avec les dimensions relevées dans les palais persépolitains et sont compris entre les cotes du portique des taureaux ou portique viçadayou qui sont légèrement inférieures, et celles de la salle du trône de Xerxès à peine supérieures. Les différences, très légères, introduites dans l'édifice susien

1. Étant entendu que les dimensions de la colonne devaient être exprimées en coudées et douzièmes de coudée, comme celles des maçonneries sont exprimées en assises de moellons (p. 256 et 257), il existait entre une mesure déduite d'une épure et sa transcription arithmétique un écart très faible, inférieur à la moitié d'un douzième de coudée, soit 0^m,024. C'est ainsi que le rapport AB : BC atteint 0,20010 dans le premier cas au lieu de 0,20, et 0,399 dans le second au lieu de 0,40 (fig. 207 et 208 : détails des bases). A ce propos, je signalerai trois errata sans importance de la page 257, que le lecteur aurait certainement corrigés. Ligne 30, lisez *coudée* là où il y a *piéd*; ligne 35, lisez *piéd* au lieu de *coudée*; lignes 1 et 41 de la page 258, lisez « pied de 0^m,35 correspondant à une coudée de 0^m,583 » au lieu de « pied de 0^m,34 correspondant à une coudée de 0^m,536 ».

2. Jane Dieulafoy, *A Suse* (p. 145 et 147).

3. L'inscription perse, très apparente sur la photographie, est sans grand intérêt : « Moi, Artaxerxès roi, roi grand, roi du pays, l'Achéménide ».

proviennent du changement d'étalon (p. 258) et de la nécessité où s'est trouvé

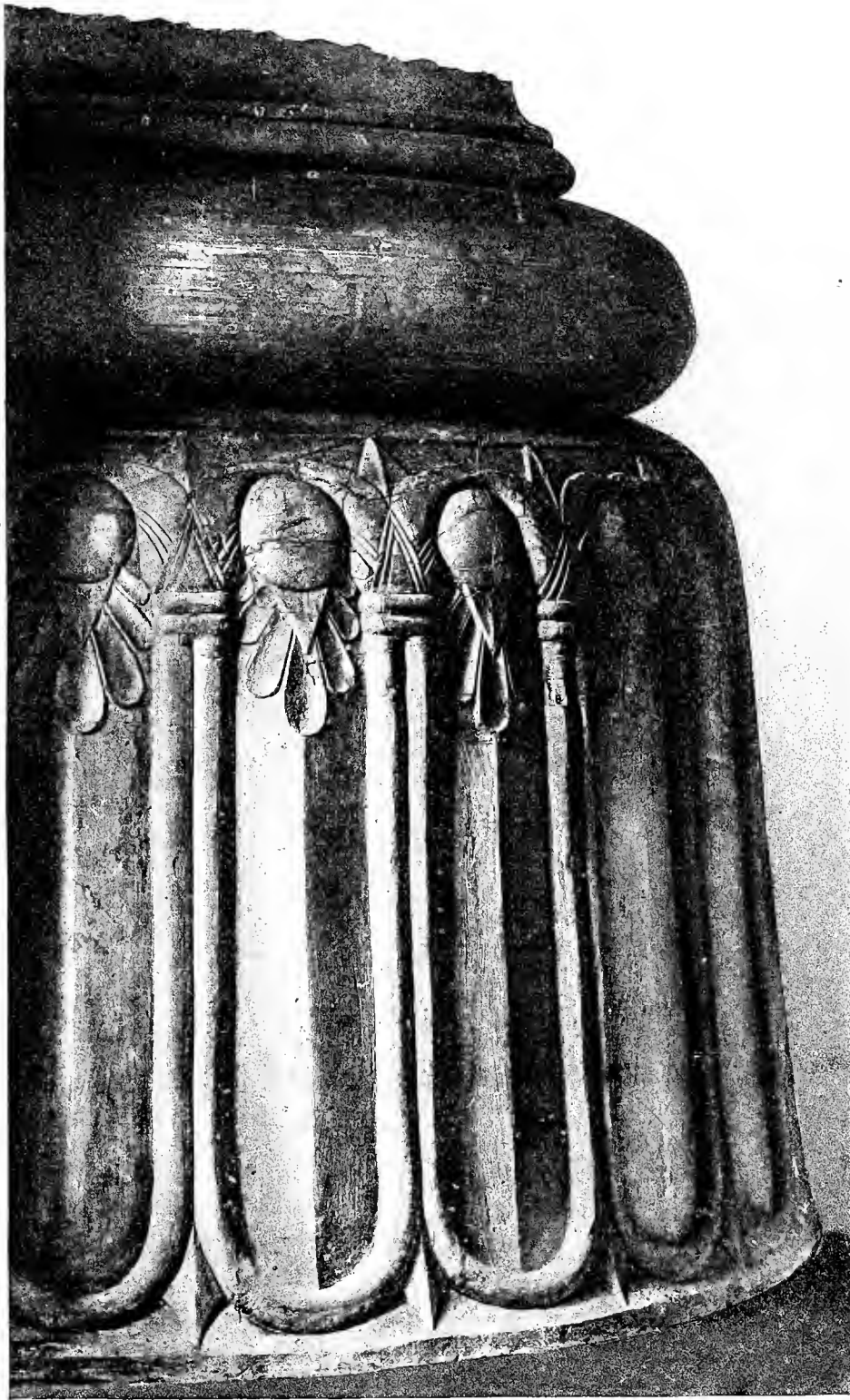


FIG. 204. — FRAGMENT DE LA BASE DE L'ORDRE EXTÉRIEUR DE L'APADANA. (FOUILLES DE SUSE.)

l'architecte de l'apadâna de faire cadrer la distance de ses colonnes avec le groupement des archers (p. 282, 283). Il est donc certain que le fût de la colonne

extérieure, dont quelques brisures ont empêché de relever la longueur exacte, ne s'écartait guère non plus de la longueur de 13^m,70 donnée au fût de la colonne du palais de Xerxès. Il avait 13^m,16 ou 26 coudées. On doit rejeter la hauteur de



FIG. 205. — BASE DE COLONNE AU NOM D'ARTAXERXÈS. (FOUILLES DELUSSE.)

27 coudées, d'abord parce qu'elle est supérieure à la hauteur du fût du palais de Xerxès, alors que les dimensions de l'ordre susien sont toutes inférieures à celles de l'ordre de ce palais, et surtout parce qu'elle répond pour la colonne à

une hauteur totale de 34 coudées irréductible en un nombre entier d'assises de moellons, et qu'il eût été impossible dans cette hypothèse de faire coïncider la face inférieure de l'entablement avec un lit de maçonnerie; résultat inadmissible. Je ne parle pas des hauteurs de 24, 25 et 28 coudées. Outre qu'elles ne seraient pas en harmonie ni avec la hauteur des tronçons découverts, ni avec les dimensions de la base ou du chapiteau, elles partageraient, avec la hauteur de 27 coudées, le vice rédhibitoire de placer la sablière trop haut ou trop bas par rapport aux assises

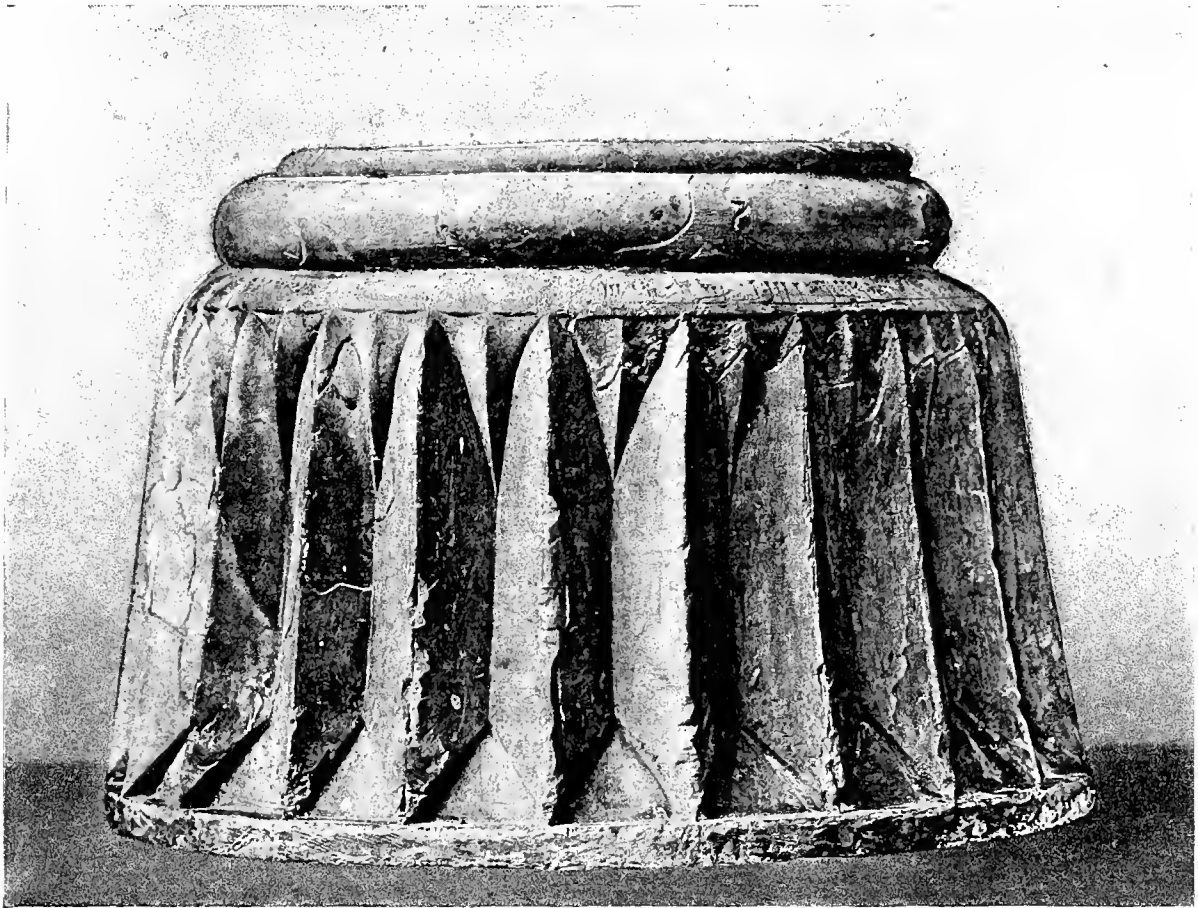


FIG. 206. — BASE DE COLONNE AU NOM DE DARIUS. (FOUILLES DE SUSE.)

des murailles et des antes. Dans l'hypothèse où je me suis placé, les hauteurs cumulées de la base (3^c), du fût (26^c), du taureau (4^c), atteignent au contraire à un total de 33 coudées équivalent à 55 pieds ou 110 assises de moellons (fig. 206).

La restitution des cotes défailantes de la colonne intérieure ne souffre, non plus, aucune difficulté. En tenant compte de la similitude géométrique, on peut même dire de l'identité, des ordres persépolitains susmentionnés et des ordres susiens de l'apadâna, on donnera à l'ensemble des deux campanules du chapiteau intérieur la même hauteur qu'aux volutes, soit 5 coudées et demie (3^m,20); et au fût, 18 coudées (10^m,49). En ce cas la hauteur totale de la colonne de l'ordre intérieur

mesurerait 36 coudées (20^m,99), répondant à 60 pieds (21^m) ou 120 assises de moellon¹ (fig. 208).

Qu'elles soient mesurées ou complétées par le calcul, les dimensions essentielles des deux ordres sont donc rigoureuses. Les détails directement relevés et contrôlés au moyen des cotes prises à Persépolis par M. Pascal Coste, par moi et plus tard par M. Babin², m'ont même permis d'insérer dans les grands ensembles ainsi tracés les profils des deux campanules du chapiteau, brisées en trop menus fragments pour être rapportés en France. On trouvera ci-contre (fig. 207 et 208) des croquis cotés beaucoup plus instructifs que de longues explications.

Comment les colonnes étaient-elles assemblées et dressées, comment les taureaux étaient-ils mis en place ?

Un passage d'Hérodote³ nous apprend que les Perses ou leurs auxiliaires étaient capables de jeter un pont de bateaux sur l'Hellespont. L'exécution d'un pareil travail, le raidissement des cinquenelles auxquelles étaient amarrés les bateaux implique la connaissance des poulies⁴ et l'usage courant d'engins capables de produire des efforts considérables et de câbles assez résistants pour les supporter. Dans cet engin qu'Hérodote nomme *âne de bois*, je vois — étant donné l'effort à produire — un cabestan. Le cabestan, la poulie, les câbles sont les auxiliaires du navigateur au même titre que la bigne et comme tels devaient être en usage dans la marine des grands rois. Si l'on se souvient d'autre part que la constitution géologique de la Perse fut toujours un obstacle à la culture forestière⁵, si l'on remarque que Darius et ses successeurs allaient chercher dans les forêts du Liban les charpentes de leurs palais⁶, on conviendra que les bois traînés depuis les rives de la Méditerranée jusqu'à Suse représentaient des matériaux trop précieux pour les perdre en vains échafaudages. Je résume donc que les poutres, les solives et les madriers employés dans les plafonds servaient, avant d'être équarries, au levage des colonnes. Enfin, on remarquera que les fûts étaient composés de deux ou trois tronçons, répondant suivant leur hauteur à la longueur des bois de charpente.

1. Cette différence de hauteurs des deux ordres s'observe également à Persépolis. MM. Perrot et Chipiez, qui s'en sont trop exclusivement rapportés à l'ouvrage de Pascal Coste, ont réglé toutes les colonnes de la salle du trône de Xerxès (*la Perse*, pl. IV et V) à la même hauteur. Il suffit d'examiner le panorama de Persépolis (Dieul., *Art ant.*, vol. II, pl. VII) pour se convaincre qu'il n'en était point ainsi et que les Perses, à Persépolis comme à Suse, avaient nettement accusé le rôle prépondérant de la salle intérieure en lui donnant un commandement de 2 mètres environ sur les portiques latéraux.

2. C. Babin, Note sur la métrologie dans les monuments achéménides de la Perse (voy. p. 338, note 1). *Revue arch.*, année 1891.

3. Hérodote, VII, 36.

4. Il n'y a pas à douter que la poulie ne fût connue des Perses. Elle apparaît déjà sur les bas-reliefs assyriens (Layard, *Nineveh*, t. II, p. 32).

5. Dieul., *Art ant. de la Perse*, vol. III, § 1. Elie, XII, § 37.

6. Ce fait, que l'absence de forêts en Perse, a été mis hors de doute par l'examen microscopique des bois trouvés dans le palais et employés soit dans la charpente des toitures, soit dans la menuiserie des portes.

Ces points établis, voici à mon sens la méthode suivie par les constructeurs iraniens (fig. 209 et 210).

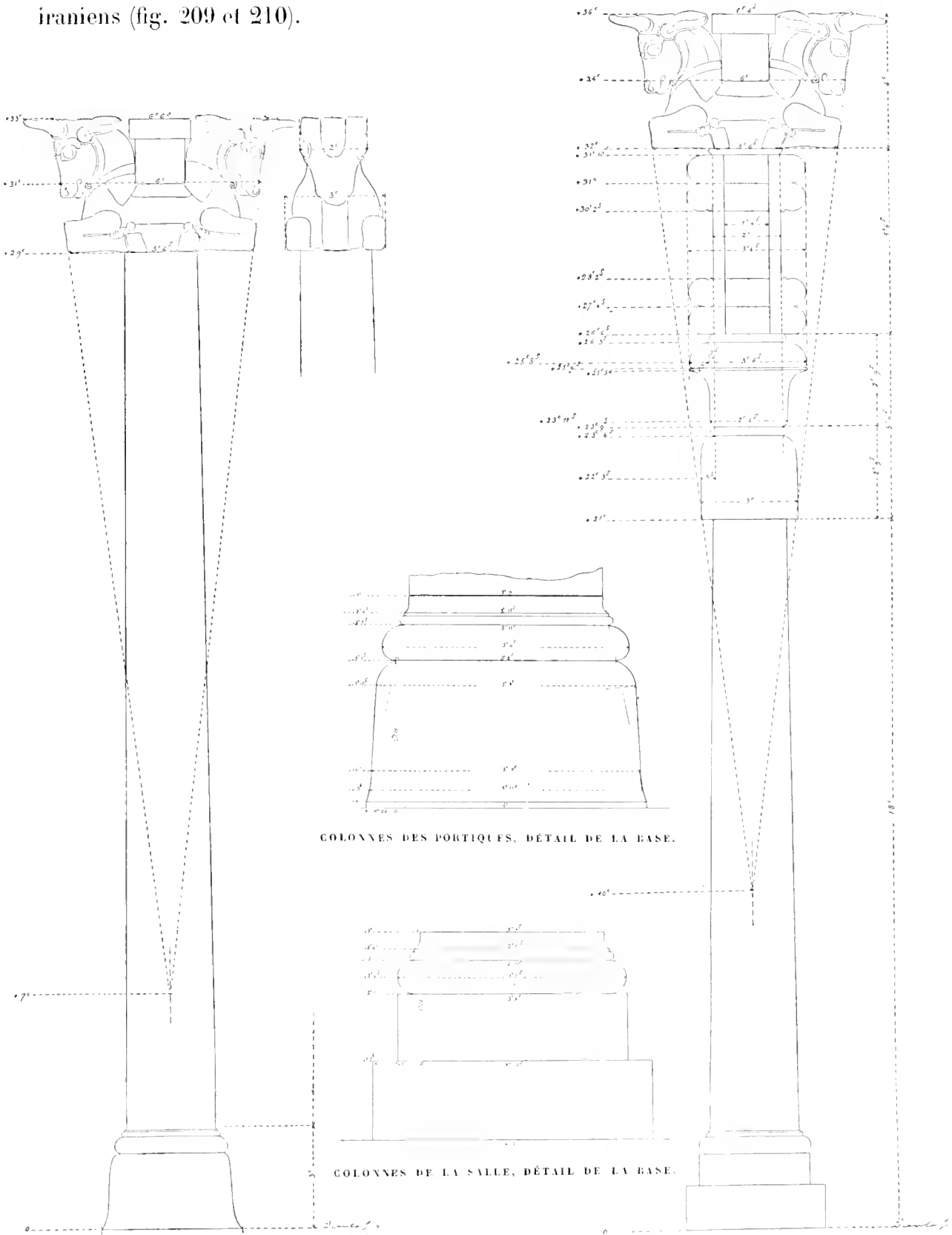


FIG. 207. — ÉPURE DES COLONNES DES PORTIQUES.

FIG. 208. — ÉPURE DES COLONNES DE LA SALLE.

Les bases ont été réglées et mises en place, le premier tronçon a été dressé au

moyen d'une bigue composée de deux poutres du plafond et à l'aide d'un cabestan capable de manœuvrer des pierres pesant de 15 à 20 tonnes. (La construction de ce cabestan dont les bras doivent manœuvrer dans les entrecolonnements ne présente aucune difficulté spéciale.)

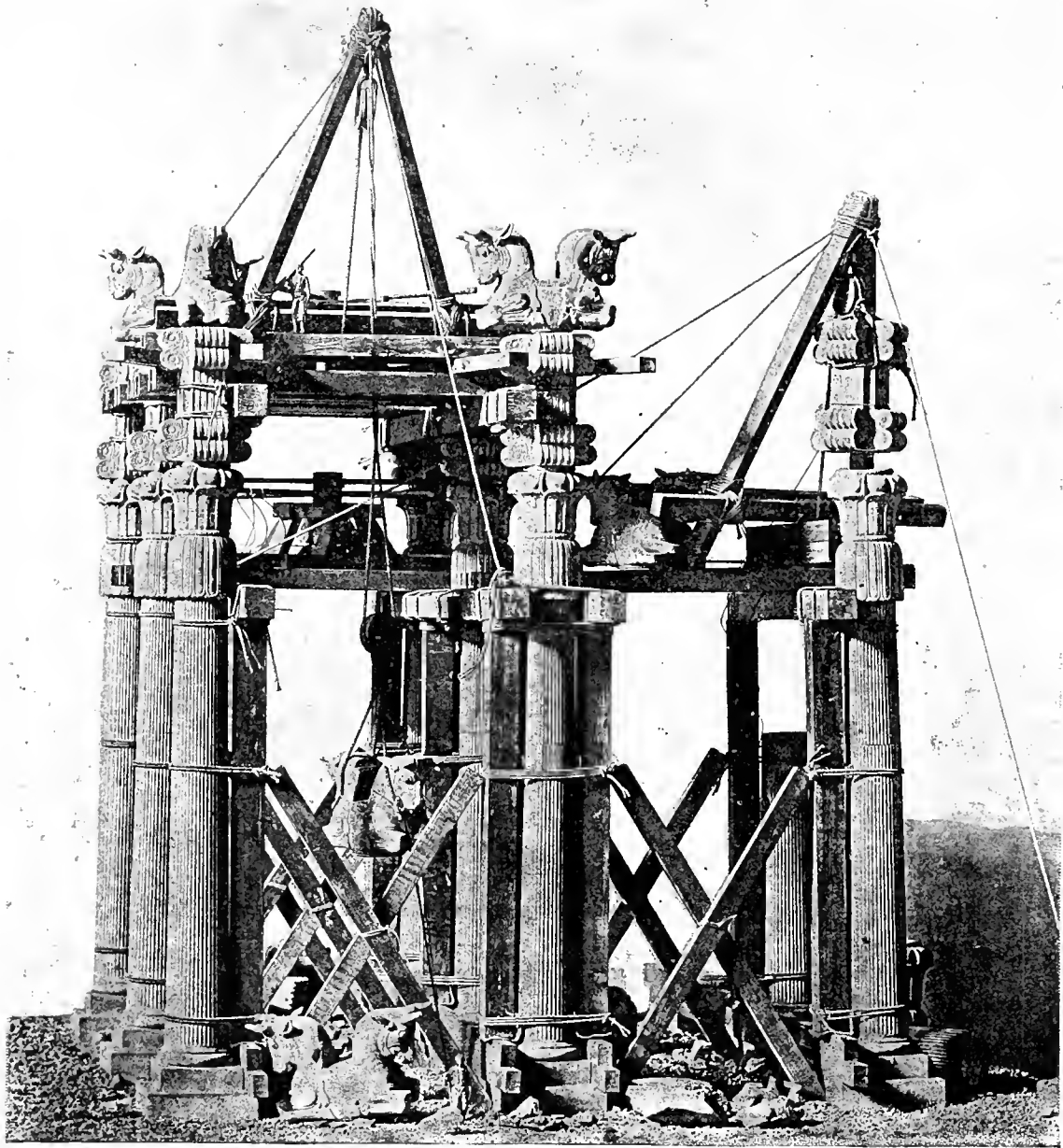


FIG. 209. — MONTAGE DES COLONNES.

Les fûts étaient alors habillés de poutres posées sur des semelles faites elles-mêmes avec les futures solives et reliées entre elles et avec les murs par de nouvelles solives entre-croisées ainsi que des écharpes (fig. 209 et 210). Cette

charpente solidement liée constituait une base rigide, résistante, propre à soutenir un plancher volant de poutres et de madriers. La bigue et le cabestan installés sur ce plancher servaient au levage du second tronçon et du chapiteau. S'agissait-il de la mise en place des taureaux, on avait le choix entre deux procédés. On pouvait

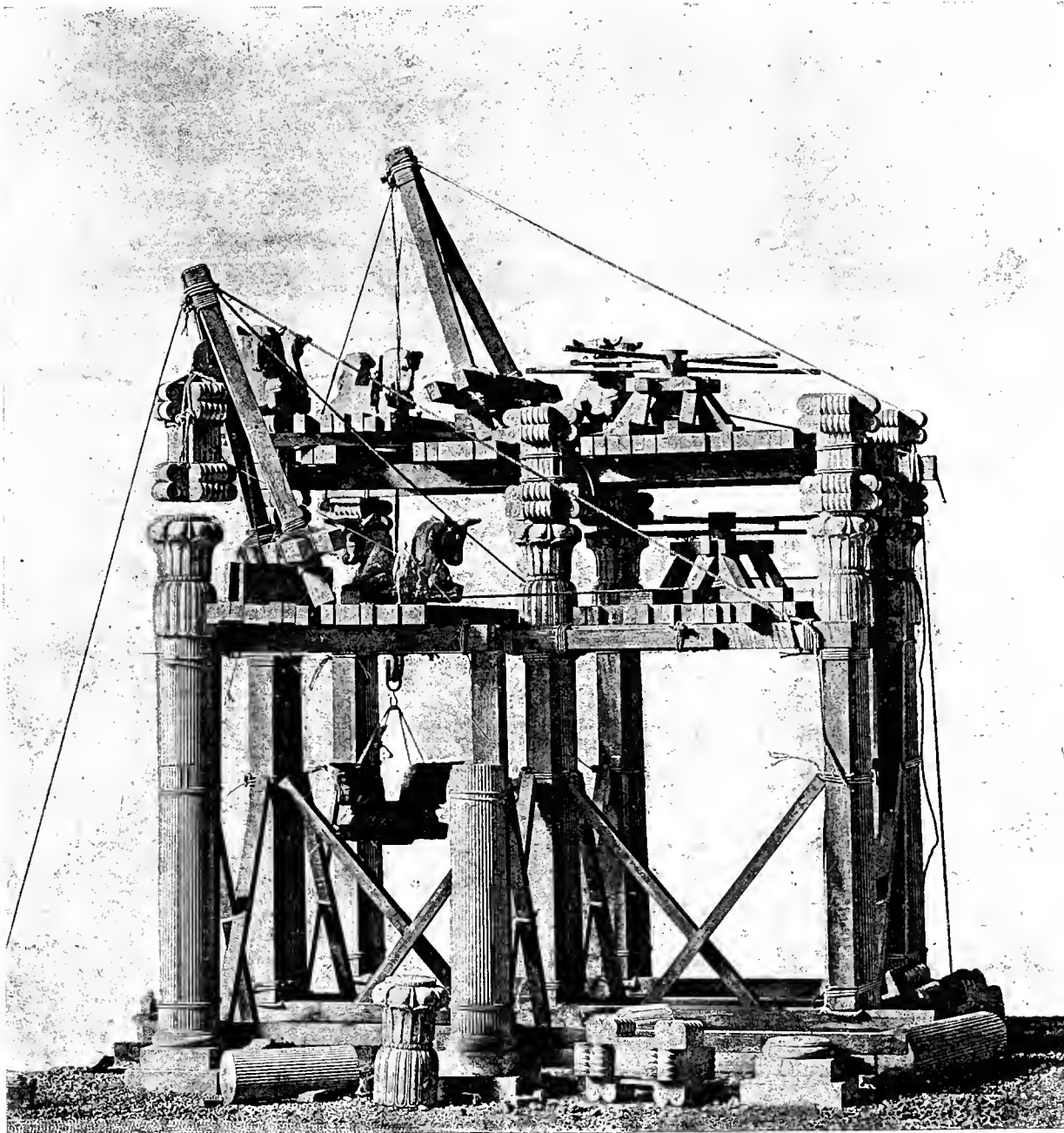


FIG. 210. — MONTAGE DES COLONNES.

ou les poser au moyen de la bigue ou les faire glisser sur des planches suiffées (fig. 210). Il va de soi que les bois étaient employés en grume et que les pierres étaient seulement épanelées. Le ravalement s'exécutait sur des échafaudages légers suspendus aux charpentes; l'équarrissage, le levage et la mise en place des bois

du plafond, sur le dernier plancher, alors que les colonnes déjà raidies et immobilisées par les liens encastrés entre les cous des taureaux et par les sablières pouvaient être privées de leurs tuteurs.

On voit combien devait être pratique, malgré la rusticité des engins et le manque de bois spéciaux de charpente, la construction de ces immenses apadânas. Il ne faut pas croire non plus que le nombre des ouvriers ait été considérable. Cent vingt manœuvres employés au cabestan suffisaient et au delà. Ajoutez à ce chiffre les appareilleurs, les maçons, les charpentiers, les tailleurs de pierre au nombre de cinquante à soixante; admettez un chantier par portique et trois chantiers répartis sur toute la surface de la salle, et vous atteindrez à un total de huit cent à mille artisans ou manœuvres. Ce chiffre est peut-être un maximum. Dans ces conditions, la marche du travail devait être rapide; j'évaluerai à deux ans environ le temps nécessaire pour construire l'apadâna.

On sait combien est aléatoire la restauration de la charpente des très anciens édifices. Les bois brûlent ou pourrissent, les toitures s'effondrent entraînant dans leur chute les crêtes des murailles ou les laissant sans défense contre les forces destructives de l'atmosphère. Un heureux et bien rare concours de circonstances permet au contraire de rétablir dans leurs formes et leurs dimensions les charpentes des palais persépolitains. L'image de l'entablement gravée sur les rochers de Nakhelê Roustem et de Persépolis (fig. 153), les antes de Mécéhéd-Mourgab et du Tehéel-Soutoun répondent à toutes les questions, résolvent toutes les difficultés¹.

J'ai suivi dans le calcul de l'entablement de l'apadâna susien les règles fournies par l'étude des entablements précités (p. 278), et comme j'ai conduit mes opérations en prenant pour unité le pied de 0^m,35, toutes les pièces de la charpente portent rigoureusement sur les lits des murailles. Je renvoie pour les détails aux croquis des deux terrasses qui couvrent l'une la salle (fig. 211 et pl. XV), l'autre les portiques (fig. 212 et pl. XIV). Les deux charpentes sont identiques, seules les corniches des entablements diffèrent. Celle-ci est en bois nu, celle-là est habillée de faïence. La disposition adoptée, imitée du petit palais de Darius pour les portiques et de la façade des tombeaux des rois pour la salle², a d'ailleurs de multiples avantages (pl. XIV). Elle laisse à la litre des immortels toute son importance décorative, elle place l'aerotère des portiques exactement au-dessous de la frise émaillée qui couronne les murailles (fig. 212 et 213) et accuse ainsi le commandement de la salle du trône sur les galeries extérieures (pl. XIV et XV).

L'apadâna était-il entouré de murailles et se présentait-il, comme la majorité

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. I, p. 33, fig. 30; pl. XII, XIII et XIV. Vol. II, p. 89, fig. 74; pl. XIX.

2. Dieul., *l. c.*, vol. II, § 12.

des temples grecs, enveloppé de ses portiques (p. 344, fig. 229)? Ou bien encore se composait-il de quatre pavillons hypostyles ouverts à tous les vents, l'un carré situé au centre, trois rectangulaires distribués sur les faces?

Il ne semble pas que l'on puisse élever de doute à ce sujet. Le bon sens,

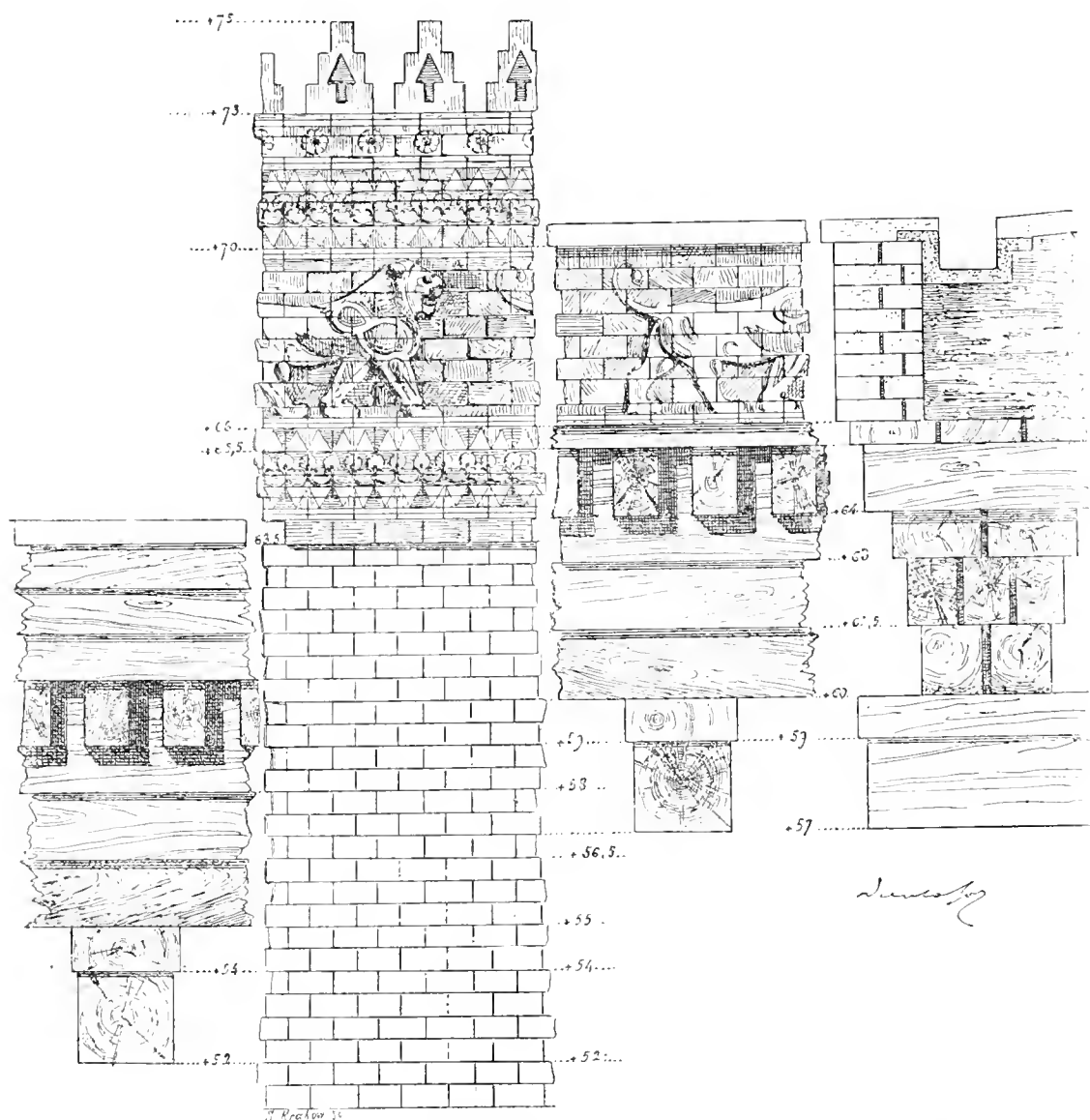


FIG. 212. — ENTABLEMENT
DES PORTIQUES.

FIG. 213. — GOURONNEMENT DES
ANTES ET DES MURAILLES.

FIG. 214. — ENTABLEMENT DE LA
SALLE.

d'accord avec les règles éternelles de la statique, repoussent des galeries instables, hautes de 20 mètres, larges de 8, longues de 40, sans liens avec la construction, sans utilité pratique, sans précédents architectoniques, sans caractère et sans valeur esthétique. Elles ont pourtant trouvé des défenseurs. Sous le prétexte spécieux qu'il n'a pas découvert à Persépolis les fondations des murs du palais de Xerxès (p. 337 et note 3), Pascal Coste les a supprimés dans la restauration de cet

édifice qui présente de grandes analogies avec l'apadâna susien (fig. 217 et 221)¹. Cela montre une fois de plus combien il est imprudent, même en architecture, de tirer des conclusions quand on néglige l'étude des prémisses, combien il est dangereux de proposer la restitution d'un

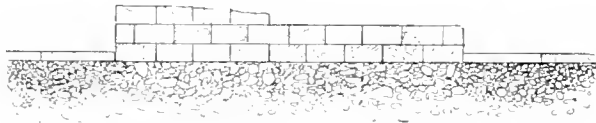


FIG. 214. — COUPE TRANSVERSALE D'UN MUR.

édifice si on ne se rend, au préalable, compte des méthodes de construction et de fondation.

L'architecte iranien ne va pas

chercher, comme l'architecte moderne, une assiette résistante au-dessous du sol naturel : il prépare au contraire un socle incompressible très large, très stable

et fait porter directement ses maçon-

neries sur ce soubassement. A cet

effet, il élève d'abord des murs de

soutènement; jette, derrière les murs,

des terres pilonnées séparées du

parement intérieur par une chemise

de gravier qui drainera le remblai et

préviendra les dislocations de l'enve-

loppe sous la poussée des terres

humides (p. 121, fig. 47 et 48), puis

il achève de remplir l'encaissement

en étendant au-dessus du remblai

pilonné une couche de gravier de 8 à 10

pieds d'épaisseur. A Persépolis, comme

à Suse, j'ai constaté l'application des

mêmes principes avec cette différence

qu'à

Persépolis les murs de soutènement

se raccordent à un plateau rocheux

et que certains édifices sont assis

directement sur le roc. La couche de

gravier constitue un sol de fondation

d'autant meilleur qu'elle ne saurait

ni se tasser ni glisser sous l'influence

des eaux pluviales et qu'elle forme

au contraire une couche perméable

à l'humidité et assèche le sol pendant

les grandes tempêtes hivernales.

Sur ce radier incompressible les Perses élevaient directement les murailles

de leurs palais (fig. 214). Les colonnes elles-mêmes, posées sur un socle de pierre

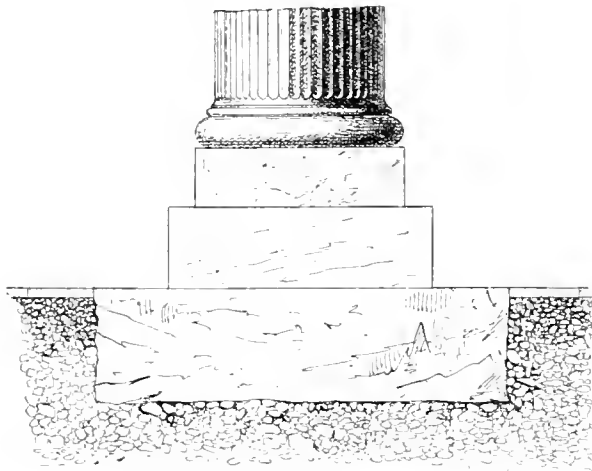


FIG. 215. — FONDATION DES COLONNES.

à Suse, j'ai constaté l'application des mêmes principes avec cette différence qu'à

Persépolis les murs de soutènement

se raccordent à un plateau rocheux

et que certains édifices sont assis

directement sur le roc. La couche de

gravier constitue un sol de fondation

d'autant meilleur qu'elle ne saurait

ni se tasser ni glisser sous l'influence

des eaux pluviales et qu'elle forme

au contraire une couche perméable

à l'humidité et assèche le sol pendant

les grandes tempêtes hivernales.

Sur ce radier incompressible les Perses élevaient directement les murailles

de leurs palais (fig. 214). Les colonnes elles-mêmes, posées sur un socle de pierre

de leurs palais (fig. 214). Les colonnes elles-mêmes, posées sur un socle de pierre

1. MM. Perrot et Chipiez se sont arrêtés à ce même parti (fig. 218).

encastré dans le gravier, se dressaient sans autre précaution (fig. 215). *Un dallage interrompu par les murs recouvrait le radier et constituait le sol du palais* (fig. 216). Que les murs des palais s'écroulent et que les murs soient construits en terre, et les matériaux renversés se confondront si bien avec ceux qui sont debout qu'il ne restera d'autres témoins de l'emplacement des murs que les interruptions des dallages. Heureux encore si la dislocation des dallages n'a pas précédé la ruine de l'édifice.

Les archéologues imbus de nos idées occidentales n'ont pas relevé ce singulier détail de construction; ils se sont bornés à chercher des vestiges de superstructures maçonnées ou, à leur défaut, des fondations plus ou moins profondes, et de leur absence ont conclu trop vite à la suppression des murs. C'est ainsi qu'ils ont été conduits à penser que la grande salle du trône construite par Xerxès à Persépolis se composait d'une sorte de dais et de trois galeries ouvertes, exposées à la pluie, au vent, au soleil, dévolues à la ruine, inexplicables et au demeurant fort peu artistiques (fig. 218). Ce parti se défend d'autant moins à Persépolis que les socles P, Q, R, S de deux portes M et N du palais de Xerxès existent encore (fig. 217). Les montants occupent la place de la muraille éboulée et portent sur leurs faces externes de profonds évidements préparés en vue de l'encastrement des murs. Ces évidements se retrouvent dans les édifices perses de Mechhed-Mourgab (fig. 219)¹ et de Persépolis et, à juste raison, ont été regardés jusqu'ici par les architectes et les archéologues comme un indice indiscutable de l'existence des murs². J'ajouterai que j'ai relevé *moi-même* des traces T, T de superstructure et des interruptions de dallage à l'exact emplacement des murs. J'attachai si peu d'importance à un fait qui me semblait et qui me paraît encore hors de discussion que je me contentai de signaler sur mes croquis ces derniers vestiges des murailles³.

A Suse, j'ai de nouveau cherché les interruptions du dallage et, malgré le mauvais état du sol, j'ai constaté en deux points situés sur les façades nord et ouest les traces manifestes d'une enceinte épaisse de 16 pieds (5^m,60). Je pense même, si j'en juge à la consistance des terres, que la base des murs était en place. Mais une confirmation plus exacte ou du moins plus convaincante de ce procédé de construction m'a été fournie au cours de la seconde campagne. On déblayait à 6 kilomètres du tumulus un petit monument enseveli avant que le dallage ne fût fatigué par l'usage ou ruiné par un long abandon (§ XIV, *dyadana*). A la fin des travaux l'édicule apparut nettement dessiné sur le sol avec ses cours, ses portiques, ses escaliers. Seuls les murs faisaient défaut, mais ils étaient indiqués par les lacunes du carrelage.

1. Dieul., *Art ant. de la Perse*, vol. I: pl. XII, XIII et XIV.

2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, pp. 474-477 et 668.

3. M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, qui a visité Persépolis en 1885, a vu comme moi les murs dont MM. Perrot et Chipiez contestent l'existence.

Les galeries isolées eussent été non seulement inutiles, mais menaçantes. Des supports aussi grêles que les colonnes persépolitaines ou susiennes ne peuvent porter sans danger le lourd matelas de terre des terrasses. Leur stabilité dépend de leur rigidité, leur rigidité de leur liaison invariable avec des constructions massives. Supprimer les solides tuteurs et les murs qui les étayent équivaut à les condamner à une ruine prochaine. Peu importe, il est vrai, quand on opère sur le papier.

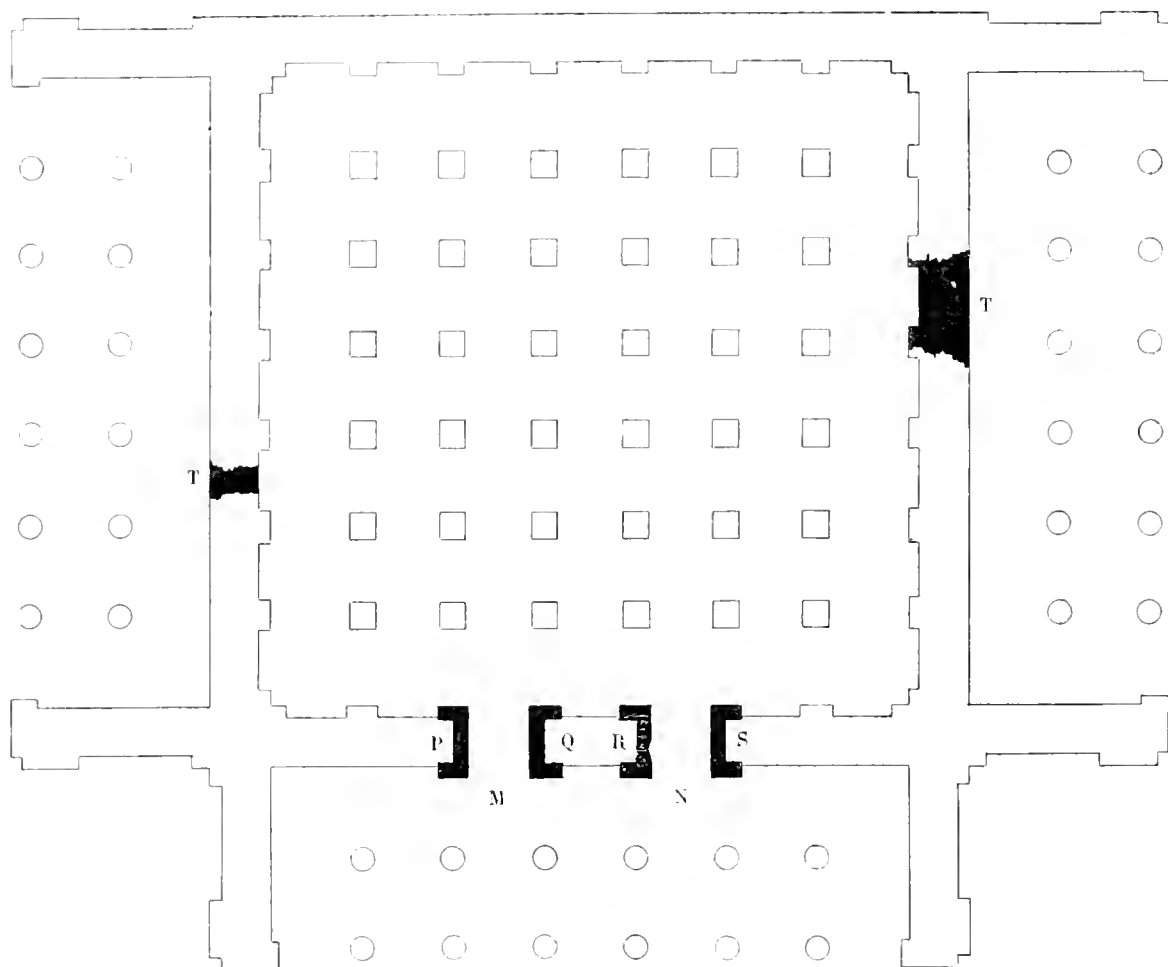


FIG. 217. — PLAN RESTAURÉ DE PALAIS DE XERXÈS A PERSÉPOLIS.

La suppression des autes a eu pourtant des conséquences, fâcheuses même sur le papier. Comme on ne pouvait laisser tomber dans le vide les extrémités d'un entablement destinées à s'encaster dans un mur, il fallut retourner d'équerre les taureaux des files extérieures (fig. 218) et prononcer, sur l'angle de la façade, un éperon inutile, inexplicable, disgracieux et que n'accuse aucun des nombreux édifices achéménides, qu'ils soient bâtis ou taillés dans une paroi rocheuse comme les tombeaux des rois si souvent cités.

Les erreurs s'enchaînent entre elles et parfois se manifestent plus clairement dans leurs conséquences que dans leur énoncé.

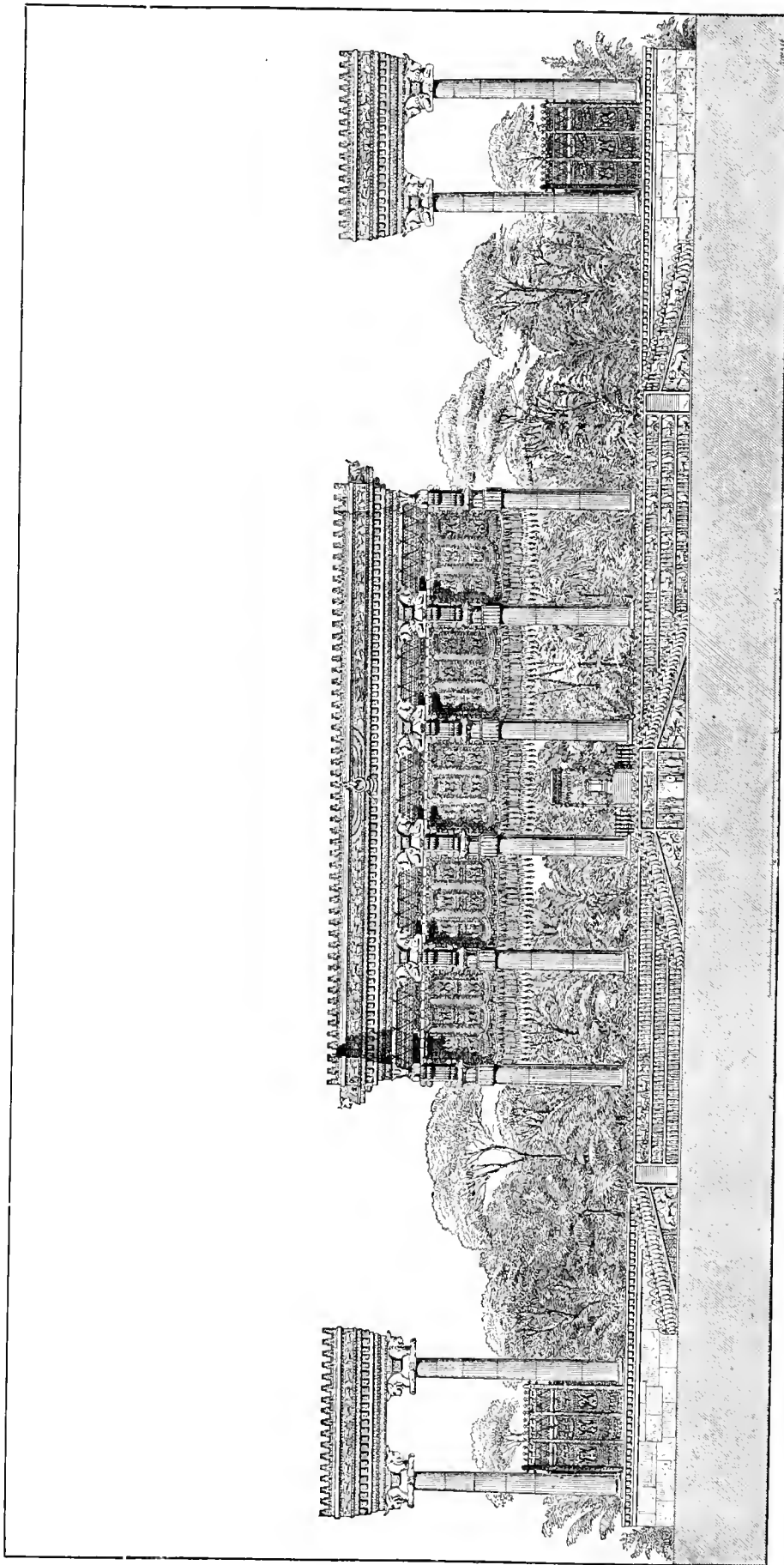


FIG. 218. — RESTAURATION DES GALERIES ET DE LA SALLE DU TRONE D'APRÈS MM. PERROT ET CHUPEZ.

Ce n'était pas à une fantaisie de décorateur qu'obéissaient les Perses en affamant le milieu du bloc de marbre où ils taillaient les taureaux, mais à la nécessité statique d'assurer la verticalité absolue des quillages après et surtout pendant la construction. L'entaille ménagée entre les deux têtes recevait un lien qui immobilisait les

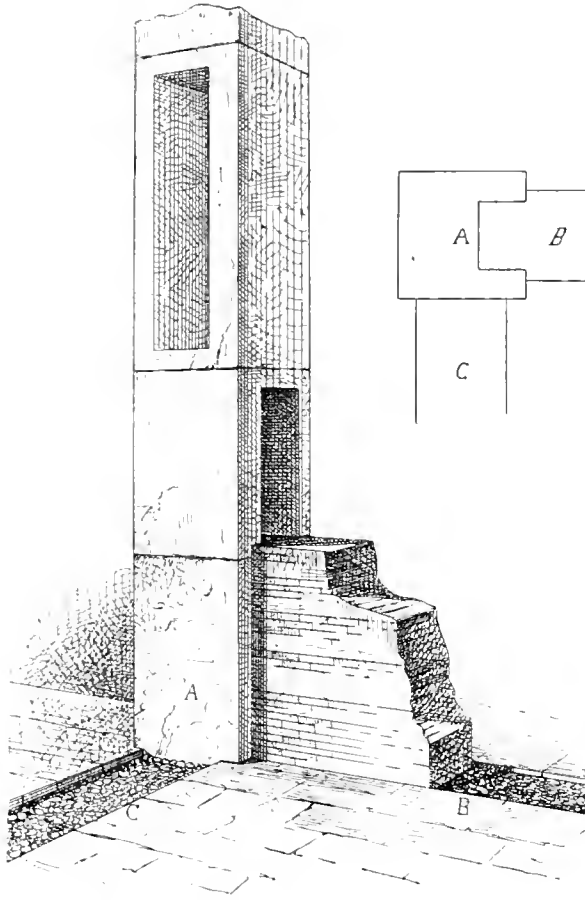


FIG. 219. — PILIER D'ANGLE DU PALAIS DE MECHHED-MOURGAR.

colonnes d'une même file longitudinale au moment si critique où les colonnes, sans être encore réunies par les poutres et les solives de la terrasse, étaient privées de leurs tuteurs (fig. 209 et 210) et des entretoises qui allaient tous entrer dans le plafond (p. 333 et 334). On pouvait ainsi, malgré la hauteur et la fragile élégance des supports, les surcharger impunément et leur faire porter l'échafaudage sur lequel on préparait et on levait la toiture. Ce sont les liens cependant, ces sûrs garants de la solidité de l'apadâna que l'on est forcé de supprimer dans l'hypothèse où les portiques ne sont pas réunis à la salle centrale. Isoler les portiques conduit en effet à retourner d'équerre les taureaux d'angle, ainsi que je viens de le faire observer (p. 338) ;

retourner les taureaux équivaut à supprimer les liens de charpente, car les pontes encastées entre les bêtes ainsi retournées eussent buté sur le front et le mufle des taureaux placés dans leur situation normale (fig. 218)¹. Supposons que les architectes perses aient commis la double faute d'isoler les portiques et de ne pas relier les colonnes dans les files transversales, admettons même qu'ils aient voulu les terminer par un chapiteau crucial, ils se seraient au moins gardé d'évider le monolithe bicéphale pour avoir l'occasion de substituer une pièce de bois périssable à

1. M. Perrot croit trouver un argument décisif en faveur de l'hypothèse des galeries isolées dans les propylées des taureaux qui précèdent le palais de Xerxès. L'exemple est mal choisi, car l'architecte, justement préoccupé de la stabilité du portique, a encasté l'entablement EE dans d'énormes enlées de maçonneries AA (fig. 220). Pas plus que les autres monuments perses, les propylées n'offrent donc l'exemple de ces galeries hypostyles sans appuis, de ces entablements poussant au vide, de ces taureaux retournés d'équerre, en un mot de ces fantaisies de décorateur qui déparent si inutilement la restauration de M. Chipiez.

M. Perrot invoque aussi l'exemple du Pavillon des Miroirs construit à Ispahan au xvii^e siècle (fig. 228). Mais dans ce cas encore, la colonnade est reliée à une construction massive; et pourtant elle est établie sur plan carré et jouit par cela seul d'une stabilité qui fait absolument défaut à une galerie hypostyle mince, haute et longue.

la pierre homogène, résistante, éternelle. Ils eussent simplement sculpté dans les banes de marbre dont ils disposaient un chapiteau tétracéphale ainsi que les y invitaient les quatre jeux de volutes placés sur le pilier, et conservé aux supports de la terrasse toute leur solidité et leur résistance.

En présence de ces témoignages si décisifs et si concordants, j'ai restitué, entre les colonnes de la salle et celles des portiques, les murs dont j'ai retrouvé les traces à Suse et à Persépolis parce que le climat, la statique, les mœurs, l'état des lieux, l'architecture de tous les palais perses les réclament et les commandent.

Les murs régnaient-ils sur les quatre faces ou sur trois? A Persépolis, à Meehned-

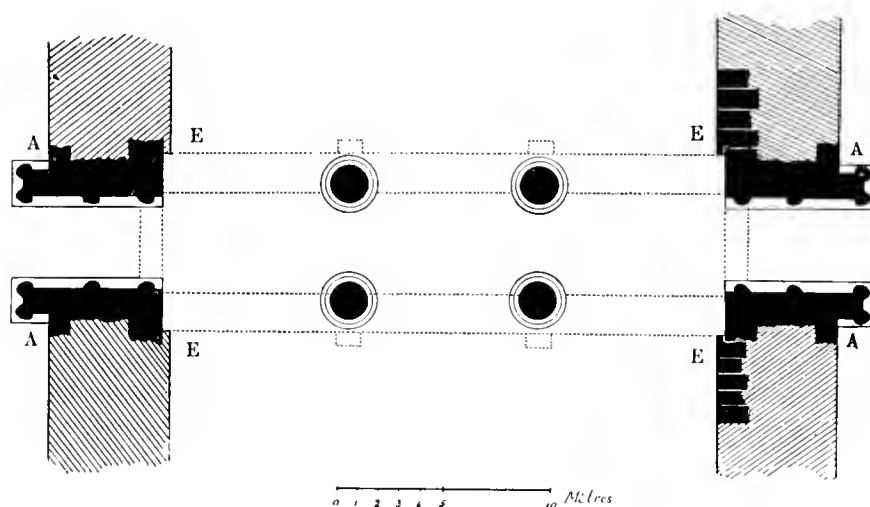


FIG. 220. — PLAN DES PROPYLÉES DES TAUREAUX OU PORTIQUE VIÇADANYOU DU PALAIS DE XERXÈS. PERSÉPOLIS.

Mourgab, où les hivers sont très rigoureux, les palais étaient entièrement clos. A Suse, il se pourrait qu'à l'exposition du sud la salle du trône n'ait pas été fermée et ait affecté la disposition d'un *talar*¹. Je n'ai pas d'abord eu cette pensée.

Lors de mon retour en France, après la première campagne, je croyais, en effet, que l'apadâna de Suse, en tout semblable aux édifices persépolitains, était enveloppé de murs sur les quatre faces (fig. 217). Puis quand je dus m'occuper de sa restauration je fus frappé par les faits suivants :

1° Inversion complète de l'entrée. A Persépolis les salles royales des différents palais s'ouvrent sous le portique central (fig. 217), tandis qu'à Suse, comme le montrent jusqu'à l'évidence la situation de l'escalier et des pylônes et la position de l'épigraphie trilingue *a*, *b*, *c*, gravée sur les quatre colonnes centrales de la travée nord², la baie principale n'était pas précédée de portique (pl. II et fig. 221).

1. Le *talar* des édifices persans est un vaste salon entièrement ouvert sur une face et fermé sur les trois autres. Devant la baie peut se déployer une tente qui fait l'office d'auvent (fig. 229 et 230).

2. L'inscription *a*, *b*, *c*, orientée Est, Sud et Ouest suivant les lignes doubles du plan (fig. 221), est disposée de telle sorte que le texte perse *b*, toujours gravé à la place d'honneur, regarde le Sud. Voy. Jane Dieul., *la Perse*, p. 664.

2° Découverte d'un carrellement indiscontinu sur l'emplacement hypothétique de la façade.

3° Orientation de la façade.

4° Désignation de la salle susienne par un mot perse spécial *apadâna*¹ inusité dans les inscriptions de Persépolis, mais qu'on retrouve à Ecbatane².

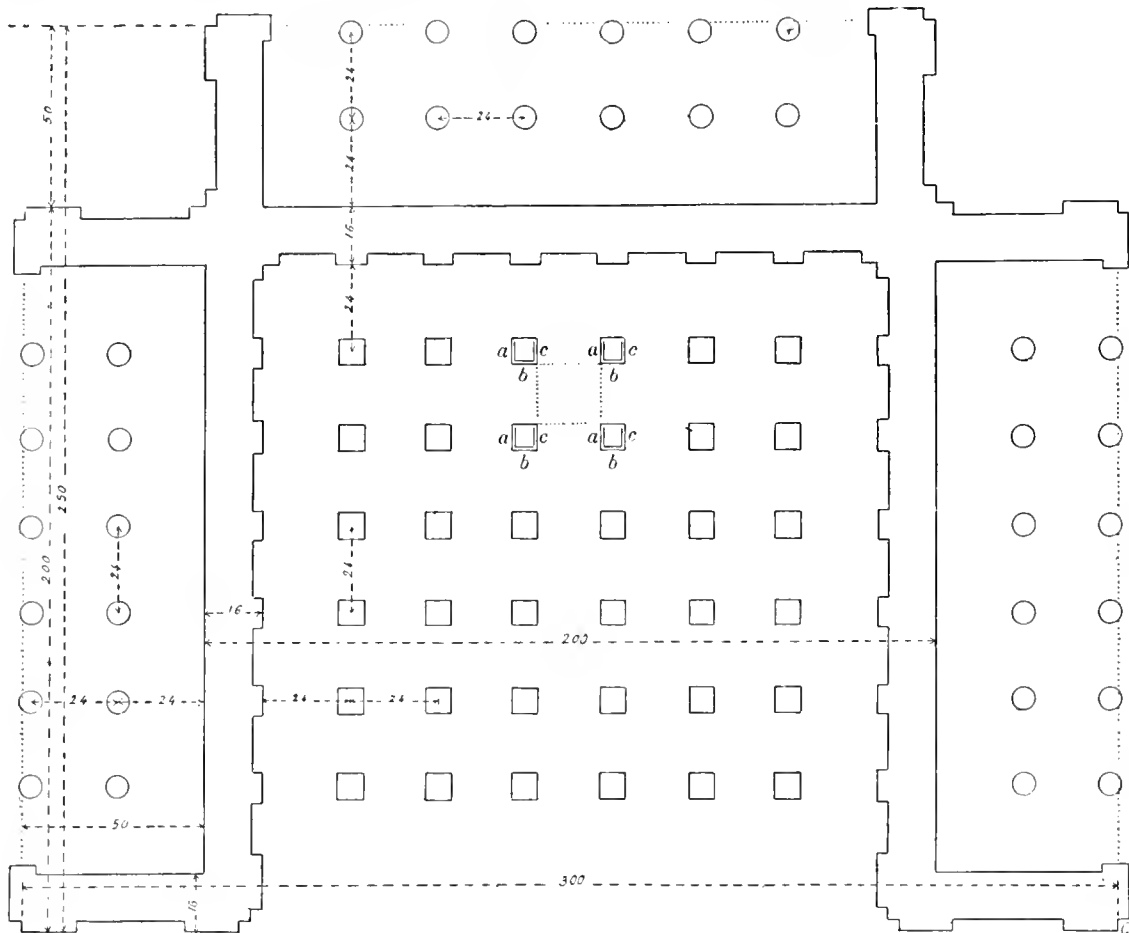


FIG. 221. — PLAN RESTAURÉ DE L'APADANA.

En même temps que je m'occupais de la restauration de l'apadâna susien, je mettais la dernière main à mes travaux sur l'architecture parthe et sassanide. Dans chaque palais que j'étudiais se dessinait une immense salle sans auvent ni

1. MM. Perrot et Chipiez (p. 664) critiquent jusqu'à l'emploi du mot *apadâna*. D'après eux, ce mot a le sens très général de palais. Comment se fait-il en ce cas qu'il n'apparaisse jamais sur les palais de Persépolis, dont les inscriptions fourmillent pourtant de termes architectoniques? (Diehl., *l. c.*, vol. II, p. 22.) Le mot *apadâna* ne se retrouve pas à Persépolis, parce qu'il n'existe pas à Persépolis de salles d'apparat ouvertes, comme les modernes *talars*, sur une de leurs faces. Le mot *apadâna* reproduit dans les versions anaryennes (ce qui n'eût pas eu lieu s'il se fût agi d'un terme général tel que palais, maison, etc.) le mot *apadâna* dont l'hébreu nous a conservé la forme, et le sens « tabernacle » a le grand avantage de définir un édifice spécial que le grec, le latin ou le français ne sauraient caractériser sans recourir à une périphrase peut-être inexacte.

2. On le lit en effet sur le tore d'une base de colonne découverte à Ecbatane (fig. 236). La photographie de ces fragments m'a été communiquée par M. James Darmesteter. Le texte est très mutilé. Sauf la partie relative à l'incendie du palais de Suse, il semble une copie de l'inscription gravée sur les colonnes de l'apadâna élamite. Les fragments remontent à l'époque d'Artaxerxès Mnémon. Les parties entre crochets sont restituées. « Il a dit Artaxerxès roi grand roi [des rois, roi du pays,] roi de cette terre; fils de Darius roi, [Darius] fils [d'Artaxerxès] roi, Artaxerxès [fils de Xerxès] roi, Xerxès fils de Darius roi, [Darius] fils [d'Hystaspes] l'Aché-ménide; et apadâna... qu'Anahita et Mitra... »

portique, éventrée sur une de ses faces et spécialement destinée aux audiences royales. Je relisais les vieux auteurs arabes et persans; poètes et historiens parlaient des draperies qui fermaient la baie centrale du Tagèkèsra de Ctésiphon (fig. 223 et 224). Aux jours d'audiences solennelles les rideaux glissaient sur leurs supports, laissant apparaître dans sa gloire le roi des rois, le maître de l'univers. Je me rappelai que les premières mosquées, construites par des architectes perses et sous les influences des idées perses, se composaient d'une salle hypostyle où le mihrab et le member tenaient la place du trône et que cette salle était entiè-

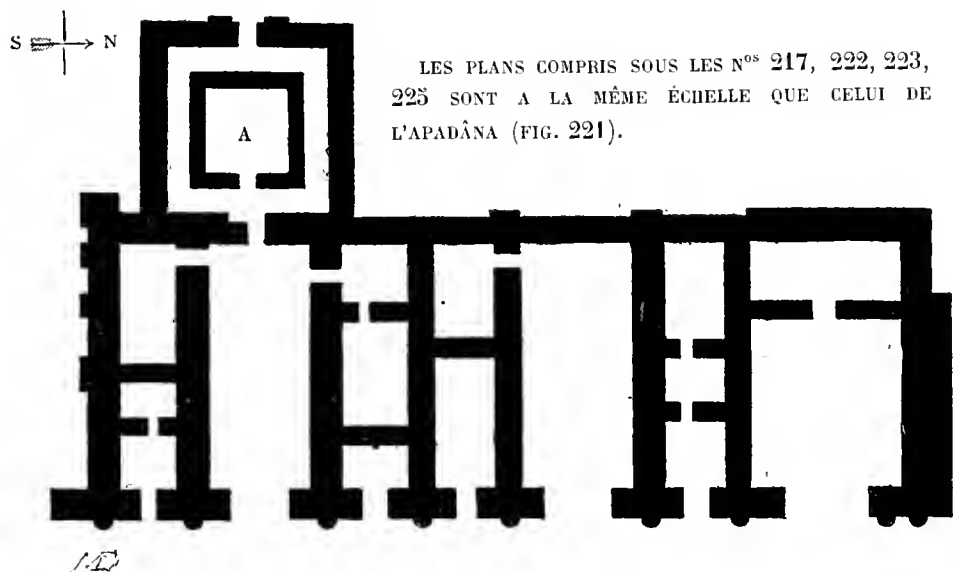


FIG. 222. — PLAN DU PALAIS DE HATRA. — ÉPOQUE PARTHE.

rement ouverte sur une cour entourée d'arcatures ¹; je me souvenais des palais persans qui gravitent autour de la grande salle d'audience, le *talar* (fig. 227 à 230; p. 341, note 1), exacte copie des sanctuaires musulmans.

Pourquoi l'apadâna d'Artaxerxès n'aurait-il pas été construit sur un modèle très antique, dont on connaît même un spécimen (fig. 226) dans l'architecture grecque ² et que reproduisent les palais perses de Hatra (fig. 222), de Ctésiphon (fig. 223 et 224), de Machita (fig. 225), de Rabbat-Ammon, d'Eïvan ³, les premiers sanctuaires de l'Islam et plus tard les palais de Chah Abbas (fig. 228) et de Fat Aly Chah (fig. 230). Ce type, excellent l'été dans les pays frais et ventilés comme la Haute-Médie ⁴, l'hiver dans les plaines très chaudes, n'aurait pas aussi bien

1. Je citerai, notamment : au Caire, les célèbres mosquées d'Amrou (viii^e siècle), de Touloun (879 de J.-C.), d'El-Azhar (970 de J.-C.), de Hassan (1358 de J.-C.), du sultan Barqounq (1390 de J.-C.); en Espagne, la mosquée de Cordoue qui a été fermée à une époque très postérieure à sa construction, et, en Perse, à peu près toutes les mosquées.

2. Le temple de la Victoire Aptère est en effet lui-même un véritable apadâna (fig. 226).

3. Dieul., *l. c.* Le vol. V est exclusivement consacré à l'étude des édifices construits sous les Parthes et les Sassanides.

4. C'est ce qui explique la construction dans une ville comme Ecbatane, habitée pendant le plus fort de l'été, d'une salle ouverte sur l'une de ses faces (p. 342, note 2, et fig. 221).

convenu au plateau persépolitain tour à tour torride et glacial; mais Suse, au point de vue climatérique, est placée dans la même situation que Hatra, Ctésiphon, Machita, Rabbat-Ammon, Eïvan; mais Suse, au dire des historiens grecs, ne recevait la cour que l'hiver et le printemps; mais la façade de l'apadâna était orientée au sud. Quant à la manœuvre des draperies qui fermaient les entre-colonnements, elle ne présentait pas de difficultés, puisque le rideau placé devant la baie de Ctésiphon excédait 700 mètres carrés, tandis que les travées de l'édifice élamite n'atteignaient pas au quart de cette superficie.

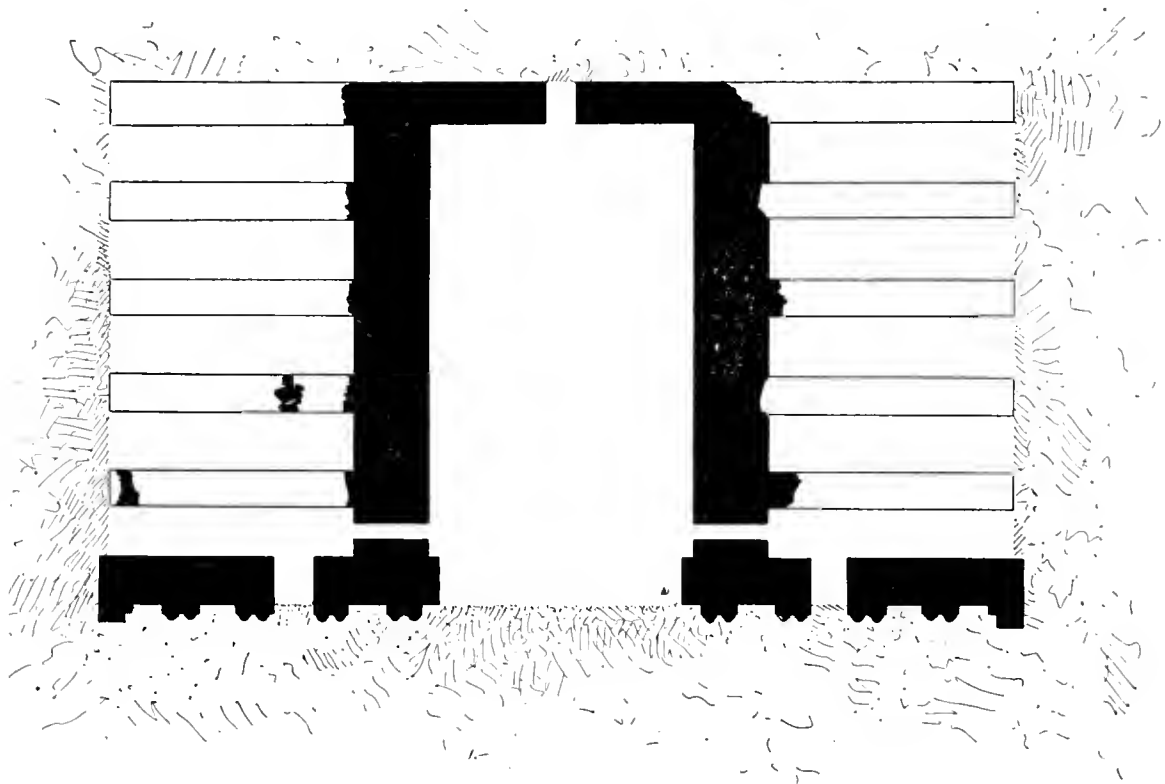


FIG. 223. — SALLE DU TRÔNE DE KOSROËS A CTÉSIPHON. — ÉPOQUE SASSANIDE.

J'en vins donc à me demander s'il ne fallait pas, comme m'y invitaient formellement la continuité du dallage, la disposition des avenues et des abords et de nombreux édifices tant anciens¹ que modernes, laisser toute béante la façade sud. Depuis que la construction du modèle en relief m'a permis d'embrasser dans son ensemble la salle du trône d'Artaxerxès Muémon (pl. XIV et XV), j'ai acquis la certitude que j'avais eu raison de me confier aveuglément aux indications fournies par les fouilles.

J'ai parlé des rideaux mobiles suspendus devant les entrecolonnements. On ne peut douter de l'existence de ces immenses draperies, mais on ignore comment

¹ M. Perrot, qui restitue sans aucun mur la salle du trône de Xerxès et les portiques qui l'accompagnent, me reproche d'avoir supprimé la façade de l'apadâna. Il répond au reste lui-même à son objection en donnant dans son ouvrage un *talar* (fig. 229) qu'il représente, à juste titre, comme le type caractéristique des palais iraniens (*Hist. de l'art*, p. 636, fig. 408).

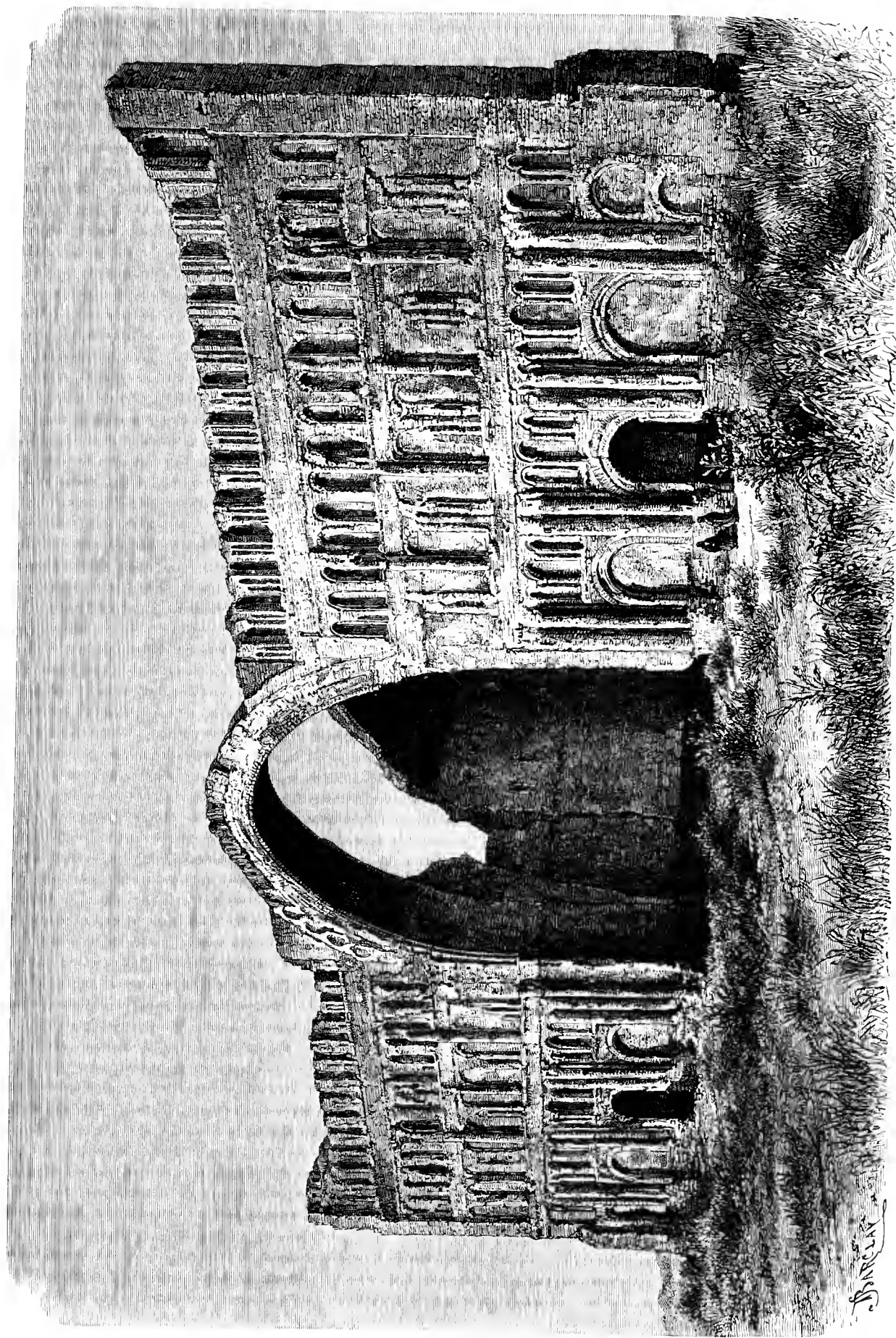


FIG. 224. — SALLE DU TRONE DE KOSROËS A CTÉSIPHON. FAÇADE ANTÉRIEURE.

elles étaient divisées et manœuvrées. Une mosaïque reproduite par M. Müntz dans son ouvrage sur la tapisserie ¹ fournit peut-être la solution du problème. Il s'agit du portique hypostyle d'un palais de style byzantin construit à Ravenne pour Théodoric le Grand, roi des Goths. A Suse, comme à Ravenne, comme à Téhéran (fig. 228), régnait sans doute un haut lambrequin supporté par des anneaux et des poulies fixés sur la face intérieure de la sablière. Il suffisait de tirer sur des câbles pour brasser le lambrequin et le cacher derrière l'entablement. Au-dessous du lam-

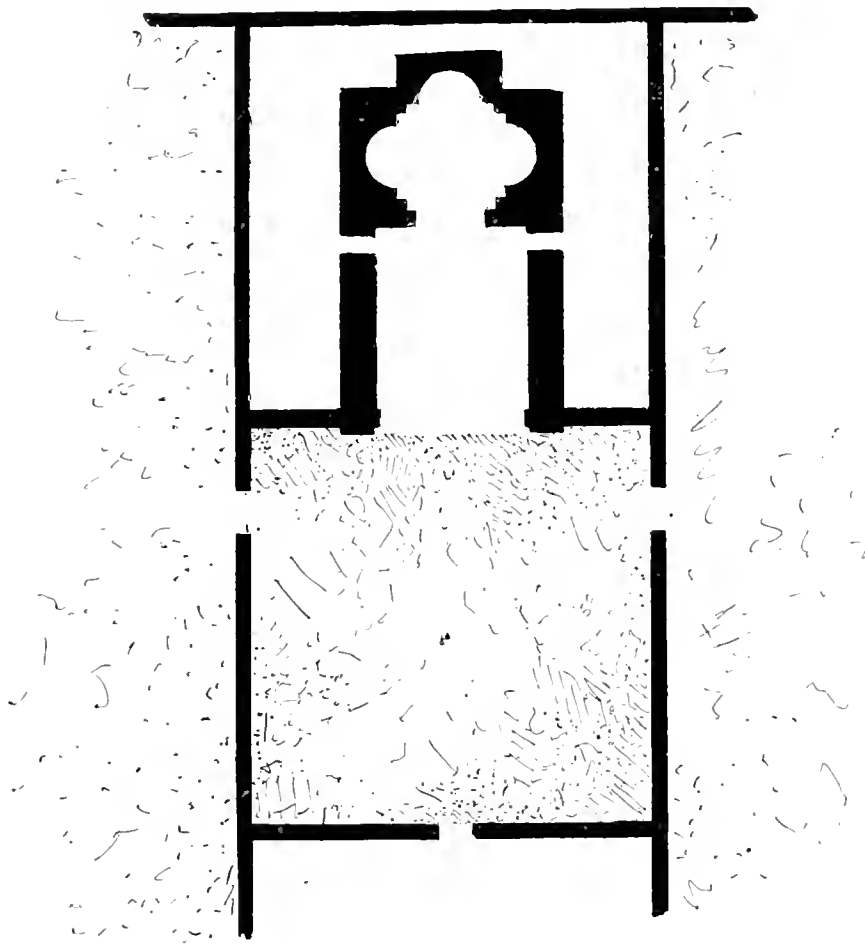


FIG. 225. — SALLE DU TRONE DU PALAIS DE MACHITA. — ÉPOQUE SASSANIDE.

brequin tombaient deux portières, mobiles sur une tringle métallique. Les portières se mouvaient au milieu de la travée, se rabattaient derrière les fûts, se développaient en guise de tente devant les colonnes (fig. 229). Le souverain, selon son caprice, pouvait ouvrir ou fermer entièrement la grande salle du palais ou choisir telle disposition intermédiaire. Le lambrequin se terminait sans doute au niveau inférieur du chapiteau, les rideaux correspondaient à la base et au fût des colonnes (fig. 208).

Jusqu'ici je me suis attaché à des restaurations de détail; je les ai préparées en imposant silence à la fantaisie, en bannissant toute conjecture, me bornant à

1. Müntz, *la Tapisserie*, p. 73.

enregistrer les résultats acquis, les documents certains et directs; je suivrai la même méthode dans l'assemblage des éléments constitutifs de l'apadâna.

A l'intérieur se dressent 36 colonnes de marbre gris. Leur hauteur est de 60 pieds (p. 330, fig. 208 et pl. XIV). La taille des parements est habile, vigoureuse, ferme, presque martelée, les détails sont finement rendus. Les surfaces sont amenées presque au poli, sauf les poils qui paraissent relevés au ciseau et se détachent ainsi sur la masse. Je puis donner la preuve que les yeux et les sabots étaient dorés et que les cornes et les oreilles étaient de bronze. Des traces de *mizion* rouge et même



FIG. 226. — TEMPLE DE LA VICTOIRE APTÈRE.

une parcelle d'or très apparentes près d'un larmier (p. 428, col. 2)¹, la couleur jaune des sabots reproduits sur les briques émaillées (p. 280, note 2), la forme et les dimensions très réduites des mortaises M (fig. 231) creusées sur l'emplacement des cornes et des oreilles ainsi que le canal A de la clavette B qui traversait les tenons T, ne laissent pas de doute à ce sujet. On rapprochera ces renseignements directs du Yecht de Verethraghna² où il est expressément dit que le taureau sacré avait des yeux, des oreilles, des cornes et des sabots d'or. J'ai lieu de croire que les colliers des bêtes et certains ornements du chapiteau, notamment du chapiteau intérieur, étaient également dorés.

1. Quelques-unes des inscriptions de Persépolis étaient encore dorées au temps de Chardin (Chardin, *Voyage en Perse*, t. VIII, p. 321, édition Langlès). Au sujet de la dorure des matériaux, consulter également Hérodote (I, § 98).

2. Description de Verethraghna, le génie de la victoire incarné dans le taureau (Yecht, XIV, § 2).

Les colonnes extérieures, hautes de 55 pieds seulement, reposent sur un campanile et ne comportent pas de chapiteau entre le taureau et le fût cannelé (p. 329, fig. 207 et pl. XV).

Dans les deux ordres, les cannelures sont à joints vifs, sans listels et tracées en arc de cercle. Le fût est conique sans galbe apparent.

Les murs reconstitués sur trois faces de la salle du trône, ainsi qu'il a été expliqué, étaient bâtis en brique de terre crue. A l'intérieur de la salle ils étaient

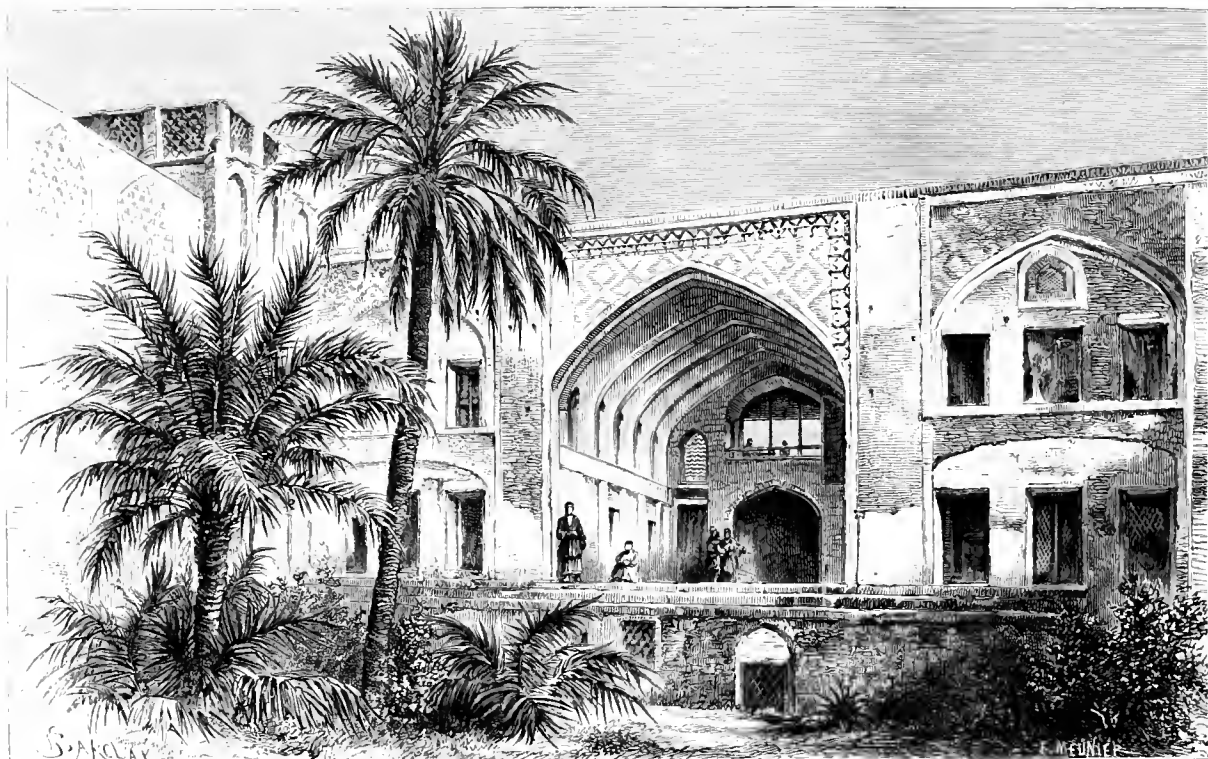


FIG. 227. — TALAR DU PALAIS DE SEYED ASSADOULLAH-KHAN.

revêtus de stuc rouge; sous les portiques, de stuc gris (p. 286, pl. XIII)¹; à l'extérieur, de moellons de faïence rose pâle ou gris (p. 277, pl. XIII). Je crois être certain que les angles et les têtes des murs étaient renforcés par des pilastres ou des contreforts analogues à ceux qui décorent les palais de Mechhed-Mourgab, de Persépolis et de Ctésiphon; quant aux rainures verticales tracées sur la façade, elles ont été restaurées en imitation de celles qui séparent les pelotons d'archers (fig. 157 et pl. XV), et se retrouvent sur les palais du Fars et, dans les temps plus antiques, sur les édifices de la Chaldée et de la Syrie (p. 277 et note 2).

Les murs comme les pylônes étaient terminés par une frise de faïence. Elle simulait l'étage casematé des tours défensives (fig. 102, 116, 124, etc.) et reposait

1. Ces stucs étaient fort employés dans les édifices assyriens. Place, t. I, p. 233. Perrot, *Assyrie*, p. 169 et 286.



FIG. 228. — PAVILLON DES TCHÊEL SOUTOUN.

sur un encorbellement, ainsi qu'en témoignent des briques bleues émaillées sur deux faces. J'invoque moins en faveur de cette restauration de la crête des

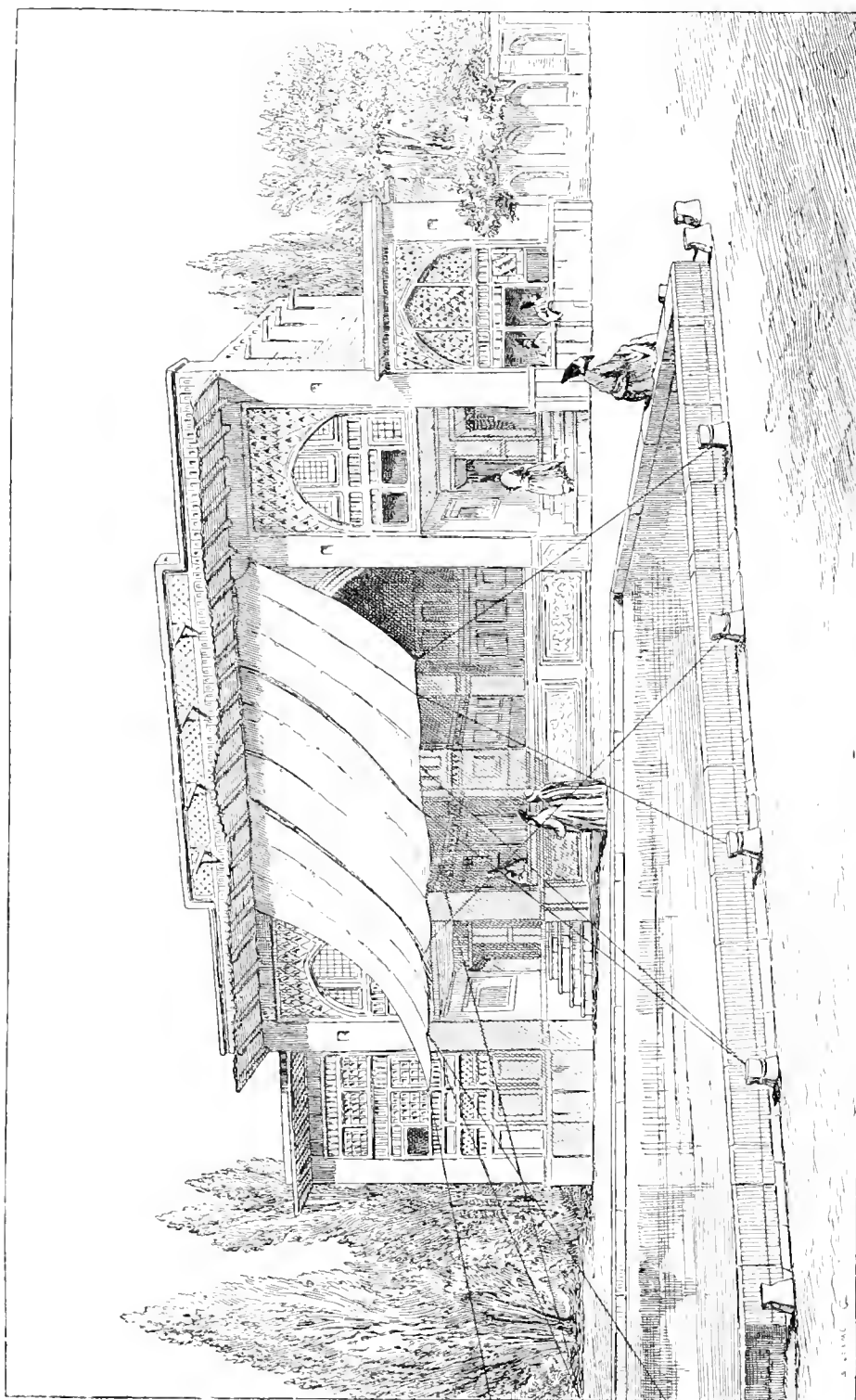


FIG. 229. — TALAR D'UNE MAISON PERSANE.

murailles les faïences découvertes au milieu des ruines du palais, car les fragments des lites fleuronées ou des lions pouvaient, à la dernière rigueur, provenir des pylônes, que la concordance exacte de l'entablement des portiques

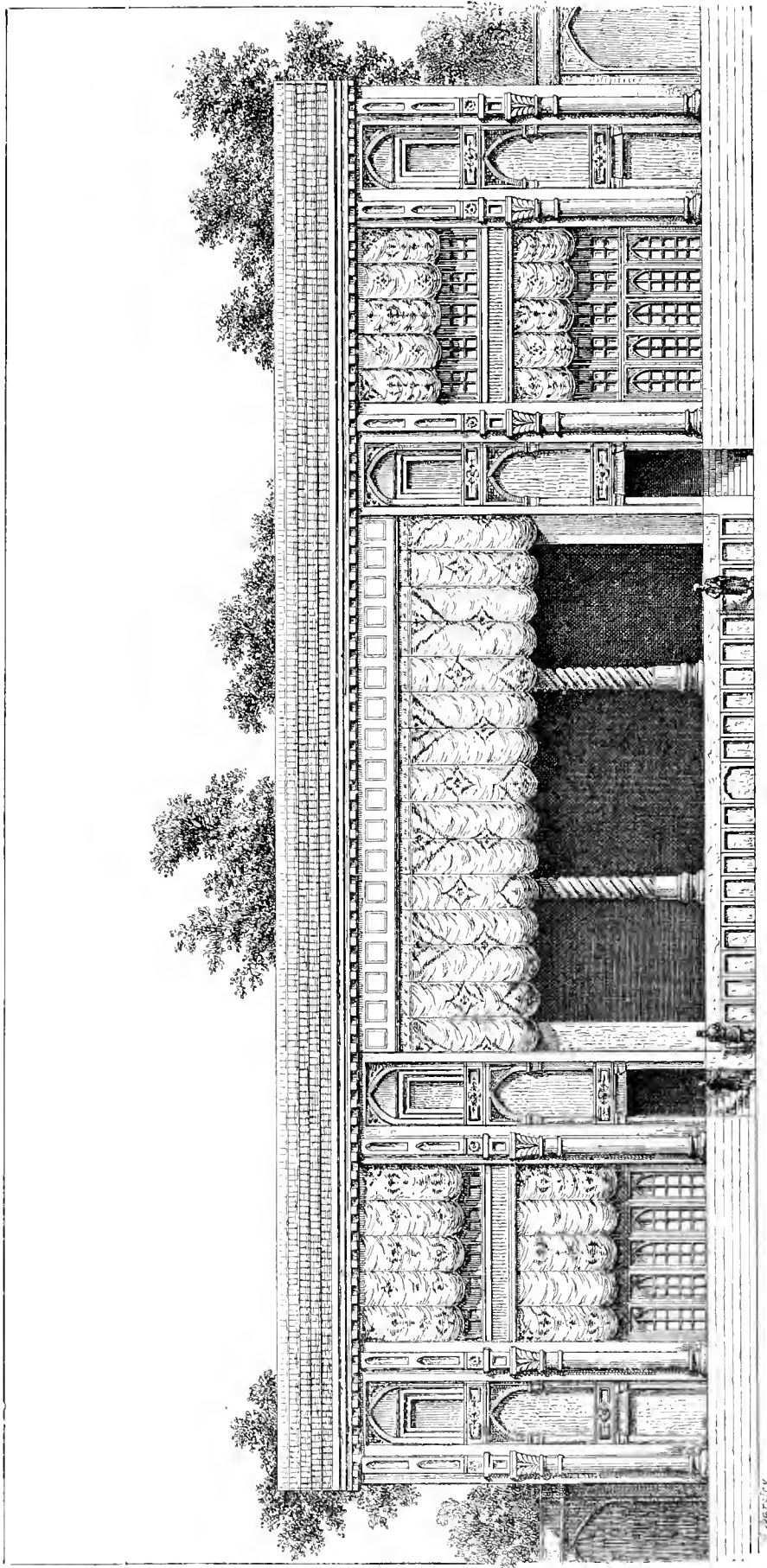


FIG. 230. — SALLE DU TRÔNE (*talar*) DU CHAH NASSER-ED-DIN¹.

1. Le trône est placé au fond de la salle hypostyle. A droite et à gauche sont des galeries dans lesquelles se forme le cortège qui doit défilé devant le monarque. Les portiques latéraux qui flanquent la salle du trône d'Artaxerxès Mnémon (fig. 224) devaient avoir la même destination.

et de la salle avec la frise des lions (p. 332 et fig. 211, 212, 213). Le hasard reste étranger à des combinaisons aussi compliquées et à des calculs aussi précis.

La charpente dont j'ai décrit les dispositions très simples et très élégantes était taillée dans les cèdres du Liban. J'en ai découvert de nombreux fragments dans les ruines. La tonalité rose des cèdres, très douce au contact des faïences bleues, le heurt désagréable de la peinture et de l'émail, le respect des Persans pour la coloration naturelle des matériaux et leur répulsion naturelle pour les dissimulations architecturales, la rareté excessive des bois (p. 330 et note 5) qui élevait le cèdre et le cyprès au rang des matériaux précieux me font penser que l'entablement passé à l'huile bouillante ou à la cire ne recevait aucune peinture. J'estime néan-

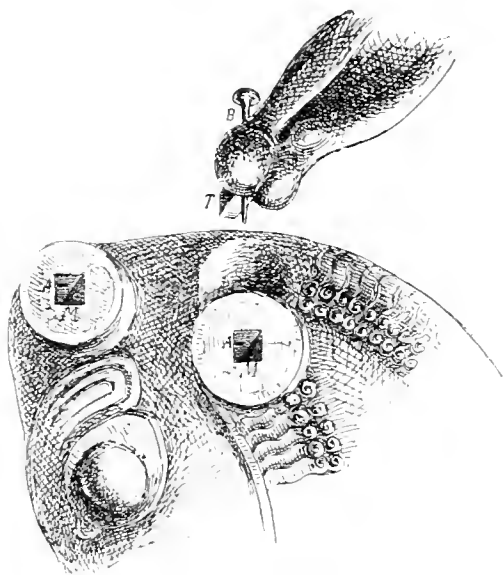


FIG. 231. — ENCASTREMENT PRÉPARÉ POUR RECEVOIR LES CORNES ET LES OREILLES.

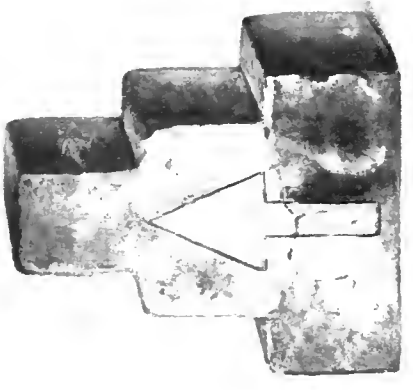
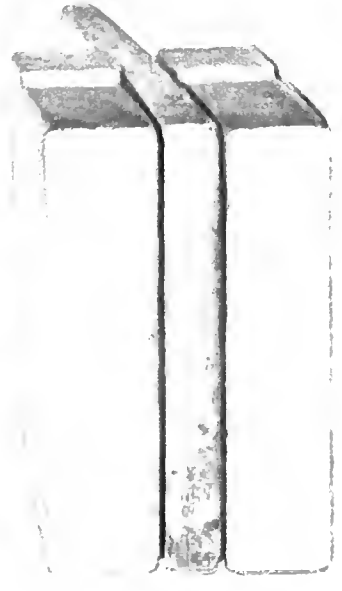
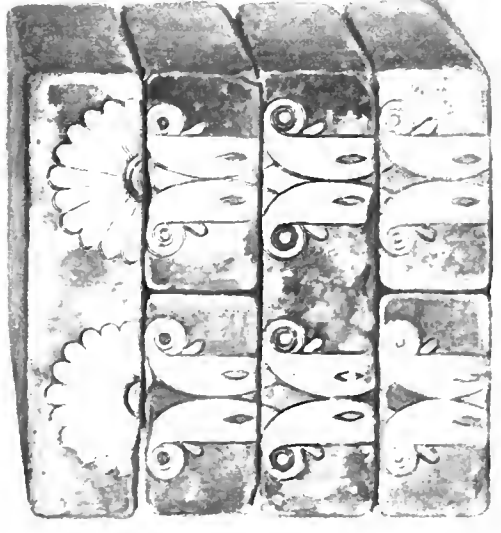
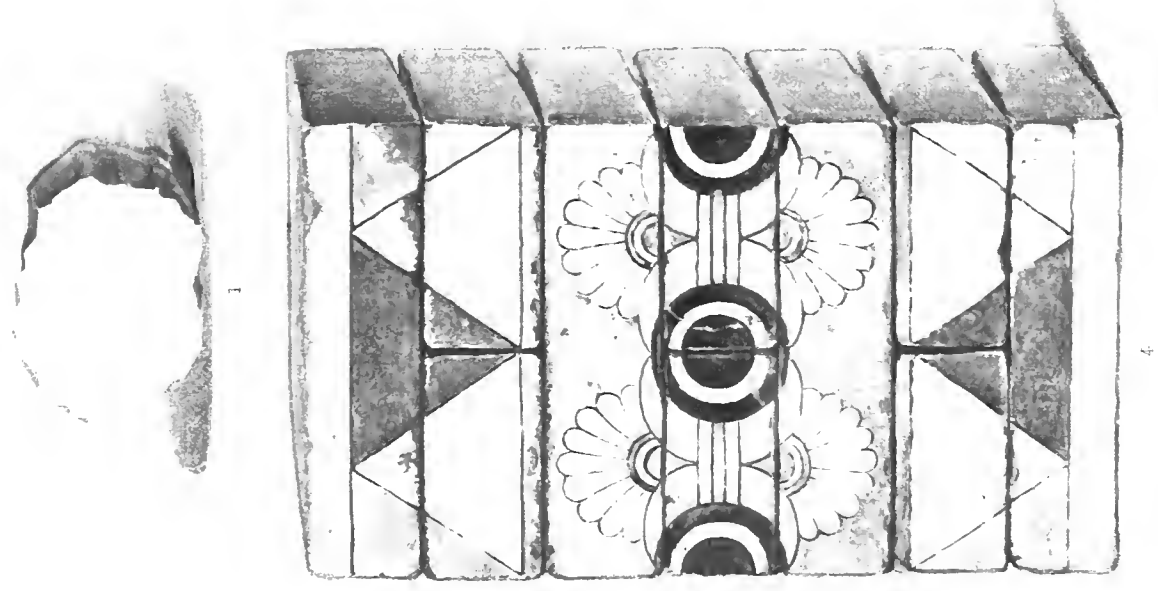
moins que les poutres étaient garnies sur leurs arêtes de cornières métalliques¹ et que leurs faces étaient inerustées de nacre, d'ivoire, d'or ou d'argent. Les mêmes raisons, l'absence absolue de peinture sur les fragments enfouis profondément, le poli parfait des surfaces me font également supposer que les marbres, à part les détails dorés (p. 347), étaient nus ou couverts ainsi que les bois d'un simple enduit protecteur.

Le carrelage du palais et des avenues, dont on a retrouvé quelques fragments gris et blancs, était composé de dalles de

marbre carrées. Si l'on en croit les descriptions du livre d'Esther (p. 366, note 12), et je suis pour ma part très disposé à leur accorder créance (voy. le § XIII), des marbres rouges et verts se mêlaient dans des combinaisons très simples aux marbres gris et blancs découverts dans les ruines du palais.

Au-dessus du matelas de pisé constitutif de la terrasse régnaient une toiture posée à bain de mortier de terre. Les tuiles émaillées en rouge ont 1 pied et demi de long sur 1 pied de large (fig. 232). Elles s'emboîtent par leurs extrémités et se placent au contact sur leurs rives relevées en rebord de cuvette; un couvre-joint cylindrique complète l'étanchéité de la toiture. Comme toutes les terrasses persanes, la couverture de l'apadâna devait affecter la forme d'une pyramide à quatre pans très surbaissée. Les eaux étaient conduites dans des chéneaux de poterie. La saillie du

1. Quelque soin que l'on prit de ménager les arêtes, elles risquaient de s'épaufir. Il était également nécessaire de réunir d'une manière invariable les diverses poutres qui composaient l'entablement. Aussi bien, ne serais-je pas surpris que les poutres de rive aient été comprises entre des armatures et réunies entre elles par des boulons de cuivre doré qui servaient à maintenir leur intime union, et participaient à la décoration générale.



STUCS. BRIQUES ET FAÏENCES DE REVÊTEMENT

- 1. ENDUIT DES PORTIQUES DE L'APADANA - 2. ENDUIT INTÉRIEUR DE L'APADANA - 3. MOELLON GRIS ET ROSE DES PAREMENTS - 4, 5. FRAGMENTS DE FRISE - 6. FRAGMENTS D'UN BAS-RELIEF REPRÉSENTANT UNE SCÈNE D'OFFRANDE
- 7. MERLON - 8. PAREMENT DE BRIQUES MATES ET ÉMAILLÉES

Échelle des fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8. - 0^m.01 pour 0^m.583



chéneau, très apparente sur les façades rupestres des tombeaux, était habillée d'une feuille de cuivre dorée à l'extérieur. Ce renseignement, fourni par Diodore ¹, me paraît exact et je l'ai utilisé dans la restauration de la salle du trône.

De grandes pièces d'eau ², où se reflétaient les arbres et les fleurs groupés dans ces paradis aux lignes régulières si chers aux Perses ³, précédaient l'apadana;

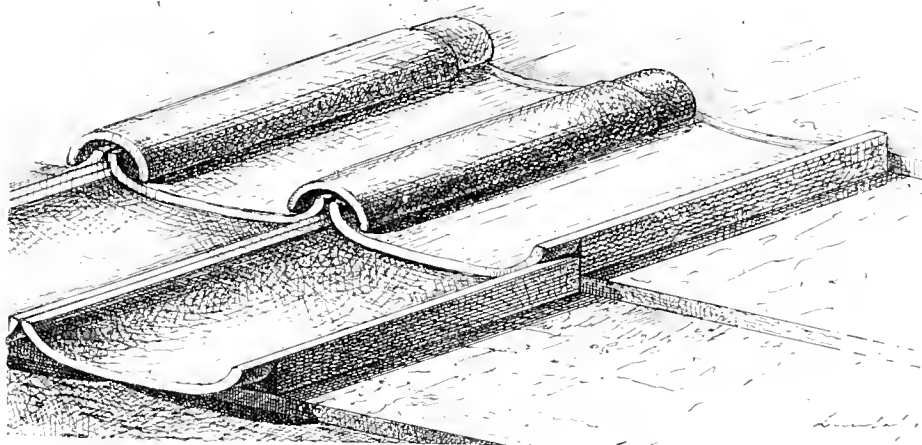


FIG. 232. — TUILES DE LA TERRASSE DE L'APADANA. (FOUILLES DE SUSE.)

des tapis merveilleux, des tentures peintes à l'aiguille ⁴ (p. 303, pl. X) couvraient en partie le sol et les lambris des murailles; des vases, des coupes d'or ⁵, des

1. Diodore de Sicile, liv. XV, § 20.

2. Dans un pays sans fleuve, où l'eau ne se conquiert qu'au prix d'immenses efforts, s'entourer de vastes bassins fut toujours un luxe princier. Tous les palais modernes sont précédés de pièces d'eau comprises dans des bordures de faïences vertes ou bleues. On aperçoit un bassin à l'extrême droite du panorama de Persépolis, au-dessous du portique des taureaux (Dieul., *Art. ant. de la Perse*, t. II, pl. VIII à XI); j'en puis citer un autre devant le palais antique de Firouz-Abâd (Dieul., *l. c.*, t. IV, pl. XI et XII).

3. La Bible parle des jardins qui précédaient la salle du trône d'Assuérus (p. 366). Xénophon décrit les parcs merveilleux de Cyrus à Sardes (*Economiques*, IV, 20 à 22) et de Pharnabaze à Daskylion (*Helléniques*, IV, § I, 15, 16). Plutarque (*Artaxerxès*, XXV) parle d'un parc royal situé dans la Médie septentrionale. Les jardins suspendus de Babylone (Strabon, XVI, § 1, 5), construits, si l'on en croit la légende, pour charmer les ennuis d'une princesse perse (Diod. de Sicile, II, § 10; Quinte Curce, V, § 1; Josèphe, *Ant. juives*, X, § 11, et contre Apion, I, § 19), le culte de Darius pour les arbres (Deschamps, *Bulletin de la Correspondance hellénique*, janv. 1890), l'émotion de Xerxès devant un beau platane (Hérod., VII, § 31), l'amour d'Artaxerxès pour les vergers, et les faveurs qu'il accordait aux habiles jardiniers (Elien, I, § 33) prouvent à quel point les rois de Perse prisait les paradis qui environnaient leurs demeures. J'ajouterai que la religion avestique est essentiellement agricole et que de nos jours les jardiniers persans sont presque tous mazdéens.

4. M. Müntz, qui s'est occupé, dans un ouvrage excellent (*la Tapisserie*, 4^e édition), de l'histoire des tapis et des tentures (p. 21 et 22), montre par le témoignage unanime des auteurs anciens en quelle estime l'antiquité tenait les tapis et les étoffes brodées de la Perse. Outre Philostrate, Philostrate l'Ancien, Lucrèce, Plante, Silius Italicus, Martial, Pline, cités par M. Müntz, la Bible (p. 366), Hérodote (VII, § 100), Plutarque (*Alexandre*, § 68) décrivent ces tableaux peints à l'aiguille où se trouvaient reproduits soit les épisodes des grandes guerres, soit des scènes mythologiques ou des monstres, analogues à ceux que traitaient les sculpteurs sur les bas-reliefs et sur les cylindres. Broderies exécutées avec les merveilleuses laines du Kirman et des fils d'or et d'argent, soit même uniquement tissées d'or de diverses nuances.

Lorsque les guerres contre les Parthes eurent fait connaître et mis à la mode les étoffes et les tapis perses, les riches Romains les achetèrent à des prix qui donnent la mesure de leur beauté. Quelques tentures furent payées 4 millions de sesterces (près de 1 million de francs, en poids). Il faut dire que c'est Néron qui en resta acquéreur. Mais avant lui Metellus Scipion n'avait pas craint de dépenser 800 000 sesterces, soit 200 000 francs, dans le même but (Pline, *Hist. nat.*, liv. VIII).

5. Il était dans les habitudes des rois de Perse de transformer en grandes pièces d'orfèvrerie l'impôt payé en lingots d'or et d'argent. Les auteurs classiques (Hérodote, IX, § 70, 80, 83; Xénophon, *Cyrop.*, t. VIII, 18; Stra-

statues rapportées de l'Hellade ou sculptées à Suse par des artistes grecs à la solde des grands rois (p. 297, note 3 et 4), un dais merveilleux dont les bas-reliefs de Persépolis ont conservé le dessin¹ peuplaient l'immensité de la salle².

On peut reconstituer à l'aide de dessins et de reliefs le corps inanimé des palais où défilèrent émerveillés les ambassadeurs de tous les États de l'Hellade, mais il faut interroger les témoins de ces splendeurs à jamais évanouies si l'on veut comprendre l'âme qui les vivifiait³.

CHAPITRE XII

Étude métrologique de l'apadâna. — Les dimensions sont entre elles dans le rapport des chiffres 3, 4, 5 et des chiffres 6 et 7. — Traduction géométrique de ces rapports. — Épure de l'apadâna et des principaux membres de l'édifice. — Conclusion.

L'étude de la fortification de l'acropole susienne et des palais du Fars (Note métrologique, p. 251 à 262, p. 356 et note 1 et *inf.*, p. 414, note 2)⁴ ont montré

bon, XV, § III, 19 et 21; Plutarque, *Alex.*, XXVII et XXXVI; Elien, I, § 35) décrivent ces cratères immenses, ces lékythes, ces amphores d'or massif tombées aux mains des Grecs après leur succès. Nous savons même que nombre de statues étaient martelées dans des feuilles d'or: témoin celle d'Artistone, fille de Cyrus et femme de Darius (Hérodote, VII, § 69).

1. Le trône et le dais dont les bas-reliefs de Persépolis donnent l'exacte reproduction (fig. 186; on trouvera une bonne photographie de ce bas-relief dans mon ouvrage *L'Art ant. de la Perse*, t. III, pl. XIX) étaient célèbres dans l'antiquité. Du trône je ne dirai rien, sinon qu'il reproduisait en or un modèle de style grec. Le dais était d'étoffe d'or brodé et rebrodé d'or (Hérod., VII, § 100; Plut., *Alex.*, § 68. Philostrate l'Ancien; une galerie antique de soixante-quatre tableaux. Traduction Bougot, p. 493).

2. Bien avant que l'étude des palais persépolitains et les découvertes de Suse eussent révélé la magnificence des palais élevés par les Achéménides, les historiens grecs et la Bible (livre d'*Esther*, voir *infra*, § XIII) avaient décrit les merveilles de la cour des Grands Rois. Les Grecs surtout semblaient frappés de stupeur. Eschyle (*Perses*, 159) se représente les palais de Suse comme revêtus d'or; de même l'auteur du *Traité du Monde* (Pseudo-Aristote, *περὶ Περσῶν*, VI), de même Philostrate (*Amages*, II, 31; Thémistocle), de même les auteurs déjà cités (p. 345, notes 3, 4, 5).

Considérez les butins énormes laissés aux mains des Grecs après chaque bataille (Hérod., IX, § 70, 80, 81, 83; Plutarque, *Alex.*, XXVII, XXXVI), les richesses découvertes dans les capitales de la Perse (Plut., *Alex.*, XLVIII, LXVII, LXVIII, Artax., XXXIII), relisez les récits faits par Strabon d'après les généraux d'Alexandre (XV, § III, 6, 9, 18, 21, 22, 23) et les historiens de la décadence, évaluez les cadeaux offerts au plus modeste ambassadeur, au dernier suppliant (Plut., *Thémistocle*, LI; *Artax.*, XXVI; Elien, I, § 22, 32, 33). L'or ruisselle sur les habits, sur les tentures, sur les tapis, s'accroche aux armes, se façonne en cent meubles divers; les perles, les gemmes étincellent sur les vêtements, sur les coiffures, sur les épées et les cuirasses. Tel poignard de Mardonius conservé en Grèce est estimé 300 dariques (40000 fr. de notre monnaie; Saglio, *Dict.*, article *Assinar*). L'armure de Masiste, le général qui commandait la cavalerie perse à Platée, est en or fin (Hérod., IX, § 20 et 22). Et ce n'est pas la seule valeur du métal qui donne du prix à ces objets. Ces rois qui préféraient à l'or de la Grèce ses inimitables chefs-d'œuvre favorisaient les écoles d'où sortaient les architectes et les sculpteurs auxquels on doit les palais dont on vient de suivre la description, les graveurs des intailles qui seront bientôt étudiées, le ciseleur de « cette cassette merveilleuse trouvée parmi la dépouille des Perses » et qu'Alexandre avait estimée seule digne de renfermer « la fameuse *diorthose* ou révision des poésies d'Homère, dite de la *cassette*, et due à la collaboration du conquérant, de Callisthène et d'Anasarque » (Strabon, XIII, § 1, 27).

3. On trouvera dans le roman de *Payrsatis* (Jane Dieulafoy, Lemerre, édit., 1899), outre une description de l'apadâna, une suite de tableaux où sont dépeints la vie intime, l'existence officielle, les mœurs politiques et les coutumes religieuses des monarques et des reines achéménides. Tous les faits, toutes les cérémonies ont été sévèrement contrôlés et reposent tous sur des documents d'une indiscutable authenticité.

4. Les monuments voûtés du Fars sont contemporains des derniers Achéménides ou des Séleucides (*Art ant. de la Perse*, vol. IV, p. 75). Je suis arrivé à cette conclusion après une étude attentive des procédés de construction, du style des ornements, de la géographie du Fars, et des monuments voûtés similaires bâtis en Syrie et en Palestine. Je ferai donc remonter la construction du plus moderne au III^e siècle av. J.-C. MM. Perrot et Chipiez, sans contester aucune des raisons très probantes que j'invoque, et sans avoir vu les monuments, déclarent d'abord que les édifices du Fars sont relativement modernes et, pour conclure, leur assignent comme





RESTAURATION DE L'APADANA D'ARTAXERXES MNEMON

VUE PRÉCÉDE L'ANCIEN COLONNAT LATÉRAL

l'importance des combinaisons rythmées dans les constructions perses et chaldéennes. On devait s'attendre à découvrir sous le palais le même réseau de lignes géométriques. Il se décèle en effet avec une netteté qui emporte l'évidence.

Les Chaldéens attribuaient une importance majeure aux rapports où entraient les chiffres 2, 5, 6 et 7. J'ai déduit ailleurs les raisons mathématiques de cette préférence (p. 262)⁴. Les Perses firent à Suse un fréquent usage des mêmes combinaisons métriques : 6 est le nombre des colonnes d'une même travée, 7 celui des entre-colonnements. On retrouve le chiffre 7 dans la longueur, mesurée en pieds, des lions passants; les facteurs 6 et 5, dans l'élévation, mesurée en pieds, des colonnes intérieures; le nombre 5, dans le rapport de la hauteur des mêmes colonnes à la demi-largeur des travées (fig. 208 et 221). La base des colonnes a 5 pieds ou 3 coudées de hauteur, leur fût $5 \times 6 = 30$ pieds ou $3 \times 6 = 18$ coudées, comme d'ailleurs la somme des hauteurs du chapiteau et de la base; la base équivaut à 1 douzième de la hauteur totale de la colonne; le fût, à 6 douzièmes; la base et le fût, à 7 douzièmes; l'ensemble du chapiteau, à 5 douzièmes. Le prolongement des côtés du trapèze capable du chapeau bicéphale rencontre l'axe des colonnes à 10 coudées au-dessus du sol s'il s'agit de l'ordre intérieur, à 7 coudées s'il s'agit de l'ordre extérieur. L'ordre intérieur dépasse l'ordre extérieur de 3 coudées ou 5 pieds (p. 329 et 330; fig. 207 et 208).

Les baies eussent révélé le même esprit rythmique s'il eût été possible de les restaurer. Le fragment découvert est malheureusement trop peu important (fig. 233). Je l'ai néanmoins utilisé en m'aidant des portes du palais aux cent colonnes et en m'assujettissant à faire régner les grandes lignes des baies cotées en coudées avec les assises d'une maçonnerie cotée en pieds.

La restauration en plan et en élévation donne lieu à de nouvelles observations métrologiques. L'ouverture de la grande salle, mesurée entre les pilastres, atteint 180 pieds (108 coudées) (fig. 221); la largeur des ailes, 60 pieds (36 coudées); la longueur totale AB, 300 pieds (180 coudées); la hauteur (fig. 207 et 208, 211,

époque possible l'époque des dynasties sassanides ou même parthes, c'est-à-dire, à quelques années près, la même date que moi, puisque les Parthes délivrèrent la Perse du joug des Séleucides vers l'an 250 av. J.-C. A quels indices mes contradicteurs se réfèrent-ils pour rajeunir d'un siècle ces édifices? Jusqu'au jour où ils les auront fait connaître, je persisterai à croire que le monument de Sarvistan, le plus récent de ce groupe, est plus ancien que les coupôles de Djérach et de Jérusalem (1^{re} ou 1^{re} de notre ère; Choisy, *l'Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 88 et 89), et que les Parthes, venus du Nord, ont été trop occupés sur les frontières occidentales de leur empire, pour faire bâtir des palais dans le Sud-Est. Je maintiens donc mes conclusions dans toute leur intégrité. J'ajouterai que le rajeunissement des édifices voûtés du Fars n'infirme nullement la thèse générale que je soutiens : à savoir que les coupôles de Firouz-Abâd, de Sarvistan et de Férachbad sont des prototypes de la coupole byzantine sur peudentif.

4. On trouvera dans le chapitre XIV (p. 414, note 2) une bien curieuse application de ce chiffre 7. Jusqu'ici on connaissait le pied et la coudée qui sont entre eux comme 3 est à 5; les carreaux d'un édifice religieux découvert près de Suse répondent à une unité nouvelle de 0^m,51 telle que 7 de ces unités équivalent à 40 pieds ou 3^m,58. L'équivalence ne résulte pas d'un simple calcul, mais de la superposition de 5 — 10 — 20 — 30 — 50 briques à 3,5 — 7 — 14 — 21 — 25 carreaux.

222 et 213), le quart de la largeur, soit 75 pieds (45 coudées). La crête de la corniche de la salle règne à 70 pieds (42 coudées) au-dessus du dallage, c'est-à-dire que la hauteur totale de la salle et de son entablement correspond à la base d'un triangle équilatéral construit sur la colonne comme hauteur. Si de la salle on passe au portique, on constate que sa largeur hors œuvre est de 200 pieds (120 coudées), et que sa hauteur, entablement compris, est de 63 pieds et demi (127 assises). Cette dimension correspond aussi à la base d'un triangle équilatéral ayant la colonne extérieure comme hauteur. La mesure exprimée, en pieds, de la hauteur de la même colonne, soit 55, est encore le chiffre entier le plus voisin de l'expression

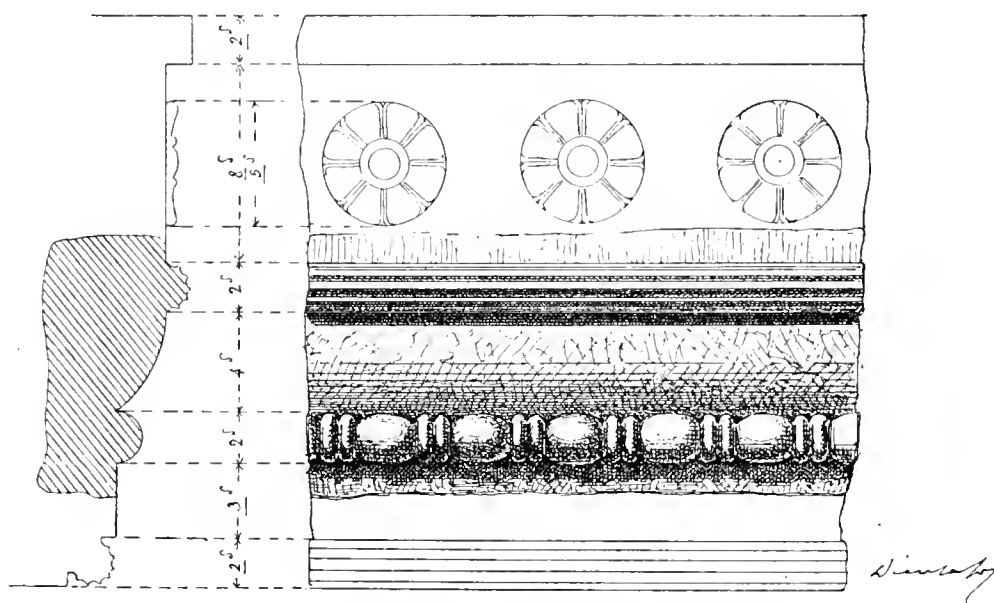


FIG. 233. — LINTEAU DE PORTE. (FOUILLES DE SUSE.)

de la base d'un triangle équilatéral dont 48 pieds, c'est-à-dire un double entre-colonnement ou la profondeur du portique, seraient la hauteur.

De pareils faits sont d'autant plus remarquables que les chiffres — 48 et 55 ; 55 et 63,5 ; 60 et 70, — soumis à de multiples sujétions métriques et constructives, n'auront été découverts qu'après de longs tâtonnements.

Ce simple énoncé montre une fois de plus combien étaient simples les épures des architectes perses. Rythmèrent-ils leurs monuments de propos délibéré, introduisaient-ils la cadence en satisfaisant à des sujétions multiples, telles que l'expression simultanée des dimensions en pieds et coudées, ou en résumant dans quelques formules très simples les secrets du constructeur ? Je ne sais. Ce qu'il y a de certain, c'est que les épures du palais hypostyle de Suse (fig. 234), de l'ayadana p. 414, note 2), du tracé et du profil des enceintes fortifiées, des palais voûtés de Firouzabâd et de Sarvistan¹, témoignent d'une méthode unique et de règles

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. II, p. 35, 36, fig. 21 à 24 et vol. IV, p. 20, fig. 9 et 18, p. 27 à 29, fig. 22 et 23.

théoriques ou empiriques dont les manifestations sont évidentes : dans les palais voûtés, le triangle *égyptien* ou triangle rectangle, dont les côtés sont entre eux comme 3, 4 et 5, s'accuse nettement; dans les édifices susiens, d'une structure plus complexe, on reconnaît, outre les groupes 6, 8, 10 caractéristiques du triangle égyptien, le groupe 6, 7 qui signale le triangle équilatéral (p. 262 et 414, note 2)¹. J'imagine que les dimensions de l'apadana se déduisaient d'une figure initiale au moyen de constructions très simples. La figure se réduirait en ce cas au triangle rectangle ABC dont les côtés sont entre eux comme 3, 4, 5, triangle construit sur le double entre-colonnement AB comme base (fig. 234).

Il est certain que l'on trouve sur le triangle ABC et sur les triangles sem-

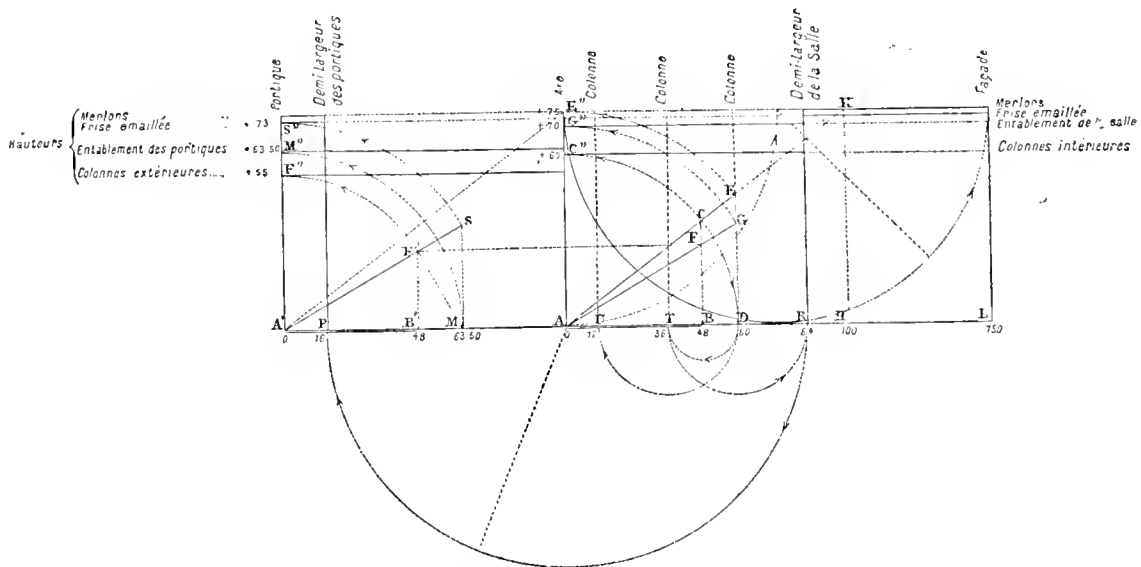


FIG. 234. — ÉPURE DE L'APADANA.

blables ADE ($AD = AG$), AHK ($HK = AE$) les entre-colonnements, la longueur $A'L = 4AE$, la largeur de la salle, la longueur de la façade, la longueur $2AH$ des portiques, la hauteur $A'F'' = AF$ de leurs colonnes, la hauteur totale $AE'' = AE$ de l'édifice. Veut-on la hauteur de la salle et de son entablement, il suffit, sur AD comme hauteur, de construire le triangle équilatéral ADG; $AG = AG''$ représente la cote verticale de la crête de la corniche au-dessus du dallage tandis que $AG - AD = C''G''$ mesure la hauteur de l'entablement. On trouvera de même la hauteur des colonnes extérieures, dans le côté du triangle équilatéral ABF ou $A'B'F'$. Le côté $A'M$ d'un nouveau triangle équilatéral $A'F'M$, dont $A'F'$ est la hauteur, fournirait la hauteur totale du portique, tandis que le côté $A'S$ du triangle équilatéral $A'SM$, dont $A'M$ est la hauteur, répondrait à la hauteur au-dessus du

1. Je comprends dans ce groupe les chiffres 55 et 48; 63,5 et 55; 70 et 63,5 qui participent aux mêmes propriétés.

dallage de la crête de la frise émaillée. Les divisions des colonnes, les subdivisions des ornements se déduisent sans plus de difficulté des mêmes triangles théoriques. Si BC représente la hauteur de la base, AB équivaudra à la hauteur du taureau; $2BC + AC$, à celle du chapiteau de l'ordre intérieur; $2(AB + AC)$, à celle du fût; $3(AB + BC + AC) = 4(AB + AC)$, à celle de la colonne entière. Si de cette dimension on retire BC , on obtiendra la hauteur de l'ordre intérieur; si on enlève $AB + BC$, la hauteur cumulée du fût et de la base; si on supprime enfin $2BC + AB$ ou $2AC$, il restera le fût. Si dans le même triangle on fait $AB = r$, $2AC$ donnera la mesure du rayon moyen de la colonne; $AB + AC$, celle du rayon minimum; $2AB + BC = 2BC + AC$, celle du rayon maximum ou la hauteur de la base diminuée de la scolie; $2BA$, la hauteur et le rayon maximum de la campanule; etc.¹.

Les fouilles ont permis de restaurer la majeure partie des enceintes et la salle du trône. L'escalier de l'apadâna, les pylônes qui lui font suite sont reconnus dans leurs grandes lignes; la situation du donjon, de la citadelle, des portes principales et du pont a été relevée et signalée (pl. II). J'ai la quasi-certitude qu'il existait un large fossé autour de la salle du trône (p. 244) et la preuve qu'une porte fortifiée, dont on a mis à nu les fondations, s'ouvrait à l'est de l'apadâna entre cet édifice et ses pylônes (p. 280 et note 3). De la pente très douce du fossé et de son développement, j'ai conclu à l'existence d'une voie d'accès pour les chars; de la situation de la porte fortifiée, à celle d'un ouvrage qui mettait en communication, à travers le dédale des enceintes, la salle du trône avec les palais du roi et des reines.

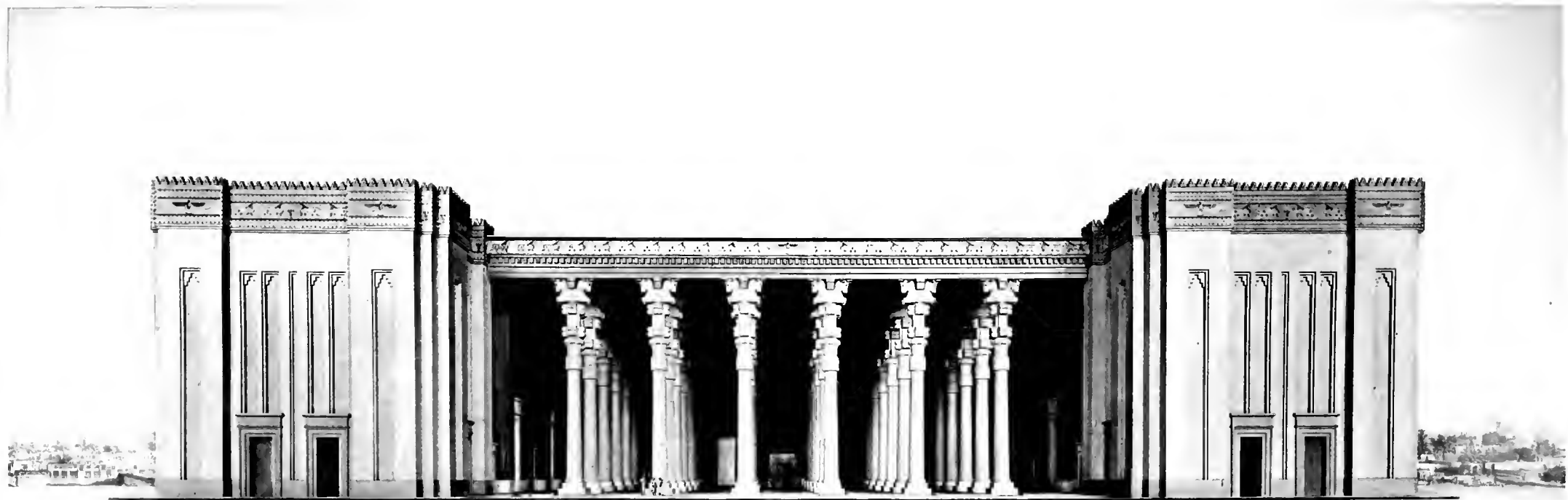
Les tranchées creusées dans le tumulus oriental ont appris, en outre, que toute la partie nord dudit tumulus était couverte d'habitations, que les constructions sud enveloppaient une cour centrale très apparente sur les plans, qu'une vaste salle occupait la face méridionale de la cour centrale, et qu'un second escalier semblable à l'escalier de l'apadâna s'élevait de la place d'armes jusqu'aux palais de l'Est. On se rappelle enfin que deux murailles comprenant entre elles une rue étroite divisaient les quartiers nord et sud du tumulus oriental. Cette rue débouchait sur la grande porte de l'est (p. 232 et suiv., fig. 126, 127 et 128).

Ces renseignements sommaires sont complétés dans leur partie descriptive et topographique par un texte précieux. Je veux parler du livre d'*Esther*, écrit, selon un grand nombre d'hébraïsants, à l'époque des Maccabées et que je considère à bon droit comme l'œuvre d'un Juif élamite, d'un Juif ayant vu et parcouru le palais d'Artaxerxès Mnémon.

1. M. Babin (voy. p. 330, note 2) rattache les dimensions des monuments persépolitains au module choisi tantôt au milieu, tantôt à la base, tantôt au sommet de la colonne. Les faits très nets et fort instructifs révélés par l'étude des palais ou des tombeaux de Persépolis, de Nakhché-Roustem et de Mechhed-Mourgab confirment de tous points l'étude métrologique de l'apadâna et de la forteresse de Suse. Reste toujours à se demander si les Perses introduisaient le module de parti pris ou si les rapports constatés entre les dimensions d'un édifice hypostyle et le rayon de la colonne ne sont pas un résultat accessoire d'une méthode plus générale (voy. p. 356).

I. ACROPOLE





RESTAURATION DE L'APADANA D'ARTAXERXES MNEMON

VUE FRISE DU SÉPIL DES FYLONÉS

CHAPITRE XIII

Le livre d'*Esther*. — Histoire d'Esther. — Explication du mot *Pouim*. — Objections présentées contre l'authenticité du livre; leur réfutation. — Identification du plan du palais d'Akhachvéroch décrit dans la Bible et du plan de l'Acropole de Suse. — *Bithân*. — *Chaar du roi*. — *Maison de la royauté*. — Costume royal. — Emblèmes de la souveraineté. — Conclusion.

Dans la bataille acharnée qui se livre depuis plus d'un siècle autour des livres saints, les adversaires se portent des coups si furieux que parfois leurs traits dépassent le but et tombent inertes au delà des lignes ennemies.

Sous les tentes d'Israël comme dans le camp des chrétiens on a voué un culte jaloux aux annales du peuple de Dieu. On ne discute pas le livre où sont consignés, sous la dictée de Iahvé, l'histoire de l'univers et des volontés célestes accomplies par Israël. Nul ne doit ternir l'éclat de l'arche sainte.

D'autre part, quelques rationalistes tout aussi passionnés, tout aussi dogmatiques, heurtent le vieil édifice de la tradition et, dans leur ardeur de néophytes, dans leur désir de confesser leur foi négative, lancent le même anathème sur le possible et l'impossible, le connu et l'inconnu.

L'éclair jaillit du choc des nuages chargés d'électricité contraire, la vérité naîtra-t-elle un jour de cette lutte à outrance entre les religieux et les rationalistes ?

Ceux-là déduisent une preuve éclatante du caractère sacré de la Bible, des prophéties réalisées; pour ceux-ci, la prédiction est devenue le signe manifeste de l'apocryphe, car l'homme ne saurait être doné du don de seconde vue. Tels sont les deux points de départ des écoles opposées. Comme la conviction ne se propage pas, de notre temps surtout, par contagion ou épidémie, les philologues des deux camps se sont attachés à démontrer la fausseté ou la véracité du texte par une exégèse sévère des faits historiques et des phénomènes grammaticaux. Chaque chapitre, chaque verset ont été passés au crible d'une analyse rigoureuse; les erreurs d'histoire ou de géographie, les fautes contre le bon sens et la méthode, les exagérations ou les invraisemblances, les différences dialectales, notées et relevées, avec un soin méticuleux. Des efforts aussi laborieux ne devaient pas rester stériles. Pourtant bien des arrêts seront revisés, parce que l'exégèse d'outre-Rhin surtout, un peu trop confinée dans le domaine des études philologiques, ignore parfois les civilisations qu'elle critique et a la fâcheuse tendance de rejeter sans examen suffisant les événements connexes à un fait controuvé. Quels auteurs anciens, quels historiens classiques résisteraient à un pareil traitement? Les fables et les oracles qui environnent les premières années de Cyrus ne sont pas défendables: faudra-t-il nier l'existence d'Astyage, de Crésus et du fondateur de la monarchie perse? Darius ne dut pas le trône à un étalon: rejetterons-nous en bloc les histoires d'Hérodote? Et Jeanne d'Arc!

Transportez-la dans Samarie ou Jérusalem. L'humble fille des champs revêt le harnais de guerre, bat l'armée assyrienne et lui inflige de honteuses défaites. Livrez cette histoire si poétique de la délivrance de la patrie par les mains d'une vierge à plusieurs générations d'aèdes sémitiques, puis attachez les exégètes à ce nouveau chapitre de la Bible avec son cortège d'apparitions, de voix, de prophéties et d'in vraisemblances réalisées. Ils en rendront bon compte.

On ne contredit pas sans danger des auteurs vieux de deux ou trois mille ans qui vécurent à des époques voisines des événements qu'ils racontent. La critique la plus aiguisée et la plus sûre est un outil imparfait quand elle s'exerce à travers tant de siècles accumulés. Prenons garde de tout détruire au nom de la science. Les progrès de cette même science nous forceront peut-être à reconstruire les parties de l'édifice le plus péniblement renversées. Erreurs d'hier, vérités d'aujourd'hui. Telles les histoires d'Hérodote mises naguère fort au-dessous de l'*Anabase* ou des romans de Ctésias et prisées très haut depuis l'étude récente des textes et des monuments originaux de la Perse antique. Il n'est pas jusqu'aux vieux poètes qui ne bénéficient des conquêtes de l'archéologie moderne. M. Schliemann a peut-être retrouvé l'emplacement d'Ilion, des rives lointaines de l'Uloëus s'élèvent des voix pour affirmer que l'auteur de l'*Odyssée* avait sur la géographie de l'Asie ancienne des clartés qu'on lui avait contestées, et qu'Hésiode, bien que prenant, lui aussi, le Pirée pour un nom d'homme, ne faisait pas sans quelque raison de Memnon un prince susien et le roi d'un peuple noir (p. 37).

La fable la plus absurde, l'idée la plus ridicule, pas plus que la conception la plus sublime ne sauraient germer sans semence. L'homme observe, déduit, imite, perfectionne, use en cela de ses facultés maîtresses et n'invente jamais dans le sens absolu du mot. L'invention naît de la somme infinie d'infiniment petits. C'est parfois la branche de corail, l'île madréporique s'élevant au-dessus des flots, mieux encore la perle sécrétée par le mollusque autour d'un corps étranger introduit sous son manteau. Sans grain de sable, pas de perle; sans un fait primordial, sans une sensation venue du monde extérieur, pas d'idée.

Aussi bien le rôle de l'historien des sociétés primitives est-il de découvrir le noyau central et réel de chaque fable et de l'isoler, dût-il briser la perle avant de l'atteindre; mais nier l'existence du grain de sable, pour se dispenser de le découvrir, est un procédé trop barbare ou trop adroit. En écartant de parti pris les récits légendaires, on se prive « de la partie la plus vraie et la plus importante de l'histoire. Un roman est à sa manière un document quand on sait dans quelles relations il est avec la société où il fut écrit ¹ ». Ainsi devons-nous traiter la Bible, conçue dans un milieu particulier, imprégnée de saveur locale, faite de traditions qui prirent naissance

1. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, préf., p. xiv.

dans les douze tribus ou chez les peuples que la vie aventureuse des Hébreux conduisit à leur contact. Gardons-nous surtout de nous inféoder à une école. Il faut se défendre de toute passion quand on aborde les dédales confus de l'antiquité judaïque et, s'il se peut, s'absorber dans la seule histoire. La tâche est assez laborieuse sans traîner à la remorque des thèses religieuses souvent troublantes, toujours gênantes.

Les Juifs, en possession depuis neuf à dix siècles avant Jésus-Christ d'une écriture presque parfaite mise au service d'une imagination ardente, possédèrent de bonne heure les rudiments d'une littérature. Nous savons que les annales sacrées avaient été rédigées par deux collèges distincts. A côté de versions élohistes et iahvéistes des premiers livres de la Bible, combien devaient être nombreux les cantiques, les narrations, les chroniques militaires ayant une origine plus ou moins historique. La majeure partie de ces œuvres a partagé le sort commun des hommes et des choses, mais la grande faux ne les a pas toutes abattues, et des fragments échappés au temps fut composé le code des religions implantées sur les ruines du paganisme.

Il ne faudrait pas mesurer l'importance politique de la Judée ancienne à l'influence qu'elle eut sur les destinées du monde moderne; il ne faudrait pas surtout accepter sans contrôle les exagérations peut-être inconscientes des poètes sémitiques. Le narrateur plein de son sujet, persuadé de l'importance des moindres faits, les élève aux proportions d'événements, que grandit encore chaque transcription nouvelle, de sorte qu'en lisant la Bible le monde ancien semble avoir été porté sur les roues du char d'Israël. Telle n'est pas la vérité. L'exode, le passage de la mer Rouge, la conquête de la terre promise ont passé inaperçus des Égyptiens et des Assyriens. Peu importait au Pharaon que de pauvres tribus campées aux confins de son empire aient franchi la mer Rouge. Peu importait au puissant roi de Babylone que ces mêmes peuplades se soient taillé un petit royaume limitrophe des frontières occidentales de la Chaldée. C'étaient des événements journaliers et sans échos.

Si les tableaux saillants des vieilles chroniques se distinguent à peine à travers les immenses déchirures que la lecture des hiéroglyphes et des cunéiformes a faites aux brumes antiques, que devaient peser dans la balance de l'histoire Moïse, Josué, David, Esther, immortelles figures qui nous apparaissent rayonnantes dans leur nimbe héroïque. Le contrôle de la Bible, déjà délicat pour les temps anciens, est donc bien difficile quand il s'agit des livres anecdotiques. Est-ce la raison qui a rendu plus acharnée la lutte livrée autour d'eux?

Aussi bien, ai-je considéré comme une conséquence heureuse des fouilles susiennes la lumière soudaine qui en a jailli, jetant un jour tout nouveau sur un des procès les plus débattus entre les rationalistes et les orthodoxes.

Qui ne connaît l'histoire si touchante d'Esther?

Akhachvéroch, à la suite d'un banquet où il se prend de vin, répudie la reine

Vachthi. Cinq ans s'écoulaient. La nièce du juif Mordekhaï, Hadassah, surnommée Esther depuis son entrée dans le harem, séduit le roi par sa grâce pudique et prend la place de l'épouse délaissée. Mordekhaï s'installe sous la *porte du roi*, dévoile une conspiration ourdie contre le souverain et sauve la vie d'Akhachvéroch.

Sur ces entrefaites, Haman fils de Hamedathâ l'Agaghite, est nommé grand vizir; Mordekhaï refuse de se prosterner devant le nouveau ministre, colère d'Haman qui jure de laver dans le sang du peuple hébreu l'affront que vient de lui infliger un misérable juif. Il jette le sort « le premier mois qui est le mois de Nizan » et fixe au 13 Adar le jour de l'exécution.

Les courriers avaient déjà porté à tous les satrapes les ordres souverains quand la nouvelle reine, informée par Mordekhaï du péril qui menace ses coreligionnaires, pénètre au péril de sa vie dans la *maison de la royauté*.

La rayonnante beauté de la suppliante trouve grâce devant Akhachvéroch; le roi accède aux prières de la favorite, fait pendre Haman au gibet dressé pour Mordekhaï, puis deux jours durant donne licence aux opprimés de repousser, les armes à la main, les attaques de leurs ennemis.

Les Juifs usent sans réserve de l'autorisation royale les 13 et 14 du mois d'Adar, et le livre se termine sur l'ordre donné par Esther et Mordekhaï de célébrer tous les ans la fête de *Pourim* ou des sorts, commémorative de ce triomphe.

Telle est la *meghillah* (le rouleau par excellence), tel est le thème célèbre livré aux méditations des théologiens et des savants. Célèbre, il l'est entre tous, par la popularité dont il jouit dans le monde israélite, par son caractère profane — le nom de Dieu n'y est pas prononcé, — par les controverses qu'il a provoquées. Méliton, évêque de Sardes au II^e siècle, et plus tard saint Athanase et saint Grégoire de Nazianze refusaient de comprendre le livre d'*Esther* dans le recueil des annales sacrées, et s'il a forcé l'entrée de la Bible chrétienne, c'est que sous l'histoire d'Akhachvéroch et de la reine on a trouvé un symbole de l'union du Christ et de l'Église. Aujourd'hui Chrétiens et Israélites adoptent le livre d'*Esther* dans son intégrité. Quant aux rationalistes, bien que divisés sur l'origine de la fête, ils considèrent tous la *meghillah* comme une œuvre de pure imagination *très postérieure aux Achéménides* et sans aucun lien avec l'histoire.

Quelles sont les critiques dirigées contre le livre d'*Esther*?

D'abord et surtout le nom de la fête dont il célèbre l'origine :

Pour, d'où *pouïm*, n'est pas un mot perse, argue l'école rationaliste, et ne signifie *sort*, comme le prétend la Bible, dans aucune langue, ni dans aucun dialecte connu.

Il serait plus exact de prétendre que *pour* n'apparaît pas dans le lexique très restreint composé d'après les inscriptions achéménides de Bissoutoun, Nakhchê-

Roustem et Persépolis, car le mot considéré en lui-même est une des racines les mieux connues et les plus fixes des langues aryennes. *Par* en sanscrit, *por* en persan, *plere* en latin, *plein* en français, répondent à la même idée et communiquent le même sens à leurs dérivés. Ce sens est-il applicable à la désignation de la fête?

J'emprunte à la Bible elle-même la définition du mot *pour*.

Avant d'immoler les Juifs à sa vengeance, Haman demande aux devins de fixer le jour du massacre.

« Le premier mois qui est le mois de Nizan de la douzième année du roi Akhachvéroch, on jeta le *pour*, c'est-à-dire le sort, en présence de Haman jour pour jour, mois pour mois jusqu'au treizième jour du douzième mois qui est le mois d'Adar¹. »

La phrase ne présente aucune obscurité, si l'on s'en tient au sens littéral. Il s'agit d'un instrument fatidique nommé *pour* en langue perse qu'on jetait devant toute personne désireuse de prendre l'avis du destin. Le *pour* rendait sans doute ses oracles par *oui* et par *non*. Comme l'éphod hébraïque, comme les dieux égyptiens, il devait répondre à une question bien déterminée, posée d'une façon dichotomique. « Les Juifs seront-ils massacrés le premier jour du mois ? » Nous savons que, consulté jour pour jour, mois pour mois, le *pour* donna d'abord un avis négatif, puis, quand on appela le treizième jour et le douzième mois, il répondit « oui », c'est-à-dire : tuez.



FIG. 235. — DÉ A JOUER PERSE DE L'ÉPOQUE DES ACHÉMÉNIDES. (FOUILLES DE SUSE.)

Au nombre des objets découverts dans les fouilles profondes du Memnonium, se trouve un prisme quadrangulaire ayant un centimètre de côté et quatre et demi de haut (fig. 235 et p. 434, col. 2). Sur les faces rectangulaires on a gravé, au moyen de points, des nombres différents : un — deux — cinq — six.

Jetez le prisme et il s'arrêtera forcément sur un chiffre pair ou impair.

Les Perses aimaient les jeux de hasard² autant que le vin; le petit monument susien ne serait-il pas un de leurs dés; et leurs dés, sous le nom de *pour*, n'auraient-ils pas servi à consulter le sort et à tenter la fortune?

Pour pas plus que cartes, urne ou dés, n'a le sens propre de « sort », mais tous ces mots entrent dans des phrases semblables : « jeter le *pour* », « tirer les cartes », « mettre la main dans l'urne », « agiter les dés », qui éveillent toutes quatre la même idée : consulter le sort.

L'expression perse *pour*, litt. « plein, solide », répond même dans une certaine mesure à la forme du dé achéménide. Un parallélépipède, un prisme carré ne réalise-t-il pas le type parfait des corps que Français et Persans nomment *solides*?

1. Chap. III, § 7. — 2. Hérod., III, § 128.

En ce cas, je modifierai ainsi qu'il suit la traduction des deux passages où il est parlé du *pour*.

« Le premier mois qui est le mois de Nizan de la douzième année du roi Akhachvéroch on jeta le *pour* (litt. le « solide »), c'est-à-dire le sort (explication nécessaire pour les Juifs, qui ignoraient la langue et les mœurs de la Perse) en présence de Haman :

« Et les Juifs reçurent comme règle traditionnelle ce qu'ils avaient commencé de faire et ce que Mordekhaï leur prescrivit parce que Haman fils de Hamedathâ l'Agaghite, l'ennemi de tous les Juifs, avait formé le projet de les faire périr et avait jeté le *pour*, c'est-à-dire le sort, ... et l'on pendit Haman et ses fils au gibet. Pour cette raison, on appela ces jours *pourim*, du mot *pour*. »

Cette nouvelle interprétation aurait le double avantage de satisfaire l'histoire et le bon sens, car il est inadmissible qu'un juif perse qui écrivait à Suse sous les derniers Achéménides — comme je me réserve de le montrer — ait employé un mot perse accepté de tous ses coreligionnaires perses, si ce mot avait été inintelligible.

La seconde objection a trait à la rivalité de Mordekhaï et d'Haman : rivalité aussi symbolique que ces deux personnages, si l'on en eroit les rationalistes. Car, nous disent-ils, en choisissant pour protagonistes, d'une part Mordekhaï le Benjaminite, dont un aïeul se nomme Qich comme le père de Saül, et d'autre part, Haman fils d'Hamedathâ l'Agaghite, le romancier se démasque ; ses principaux acteurs personnifient la lutte de Benjamin contre les fils d'Agag roi des Amaléquites, c'est-à-dire des soldats de Iahvé contre les païens d'Europe.

Cet argument, dirigé aujourd'hui contre l'authenticité du livre, fut peut-être inventé pour sa défense dès les premiers siècles de notre ère, alors qu'on cherchait à découvrir Dieu sous ce récit d'un caractère si profane. En tout cas il faudrait, pour que l'objection ait une valeur, que l'antiquité judaïque attribuât au nom de Qich une signification indéniable et qu'il rappelât un des héros favoris des vieilles légendes militaires, puis enfin que l'expression « Agaghite » signifiât expressément « descendant d'Agag ». Or s'il est établi que nombre de Juifs s'appelaient Qich et que le père de Saül n'eut jamais d'autre titre à la notoriété que d'avoir engendré le premier roi sur Israël, il paraît prouvé que le qualificatif « Agaghite » ne dérive pas d'Agag l'Amaléquite. Haman¹ fils d'Hamedathâ² est un Aryen comme son père, et le qualificatif Agaghite qui leur est appliqué s'emploie dans le sens « du pays d'Agag », pays classé, sur les inscriptions géographiques des Sargonides, au nombre des provinces de la haute Médie !

Un juif d'une orthodoxie frondense et un grand seigneur mède grisé par les

1. Haman est peut-être le nom perse que Strabon écrit Oman (liv. XV, § III, 15).

2. Le sens de Hamedathâ me paraît plus certain. Homedathâ = Hamalâta : « donné par Hôma ». Hôma, qui représente peut-être la sève divisée, est un génie dont le culte doit remonter en Perse à une haute antiquité. Il dérive du dieu védique Sôma (p. 416 et note U). En tout cas la forme du nom est essentiellement aryenne.

honneurs devaient être divisés par des préjugés de caste ou de secte qui expliquent l'antagonisme de ces deux hommes sans l'aide de symbole. On n'eût pas moins surpris l'auteur du livre d'*Esther* en lui faisant pressentir une interprétation aussi singulière de son œuvre qu'en lui montrant, dans la brume des siècles, la cour de Louis XIV attentive à y découvrir des allusions intimes aux dernières années du Roi Soleil. L'historien biblique ne songeait pas plus à personnifier la lutte de Jahvé contre les dieux grecs, dont il ignorait peut-être le nom, qu'à symboliser la retraite de M^{me} de Montespan devant les charmes un peu mûrs de la marquise de Maintenon.

Troisième critique. Puisque l'assimilation des deux formes Xerxès et Akhachvéroch n'est plus contestée (p. 388, note 2)¹, le drame se déroule vers l'année 474 avant notre ère. D'autre part, si l'on admet que Mordekhaï était au nombre des Juifs transportés de Jérusalem à Babylone par Neboukadnéçar (586 av. J.-C.), il avait au moins cent douze ans en 474. Quant à Esther, la fille de son oncle et sa pupille, elle était également bien vieille, le jour où elle fut élevée au rang de favorite. On ajoute que Mordekhaï est un nom perse qu'il est étrange de voir porter par un juif de Jérusalem.

L'objection est sans portée, car le texte hébreu admet une interprétation bien autrement plausible, que l'on a tort de passer sous silence. La Bible ne spécifie pas que Mordekhaï ait habité Jérusalem au temps de Nabuchodonosor; elle dit simplement que « Mordekhaï était un juif de Suse, fils de laïr, fils de Chimei, fils de Qich le Benjaminite, lequel (Qich) avait été emmené de Jérusalem avec les autres captifs que Neboukadnéçar, le roi de Babel, avait déportés avec le roi de Juda Iekonyah². »

Si l'auteur de la *meghillah* s'était attendu à être disséqué jusque dans ses moindres lambeaux, il se fût mis en règle avec la grammaire et eût indiqué expressément que le dernier membre de sa phrase se rapportait à Qich. Mais au moment où il écrivait, pouvait-il songer qu'on lui opposerait une amphibologie insoutenable trois ou quatre siècles avant notre ère? Il se trouvait dans le cas d'un historien de la guerre franco-allemande qui écrirait, en parlant d'un officier prussien tué sous les murs de Metz : « Frédéric était un calviniste de Berlin, fils de Pierre, fils de Paul, fils de Jean le Poitevin, lequel avait été chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes ». « Lequel » se rapporte aussi bien à Qich qu'à Mordekhaï, à l'officier Frédéric qu'à son grand-aïeul Jean le Poitevin, mais le sens, les faits, les dates viennent au secours de la syntaxe et remettent chacun à sa place. L'anachronisme est trop violent pour être soutenable. Les traducteurs grecs du livre d'*Esther* avaient d'ailleurs entendu cette phrase comme il convient. Pas un verset, pas un mot n'autorisent donc à penser que la reine Esther n'ait été jeune et belle à l'époque de Xerxès. Quant au nom de Mordekhaï, usuel chez les Juifs³ et dont la forme aryenne est très discutée, il n'a rien d'anomal.

Passons. J'aborde les critiques d'un ordre plus intime.

1. Akhachvéroch = Khachvéroch; Khcharcha = Xerxès. — 2. Chap. II, § 3 et 6. — 3. *Esdras*, II, 2.

Le récit abonderait, paraît-il, en invraisemblances aussi gratuites que choquantes.

Banquet de cent quatre-vingts jours ¹ — ordre d'user et d'abuser du vin du roi ² — veuvage de quatre ans que le roi observe entre la disgrâce de Vachthi et l'avènement d'Esther ³ — circulaire royale relative à l'avènement et à la disgrâce des favorites couronnées ⁴ — danger couru par la reine lorsqu'elle se présente devant le roi sans être appelée ⁵ — longue interruption des rapports du roi et de la favorite ⁶ — délai d'un an qui s'écoule entre la condamnation et l'exécution projetée des Juifs ⁷ — permission octroyée aux Israélites de massacrer des Perses mazdéens ⁸ — hauteur de cinquante coudées donnée à une potence ⁹.

Je répondrai d'abord qu'il ne s'agit pas d'un banquet indiscipliné, comme on feint de le croire, mais d'une réunion des grands dignitaires mèdes et perses qui pendant plusieurs jours, plusieurs semaines peut-être, furent royalement hébergés à Suse. La Bible ne dit pas non plus qu'on s'enivrait à commandement, mais que « l'on buvait d'après l'ordre du roi chacun à sa guise, car le roi avait enjoint à tous ses officiers de laisser faire chacun à son gré ¹⁰ ».

Une fête populaire de sept jours termine la réception. Les hommes boivent le *vin du roi* dans le *vestibule des jardins du bithain*, les femmes dans la *maison de la royauté* ¹¹. Je reviendrai plus tard sur ces termes architecturaux. Des tentures blanches et bleues suspendues aux colonnes de marbre par des cordons de lin et des anneaux d'argent tempèrent l'ardeur du soleil; les invités prennent place sur des lits couverts de drap d'or et d'argent et foulent le dallage fait d'une imbrication de marbres colorés ¹².

Les historiens grecs fournissent des détails aussi nombreux que précis sur ces interminables festins dont les héros d'Homère ne s'étaient pas réservé le monopole. Quand Cyrus veut conduire les tribus du Sud à l'assaut de la monarchie médique, il les réunit et leur offre un immense repas : le vin coule à flots; les troupeaux sont sacrifiés, les moutons et les chèvres sont rôtis ¹³. Délibèrent-ils sur une affaire importante, les Perses l'examinent à jeun, puis s'enivrent et ne tiennent leur décision pour définitive que s'ils l'approuvent après boire ¹⁴. Xerxès ruine une ville à chacun de ses repas et pense honorer Thémistocle fugitif en affectant les revenus de Magnésie, Lampsaque et Myunte à l'entretien de la table de son ancien ennemi ¹⁵.

La Bible ne s'inquiète pas du motif de ces grandes fêtes; elle n'en voit que le résultat : la disgrâce de Vachthi et le triomphe d'Esther. Mais il est permis d'être plus curieux et surtout moins exclusif que l'annaliste sacré. Il se pourrait que ce grand concours d'officiers au palais du roi et ces fêtes populaires fussent provoqués par les longues délibérations qui précédèrent le départ de l'armée pour la Grèce ¹⁶. La

1. Chap. I, § 4. — 2. Chap. I, § 8. — 3. Chap. II, § 16 et 17. — 4. Chap. I, § 20. — 5. Chap. IV, § 16. — 6. Ch. IV, § 11. — 7. Chap. III, § 7 et 13. — 8. Chap. VIII, § 9 et 10, et chap. IX. — 9. Chap. VII, § 9. — 10. Chap. I, § 8. — 11. Chap. I, § 5 et 9. — 12. Chap. I, § 6. — 13. Hérodote, liv. I, § 126. — 14. Hérodote, liv. I, § 133. — 15. Plutarque, Thémistocle, LIII; Strabon, XIV, § 10. — 16. Hérodote, VII, § 8 et 9.

coïncidence absolue des dates et des faits rend cette hypothèse très vraisemblable.

C'est ainsi que M. Oppert¹ a reconstitué d'une manière bien plausible la chronologie du livre d'*Esther* et expliqué la lacune de quatre ans qui sépare la disgrâce de Vachthi et l'élévation de la nouvelle favorite.

Xerxès monte sur le trône en 485 ; il réduit l'Égypte deux ans plus tard², et au retour de son expédition, c'est-à-dire la *troisième année de son règne*, il convoque une assemblée de tous les notables de Perse pour leur soumettre son projet de diriger sur la Grèce une expédition vengeresse³. La guerre est décidée (483) après bien des hésitations⁴. Xerxès emploie trois ans à rassembler ses forces, et la quatrième année après la défaite de l'Égypte⁵, la *septième*, par conséquent, *de son règne*, il entre en campagne et traverse l'Hellespont. Au printemps de 479, après la défaite de Mycale, il quitte Sardes et regagne Suse à petites journées⁶. Je préciserai l'époque du retour, car la chaleur de l'Elam ne devient tolérable, même pour les habitants, que vers la fin de l'automne. C'est donc en *novembre* ou *décembre* 479 qu'il faut fixer l'arrivée de Xerxès dans les palais de Suse.

Que nous apprend le livre d'*Esther* ?

La *troisième année de son règne*, soit en 483, Akhachvéroch convoque une assemblée des chefs de guerre et des satrapes. Ces fêtes sont signalées par la disgrâce de Vachthi, dont la désobéissance excite la colère du roi.

Peu de mois après cet événement : (« Après cela, quand la colère du roi Akhachvéroch se fut calmée », dit la Bible), Héghè, le grand eunuque, songe à compléter le harem de son maître et s'enquiert des plus belles vierges de l'empire. La juive Hadassah est comprise dans la nouvelle promotion.

Au mois de Tebet de la *septième année du règne d'Akhachvéroch*, décembre 479, Esther est couronnée.

On peut résumer dans le tableau suivant la chronologie du livre d'*Esther* :

	Bible.	Hérodote.
1 ^{re} année du règne d'Akhachvéroch.....	485	Xerxès monte sur le trône.
2 ^e — — —	484	Guerre d'Égypte.
3 ^e — — —	483	Xerxès convoque une assemblée des premiers des Perses. La guerre de Grèce est décidée.
		Banquet. Disgrâce de Vachthi.
4 ^e — — —	482	Préparatifs de la guerre.
		Entrée d'Esther dans le harem.
5 ^e — — —	481	— —
6 ^e — — —	480	Départ pour la Grèce.
7 ^e — — — (décemb.)	479	Retour de Xerxès à Suse.
		Avènement d'Esther.

Ainsi s'expliquent le banquet et cette lacune de quatre ans entre la disgrâce de

1. *Commentaire historique et philologique du Livre d'Esther* (Annales de philosophie chrétienne, 1864). — 2. Hérodote, liv. VII, § 7. — 3. *Id.*, *id.*, § 8. — 4. *Id.*, *id.*, § 9 à 19. — 5. *Id.*, *id.*, § 20. — 6. On comptait 90 étapes entre Sardes et Suse (Hérod., V, § 53). Il n'est pas étonnant que Xerxès ait employé cinq mois à les franchir.

Vaethli et le couronnement d'Esther, lacune qui inquiète si fort l'exégèse allemande. D'ailleurs, que les âmes sensibles se rassurent, la disgrâce de Vaethli ne condamnait pas le souverain à un veuvage rigoureux. Mahomet réprima les habitudes polygames des Perses en ne tolérant à chaque homme, fût-il prince ou sultan, que quatre femmes légitimes.

La troisième critique est sans portée.

La charge de favorite élève la titulaire au rang des Altesses impériales. L'avènement ou la chute d'une femme occupant à la cour un rang aussi éminent devait faire l'objet d'une communication du roi des rois à ses satrapes. La Bible ne dit pas autre chose.

Les dernières objections sont plus intéressantes : elles ont trait, on s'en souvient, au cérémonial de la cour et méritent une plus longue réfutation.

Il peut paraître très étrange à de savants exégètes que la favorite risque sa vie en bravant la consigne qui défend aux femmes de se présenter chez le roi sans y être invitées, ou que la reine Esther ne songe même pas à demander une audience; il peut sembler invraisemblable que, d'un mois entier, une jeune et belle souveraine ne franchisse pas les portes du thalamos. Tout cela est surprenant, en effet, pour le philologue, qui juge des mœurs si spéciales et de la physionomie si particulière des harems iraniens avec les idées d'un Européen.

Outre le costume, les Achéménides empruntèrent aux Mèdes un cérémonial rigoureux inconnu dans les petites cours d'Ansan ou de Pasargade avant la victoire de Cyrus (p. 289, notes 4 et 5). Nous savons par le témoignage unanime des auteurs classiques que les rois mèdes vivaient invisibles, au fond de leurs palais¹. Cette coutume singulière, ce cérémonial méticuleux, se perpétuèrent chez les Sassanides, puis à la cour des khalifes omniades et abbassides. Les successeurs d'Ardechyh donnaient leurs audiences cachés derrière un voile dont la garde était confiée à un haut dignitaire. La cour s'assemblait-elle devant le fils des dieux, le rang des fonctionnaires se mesurait à la distance, toujours considérable, qui séparait le monarque de ses vils esclaves.

Quant à l'armée de femmes qui entoure le souverain, elle fut toujours assujettie à une discipline rigoureuse. L'écurie d'un prince peut seule nous donner une image fidèle du harem perse. Au premier écuyer correspond le grand eunuque. Avant de confier la vie d'un souverain aux fantaisies d'un jeune poulain, on le dresse dans le manège; avant d'envoyer une femme dans la chambre du roi, on lui fait subir un stage dans le gynécée; ce sont ces officiers de l'écurie qui établissent les tours de service des chevaux, à moins que le roi, épris de l'une de ces montures, n'en décide autrement; on n'agit pas différemment avec les femmes². En toutes hypothèses le rôle

1. Hérodote, liv. I, § 99. — 2. *Id.*, liv. III, § 69.

des coursiers et des princesses est passif, strict et limité au point que le mage Gaumata peut hériter les femmes de Cambyse sans que les plus nobles s'étonnent de ne jamais voir la figure du nouveau maître¹.

A ce propos je signalerai l'accord bien significatif du livre biblique et des histoires d'Hérodote².

Dès qu'Otanès soupçonne le successeur de Cambyse d'usurper la souveraine puissance, il interroge sa fille; Mordekhaï s'adresse de même à sa pupille quand il veut arracher à la mort le peuple d'Israël. L'intérêt est grave, solennel. Il s'agit de la mainmise par un intrigant sur l'empire de Cyrus ou du salut du peuple juif. Les intermédiaires sont, d'une part, la princesse Phédyme, fille d'Otanès, femme du roi, « qui était par sa naissance et sa richesse l'égale des premières des Perses » : d'autre part, Esther, une Juive élevée au rang d'épouse favorite.

Écoutons d'abord Hérodote. Otanès désire savoir si le successeur de Cambyse est un fils de Cyrus ou le mage condamné jadis à perdre les oreilles, et comme le *cérémonial de la cour de Perse* permet au roi de se soustraire à tous les regards, il en est réduit à consulter sa fille, en situation, semble-t-il, d'éclaircir le mystère.

L'action s'engage³ :

Premier message d'Otanès à Phédyme. — « Ton mari est-il bien Smerdis fils de Cyrus? »

Réponse de Phédyme. — « Je n'ai jamais vu ni Smerdis ni mon royal époux. »

Deuxième message. — « Si tu ne connais pas Smerdis, consulte Atossa, c'est-à-dire la sœur du roi présumé. »

« — Je ne vois et ne puis voir Atossa. »

Troisième message. — « O fille, ton devoir, née comme tu l'es, est d'accepter le péril auquel ton père te commande de t'exposer.... La nuit, cherche les oreilles de ton mari. S'il en a, sois convaincue que tu habites avec Smerdis fils de Cyrus; s'il n'en a pas, crois que c'est le mage Smerdis. »

— « En obéissant, répond Phédyme, *je cours un grand danger*, car si le roi n'a pas d'oreilles et me surprend à les chercher, *il me fera périr. N'importe, j'obéirai.* » Et, ajoute Hérodote : « Lorsque vint le tour de Phédyme d'aller auprès du mage — car tour à tour les femmes des Perses vont trouver leur époux, — ... elle reconnut que l'homme n'avait point d'oreilles. »

Ouvrons la Bible.

Pas plus qu'Otanès, Mordekhaï n'a accès dans le harem; il communique avec sa pupille, comme le chef des conjurés avec sa fille, par l'intermédiaire des eunuques ou des servantes.

1. Hérodote, liv. III, § 68 et 69. — 2. M. Oppert avait déjà signalé ce passage *si intéressant* des histoires d'Hérodote, *loc. cit.* — 3. Hérodote, ch. III, § 68.

Premier message. — L'eunuque Hathak informe la reine du danger couru par les Juifs et lui transmet de la part de Mordekhaï l'ordre de se rendre auprès du roi pour implorer leur grâce.

— Esther fait répondre à son tuteur que sous peine de mort nul ne peut approcher du roi, et que depuis trente jours elle n'a pas été mandée auprès de son souverain.

Deuxième message. — « Comme nous, tu es en danger. Si tu dois périr, mieux vaut te sacrifier pour le salut commun. Sais-tu, lorsque tu as ceint le diadème des reines, si tu n'étais pas destinée à sauver tes frères d'un péril de mort? »

— « Toi et le peuple, jeûnez pendant trois jours... alors j'irai chez le roi... *et si je dois mourir, je mourrai*¹. »

Hérodote me dispense de tout commentaire.

Car si la Bible dit, quelques versets plus haut : « Lorsque c'était le tour d'une jeune fille d'entrer chez le roi² », « Et lorsque ce fut le tour d'Esther d'être amenée au roi³ », l'historien grec répond : « Lorsque vint le tour de Phédyme d'aller auprès du mage, car tour à tour les femmes des Perses vont trouver leur époux... »

Il est donc *invraisemblable, mais certain* que les femmes n'avaient accès auprès du roi que les soirs où elles étaient requises. A moins d'un ordre exprès du souverain, elles prenaient leur service à tour de rôle et il leur était interdit de demander une audience, mieux vaut dire, une entrée de faveur dans la chambre du maître.

Hérodote répond en même temps à une critique bien inattendue, quand on sait combien il est facile aux femmes d'Orient, malgré leur claustration matérielle et leurs voiles épais, d'entretenir des rapports avec l'extérieur.

Esther et Mordekhaï, nous dit-on, qui vivaient l'un sur la place de Suse, l'autre au fond du harem, ne pouvaient communiquer ensemble. Qui oserait, après cette judicieuse remarque, parler encore de la couleur locale du récit !

Et l'eunuque de la reine, à quoi donc eût-il servi? Comme ses pareils, passés et futurs, Hathak devait ressembler à l'arme célèbre que son propriétaire destinait à défendre nos institutions sociales et même à les combattre.

Il reste à expliquer le délai de près d'une année qui s'écoule entre le mois de Nizan où la condamnation des Juifs a été publiée et le 13 Adar, jour fixé pour leur massacre, puis encore l'énorme butin que se promettait Haman après l'anéantissement de ses ennemis, l'autorisation donnée aux Hébreux de se ruer sur les Perses, et la terrible vengeance tirée par les Juifs de leurs oppresseurs.

L'exégèse allemande confesse ne pas comprendre le but d'Haman quand il promulgue les ordres d'exécution onze mois à l'avance et elle met au compte de l'imagination du romancier cet avis prématuré. Je me demande d'autre part l'intérêt

1. Ch. iv. — 2. Ch. ii, § 12. — 3. *Id.*, § 13.

que pouvait avoir l'auteur à conter un détail superflu s'il n'eût été historique. Je m'illusionne, peut-être, mais jamais problème ne me sembla plus facile à résoudre.

Haman consulte le *pour*; le dé parle et fixe au 13 Adar l'exécution des Juifs. Une occasion favorable se présente, le favori la saisit, arrache au roi son assentiment, s'empresse de sceller les firmans et de les expédier aux satrapes, car de tous temps à la cour de Perse les ordres scellés et publiés, émanés d'une autorité *infaillible*, ont été irrévocables. Au demeurant il n'importe guère au premier ministre que les Juifs soient prévenus de leur sort quelques jours ou quelques mois trop tôt. Désormais son but est atteint, la vengeance viendra à son heure; ses victimes ne peuvent espérer en aucun secours humain.

Le dogme de l'*infaillibilité* est le corollaire fatal de la puissance souveraine et quasi divine du véritable autocrate. Qui se rétracte s'est trompé. L'histoire de Perse prouve que les chahinchahs ne connurent jamais cette faiblesse et affrontèrent plutôt la mort que de se contredire.

Deux exemples entre mille; ils ont le mérite d'être récents.

Fat Aly Chah se rendait à Chiraz à la tête d'une partie de son armée. La caravane royale, surprise dans une gorge profonde par une tourmente de neige, ne tarde pas à manquer de vivres. Les généraux informent le Chah de l'état de ses troupes et lui demandent avec instance l'ordre de lever le camp. Celui-ci refuse, argue des périls de la route et remet le départ au jour précis où la neige aura disparu d'un pic voisin.

La famine sévit sur l'escorte déjà décimée par le froid.

Chefs et soldats mourraient à la peine que le souverain ne pourrait modifier ses premiers ordres. Les courtisans en sont si intimement persuadés qu'au lieu d'importuner leur maître de doléances vaines ils acheminent les hommes valides vers la montagne, font déblayer en une nuit le rocher que le roi avait désigné et, le matin venu, réclament de Fat Aly Chah stupéfait l'ordre du départ.

Aga Mohammed, prédécesseur de Fat Aly Chah, mourut victime du même dogme.

Le fondateur de la dynastie kadjar réglait tous les vendredis matin le service des officiers qui l'entouraient. L'armée persane était campée dans les environs d'Erivan quand une querelle éclata entre deux serviteurs assis auprès de la tente royale. On leur intima l'ordre de se taire, la dispute s'envenima.

« Qu'on les tue à l'instant, ordonna le Chah.

— C'est vendredi », firent observer les courtisans.

Et la décollation fut remise au lendemain.

Le tour de garde appelait les deux condamnés à veiller le monarque dans la nuit du vendredi au samedi. L'ordre était proclamé, irrévocable. Il fut suivi, mais les deux serviteurs, profitant du sommeil d'Aga Mohammed, l'assassinèrent et s'enfuirent.

On trouve dans Hérodote¹, Xénophon² et Maçoudi³ les preuves formelles que, dans l'antiquité comme de nos jours, les monarques iraniens ne revenaient jamais non plus sur un ordre donné, quelles que fussent, même pour eux, les conséquences de cet ordre. Aussi bien, voyons-nous Mordekhaï, quand il a remplacé Haman, user d'un subterfuge pour sauver les Juifs de la mort, faute de pouvoir obtenir du roi un contre-ordre ou même un sursis au supplice; et cela parce que le firman d'exécution a été scellé de l'anneau royal et promulgué.

« Aussitôt les scribes du roi furent appelés le vingt-troisième jour du troisième mois, qui est le mois de Siwan, et... Mordekhaï fit écrire au nom du roi Akhachvéroch, en scellant avec l'anneau du roi, et expédia les lettres par les coureurs à cheval montés sur des coursiers issus d'étalons royaux, savoir que le roi permettrait aux Juifs de se réunir pour défendre leur vie et d'égorger ceux qui viendraient les attaquer de n'importe quel peuple ou de quelle province. »

La Bible semble dire que l'exécution des Hébreux s'annonçait comme une fête populaire, une Saint-Barthélemy fomentée par Aouramazda contre Iahvé. Mais les Juifs, prévenus des dispositions favorables de la cour, se groupèrent, organisèrent la résistance, et, grâce à l'appui que leur prêtèrent les courtisans de l'astre nouveau qui se levait dans le harem de Suse, opposèrent à leurs ennemis une résistance victorieuse.

Ainsi se trouve détruite la double objection faite au long intervalle qui sépare la condamnation des Juifs de leur exécution et à la vengeance exercée contre les Perses par les coreligionnaires de Mordekhaï. Les deux faits sont des conséquences historiques de la même loi coutumière. Esclave des volontés divines exprimées par le *pour*, Haman se voit forcé de rejeter à onze mois le massacre des Hébreux, mais il s'empresse néanmoins, pour rendre ce massacre irrévocable, de faire sceller et promulguer le décret royal. Akhachvéroch, de son côté, lié par sa précédente décision, ne peut sauver les Juifs qu'en leur prêtant un secours déguisé contre ses sujets perses. Quant aux chiffres, peut-être mal transcrits, ils ne représentent ni le nombre de jours que dura le festin, ni le nombre des victimes, ni l'importance du butin, mais ils donnent la mesure de l'exagération poétique et de la joie des triomphateurs. On doit les excuser sans en tirer des arguments positifs ou négatifs.

Quelques exégètes s'étonnent encore de ne pas trouver mention de l'histoire d'Esther dans les auteurs grecs.

J'ai expliqué (p. 361) combien les siècles et les milieux avaient dénaturé les faits, modifié les contours, agrandi hors d'échelle les proportions. Du point de vue où se place l'annaliste sacré, l'univers disparaît derrière de simples comparses élevés au rang de premiers sujets. Qu'importaient aux Grecs ces intrigues de harem? Et encore

1. Liv. IX, § 109 et 110. — 2. *Cyrop.*, liv. VIII, § vii, 2. — 3. Il s'agit d'un roi qui se laisse assommer par un foulon plutôt que de rétracter une promesse imprudente.

est-il bien certain que les anecdotes grecs, perdus pour la plupart, n'aient pas conté sous d'autres noms les aventures d'Esther!

Jusqu'ici les rationalistes ont marché d'accord. Il ne s'agissait que de détruire; personnages et décors ont été sacrifiés sans pitié. Cela est bien; mais quand on se trouve en présence d'une œuvre historique ou d'une tradition apocryphe dont la célèbre et très antique fête de *Pourim* est le pivot, il faut à tout prix découvrir son origine. A ce moment, les assaillants se divisent.

Quelques savants prétendent que le mot écrit en hébreu *pour*, tout aussi bien que la transcription grecque des Septante, *phourai* n'ont de sens acceptable ni en perse, ni en hébreu. J'ai donné mon avis à cet égard (p. 363). Or il se trouve que dans une variante du texte grec, un copiste plus ou moins fidèle a écrit *phourdia* au lieu de *pour*, et aussitôt on s'est rappelé que sous le nom de *Fourdi* les Perses célébraient le retour du printemps ramenant l'année nouvelle. Telles les *Iupercæles* chôchées en Italie à la même saison. De cette remarque à l'affirmation que la fête de *Pourim* était un souvenir méconnu des journées de *Fourdi* il n'y avait qu'un pas, il a été vite franchi. Me serais-je trompé sur le sens littéral et figuratif de *pour*, que je partagerais encore l'avis de M. Reuss, qui trouve l'explication ingénieuse, mais insuffisante. Il est dangereux d'établir l'étymologie d'un mot sur des transcriptions douteuses, alors surtout qu'on peut recourir à la version hébraïque, très antérieure aux paraphrases grecques. Comprend-on qu'une fête triomphale et d'origine sanguinaire se soit greffée sur les joyeuses bacchantales de *Fourdi*? Enfin, est-il prouvé que la fête perse de *Fourdi* soit plus ancienne que le livre d'*Esther*? Autant de questions laissées sans réponses. Nombre d'exégètes s'arrêtent donc aujourd'hui à une autre solution. Il est dit dans le premier livre des *Macchabées*¹ que Judas remporta une victoire décisive sur Nicanor le 13 Adar (160 av. J.-C.), c'est-à-dire le jour qui correspond actuellement au jeûne préparatoire à la fête de *Pourim*². Cette coïncidence de dates a semblé décisive, et l'on a proposé de faire remonter à la victoire des Juifs sur les Syriens l'origine de la fête de *Pourim* et de considérer le livre d'*Esther* comme un roman triomphal écrit à cette époque enivrée de l'histoire juive, roman qui se serait substitué d'autant plus vite à l'histoire réelle que celle-ci reposait sur des faits, celui-là sur des sentiments.

Certes il est charmant de trancher une discussion épineuse par un paradoxe, mais un paradoxe, fût-il ingénieux, ne vaut jamais une bonne raison.

D'ailleurs les objections abondent.

Les promoteurs de cette nouvelle théorie n'essayent même pas de justifier le nom de la fête et pensent avoir résolu la difficulté en affectant de la négliger. C'est un tort. L'énigme barrera toujours la route aux commentateurs qui ne l'auront pas résolue.

1. *Macchabées*, chap. vii, § 49. — 2. *Josèphe*, liv. xi, § 12.

Il y a mieux. Josèphe atteste que le jour de Mordekhaï était solennisé *dès le premier siècle avant notre ère* « par les Juifs répandus dans tout l'univers » et nous savons d'autre part que de temps immémorial il n'est question de la fête de Judas ni dans les calendriers ni dans la pratique. Soixante-dix ou quatre-vingts ans eussent donc suffi à un conte pour effacer le souvenir d'une victoire mémorable. C'est impossible.

Tout aussi aisément on arriverait à découvrir de singulières origines aux fêtes de l'Église catholique. La Pentecôte, par exemple, rappellerait la prise de Ronda, ce dernier boulevard de l'Islam qui tomba entre les mains des Espagnols le jour de la fête du Saint-Esprit; et les langues de feu qui descendirent sur les apôtres seraient un souvenir des boulets rouges employés à ce siège célèbre pour la première fois¹.

La vérité, c'est que les Macchabées, comme les rois catholiques, choisirent pour livrer un combat décisif un anniversaire glorieux de nature à exalter le courage des troupes. L'objection soulevée par les exégètes serait plutôt un argument décisif en faveur de l'authenticité et de l'antiquité de la tradition biblique.

La théorie nouvelle soulève d'autres difficultés. Elle est contredite par les fouilles de Suse, ainsi que je le montrerai plus tard (p. 387 et 420, note 1), et par le témoignage du second livre des Macchabées. Judas, lit-on chapitre xv, § 36, battit les Syriens *la veille de la fête de Pourim*. Le jour de Mordekhaï se célébrait donc antérieurement à la défaite de Nicanor? Il n'importe, ripostent les savants d'outre-Rhin, l'auteur du second livre des Macchabées est un conteur de légendes indigne de créance. De légendes, il se peut, mais de légendes acceptées par les fils des héros qui avaient combattu sous les ordres de Judas et de Simon.

Que d'ingéniosité et d'efforts pour détruire une tradition bien inoffensive !

Je me suis attaché jusqu'ici à réfuter de grosses objections soulevées par les rationalistes et à montrer combien certains exégètes avaient fait fausse route en promenant leur scalpel dans ce monde oriental, qu'ils dissèquent de trop loin, et examinent de trop haut. Désormais je ne m'attarderai plus sur les festins de vin, la condition des reines, la fête de *Pourim*, l'infaillibilité royale, documents méconnus, mais bien précieux pour l'histoire intime des cours achéménides. Je ne reviendrai pas non plus sur la chronologie du livre, je m'attacherai seulement aux descriptions, et me contenterai, en accompagnant les personnages du drame à travers le Memnonium, de signaler leur aisance à se mouvoir dans ce palais d'une disposition si spéciale, ressuscité d'entre les morts, après vingt-quatre siècles d'enfouissement.

On se rappelle que le Memnonium se composait de trois groupes d'appartements

1. Ronda est une ancienne colonie romaine située à 15 ou 20 lieues de Gibraltar. La ville de Ronda devint sous la domination arabe la capitale d'une principauté puissante. Sa position inexpugnable, la vaillance de ses chefs la rendaient si redoutable que Ferdinand et Isabelle, déjà maîtres de l'Espagne, n'osèrent confier à aucun capitaine le soin de la réduire et conduisirent eux-mêmes les opérations. La place fut emportée d'assaut le jour de la Pentecôte, l'an 1485, après vingt jours de siège.

distincts, enveloppés chacun dans une enceinte spéciale, mais compris dans la même forteresse (pl. II).

L'*apadâna* ou salle du trône ressemblait, par sa disposition et son architecture hypostyle, à un temple grec. Le roi occupait dans le tabernacle la place de la statue divine. La salle de Suse couvrait près d'un hectare; les portiques, les escaliers, les enceintes se développaient sur une superficie dix-huit fois plus considérable, divisée par un pylône. En deçà du pylône, un escalier géant qui conduisait de la place d'armes au niveau d'une vaste esplanade; au delà, rayonnant de sa couronne d'émaux, noyé dans les ramures d'un jardin suspendu, l'*apadâna* où défilèrent les ambassadeurs de tous les États de la Grèce.

Bien séparés de l'*apadâna*, se groupent autour d'une cour intérieure les appartements particuliers du souverain : salle d'audience, chambres de repos, pièces affectées à la chancellerie, à la maison militaire, aux gardes, aux clients. Comme l'*apadâna*, elle est précédée de degrés aux proportions gigantesques qui relient directement la porte fortifiée de son enceinte particulière à la place d'armes. La demeure privée du roi, reconnaissable aux dispositions du plan, aux dégagements et au formidable donjon qui la protège, occupe l'angle sud-est de l'Acropole.

En persan moderne, cette partie du palais est désignée sous le nom de *biroun* (extérieur), par opposition à l'*anderoun* (intérieur), réservé aux femmes d'une manière exclusive. L'*anderoun* d'un chah de Perse, comparable pour son étendue et la densité de sa population féminine à une véritable ville, comprend les palais des reines et un nombre considérable d'habitations pour les concubines de deuxième ordre, les postulantes aux faveurs royales et une armée de servantes. Le maître de ce département est moins le roi que le grand eunuque. L'*anderoun*, muré, cadénassé, clos comme ne le fut jamais une prison, ne pouvait s'étendre que sur le seul emplacement demeuré libre au nord-est de l'Acropole, entre la salle du trône à l'ouest et la maison du roi au sud. Il était ainsi protégé par les bâtiments du *biroun* et de l'*apadâna*. Sortait-on de l'*anderoun* par la *porte de l'ouest*¹, on accédait directement dans les jardins de l'*apadâna*; se dirigeait-on vers le sud, on traversait le *biroun*. Outre les deux baies fortifiées de la demeure du roi et de la demeure des reines dont il vient d'être fait de nouveau mention, on retrouve sur le plan général de l'Acropole (pl. II) la tête du pont qui débouchait sur une place de Suse et mettait l'acropole en communication avec la ville (p. 230 à 234). Je me bornerai à cet ensemble topographique; il suffira à l'intelligence du texte. J'ajouterai pourtant, afin de répondre à cette objection, que « les palais perses devaient être construits sur un type

1. Cette porte, dont la découverte amena bientôt celle des archers (voy. J. Dieulafoy, *A Suse*, p. 288 à 293, et *sup.* p. 280, note 3, et p. 358), s'élevait entre la façade sud de l'*apadâna* et les pylônes, dans la muraille qui fermait à l'est le jardin planté devant la salle du trône (p. 353, note 3).

uniforme, que le plan des édifices susiens, commandé par les exigences de la poliorectique, est spécial. On retrouve sans doute, à Suse comme à Persépolis, des appartements affectés aux rois, aux reines, des salles réservées aux grandes solennités, mais dans un *groupement fort différent*¹.

Dès le début du livre d'*Esther* il est parlé du jardin du *bithân*². Aucun philologue, aucun exégète ne s'est inquiété du mot *bithân*, pourtant bien particulier.

Bithân apparaît ici pour la première fois et sera employé une seconde à l'occasion du repas donné par Esther au roi et au grand vizir³. Le souverain, se sentant pris de vin, sort un instant et va respirer à l'ombre des jardins du *bithân*, puis il regagne le harem. Dans les autres parties du récit les appartements parcourus ou habités sont désignés, *sans crainte de redites ni de monotonie*, sous le nom uniforme de *béth* (maison), suivi de déterminatifs appropriés : *béth* du roi, *béth* des femmes, *béth* de la royauté, *béth* d'Haman. *Bithân* est donc un terme architectonique, répondant dans la pensée du narrateur à un monument bien spécial, utilisé dans un sens précis et des cas déterminés.

Quand on a interrogé deux années durant l'âme du Memnonium, il est impossible de ne pas reconnaître dans le *Bithân* de la Bible l'apadâna susien.

Comme l'apadâna (pl. II), le *bithân* était assez bien isolé des appartements affectés au souverain et aux reines pour qu'on pût y introduire sans inconvénient un nombre d'hommes considérable; comme l'apadâna, le *bithân*, seul de tous les édifices du palais, s'élevait au milieu d'un *paradis*⁴. Comme les jardins de l'apadâna, les jardins du *bithân* étaient précédés d'un vestibule immense, capable de contenir tous les convives d'Akhachvéroch; comme les jardins de l'apadâna (p. 353, note 3; p. 375, note 1), les jardins du *bithân*^{2 et 3} étaient dans le voisinage immédiat du harem. Comme l'apadâna, le *bithân* était hypostyle⁵ — fait essentiel à noter en Perse — et dallé de marbres de couleur⁶ (p. 352). Enfin, comme le *bithân*, il jouait un rôle spécial dans la vie des rois de Perse et le cérémonial de la cour achéménide. Ce sont des analogies trop étranges pour être fortuites. D'autant que les palais de Nimroud, de Khorsabad, de Parsagade, de Firouz-Abâd, de Hatra (fig. 222), de Ctésiphon (fig. 223), de Machita (fig. 227), de Rabbat-Ammon et d'Eivan-Kherka⁷, pas plus que ceux de Persépolis, qu'ils soient construits sous les Assyriens ou les Perses, sous les Achéménides, les Parthes ou les Sassanides, ne répondent pas dans leur ensemble à la description, faite par la Bible, du palais d'Akhachvéroch.

Vers la fin du repas donné dans le *vestibule du jardin du bithân*, Akhachvéroch s'étant enivré est mordu par une fantaisie à la Candaule et donne l'ordre d'amener

1. Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, vol. II, p. 22 à 26. — 2. Chap. I, § 5. — 3. Chap. VII, § 7.

4. Les cours intérieures des palais susiens étaient trop restreintes et closes de trop hautes murailles pour qu'on pût espérer y faire grandir des arbres. Tout autre était la situation de la terrasse comprise entre la façade sud de la salle du trône et les pylônes. Elle se prêtait merveilleusement à la plantation de ces *paradis* et de ces jardins suspendus qui avoisinaient toujours la demeure des Grands Rois (p. 353, note 3).

5. Chap. I, § 6. — 6. *Id.*, *id.* — 7. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V.

en sa présence la reine Vachthi parée des habits de la royauté et de la montrer au peuple et aux officiers. Vachthi refuse de se rendre complice de son maître et tombe en disgrâce, victime de l'animosité servile des courtisans¹.

A quel mobile, à quel caprice obéit la favorite? Quels sentiments dirigent sa conduite?

La réponse serait malaisée si les auteurs grecs ne nous apprenaient que les femmes perses vivaient au fond du harem, cachées à tous les yeux et ne sortaient qu'enveloppées de voiles épais². La reine aime mieux encourir la colère du maître que de déroger aux habitudes des filles nobles. Ce trait de mœurs est caractéristique, car les Babyloniennes pas plus que les Juives ne se cachaient le visage.

Dès que les fumées du vin se furent dissipées, Akhachvéroch se souvient de Vachthi³, mais les courtisans, après avoir encouragé le roi à répudier la favorite, se hâtent de le détourner d'une femme dont le retour serait le signal de leur propre disgrâce.

« Qu'on aille chercher pour le roi des jeunes filles vierges belles de figure, et que le roi commette des officiers, dans toutes les provinces de son royaume, qui amèneront à Chouchan toutes les jeunes filles vierges, belles de figure, pour les enfermer dans ce harem et les confier à Héghé, l'eunuque du roi, qui a la garde des femmes, afin qu'il leur donne les cosmétiques et les huiles odorantes nécessaires à leur toilette. La jeune fille qui plaira le plus au roi deviendra reine à la place de Vachthi. Cet avis fut agréé et le roi agit en conséquence⁴. »

Alors apparaît sur la scène, douce, timide, rayonnante de pureté, la pupille de Mordekhaï. Hadassah est Juive, mais quoi d'étonnant à cela? Les grands rois n'épousaient-ils pas indistinctement Chaldéennes, Égyptiennes ou Grecques? Meubler les harems de femmes étrangères fut toujours un remède contre la satiété des plus ennuyés des monarques. Pourquoi les Juives habitant la Perse n'auraient-elles pas joui des mêmes faveurs que les Lydiennes ou les filles de Memphis? La beauté si célèbre des vierges d'Israël ne justifie-t-elle pas la faveur subite d'Hadassah et l'influence que la nouvelle favorite va prendre sur le monarque?

Trois ans se sont écoulés, l'armée perse est venue mourir à Salamine, Platée et Mycale.

Le grand roi approche de Suse.

Chacun s'emploie dans le harem à calmer la colère du vaincu. Il appartient surtout à Hégaï, le grand eunuque, de rendre moins terrible ce retour redouté, en présentant au souverain une vierge dont la beauté lui fasse oublier l'amertume de la défaite. Hégaï a compté sur Hadassah pour amollir le cœur du monarque — heureuse inspiration, — car le « roi aima Esther plus que toutes ses femmes, et elle obtient sa

1. Ch. I, § 11, 12, 13 et suiv. — 2. Dieul., *l. c.*, vol. I, p. 31. Consultez Hérod., III, § 84, et Strabon, XI, § 13, 9. — 3. Ch. II, § 1. — 4. *Id.*, § 3 et 4.

faveur et ses bonnes grâces plus que toutes les autres vierges, et il ceignit sa tête du diadème et la fit reine, à la place de Vachthi¹. »

On ne saurait conter avec plus de bonhomie et de vraisemblance les intrigues de harem qui aboutirent à l'entrée de la pupille de Mordekhaï dans l'anderoun royal. Chaque scène décrite sans commentaires, sans préoccupations politiques ou religieuses, dégage un parfum de naïve sincérité qu'on trouverait difficilement dans un roman. Désormais Hadassah est morte, vive Esther, l'épouse couronnée du roi Akhachvéroch.

Un antique usage de la cour de Perse veut que les grands officiers reçoivent un titre qui s'attache à leur personne, au point de faire oublier leur nom. Sous les Achéménides, je relève les *Fils*, les *Frères*, les *Yeux* et les *Oreilles* du roi; à la cour des Sassanides, le *Gardien des firmans*, le *Chef des scribes de l'Iran*, le *Maître des portes du Royaume*, le *Trésorier*, le *Secrétaire du conseil*; et de nos jours, l'*Ombre du Roi*, le *Généralissime*, le *Lieutenant de l'État*, l'*Épée* et la *Poitrine du Royaume*, l'*Intendant des troupes régulières*, simples dignités honorifiques n'impliquant presque jamais de fonctions correspondantes. Les souverains parthes étaient traités de *Frères de la Lune et du Soleil*; le Chah lui-même est salué par ses courtisans *Kibla de l'Univers* (*Kibla é aïem*)². La reine mère, les princesses du sang, la favorite, ont droit aux mêmes faveurs. L'épouse de Phraatacès I^{er} était qualifiée *Déesse céleste*; la maîtresse préférée de Nasser eddîn Chah est toujours désignée sous son titre *l'Amie sincère de l'État*. Pourquoi Hadassah, dont le nom hébreu signifie « Myrthe », n'aurait-elle pas reçu avec la couronne le titre d'*Étoile*, *Esther* en langue perse. Les astérisques planétaires et le croissant lunaire, hérités des Chaldéens et légués par les Achéménides à leurs successeurs, puis aux nations musulmanes, apparaissent sur les bas-reliefs de Nakhchê-Roustem, sur les monnaies arsacides, à côté de la tête auguste des souverains; le nom des grands astres est intimement uni à celui du roi dans les protocoles officiels.

L'humble *Myrthe* d'Israël fut qualifiée sans doute *Étoile du Gouvernement*. Telle la fille du savetier de Téhéran, favorite actuelle de la *Kibla de l'Univers*, restera *l'Amie sincère de l'État* (*Enisè é Dooulet*) au regard de l'histoire, car un titre envié est transmis de préférence à un nom par les auteurs orientaux.

Pendant qu'Esther grandissait en gloire et en puissance, « Mordekhaï s'asseyait à la porte de l'enceinte royale. Deux eunuques, Bigthan et Therch, commis à la *garde du seuil*, se prirent de colère contre Akhachvéroch, et résolurent d'attenter à sa vie³. »

1. Ch. II, § 17. — 2. *Kibla*, que l'on traduit d'ordinaire par pôle, boussole, a un sens bien plus spécial; *kibla* est la direction de la Kaaba, direction dans laquelle doit se placer tout musulman pour faire ses prières.

3. Les critiques se sont fort amusés de *ces eunuques commis à la garde de la porte*. Que n'ont-ils lu Xénophon! Après avoir exalté la fidélité des eunuques, leur vigilance et leur prudence, l'auteur ajoute: *Cyrus ne prend que des eunuques pour portiers* (*Cyrop.*, VII, § 3).

Mordekhaï, ayant eu connaissance de la conspiration, en prévint la reine Esther, qui dénonça les eunuques au nom de son oncle. Bigthan et Therch, interrogés sur l'heure, furent reconnus coupables et pendus. On consigna la relation du complot dans les chroniques royales¹.

Un grand nombre d'exégètes ont cru reconnaître dans le mot hébreu *chaar* (littéralement « porte d'une enceinte », opposé à *petha'h*, « porte d'une chambre ») l'idée de palais et ont traduit la première phrase du verset précité : « Mordekhaï s'installait dans le palais du roi... ». Je m'en tiens de préférence au sens littéral, d'accord avec les mœurs de la Perse et l'allure générale de l'ouvrage.

A quel titre un Juif et un Juif inconnu, car Mordekhaï tenait cachée sa parenté avec la reine, se serait-il introduit et installé dans la demeure du souverain?

A cette interprétation inutile, le récit perdrait en vraisemblance sans profit pour l'action. Les conspirateurs dont le tuteur d'Esther dévoile les projets ne sont-ils pas qualifiés gardiens du seuil?

La suite du récit confirme d'ailleurs ma manière de voir. Plus tard, quand Mordekhaï se voit refuser le *chaar du roi*, où passe-t-il la journée? Comme les Hyrcaniens suppliants, comme Syloson invoquant Darius², sur la place de la ville qui précède l'entrée de la forteresse, et « il allait jusqu'en face du *chaar du roi*, car il n'était pas permis de s'asseoir au *chaar du roi* en habit de sac »; cela veut dire que faute de pouvoir s'asseoir sous le *chaar* du roi, c'est-à-dire sous la grande porte de l'enceinte, il se rapprochait de ce lieu d'élection autant que ses vêtements de deuil le lui permettaient. Il ne peut être question de l'intérieur du palais dans ce dernier membre de phrase — tous les commentateurs s'accordent à le reconnaître, — mais alors, pourquoi changer le sens de *chaar* en passant d'un verset à l'autre? pourquoi traduire le même mot là par palais, ici par grande porte?

Cette erreur des traducteurs provient encore d'une fausse interprétation des mœurs orientales. Dans le langage de la diplomatie moderne, « porte », détourné depuis longtemps de son acception réelle, signifie bien la demeure administrative du sultan, mais il en va tout autrement chez les Persans et les Arabes, parce que, chez ces peuples, la grande baie d'un palais ou d'une ville n'a rien perdu de son antique importance. Depuis l'époque où les anges de Sodome y rencontrèrent Loth, la porte accuse son rôle prépondérant par sa hauteur, sa masse et la richesse de son architecture. Orientée aux meilleurs courants d'air, percée de niches profondes, garnie de banes ménagés dans l'épaisseur des murs, elle est le rendez-vous préféré des oisifs du dedans et du dehors. Le maître lui-même en aime la fraîcheur bienfaisante et se plaît à faire étendre le tapis de justice sous les voûtes ombreuses de ce prétoire improvisé³ (p. 170 et 240).

1. Ch. II, § 21, et 23. — 2. Hérod., liv. III, § 117 et 140. — 3. Xénoph., *Cyrop.*, VIII, § 1, 8 et § 6, 4.

Nul observatoire mieux qu'une entrée de palais ne convenait à Mordekhaï pour surveiller sa pupille à travers les massives constructions du harem et lui continuer ses sages conseils tout en restant inconnu.

Peut-on déterminer la situation du *chaar* du roi ?

Les faits sont énoncés si clairement, les termes architectoniques sont si bien appropriés à la description de l'édifice, que la réponse ne me semble pas douteuse. Par ces mots « porte du roi » on ne saurait entendre que la porte extérieure du Memnonium, la baie qui s'ouvrait au pied du donjon, dans le châtelet construit à la tête du pont (p. 230 et suiv.).

Les dernières lignes du verset parlent des chroniques royales ; ce sont les célèbres annales que vit Ctésias et où Nicolas de Damas puisa, de seconde main sans doute, les épisodes si curieux de la bataille de Parsagade livrée par Cyrus à l'armée d'Astyage¹.

Au troisième chapitre se déroule l'épisode d'Haman. La scène se joue encore sous la grande porte du roi : Mordekhaï refuse de s'incliner en public devant le nouveau favori. Le tout-puissant ministre ne saurait dévorer cet affront et tente d'acheter au roi, moyennant une somme considérable, un *pichkach*, dirait-on en persan, l'édit d'extermination qui le vengera de Mordekhaï et des Juifs de l'empire. Démarche dangereuse et que l'aveugle colère pouvait seule conseiller, car en faisant l'étalage inopportun d'une fortune trop vite acquise, Haman signait lui-même son arrêt de mort. Bien avant le siècle de Louis XIV, il était imprudent de donner au roi les fêtes de Vaux.

Le persan désigne par un mot spécial — *pichkach* — ces cadeaux obligatoires des fonctionnaires aux personnages puissants, parce que c'est peut-être à la cour des chahinchah que cet usage a pris naissance et s'est régulièrement perpétué. Le *balchchich* et l'*fanûm* sont des pourboires ou des annânes sollicitées ; le *souqat* et l'*atâ*, des présents échangés entre gens d'égale condition ; le *khalat*, une pelisse d'honneur offerte par le roi aux gouverneurs ou aux favoris qu'il veut honorer ; le *pichkach*, au contraire, est une contribution nécessaire de l'inférieur jaloux de conquérir la bonne grâce de ses chefs.

La proposition d'Haman prouve que si la Perse a peu appris, elle n'a rien oublié.

Akhachvéroch n'accepte pas les offres de son ministre, mais lui permet de sceller de l'anneau royal le firman d'exécution. Haman jette le *pour le premier mois qui est le mois de Nizan* jour pour jour, mois pour mois jusqu'au treizième jour du *douzième mois qui est le mois d'Adar*.

Le soin que prend l'annaliste de toujours préciser que le *premier mois* est le *mois de Nizan*, que le *douzième* est le *mois d'Adar* et que le *troisième mois* est le *mois de*

1. Dieulafoy, *Art ant.*, vol. I, p. 22, notes 1 et 2.

Sivan, montre que les Juifs n'avaient pas encore renoncé à désigner les mois par un numéro d'ordre. Or c'est au retour de Babylone qu'ils substituèrent aux chiffres des noms particuliers. Ce renseignement est bien précieux, car il témoigne de l'antiquité du récit et lui assigne même une date voisine du retour à Jérusalem. Ce n'est pas à l'époque des Macchabées certainement qu'on eût pris semblable précaution.

Informée de la fatale nouvelle par les soins de Mordekhaï, Esther se résout, fût-ce au péril de sa vie, à demander la grâce de ses coreligionnaires, et sort du harem, après avoir jeûné et prié pendant trois jours.

« Ce fut au troisième jour, et Esther revêtit la royauté, et elle se tint dans la cour de la *maison du roi*, dans celle qui est à l'intérieur et fait face à la *maison du roi*; et le roi était assis sur le trône de sa royauté, dans la *maison de la royauté*, en face de la porte de cette maison¹. »

« Et quand le roi aperçut la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux. Et il inclina vers Esther le sceptre d'or qu'il tenait à la main, et elle s'approcha, et en toucha la pointe. »

On conclura de ces versets : 1° que la *maison du roi* se développait autour d'une *grande cour intérieure*; 2° que par l'une de ses faces elle confinait au harem; 3° que la *maison de la royauté*, qu'il faut bien se garder de confondre avec la *maison du roi*, occupait un des côtés de la *cour intérieure* de la *maison du roi*; 4° que la *maison de la royauté* s'élevait en face la porte qui mettait en communication la *maison du roi* et la *maison des femmes*.

D'autre part, je déduis d'un verset précité² que la *maison de la royauté* était la plus grande salle des appartements privés, puisque la reine Vachthi y avait reçu les femmes de Suse pendant que le festin des hommes était servi sous des vélums pendus aux portiques du *bithôn*.

Je reviens au plan de l'Acropole susienne.

On se souvient que la demeure particulière des souverains achéménides, cette partie du palais que les Persans nomment *biroum*, et la Bible *maison du roi*, occupe dans le Memnouthum la portion méridionale de la plate-forme rectangulaire. Elle comprend une cour centrale limitée à l'ouest par les ouvrages fortifiés de la porte spéciale du *biroum*, au nord par des appartements en bordure sur le chemin séparatif du harem, à l'est par d'autres appartements faisant partie, comme ceux du nord, de l'habitation particulière du monarque, au sud, c'est-à-dire vis-à-vis l'entrée du harem, par une grande salle bien orientée, bien dessinée sur le plan. Cette salle répond exactement, par ses dimensions et sa situation relative, à la salle qui est nommée par la Bible *maison de la royauté*, cette *maison de la royauté*, où le roi donnait ses audiences quotidiennes. Il n'est pas en effet un caractère saillant de cette salle et du quartier

1. Chap. v, § 1. — 2. Chap. i, § 9.

dont elle fait partie qui ne se rapporte à la *maison de la royauté* et à la *maison du roi*. Qu'on en juge : 1° le *biroum* du palais d'Artaxerxès se développe autour d'une grande cour extérieure; 2° par une de ses faces il confine à l'*auderoum*; 3° la salle d'audience, celle que la Bible appelle *maison de la royauté*, occupe un des côtés de la cour intérieure du *biroum*; 4° la salle d'audience s'élève en face de la porte qui met en communication le *biroum* et l'*auderoum*. J'ajouterai que la *maison de la royauté* ou salle réservée aux audiences journalières était aussi distincte du *bithân* ou apadâna affecté à la tenue des grandes assises de la couronne que les gigantesques cellas de Persépolis pouvaient l'être des salles hypostyles ménagées dans les petits palais de Darius ou de ses successeurs. Il est toujours dangereux de chercher des termes de comparaison entre l'Europe et la Perse, entre le XIX^e siècle et l'antiquité. Sous le bénéfice exprès de cette réserve, j'assimilerais la *maison du roi* aux appartements privés, la *maison de la royauté* au cabinet de travail, et le *bithân* à la salle du trône d'un souverain moderne.

Le chroniqueur est si précis, il est si bien pénétré de son double rôle d'annaliste et de cicérone, qu'on ne saurait s'égarer en sa compagnie. Précis, il l'est au point de se complaire dans les particularités topographiques les plus étrangères à son récit. Nous ne saurions trop nous en féliciter, car l'auteur de la *meghillah* connaît aussi bien le palais de Suse que le cérémonial de la cour achéménide, et profite de tous les incidents pour faire étalage de sa science.

Raconte-t-il la démarche de la reine auprès d'Akhachvéroch, il spécifie qu'Esther vint dans la cour de la maison du roi, *celle qui est à l'intérieur*, afin de bien prouver qu'il a présentes à la mémoire les positions relatives et les communications du harem et de la maison du roi. Nous montre-t-il Haman piétinant dès l'aurore devant la demeure de son maître, il l'arrête à l'entrée particulière de la *maison du roi*. Le favori habite la ville; il a franchi, grâce à sa haute situation, la porte de l'enceinte générale, le *chaar du roi*, mais ne peut pénétrer plus avant, sans être mandé par le souverain. Le chroniqueur résume la situation par un seul qualificatif : « et Haman vint dans la cour de la maison du roi, l'*extérieure* ¹ ». On retrouve sans cesse le scribe méticuleux qui, en désignant les mois, place encore leur numéro ordinal à côté de leur nom particulier. Cette cour *extérieure* de la maison du roi n'est autre que la place d'armes de l'Acropole susienne. Elle est comprise entre la porte fortifiée du *biroum*, les murs de la citadelle et l'escalier de l'apadâna. Comme dans le palais d'Akhachvéroch, elle est en communication directe avec la grande porte de l'enceinte générale ou *chaar du roi*.

A-t-on remarqué qu'il n'est jamais question du *bithân* ou apadâna, séparé de la demeure des monarques susiens par l'immense quartier réservé aux femmes, tant

1. Chap. VI, § 4.

que l'annaliste parcourt la *maison du roi*? Mais vient-on à pénétrer dans l'appartement d'Esther, et l'on sent aussitôt le voisinage du *bithân* et des jardins dont les extrêmes ramifications ombragent les constructions occidentales du harem.

« ...Et le roi se leva, dans sa colère, du festin de vin (offert par Esther dans sa propre maison au roi et au grand vizir) et se dirigea vers le jardin du *bithân* ¹. . . »

« ...Et le roi revint du jardin du *bithân* à la salle du festin de vin ². . . »

Un dernier coup d'œil sur le plan du Memnonium permettra de suivre Akhachvéroch dans cette promenade à travers les jardins du *bithân* et de constater qu'en sortant de chez la reine il entrait effectivement dans le paradis de l'apadâna.

La superposition des plans, déduits, le premier de la lecture attentive de la *meghillah*, puis des itinéraires de la favorite, d'Haman et du roi; le second de l'étude des ruines, ne saurait être plus parfaite. La Bible en main, essayez de reconstituer les grandes divisions du palais d'Akhachvéroch, et vous serez conduits à tracer un monument ayant les plus complètes analogies avec l'Acropole d'Artaxerxès Mnémon.

Le *bithân*, ses jardins et son vestibule hypèthre occuperont très loin de la *maison du roi* la place de l'apadâna, du paradis qui l'environne et de la grande plate-forme qui précède les pylônes; le harem confinera par une de ses faces aux jardins du *bithân*, par l'autre à la *maison du roi*; la cour intérieure de la *maison du roi*, limitée par la *maison de la royauté* sur celui de ses côtés qui fera face à la porte de la *maison des femmes*, s'identifiera forcément avec le *biroum*; la cour extérieure de la *maison du roi* correspondra à la place d'armes, et la *porte du roi* à la porte unique de l'enceinte générale.

Les fouilles de Suse ne confirment pas seulement les descriptions architectoniques de la *meghillah*, mais le récit dans ses moindres détails.

Lorsque Esther se présente dans la cour intérieure de la maison du roi, Akhachvéroch est assis sur son trône, et en signe de pardon il incline vers la favorite le sceptre d'or qu'il tient à la main. Une scène analogue est représentée sur les murs des palais persépolitains. Là aussi, le roi, assis sur un trône élevé, tient une longue canne (fig. 186) — le sceptre, — insigne de la puissance souveraine ³ qu'hériteront plus tard les grands dignitaires du clergé chiite.

Le trône peut-être, dans un pays où grands et petits s'accroupissaient sur des tapis, et certainement le sceptre d'or ³ étaient, avec le diadème bleu rayé de blanc (p. 384, note 3) et le *clavus* blanc de la tunique pourpre que décrivent les historiens ⁴ et que porte Darius sur la mosaïque de Pompéi, des privilèges somptuaires de la royauté. D'autre part le vêtement, la coiffure, les bijoux, les armes, étaient communs au roi et aux premiers de ses sujets. Les immortels eux-mêmes portaient la couronne ³

1. Chap. vii, § 7. — 2. Chap. viii, § 8. — 3. Xénoph., *Cyrop.*, VIII, § III, 6, § IV, 1 et § VII, 6 : « Ce n'est point le sceptre d'or qui conserve la royauté ». — 4. *Id.*, *id.*, VIII, § III, 4. Quinte Curce, liv. III, § 3.

et la robe médique : Hérodote nous l'avait appris, Suse l'a confirmé (p. 289, note 5, et p. 291). Aussi bien la description du triomphe de Mordekhaï me semble-t-elle aussi vraisemblable que bien observée. Le roi de Perse décernait réellement les récompenses décrites dans les derniers versets du chapitre vi.

« ...A l'homme que le roi veut honorer il faut apporter un *costume royal que le roi a porté*, amener un cheval que le roi a monté, donner une couronne que le roi a coiffée, remettre les habits à un seigneur de la cour pour en revêtir l'homme que le roi veut honorer ¹.... »

« Aux hommes que les rois de Perse veulent honorer ils offrent une robe médique, c'est-à-dire la robe de cour, et une couronne d'or », nous apprennent de leur côté les historiens grecs ².

« *Khalatrá pouchûl* », dit-on encore à la cour de Nasser eddin Chah, quand un fait pareil se présente. Litt. : « Il a revêtu le *khalat* », c'est-à-dire la pelisse de cachemire déjà portée par le Chah et donnée comme suprême récompense aux fidèles serviteurs. Tel est le cas de Mordekhaï, *khalatrá mipouchel*, il revêt le khalat, mais pour cela ne s'habille pas en roi, car s'il revêt une robe médique bleue et coiffe une couronne d'or indistinctement portées par les seigneurs et les gardes royaux ³ (p. 289, note 5, et p. 291), il ne passe pas la robe pourpre ornée du *charms* blanc, il ne ceint pas le diadème bleu ³ ni ne brandit le sceptre souverain (p. 383, notes 3 et 4). Et pourtant on remplirait plusieurs pages des critiques acerbes dirigées contre les invraisemblances que comporte le récit si exact du triomphe de Mordekhaï.

En revanche et bien que le Grand Roi fût peut-être le seul homme de son empire à s'asseoir sur une chaise élevée et à tenir à la main une haute canne, aucun de nos modernes exégètes ne songe à s'en étonner; les étudiants les plus ignorants comme les plus doctes professeurs n'usent-ils pas des mêmes sièges que leur souverain et n'ont-ils pas le même droit de s'appuyer sur un long bâton. On accorde même à Mordekhaï la permission de revêtir sans invraisemblance la robe du roi, car, au demeurant, l'habit militaire d'un empereur d'Allemagne ne diffère pas de celui de ses généraux, mais la couronne! Le dilemme se pose aussitôt : ou l'auteur du livre d'*Esther* est le narrateur ignare d'une histoire apocryphe, ou c'est le cheval de Mordekhaï qui porte ou a porté la couronne sur la tête, et il n'est pas de torture qu'on ne fasse subir à la syntaxe pour la rendre complice de cet expédient. La morale de ces faits se déduit en deux lignes : pour apprécier la densité relative des corps, il faut les placer dans le même milieu. L'agate qui tombe au fond de l'eau surnage le mercure.

1. Chap. vi, § 7 et 8. — 2. Hérodote, III, 20, 21, 84; VII, 37 et 116; VIII, 118. Xénophon, *Cyrop.*, VIII, § III, 1. Elien, § 22 et 32. L'accord est parfait entre les historiens profanes et l'annaliste sacré.

3. Il faut bien se garder de confondre le diadème, simple ruban noué autour des cheveux ou de la tiare, avec la couronne métallique qui est en Perse un simple bijou que le roi donne au plus humble de ses sujets (Hérodote, I. VIII, 118).

Si je m'arrête sur ces détails, c'est qu'ils donnent la juste mesure de la critique faite par des philologues très savants, mais restés trop européens, d'événements et de traits de mœurs qui nous reportent au cœur de la Perse et à vingt-quatre siècles en arrière. A vouloir confiner l'étude de l'Orient dans l'exégèse grammaticale des textes, les esprits les plus éminents feront fausse route parce que, sans en avoir conscience, ils mettront sous la même toise l'Europe et l'Asie, le passé et le présent.

Il est souvent fait allusion aux dépêches écrites par la chancellerie « ...pour chaque province dans son écriture, pour chaque peuple dans sa langue... et remises à des courriers du palais montés sur des chevaux issus d'étalons royaux¹... ». Ces indications sont de la plus rigoureuse exactitude : les inscriptions officielles des Achéménides étaient rédigées en trois langues ; l'organisation de la poste sur toutes les routes militaires de l'empire remontait à Darius. Hérodote nous a même conservé le nom perse des courriers, *Angarée*², et celui de la race des étalons. Les chevaux *niséens*³ étaient élevés pour le service du chef de l'État dans les vallées de la Médie.

Je ne conduirai pas plus avant ce commentaire.

Les derniers chapitres du livre d'*Esther* sont des chants de triomphe empreints d'une exagération excessive, mais bien naturelle. La précision arithmétique et l'impartialité ne sont pas les qualités ordinaires d'un auteur oriental et, à plus forte raison, d'un Oriental intéressé dans une cause, enivré d'orgueil, grisé par le triomphe imprévu de ses coreligionnaires. Il faut savoir pardonner à l'annaliste biblique ses rodomontades innocentes et ses hableries finales, en faveur de ses efforts pour rester véridique dans les parties narratives de son œuvre.

Je réclame la même indulgence en faveur de son héroïne. Les exégètes qui traitent d'apocryphes les personnages du drame font un crime à la favorite d'avoir préparé la vengeance du peuple juif. Comme Macbeth, Esther n'effacera jamais le sang qui par deux fois rejaillit sur ses mains.

Les siècles ne tempéreront-ils jamais la partialité des jugements humains ? Est-il des causes qui jouissent du triste privilège de ne pouvoir être portées devant un tribunal équitable ? La reine n'est pas la goule féroce qu'on nous dépeint. Loin de là. Belle à miracle, pure dans ses mœurs, fidèle à ses frères malheureux, courageuse jusqu'au martyre, terrible aux ennemis de sa race, la favorite d'Akhachvéroch résume en elle toutes les grandes vertus de la femme antique. L'oubli des injures, la magnanimité dans le triomphe sont des anachronismes s'il s'agit des âges bibliques ; quant aux mièvreries sentimentales, elles ne furent jamais de mise à la cour de Suse, je m'en porte garant.

Je pense avoir montré, malgré l'avis de quelques philologues, que le livre d'*Esther* dépeint la cour du Grand Roi. Le *pour*, l'*anderoun*, le *khalat*, l'infailibilité royale,

1. Chap. III, § 12 et 13, et chap. VIII, IX et X. — 2. Hérodote, VIII, 98. — 3. *Id.*, III, 106 ; VII, 50.

le costume médiéval n'appartiennent pas au fond commun des civilisations orientales, mais à l'Iran. Le palais d'Akhachvéroch, la double désignation des mois suffiraient pour caractériser une époque, un peuple, une ville. Malheureusement la conviction ne s'impose pas; seules les sciences mathématiques ont le privilège de laisser l'esprit satisfait, parce qu'elles conduisent à la découverte de vérités absolues. Dans le monde des vérités relatives, on atteint pourtant à des résultats qu'il est difficile de nier. Ainsi l'on ne saurait contester la nationalité du chroniqueur et ses qualités maîtresses : l'auteur de la *meghillah* est un juif susien qui vit et visita le palais d'Artaxerxès Mnémon et se complut dans les descriptions précises.

Hérodote, Plutarque, Maçondi, l'histoire de la Perse tout entière, les bas-reliefs de Persépolis, et surtout les palais de Suse, viennent témoigner de la sincérité matérielle de l'auteur et de ses qualités d'observateur. Ce Juif si profondément Juif oublie sa nationalité, pour nous mieux introduire au cœur du palais susien, décrire les mœurs si étranges, les intrigues si compliquées du harem. Il oublie même sa langue. M. Oppert l'a savamment démontré en relevant dans le livre d'*Esther*, non seulement tous les noms propres, mais un grand nombre de mots et d'expressions essentiellement perses¹. Dans l'ordre historique la véracité du chroniqueur ne me paraît pas moindre. Traits de mœurs charmants, observations fines, événements dramatiques, sont enregistrés sans artifice ni malice, sans souci de la morale à déduire du récit. Tels sont contés la disgrâce de Vachthi, l'avènement de Hadassah, l'intervention de Mordekhâï, la supplique d'Esther, le banquet offert au roi, tel est narré l'épisode de la chute d'Haman.

Haman n'est pas condamné pour avoir voulu massacrer le peuple d'Israël, mais parce que Akhachvéroch, ébranlé par les pleurs d'une belle reine, grisé par l'excellent vin qu'elle lui fait servir, se méprend aux intentions de son ministre et l'accuse, bien à tort, de faire violence à Esther. Peut-être même le coupable eût-il évité la potence, si l'eunuque Kharbona prosterné naguère aux pieds du tout-puissant favori, n'eût hâté la chute du colosse branlant. En sa qualité de plat valet, il insinue au monarque cet avis perfide, mais humain : « Voici encore le gibet qu'Haman a fait dresser pour y pendre Mordekhâï, le serviteur zélé de mon souverain. Il est dressé dans la maison d'Haman et haut de cinquante coudées². » Et le roi se laisse tenter par la perspective d'accrocher son ministre à une potence de cinquante coudées. Ainsi périt Haman, un grand coupable au regard de la justice éternelle, mais innocent du crime qui décide Akhachvéroch à l'envoyer au supplice.

Un romancier et surtout l'auteur d'un plaidoyer de tendance n'eût pas manqué d'attribuer la chute et le supplice d'Haman à la seule influence de son héroïne ou à la persécution dirigée contre les Juifs. La mort du coupable devrait être, dans la logique

1. Oppert, *loc. cit.* — 2. Chap. VII, § 9.

du récit, la punition directe et évidente du crime. Telle n'était pas la vérité, et le chroniqueur songe si peu à corriger l'histoire en faveur d'une thèse, qu'il laisse à la fatalité et aux souplesses d'un vil eunuque le soin de dénouer la tragédie. La main de Jahvé, le protecteur suprême du peuple hébreu, n'apparaît même pas dans cette scène d'un réalisme saisissant.

On peut fixer au IV^e siècle l'époque où fut rédigée la version hébraïque du livre d'*Esther*. J'étayerai cette date sur des considérations tangibles, de nature, je l'espère, à convaincre les esprits prévenus.

Le palais d'Artaxerxès Mnémon fut pillé au temps d'Alexandre. Il est encore parlé de la citadelle achéménide de Suse dans le récit des campagnes d'Eumène p. (76); puis le silence se fait autour de l'Acropole souveraine dont la possession, au dire d'Aristagoras, donnait une puissance égale à celle de Jupiter. Le palais s'écroura — j'ai découvert, encore béante à ses flancs, la plaie dont il mourut¹; — les Séleucides exploitèrent les matériaux des palais achéménides comme les Achéménides avaient pillé les palais de leurs prédécesseurs (p. 306 et note 1), et l'œuvre de destruction était si bien consommée sous les premiers Arsacides que, dès le II^e siècle avant J.-C., les habitants de Suse couvraient de maisons les substructions de l'apadâna². J'ajouterai que les urnes funéraires enfouies par milliers dans les murs de la forteresse, toutes de l'époque des Arsacides, témoignent de la ruine et du démantèlement des ouvrages fortifiés dès les premières années de notre ère³.

L'abandon définitif du palais de Suse, très antérieur à sa destruction, postérieur sans doute aux luttes d'Eumène, doit correspondre aux périodes troublées et aux révolutions qui précédèrent le renversement des Séleucides. Je placerai donc cet abandon vers l'an 300 avant J.-C.³. Cette date ne me semble pas discutable. Elle est d'ailleurs parfaitement d'accord avec l'allure générale du récit, car il me paraît certain que le palais a été décrit d'après nature, encore debout et habité par les princes achéménides. Il faut donc reculer au moins jusqu'au milieu du IV^e siècle l'époque de la rédaction de la *meghillah*.

Ainsi tombe d'elle-même, comme je m'étais promis de le montrer et devant des preuves quasi mathématiques, l'hypothèse de tous points inadmissible qui ferait du livre d'*Esther* un roman de tendance postérieur aux succès des Maccabées (160 av. J.-C.). L'école dont M. Reuss est le porte-parole rejette avec raison l'assimilation de la fête de *Pourim* et d'une fête célébrée par les Perses au retour du printemps. Que reste-t-il des solutions si péniblement conçues? Seule la légende biblique, si antique, si

1. En déblayant le palais, je remarquai que les colonnes étaient tombées dans le même sens. Vers la fin des travaux, j'eus l'explication de ce fait. Le mur de soulèvement du palais, mal entretenu, n'avait pas tardé à se lézarder. A travers la fissure le gravier de fondation s'écoula (p. 336). La colonne, suspendue dans le vide, s'inclina vers le point où le gravier faisait défaut, entraînant dans sa chute le palais tout entier. Le gravier qui s'est écoulé par la lézarde remplit encore en partie le fossé qui entoure à l'occident la plate-forme de l'apadâna.

2 et 3. Voyez pour le développement de ces preuves le chapitre xv de ce travail, p. 420, note 1, et 421.

parfumée d'effluves susiens, si vécue dans sa simplicité. J'ai dit légende et je me tiens à ce mot, car je ne défends ni ses chiffres, ni l'allure générale du récit.

Cette exagération hors d'échelle d'une révolution de harem sans importance serait imputable, je l'ai déjà fait observer, à la nature du sujet, au caractère des écrivains orientaux, à l'ivresse bien excusable des chroniqueurs, et surtout aux années qui séparent l'avènement de Hadassah de la rédaction la plus ancienne, parmi celles qui nous sont parvenues, de ses vraisemblables aventures.

Je m'explique.

Les fouilles de Suse, confirmées par l'inscription trilingue gravée autour des colonnes de l'apadâna¹, nous apprennent que les souverains achéménides s'installèrent par deux fois sur les rives de l'Ulaus. Darius couronna d'un premier palais les demeures ruinées des rois élamites. Cet édifice, brûlé sous le règne d'Artaxerxès fils de Xerxès, fut reconstruit par les soins d'Artaxerxès Mnémon (p. 279 et note 2). Je ne puis affirmer que le nouvel apadâna, qui sous le nom de *bithân* joue un rôle si considérable dans l'histoire d'Esther, ait été rebâti sur les ruines de la salle incendiée; à certains indices, je croirais même le contraire (p. 323, note 2). D'autre part, on ne discute plus l'identité des deux formes « Xerxès » et « Akhachvéroch » (p. 363, note 1)². En ce cas, Mordekhaï et sa nièce seraient des contemporains de Xerxès, tandis que la *meghillah* aurait été rédigée sous le règne d'Artaxerxès Mnémon ou de ses successeurs, puisque les descriptions architectoniques se réfèrent au second palais construit à Suse par les Achéménides. La Bible ne contredit pas à cette conclusion. Le chroniqueur sacré, dont je ne saurais trop vanter la bonne foi, laisse entendre dès le début de sa narration qu'il raconte un événement déjà ancien : « Du temps d'Akhachvéroch, lequel Akhachvéroch régnait sur cent vingt-sept provinces³... ».

Il n'a pas été question jusqu'ici des nombreuses paraphrases grecques du livre d'*Esther*. La plus connue, insérée dans la version alexandrine des Septante, à la suite des neuf premiers chapitres de la *meghillah*, fut rédigée à Jérusalem par un rhéteur juif nommé Lysimaque et apportée en Égypte sous un Ptolémée et une Cléopâtre mal définis. Elle débute par un songe, comme une bonne tragédie, substitue au nom de Xerxès celui d'Artaxerxès, comprend des morceaux de rhétorique tels que lettres, discours traités dans le style classique le plus banal, et des prières nombreuses destinées à corriger la tournure trop païenne du texte primitif. Les précieuses indications sur la topographie du palais, les mœurs et les usages des Perses, tous les épisodes naïfs mais caractéristiques de la version hébraïque, disparaissent sous un verbiage oïseux. Malgré ses défauts, la version alexandrine est un document précieux. Elle agit par contraste. Fade, sans accents, portant les traces manifestes d'une origine

1. Oppert, *le Peuple et la langue des Medes*, p. 229. — 2. Oppert, *Commentaire*, *Ann. de Philosophie chrét.*, année 1864. — 3. Chap. I, § 1.

étrangère à la Perse et d'amplifications sacerdotales, elle fait d'autant valoir les gaucheries sincères du texte hébreu, qui rappelle sous bien des points ces dessins exécutés sur nature par des artistes dont la conscience et la naïveté rachètent l'inexpérience. Il se peut aussi que la substitution si singulière du nom d'Artaxerxès à celui d'Akhachvéroch ou Xerxès soit une correction inspirée à Lysimaque et à Josèphe lui-même par la date du texte hébreu : les deux historiens attribueraient à un prince les actes d'un roi plus ancien, mais consignés dans les chroniques juives sous le règne



FIG. 236. — INSCRIPTION D'ECBATANE.

du plus récent. Quoique bien fragile, cet indice ne doit pas être négligé, car il est en parfaite concordance avec les renseignements fournis par une exégèse sincère.

En résumé, le livre d'*Esther*, écrit de bonne foi à Suse par un Juif susien à une époque voisine de celle où les mois reçurent des noms particuliers, remonte, pour sa rédaction hébraïque, au delà de l'avènement d'Artaxerxès Mnémon et fort en deçà de la conquête parthe. Je ne prétends rien prouver de plus. La désignation de la fête par un mot perse connu, la sincérité manifeste de l'auteur, sa connaissance parfaite et très spéciale de la cour des Achéménides, la vraisemblance des faits relatés, la chronologie, la franche saveur du récit, le réalisme du dénouement, me font penser, au surplus, que la légende de *Pourim* est une broderie un peu lourde exécutée sur un canevas résistant.

CHAPITRE XIV

Monuments religieux de la Perse antique d'après le texte de Bissoutoun et les Histoires d'Hérodote. — Description du *dādḡāh* : *izehnē khonē*, *arvicgāh*, *atechpāh*, *atechdān*. — Antiquité de l'atechgāh et de l'atehdān. — Définition du *temple grec*. — *Temple mazdéen*. — Son origine, sa forme actuelle. — *Dāityōgātous* et *dālgāh*. — Représentations divines. — Description d'un édifice religieux découvert à Suse. — Son identification avec l'āyadana achéménide. — Des monuments religieux de la Perse depuis les Achéménides jusqu'à nos jours. — Modifications successives de la religion répondant à des transformations parallèles des édifices du culte.

Quand Darius grava sur les rochers de Bissoutoun l'histoire de son avènement, il relata des faits exacts. La traduction en trois langues de ce document, la notoriété qu'il devait acquérir du vivant même de son auteur en sont de sûrs garants.

Après avoir affirmé hautement sa double qualité de Perse, fils de Perse et d'Achéménide (p. 391, note 1), énuméré les provinces de l'empire, raconté la conspiration de Gaumnāta, célébré la défaite de la caste sacerdotale mède et la mort de l'usurpateur, le Khchāyathiya ajoute :

« L'empire qui avait été arraché à notre famille, je le recouvrai, je le consolidai, comme il avait été avant moi je le rétablis.

« Les *āyadana* que Gaumnāta le mage avait détruits, je les rebâtis.

« Je rendis les *maçhēs* au peuple ; je rendis les terres et les maisons à tous ceux que Gaumnāta le mage en avait dépouillés ; je remis sur le pied ancien la Perse, la Médie et les autres provinces¹ »

Les philologues peuvent présenter des traductions différentes des deux mots en petites majuscules, mais ils s'accordent tous sur le sens général et notamment sur le sens littéral sinon réel de la seconde phrase. *Āyadana* (de *yad*, en zend *yaz* : « adorer ») est interprété dans la version assyrienne par « maisons des dieux ». Quant au verbe *riyaka*, que j'ai traduit par « avait détruits », il signifie même « avait sapés » d'après sa racine *kan*, « creuser, fouiller ».

D'autre part, Hérodote², Xénophon (p. 402, note 3), Strabon (p. 393, note 1) n'affirment-ils pas que les Perses n'érigent ni statues, ni temples, ni autels et qu'ils traitent d'insensés ceux qui en élèvent, parce qu'ils ne croient point, comme les Grecs, que les dieux participent de la nature humaine ?

N'est-il pas étrange qu'un prêtre élevé par une conspiration de palais à la souveraine puissance ait détruit les édifices du culte et que Darius vainqueur des mages ait eu pour première pensée de les restaurer ?

Quelques savants se sont posé ces questions sans les résoudre ; d'autres, essayant de plier les textes grec et perse pour les amener au contact, ont traduit

1. Colonne III, lignes 37 à 49. — 2. Liv. I, § 131.

âyadana par emplacement consacré (*sacellum*). L'hypothèse est ingénieuse, mais elle est contredite par la version assyrienne, qui parle formellement d'une maison, et par le verbe *viyaka*, « avait démolis », employé à dessein par le scribe royal. D'excellents esprits pensent enfin que le mot âyadana s'applique aux temples grecs construits en Ionie et aux temples de Chaldée, temples que la piété des mages ne pouvait tolérer, mais qu'un politique aussi avisé que Darius devait se hâter de reconstruire. Cette interprétation, très correcte au point de vue grammatical, détonnerait dans un morceau consacré au différend médo-perse et dans une phrase où Darius, ce Perse fils de Perse¹, s'enorgueillit d'avoir restitué aux tribus perses les édifices religieux (*âyadanâ*), les privilèges et les terres enlevés à ses compatriotes par un théocrate d'origine mède qui s'était vengé sur les Perses de l'abaissement de la Médie. Je citerai encore le § 7 du III^e livre d'Hérodote, inexplicable si le mage, dans son court passage au pouvoir, eût persécuté la religion des peuples sujets.

« En conséquence le mage régna sans inquiétude pendant sept mois. Dans ce peu de temps, il répandit sur tous les peuples de l'empire de grands bienfaits, tels qu'à sa chute il fut regretté de l'Asie entière, hormis des Perses. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des hérauts chez toutes les nations qui lui obéissaient pour proclamer que pendant trois ans il ne lèverait ni hommes de guerre ni impôts. »

Il s'agit donc bien d'édifices perses, d'oratoires dont la construction remontait au delà du règne de Cambyse, que les prêtres mèdes (p. 418, note 2) avaient renversés et que Darius rebâtit en même temps qu'il rendit aux tribus persécutées par le mage, c'est-à-dire aux tribus perses, les privilèges, les terres, les maisons et les pacages dont elles avaient été frustrées. On verra par la suite (p. 411) que tel est le sens de la phrase et qu'il n'est besoin d'aucune hypothèse pour mettre d'accord Darius et l'historien des guerres médiques. Il y a mieux : j'ai découvert un âyadana dont les substructions encore intactes remontent à la période achéménide et sans doute au règne d'Artaxerxès Mnémon. Le monument (fig. 264) est daté par le style et la forme des bases de colonne et par la dimension des briques (p. 411, fig. 206, p. 414, note 2, et p. 284, note 3).

Mais avant de décrire cet édifice je recueillerai les témoignages favorables à Darius et ceux que l'on tient pour lui être contraires.

Au nombre des monuments religieux de l'ancien Iran, on a signalé depuis longtemps les *pyrées* ou *atehdân*² figurés sur les bas-reliefs de Nakhché-Roustem (fig. 237).

1. C'est ainsi que se qualifie lui-même le roi dans l'inscription funéraire de Nakhché-Roustem (col. 1, § 2).

2. Je suis forcé d'employer dans cette étude des désignations techniques et rigoureuses et de réformer celles qui ont cours, car c'est en partie de ce défaut de rigueur que sont nées toutes les difficultés d'interprétation. L'*atehdân* (récipient du feu) est l'urne ou la coupe (fig. 239, 240, 241) improprement nommée par ceux-ci *atechyâh*, par ceux-là « autel du feu ». Quant à l'*atechyâh* (lieu du feu), c'est, ainsi que l'indique l'étymologie, la salle où brûle le feu, nommée aussi *atarian* dans les édifices d'ordre secondaire.

On ne peut contester leur date : l'un d'eux surmonte le tombeau de Darius I^{er}. L'entretien strictement obligatoire de jour comme de nuit, pendant l'hiver comme pendant l'été¹, du feu **Verethraghna** ou **Bahrâm**², du feu divin dans toute sa pureté³,

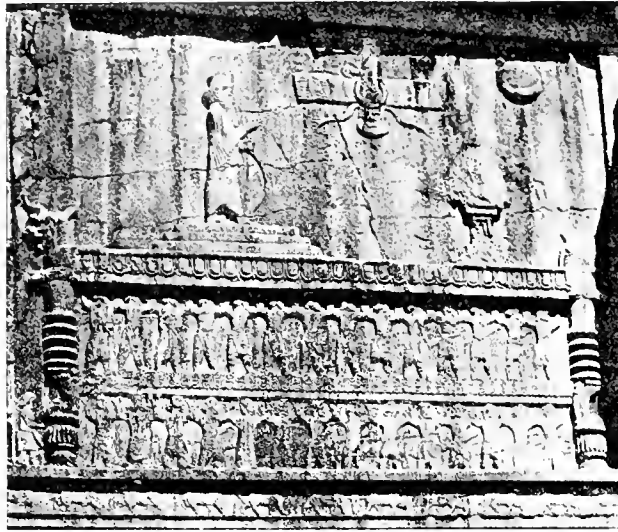


FIG. 237. — BAS-RELIEF SURMONTANT LA PORTE DU TOMBEAU DE DARIUS.

implique déjà une construction autour et une toiture au-dessus du brasier sacré. La Perse est sujette à des tempêtes de neige, à des ouragans d'une extrême violence et, qui pis est, à des pluies d'une intensité et d'une persistance inconnues sous nos

1. Yaçna, LXI (LXII), 7 et 19. Strabon, XV, III, § 15.

2. *Bahrâm* est la forme persane; *Varabrân* la forme pehlieve, **Verethraghna** la forme avestéenne.

3. Le Feu, fils d'Aouramazda (page 403, note 5), unique dans sa nature, se présente sous des formes multiples, les unes célestes, les autres terrestres. Aussi les textes en donnent-ils des classifications diverses. Il y en a surtout deux qu'on rencontre, et qu'on peut délimiter, l'une la classification naturelle, l'autre la classification sociale... Mais, une fois sur terre, ils rentrent tous dans la classe du feu Bahrâm.

Le feu Bahrâm, proprement le feu de victoire, est le feu dans toute sa pureté et dans toute la puissance attachée à sa pureté, par opposition au feu tombé en déchéance par l'usage domestique et industriel. Dans chaque province, il devait y avoir un feu Bahrâm, qui est pour cela *dahyapat*, « chef de pays », et le feu commun, après avoir servi à ses usages profanes, remonte à sa pureté en retournant au feu Bahrâm. D'après les Rivâyats, le feu de cuisine qui a servi trois fois devait être porté à un feu dit *Âdarân* ou *Âdarân châh*, « Roi des feux » et dont il y avait un dans chaque ville ou chaque bourg; en y portait les autres feux de la maison tous les sept jours. L'*Âdarân* lui-même était porté tous les ans, ou au moins tous les trois ans, au feu Bahrâm, qui est le résultat de 1001 feux, pris de quinze espèces de feux différents (Anquetil, II, 531, note 2). On trouve au *Vendidad* (VIII, 81 et suiv.) les cérémonies suivies pour former le feu Bahrâm (J. Darmesteter, *Zend Avesta*: Yaçna, appendice, p. 149 et 157).

Le feu divin, dont le feu Bahrâm est la forme terrestre, est pour l'*Avesta* un être céleste (Gâthâs, XXXVI, 7), le plus puissant et le plus secourable des *Yazatas* (bons génies, divinités). De même que le chrétien croit à la présence réelle du Christ dans l'hostie consacrée, de même le Mazdéen voit dans le feu Bahrâm, mais dans ce feu terrestre seul, le Yazata lui-même (*Yechs*, XXXVI, 4; LXI, 1, etc.; *Yaçna*, I, 6), l'émanation directe d'Ormazd, de la voûte céleste divinisée (p. 118, note 1). On sent à l'allure même des invocations que les mazdéens confondent dans une étroite union et dans une commune adoration la voûte céleste et le feu divinisé, tout en subordonnant le Yazata créé au Dieu primordial et créateur.

Hérodote (I, 131, et III, 16), Xénophon (*ânf.*, p. 102, note 3) et Strabon (I, XV, § III, 14, 16, 18), pour ne citer que les plus anciens auteurs, savaient que le feu était pour les Perses un être divin et connaissaient toute l'importance que les Perses attachaient à son culte. « C'est au feu et à l'eau que les Perses offrent leurs sacrifices les plus solennels. » « Quelle que soit la divinité à laquelle les Perses rendent hommage, leurs sacrifices commencent toujours par une invocation au feu. » « C'est parce que l'or a l'éclat du feu que les Perses et même les mages le portent en parure et ne l'approchent jamais d'un cadavre. »

climats; les hommes, en se relayant, résisteraient peut-être à l'inclémence du plein air; mais, faute d'une protection suffisante, le Feu risquerait de s'éteindre, et le bois, *absolument sec*⁵ (p. 397, note 1), qui en conformité des prescriptions avestiques sert à l'alimenter, deviendrait au moins humide et par ainsi susceptible de profaner le plus pur et le plus saint des *Yazatas*. L'atehdân fut donc abrité, et cela dès l'époque où on l'alluma, c'est-à-dire avant le règne de Darius. A côté de cette preuve matérielle de l'existence nécessaire d'édifices affectés au culte perse mazdéen s'en groupent d'aussi décisives.

Je citerai deux passages de Strabon et de Pausanias. Strabon, né en Cappadoce, soixante ans avant l'ère chrétienne, écrit en toute connaissance de cause, car il parle de ses compatriotes restés à peu près fidèles au mazdéisme. Voici, du reste, en quels termes il s'exprime. Après avoir nié, comme Hérodote, l'existence des statues, des temples et des autels dans les temps antérieurs, il ajoute¹ : « En Cappadoce où, pour desservir cette infinité de *sanctuaires* (ἱερῶν) consacrés aux divinités de la Perse, la tribu des mages (des pyræthes, comme on l'appelle aussi) se trouve être fort nombreuse, l'usage du couteau dans les sacrifices est interdit, la victime est abattue avec un énorme bâton en forme de massue. Outre les *sanctuaires* (ἱερῶν²), il y a aussi en Cappadoce des *pyræthées* et, au nombre de ces derniers, des *collas* (σκιός³) très imposantes, avec un autel au milieu, sur lequel brûle au-dessus d'un monceau de cendres le *feu éternel* entretenu par les mages. *Chaque jour les mages entrent dans le pyræthée* et y restent à peu près une heure à chanter debout devant le feu. Chacun d'eux tient à la main une poignée de verges⁴ et porte sur la tête une mitre en laine foulée dont les oreilles pendantes descendent le long des joues de manière à cacher les lèvres⁵. On reconnaît là les rites qui se pratiquent dans les sanctuaires (ἱερῶν) d'Anaïtis et d'Oman. Ces deux divinités *ont aussi leur*

1. Liv. XV, § III; 14, 13, 16.

2. ἱερῶν, que je traduis par *sanctuaire*, faute d'un meilleur mot, est plus général que ναός qui s'applique exclusivement au temple; et cependant Strabon et Pausanias, comme on va le voir, se gardent de désigner ainsi les pyræthées.

3. Strabon désigne toujours sous le nom de σκιός une pièce très close, très retirée, telle que le saint des saints du temple égyptien.

4. Le *barçom* ou *barçma* auquel Strabon et les auteurs anciens font allusion est un faisceau composé de tiges minces de grenadier coupées au lever de l'aurore (*Yacht*, XV, 35), formé et consacré dans les conditions prescrites par les textes (*Vend.*, XIX, 58 à 66; *Yagna*, II et LVI (LVII), § II, 3 et 4). Les bois qui le composent sont précisément ceux qui doivent être brûlés sur l'atehdân (p. 397, note 1).

5. C'est le *paitidâna* ou *pedom* (Farg. XIV, 28). Les moheds remplacent aujourd'hui les pans de la mitre par un voile de figure qui recouvre la bouche et le nez et se noue derrière la tête. Cette précaution est prise contre les éclaboussures humides qui risqueraient d'atteindre le Feu ou le bois. Dans le même but les prêtres portent des *dastams* (gants, voy. p. 396, note 1) qui préservent le bois du contact sacrilège de la peau moite, et doivent se servir de pincettes et d'instruments appropriés pour remuer le bois ou les tisons (fig. 243), enlever les cendres et activer la combustion (Farg. XIV, 19 à 23. Consulter également sur l'impureté de tout ce qui provient du corps de l'homme les Farg. XVI et XVII). Les mazdéens poussent si loin l'horreur des souillures humides, qu'ils en sont arrivés, quand ils se trouvent en présence de leurs princes et de leurs prêtres, à tenir les mains étendues devant leur bouche comme un écran protecteur. On constatera cette singulière attitude, dont la tradition s'est conservée chez les parsis, sur les bas-reliefs sassanides (Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, pl. I à XII).

pyræthée. Oman a de plus sa statue..., nous pouvons en parler, l'ayant vue de nos yeux.... »

Ce passage très intéressant et auquel on n'a pas, je pense, attaché assez d'importance, nous apprend d'abord que, quelques années avant notre ère :

- 1° On sacrifiait aux dieux de la Perse des victimes vivantes;
- 2° On sacrifiait les victimes dans ou plutôt devant les *sanctuaires* (ἱερόν);
- 3° Les *sanctuaires* (ἱερόν) étaient absolument distincts des *pyræthées* ou *séki* dans lesquels brûlait le feu éternel;
- 4° Et enfin que les *pyræthées* étaient des *édifices essentiellement fermés*, comme l'indique le mot *σπυρός* (p. 393, note 3) et le texte lui-même, puisqu'il est dit que les prêtres y pénétraient seulement une fois par jour.

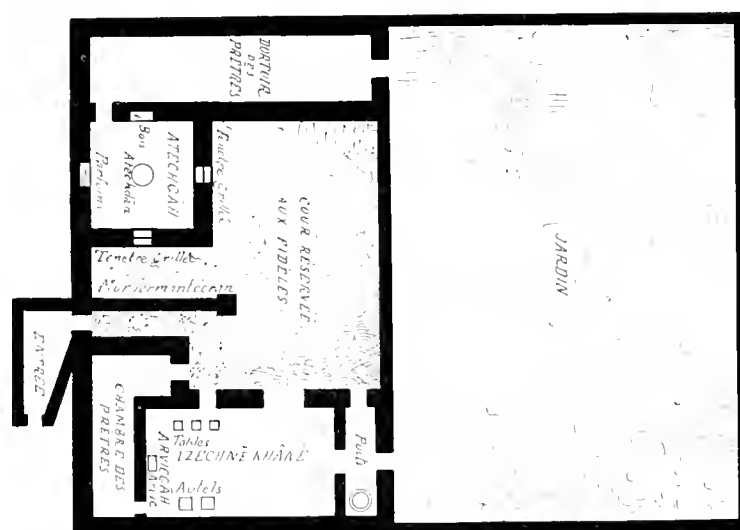


FIG. 238. — PLAN D'UN DARGAH.

Pausanias, qui vint au monde un siècle et demi après Strabon, avait grandi, comme lui, dans le voisinage des mazdéens. Il parle¹ de *sanctuaires* (ἱερόν), dans lesquels *sanctuaires* existe une petite chambre (ὄσκηρα) spéciale, close et couverte, si l'on s'en réfère au mot grec employé², où brûle sans flamme, sur un autel chargé de cendres, le feu éternel. Les détails relatifs à la siccité des bois, au voile de bouche, à la lente combustion du bois sont conformes à ceux donnés par Strabon et aux rites avestiques.

On objectera peut-être que le mazdéisme perse avait subi sous le règne des Parthes des transformations profondes : cela est vrai et j'espère parvenir à en déterminer le sens (p. 414 et 415); mais il s'agit d'une tradition dont l'invariabilité à

1. Pausanias, *Elide*, V, § 27.

2. A Rome, vers l'époque où Pausanias y écrivait, on nommait *œcus* une pièce *hypostyle* entièrement couverte dont le plafond reposait le plus souvent sur quatre colonnes. Il se pourrait d'après cela que le terme *ὄσκηρα* s'appliquât aussi, dans l'esprit de l'auteur, aux petites salles tétrastyles. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'édifice religieux découvert auprès du Memnonium, la pièce que j'assimile à l'aitchgâh est une cella carrée à quatre colonnes (p. 412 et fig. 264).

travers les âges atteste la vigueur et l'antiquité. C'est ainsi que pendant la période antérieure à la codification des lois religieuses et à la rédaction définitive de l'*Avesta*, il est ordonné d'une manière formelle de placer le feu à plus de trente pas des mazdéens en état d'impureté¹, de faire subir aux *atehdans* d'incessantes purifications², de jeter dans le brasier des bois d'essences définies, à l'état de siccité absolue (p. 397, note 1). Plus tard on recommande de consacrer au feu divin une *demeure si bien close que le soleil ne puisse jamais y pénétrer*³. Voilà qui est formel.

Si la religion mazdéenne avait sombré dans le naufrage où périrent les poly-

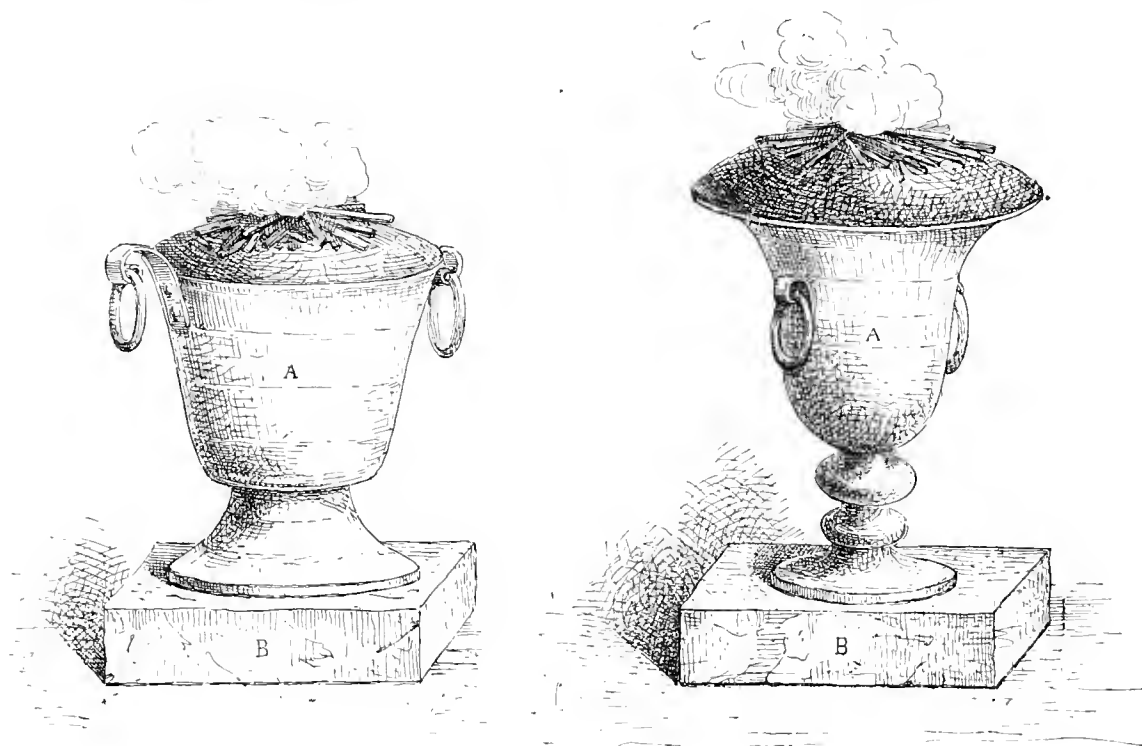


FIG. 239 ET 240. — A. ATEHDAN. — B. ADOCHT.

théismes grec et romain, on se contenterait de ces renseignements déjà très nets. Mais il n'en est pas ainsi : Ormazd a de pieux adorateurs et accueille leurs prières, qu'ils habitent la Perse ou se soient réfugiés dans les colonies anglaises. L'édifice religieux des parsis ou *dādġāh* (lieu légal) a été souvent décrit. Celui d'Aden, que j'ai visité dans les parties accessibles aux profanes, ne diffère pas de ceux que l'on connaissait déjà⁴.

1. *Vendidad*, V, 123 à 145; VIII, 11 à 17.

2. Début du *Yecht* de Haōma.

3. *Sadder*, LXIX, où la défense est faite en toutes lettres. Cette défense ne s'applique pas en réalité au contact du Feu et des rayons solaires. On s'est arrêté à cette formule nette et claire pour s'assurer que ni le vent ni la pluie ne mettrait en péril la vie ou la pureté du feu sacré.

4. Je ne fais que transcrire, fig. 238, le plan d'Anquetil-Duperron. Le *dādġāh* d'Aden, beaucoup moins important, se compose de deux corps de bâtiment compris dans un jardin. Le premier est réservé aux fidèles; le second,

Le dâdgâh (fig. 238) se compose de deux parties bien distinctes : l'*izechnè khanè* (maison de prière) et l'*atechgâh* (lieu du feu).

1° L'*izechnè khanè*, où les prêtres lisent le *Yagna* et le *Vendidad* et offrent des sacrifices symboliques ayant quelques analogies avec celui de la messe (p. 416, note 1), comporte, outre l'*avand*, grande piscine contenant l'eau des purifications (fig. 282), deux autels, trois tables et l'*arvic*. Sur l'un des autels reposent les vases sacrés, sur l'autre le feu nécessaire à la célébration du culte, qu'il faut se garder de confondre avec le feu éternel et divin (p. 392, notes 1 et 2, et 399, note 2). Les tables sont affectées au bois, aux parfums; l'*arvic* est une pierre où sont déposées les offrandes, consistant en eau bénite (*zaothra*), petits pains ronds de la grandeur d'une hostie (*draonas*), lait de vache, tiges de haôma, grenades et dattes. L'*arvic* est placé dans une sorte de retraite, nommée *arvicgâh*, en communication directe avec l'*izechnè*

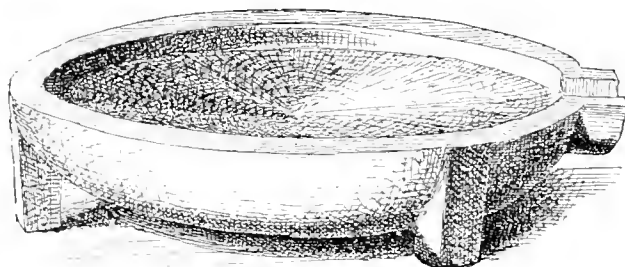


FIG. 241. — ATECHDAN EN CALCAIRE NUMMULITIQUE. FOUILLES DE SUSE.)

khanè, dont il est une des parties essentielles. L'*izechnè khanè* est lui-même percé de larges portes tenues grandes ouvertes pendant la durée des offices. Les fidèles exempts de souillures y sont tous admis, bien que d'habitude ils prient dans une cour protégée par un vélum.

2° L'*atechgâh* ou sanctuaire du Feu est au contraire rigoureusement clos. Seuls les prêtres qui viennent d'accomplir les rites purifiants y peuvent pénétrer aux cinq *gâhs* du jour, et encore doivent-ils être nu-pieds, sans manteau — afin de ne porter du dehors aucune poussière contaminée, — la bouche couverte du *paitidînu*, les mains enfermées dans les *dastans* (p. 393, note 5)¹ pour éviter au Feu et au bois lui-même toute souillure sacrilège.

Au centre de l'*atechgâh* brûle dans l'*atechdîn* le feu Bahrâm (p. 392, notes 2 et 3); dans plusieurs niches s'emmagent des branches sèches et écorcées d'essences spécifiées dans les livres saints et destinées, suivant des prescriptions rituelles

qui lui fait face, comprend dans un rez-de-chaussée surélevé et largement ouvert l'*izechnè khanè* et l'*arvicgâh*, tandis qu'une cave sans soupirail apparent sert d'*atechgâh*. Le *mobed* qui me servait de cicerone parlait le persan avec beaucoup de difficulté. Je crois pourtant avoir bien saisi ses explications.

1. Cette prescription doit être fort ancienne, car les gants étaient connus des Perses à l'époque des Achéménides, ainsi que l'atteste Xénophon (*Cyrop.*, I, VIII, § VIII, 10).

fort anciennes et fort rigoureuses, à l'entretien de l'atechdân¹. J'ajouterai que le Feu, rechargé aux cinq *gâhs* du jour, brûle lentement, presque sans flamme et dégage si peu de fumée et de gaz toxiques qu'il est parfois enfermé dans une cave au-dessous de l'izechnè khanè (p. 395, note 5). Quant à l'atechdân, le pyrée des auteurs classiques, dont on se fait souvent une idée fautive, c'est une urne ou un bassin de pierre ou de métal muni de solides anneaux, fort analogue aux brasiers en usage dans le Midi (fig. 239 à 245, pl. XIV, p. 897, note 1). Mais un vase qui avoisine de très près l'élément divin risquerait, s'il portait directement sur le sol, de compromettre sa pureté au contact de poussières peut-être contaminées. On l'isole donc au moyen d'une dalle de pierre carrée d'un demi-pied d'épaisseur et désignée sous le nom d'*adocht*. L'*adocht* est aussi indispensable dans la liturgie mazdéenne que la pierre sacrée dans la liturgie catholique. Le support de l'*adocht* n'a d'autre rôle que de placer l'atechdân bien à portée du prêtre chargé de l'entretien du Feu. Il est bas et affecte indifféremment, au temps des Achéménides, des Sassanides et de nos jours, la forme prismatique, cylindrique, d'un piédoche ou d'un socle².

Les livres saints qui parlent du *daityôgâtous*, ancêtre du *dâdgâh* moderne (p. 399, note 1), ne décrivent pas spécialement l'atechdân. Cette lacune a été heureusement comblée par les fouilles de Suse. La similitude des atechdâns découverts parmi les ruines (fig. 241 et pl. XVI) avec les atechdâns modernes (fig. 239 et 240), et avec ceux dont l'image est reproduite sur les bas-reliefs (fig. 237), les médailles (fig. 242) et les sceaux antiques (fig. 243) m'ont été un sûr garant de leur identification si le *mobed* de l'une des paroisses zoroastriennes de Bombay ne l'eût signalée à mon atten-



FIG. 242. — ATECHDAN SASSANIDE D'APRÈS SUNE MONNAIE. (FOUILLES DE SUSE.) (*)

(*) A droite et à gauche de l'atechdân pendent les anneaux; autour du fût formant le support de l'*adocht*, s'enroule un *kosti*.

1. Étant donnée la ferme croyance des mazdéens en la divinité du feu Bahrâm (p. 392, note 3), on conçoit avec quelle attention ils veillent sur l'édifice qui le renferme et sur la pureté du bois qui l'alimente. Il sera parlé plus tard (p. 398 et 399, note 1) ou il a été parlé (p. 392 à 395) de quelques-unes des précautions prises pour assurer sa perpétuité ou le préserver de toute profanation. Les lois religieuses relatives aux feux et aux bois qu'ils doivent consumer occupent près de 100 fargards (*Vendidad*, fargard V, 123 à 145; farg. VIII, 11 à 17, 40 à 63, 246 à 270; farg. IX, 10, 12, 134 à 145; farg. XVIII, 43 à 50, 55 à 63, 142 à 144) et ont toutes une sanction très sévère. Il suffit d'employer un bois illicite pour être anathématisé (*Yecht*, XIV, § 54 et 55).

2. L'atechdân représenté sur les bas-reliefs achéménides et les monnaies sassanides se compose d'un vase rond ou carré en forme de prisme ou de cylindre. Les anneaux servant à le manier sont souvent très apparents (fig. 242). Sur une pierre gravée découverte à Suse (fig. 243), il affecte l'aspect d'une coupe. Ce dernier modèle était sans doute très usuel, car les fouilles en ont fourni trois exemplaires : l'un en calcaire à nummulite poli très élégant (fig. 241), les deux autres en marbre noir, beaucoup plus grossiers. Quant aux atechdâns en faïence reproduits planche XVI, ce sont des réductions que les familles pieuses conservaient dans leur domicile. L'un d'eux orné de disques paraît l'exacte reproduction des grands atechdâns frappés sur quelques monnaies sassanides. Les atechdâns utilisés dans les sacrifices et dont le rôle est absolument différent de celui de l'atechdân qui contient le feu Bahrâm (p. 299, note 1) sont de taille quelconque et très portatifs. Quand les Sassanides substituèrent un cippe de colonne (fig. 242, 243, 245) au support plus massif en usage avant eux (fig. 237), ils durent consolider l'atechdân au moyen de pieds de bronze, qui apparaissent souvent sur les médailles et sur les intailles (fig. 243), ornèrent le vase de marguerites, décorèrent le cippe soit d'un *dialème*, soit d'un *mâhrou* (p. 398, note 1) et l'entourèrent d'un *kosti* (p. 398, note 2, et fig. 245), ainsi qu'en témoignent les représentations des pyrées frappés sur les monnaies (fig. 242).

tion, en même temps que les vases destinés à l'eau bénite (pl. XVI, fig. 2) et aux offrandes consacrées, les *mâhrous*¹, les *kostis*², les cuillères à *gôméza* ou *gôméza*³, etc.



FIG. 243. — ATECHDAN SASSANIDE.
(FOUILLES DE SUSE.)

Je me suis étendu sur le culte du Feu, sur la description de l'atechdân et de l'adocht afin de bien montrer que depuis les temps antiques jusqu'à nos jours les pratiques de ce culte ne semblent pas s'être modifiées. La coutume de n'employer que des tiges minces, écorcées, très sèches, de laisser le feu Bahrâm à l'état de brasier, les précautions minutieuses prises par les prêtres quand ils s'approchent de cette divinité, les peines prononcées contre les sacrilèges qui attenteraient à sa pureté, l'exacte fermeture de l'atechdân, aussi bien attestées

par la liturgie moderne que par les prescriptions avestiques (voy. p. 397, note 1), étaient connues d'Hérodote, de Strabon (p. 292, note 3) ou de Pausanias (p. 394,

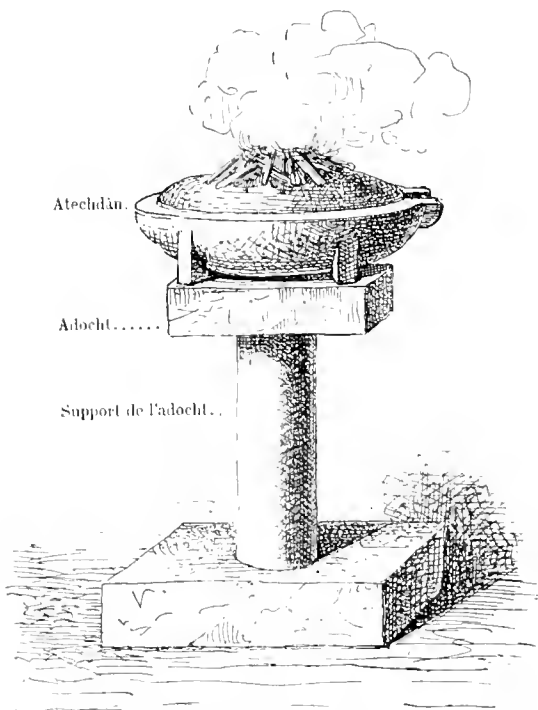


FIG. 244. — RESTAURATION DE L'ATECHDÂN CI-DESSUS
D'APRÈS LES MONUMENTS DÉCOUVERTS (FIG. 241 et 243).

note 1). C'était donc un devoir rigoureux pour le clergé mazdéen, aussi bien à l'époque des Achéménides que dans les périodes plus récentes, de cacher le pyrée au centre d'une pièce inaccessible, loin des Zendiks ou même de l'homme et de la femme en état d'impureté passagère (p. 395, note 1, et p. 399, note 1), à l'abri de toute souillure humide, qu'elle vienne du bois à brûler (p. 397, note 1), de la bouche, de mains en sueur (p. 393, note 5), de l'oiseau dans les airs, de la pluie dans le ciel. On conçoit maintenant la raison de ces chambres fermées, de ces bois minces et secs, de ces brasiers à peine incandescents brûlant presque sans flamme, sans fumée, sans chaleur, sans dégager,

au moins en proportion nuisible, des gaz délétères. Pour défendre le feu Bahrâm contre les intempéries atmosphériques et les contacts sacrilèges, il fallait le faire

1. Les *mâhrous* (figure de la lune) (*Yaçna*, III, 1) sont des croissants servant à poser le barçom (p. 393, note 2). Assemblés entre eux, ils s'unissent dans des combinaisons nombreuses reproduites sur les pierres gravées sassanides (fig. 360 à 361). J'ai terminé par des mâhrous les supports métalliques de l'atechdân (fig. 245) afin d'utiliser d'une manière rationnelle les tiges qui dépassent le vase sacré sur de très nombreuses représentations (voir notamment fig. 243).

2. Le *kosti* (*Yaçna*, IX, 81) est la ceinture symbolique qui ceint les reins de tout mazdéen (fig. 360).

3. Le *gôméza* (urine de vache. — *Farg.* V, 149; VII, 35; VIII, 115 et 118; etc.), auquel on peut dans certains cas substituer l'urine de ceux ou de celles qui ont épousé des parents au premier degré (*Farg.* VIII, 32 à 37), entre avec le *zow* ou *zaothra* (eau bénite. — *Vispered*, II, 2; V, 8; etc.) dans la composition du liquide purifiant. Ajoutons que le *gôméza*, aujourd'hui surtout, est employé dans des proportions homéopathiques. On trouvera dans l'inventaire une cuillère à *gôméza* (fig. 289) et un petit vase de verre ou compte-gouttes destiné à le doser (fig. 297).

brûler dans une pièce close; pour l'entretenir dans de semblables conditions il fallait avoir recours à des essences combustibles quoique très denses, à des bois bien secs dont la consommation fût lente et sûre. Ces prescriptions sont consécutives au climat de la Perse autant qu'à la ferveur religieuse des adorateurs d'Ormazd et par conséquent aussi antiques que le culte du Feu.

Je spécifie de nouveau qu'il n'est parlé ici que du feu Bahrâm, du Feu dans

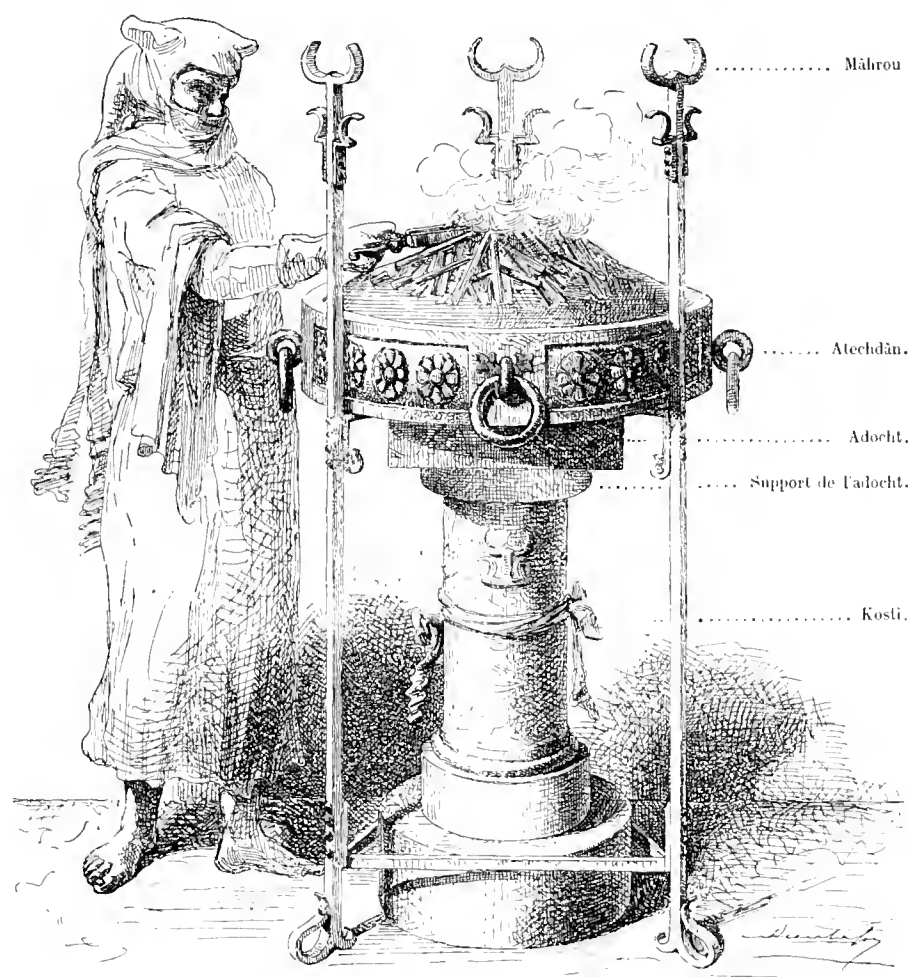


FIG. 245. — RESTAURATION D'UN ATCHEDÂN DE L'ÉPOQUE SASSANIDE D'APRÈS LES MONNAIES (FIG. 242) ET LES PIERRES GRAVÉES (FIG. 243).

toute sa pureté (p. 392, notes 2 et 3). On se gardera de le confondre avec les feux allumés pendant la durée du sacrifice, avec les feux entretenus pour les usages domestiques et industriels ou même avec les brasiers portés devant les rois ou dans les processions religieuses¹. De même les catholiques distinguent le pain, de l'hostie

1. Le feu Bahrâm, où se revivifient tous les autres feux (Farg. VIII, 229 à 253), ne brûle que dans l'atechgâh du dâityogâous (Farg. VIII, 251), dans le seul lieu où des précautions minutieuses le mettent à l'abri de toute souillure et de toute profanation même involontaire. L'*Avesta* est formel (p. 392, note 3). Tous les autres feux sont des feux sujets à être souillés et ne participant pas des propriétés sacrées du feu du dâityogâous. Le feu porté devant les rois achéménides (Xénophon, *Cyrop.*, VIII, § III, 3; Quinte-Curce, l. III, § 3), pas même le feu utilisé dans les sacrifices, qui rentreraient peut-être tous deux dans la classe des feux Adarân (p. 392, note 3), ne faisaient certes pas exception à la règle. Partout où avaient passé un grand nombre de personnes, partout

consacrée. Certes le mazdéen doit respecter le feu sous toutes ses formes, même le feu latent caché dans les arbres ¹, même l'or qui participe de l'éclat des flammes ², mais Ormazd tolère que le feu reçoive un emploi profane sous la réserve expresse et très souvent répétée que le feu souillé par des contacts journaliers et inévitables soit reporté de temps à autre au dâityôgâtous, où il se revivifie au contact de la flamme éternelle (p. 392, note 3), eût-il même touché un cadavre ³. De grandes faveurs spirituelles sont accordées aux hommes qui accomplissent ces œuvres pies ³.

En résumé, et sans retenir pour le moment d'autres faits, le bas-relief qui surmonte l'entrée du tombeau de Darius I^{er}, les auteurs grecs, les livres sacrés du mazdéisme et le rituel encore en usage nous apprennent qu'au moins en Perse et depuis une époque antérieure au VI^e siècle av. J.-C., le feu d'Aouramazda brûle dans des chambres fermées, à l'abri de toute souillure et des tourmentes hivernales des plateaux iraniens. Ces édifices religieux étaient même si bien clos et si bien cachés au fond d'un jardin, si bien dissimulés derrière les murailles qui servaient à les isoler d'un voisinage impur que Xénophon, Aristobule, les historiens d'Alexandre ne les ont pas décrits. Silence bien significatif, qui témoigne une fois de plus que l'atechgâh dans sa forme antique n'était signalé ni par la hauteur et la majesté des salles ni par l'éclat de sa décoration extérieure, ni par l'affluence des fidèles.

Telles sont les preuves favorables à Darius. Reste à examiner les affirmations d'Hérodote.

Tous les travaux, toutes les découvertes modernes attestent non seulement la bonne foi d'Hérodote, mais la sûreté de ses informations quand il parle de la Perse. Il a même des notions exactes sur la religion pratiquée à l'époque où il écrit. Il serait bien étrange qu'un historien aussi bien renseigné que l'homme qui a décrit dans leurs grandes lignes les édifices sacrés de la Babylonie avec leurs tours à étage, les statues et les autels, affirme sans raison que les Perses n'érigaient pas de *temples* (շշէ) à leurs dieux. Ce serait d'autant plus étrange qu'il s'agit d'une constatation, d'un point de fait échappant à toute controverse et reconnu exact par Xénophon et par Strabon (p. 393 et note 1; p. 402 et note 3). Aussi bien ai-je la conviction qu'Hérodote dit l'exacte vérité.

où se pressait la foule, le feu divin eût risqué d'être profané (Farg. VIII, 40 à 63). Il lui fallait, plus encore qu'à l'hostie consacrée, un tabernacle immaculé, un sanctuaire impénétrable, inaccessible aux miasmes; il ne tolérerait que le voisinage des plus purs de ses prêtres.

1. *Vendîdad*, VIII, 304 et 305.

2. Strabon I. XV, § III, 18'. On ne manquera pas d'objecter que le corps de Cyrus reposait dans un sarcophage d'or, au dire des généraux d'Alexandre (Strabon, I. XV, § III, 7, et I. XV, § III, 48'. Il s'agit d'un squelette desséché et non d'un cadavre frais. Les prescriptions avestiques ne s'appliquent pas aux ossements ou aux chairs desséchés, d'après cet axiome fondamental que « le sec ne pénètre pas le sec » (*Vendîdad*, VIII, 107 à 110). L'islam a hérité des Perses cette profonde horreur pour les souillures humides, à tel point qu'il est impossible à un chrétien de traverser un bazar persan par un temps de pluie, tant les musulmans pieux redoutent le contact de nos vêtements humides, qu'ils prendraient à pleine main s'ils étaient secs et poussiéreux.

3. *Vendîdad*, VIII, 231 et suiv.

Pour partager ma conviction, il suffit de relire le texte en faisant abstraction des vingt-trois siècles qui nous séparent de l'époque où il fut écrit, il faut simplement chercher le sens qu'Hérodote et ses premiers lecteurs attachaient au passage controversé.

Le *temple* ($\nu\alpha\acute{\iota}\zeta$), pour un Grec, était une demeure durable élevée à l'image matérielle de la divinité. Il comportait au dedans la statue divine, au dehors et vis-à-vis la statue, l'autel où s'accomplissaient les sacrifices sanglants. Et cela est si vrai qu'Hérodote, qui emploie le terme plus général de $\epsilon\sigma\acute{\rho}\nu$ pour les grands sanctuaires consacrés en Égypte, en Scythie ou dans Babylone¹ aux divinités locales, réserve spécialement celui de $\nu\alpha\acute{\iota}\zeta$ ² à un édifice religieux de cette dernière ville, lequel renferme, comme les *temples* grecs, une grande statue du dieu et fait également face à des autels extérieurs où l'on immole des agneaux et des victimes parfaites.

C'étaient à la rigueur des *temples* que ces édifices religieux ($\epsilon\sigma\acute{\rho}\nu$) dont Strabon et Pausanias nous ont révélé l'existence en Perse au temps des Parthes et dont Isidore de Charax³, un contemporain de Strabon, a fait de nombreuses et très nettes mentions. De ces derniers, décrits sous le nom de temples de Diane et d'Anaïtis, un nous est connu. Il existe encore à Kingavar. Si le péribole et la *cella* d'ordre dorique ne sont pas d'un style très pur, ils ont au moins perdu tout caractère iranien. Mais ces édifices, dont la vie religieuse ne s'étendit, ainsi qu'on va le voir, ni en deçà ni au delà de la durée des dynasties séleucides et parthes, ne se rattachaient par aucun lien aux atechgâhs. Ils en étaient distincts matériellement, ils en étaient distincts par leur nom, je n'en veux d'autres preuves que celles données par Strabon et Pausanias (p. 393 et 394); ils en étaient distincts par leur destination, puisque dans les *temples parthes* comme dans les *temples grecs* on célébrait devant les *fidèles assemblés* des sacrifices sanglants (p. 393), tandis que les atechgâhs, consacrés au feu divin et à la prière, n'étaient *fréquentés que par les prêtres* (p. 396). Ils en étaient surtout distincts par leur origine et c'est sur ce point que je veux insister.

Hérodote affirme bien qu'il n'existe pas de *temples perses* au sens très spécial de $\nu\alpha\acute{\iota}\zeta$, mais il spécifie d'autre part que les mages immolent aux dieux des bœufs et des chevaux et chantent la théogonie en plein air⁴, sur les lieux hauts et purs,

1. Hérodote, I, I, § 181. — 2. Id., I, I, § 183.

3. Voy. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 7 à 11, et Isidorus Characenus (*Geographi minores*, vol. I, édition Muller, 1853) : « De la frontière de la Médie supérieure à la ville de Konkobar, signalée par un temple de Diane, on compte 3 schènes. Puis à 3 schènes plus loin on trouve Basigraban et le bureau de douane. A 12 schènes de ce point, à Batana, capitale de la Médie, on garde les trésors du royaume; on voit dans cette même ville un temple d'Anaïtis où les habitants sacrifient encore à la déesse. » Dans Batana on reconnaît sans peine Ecbatane (Agbatana des inscriptions cunéiformes, Hamadan des géographes modernes). En remontant à partir de cette ville l'itinéraire d'Isidore de Charax on trouve au point indiqué par le géographe la ville moderne de Kingavar, que son nom seul permettrait d'identifier avec l'antique Kankobar.

4. Les soubassements parfois dénommés « autel du feu », et notamment ceux de Mechhed-Mourgab, Istakhar, Firouzabâd, ne sont que des plates-formes dressées à demeure pour recevoir des tables ou des autels portatifs

devant la foule assemblée. Cet état antique de la religion, attesté d'une manière formelle et par Hérodote¹ et par les Yechts², dure encore au temps d'Artaxerxès Mnémon. Xénophon, décrivant en grand détail le cortège de Cyrus se rendant au sacrifice et le sacrifice lui-même, énumérant les chevaux et les bœufs offerts aux divinités nationales, ne parle en effet que de lieux hauts et d'emplacements consacrés aux dieux (τέμενος). Mais de *temple* au sens de ναός ou même de ἱερόν il n'en est pas question³. C'est à ces cérémonies improvisées et au culte public et extérieur des Perses que fait allusion Cicéron quand il reproche aux Athéniens, comme à ses compatriotes du reste, « d'emprisonner ces dieux devant qui l'universelle nature devrait être ouverte et libre, les dieux qui avaient pour demeure et pour temple le monde infini⁴ ».

Au moment où Cicéron célébrait les adorateurs d'Ormazd par-dessus tous les hommes et employait la même éloquence à les accuser de corrompre les mœurs austères de la République, l'influence de la Grèce devenait prépondérante à la cour des rois parthes⁵. Dociles à cette impulsion et peut-être désireux d'éloigner des sacrifices les étrangers qui affluaient de toute part, les prêtres entourèrent alors les anciens *sacellums* de somptueux périboles, érigèrent des autels permanents devant des *cellas* de style hellénique et dédièrent ces nouveaux édifices aux nombreuses divinités du panthéon iranien. Alors apparaît avec des édifices

destinés au sacrifice. Quant aux deux petits monuments de Nakhché-Roustem, ils rentrent, bien que taillés en plein roc, dans cette dernière catégorie. Leur forme, leur hauteur, l'absence de l'adocht et leur accouplement (p. 396, Description du mobilier de l'izechné khané) en sont des preuves formelles. Il est probable que l'emplacement signalé par les tombeaux des rois, le testament de Darius, le bas-relief de Chapour, l'inscription triomphale qui l'accompagne et les nombreux tableaux qui décorent toutes les parois favorables (Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, t. II, p. 27, pl. I, II, III, et t. V, pl. VII, X) était dès longtemps sanctifié par de pieuses traditions, et que l'affluence des fidèles et la multiplicité des sacrifices firent déroger à une règle formelle de l'ancienne religion mazdéenne.

1. L. I, § 131 et 132; t. VII, § 13, 113, 114 et 191. Les divinités auxquelles sacrifiaient les Perses sont aussi bien décrites par Hérodote que les victimes et les détails du sacrifice. « Les Perses sacrifient à la voûte céleste (Aouramazda; voy. p. 418, note 1), au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents. » Xénophon, Arrien (VI, 39), Athénée (Δειπνοσοφισταί, t. III), Strabon (t. XV, § III, 13, 14) confirment les renseignements donnés par Hérodote.

A ce propos, je redirai qu'il n'existe pas d'analogie liturgique entre les sacrifices offerts à telle ou telle divinité, et notamment au Feu, avec l'entretien même du feu divin, qui exige de minutieuses précautions incompatibles avec la présence des fidèles dans l'atechigâh (p. 397, note 4, et p. 399, note 4). Il ne s'ensuit pas qu'il faille priver le peuple des secours spirituels du plus puissant des Yazatas. Aussi bien le *Yagna*, qui est un des livres liturgiques de la religion mazdéenne, distingue-t-il entre les sacrifices offerts au Feu, sacrifices publics (*Yagna*, I, § 6), et l'entretien du feu Bahram, absolument secret (*Yagna haptanbaiti*, XXXVI et LXI). Les prières à réciter dans l'un et l'autre cas sont distinctes et d'un caractère différent. Les auteurs grecs contemporains des Achéménides ne font allusion qu'aux sacrifices publics célébrés en plein air et sur les lieux saints.

2. « Nous honorons Druçaça (Génie des troupeaux) à qui le brillant Yima aux bons troupeaux offrit sur les sommets du Houkairya un sacrifice de cent chevaux, de dix mille bœufs...; à laquelle le descendant de la race des Athwya, de la race héroïque Thraétaona, offrit sur les plateaux quadrangulaires du Varena le sacrifice de cent chevaux, de mille bœufs... » (Yecht IX, 8 et 14). On citera encore les Yechts V et IX, 3; on consultera enfin le Yecht XV, 2, 7, 11). On remarquera qu'il ne s'agit que d'une tradition très éloignée, les sacrifices réels étant abandonnés avant l'époque des Sassanides (p. 402, note 4, et p. 414 et 415).

3. *Cyrop.*, VIII, § III, 1 et 7; § VII, 1 et 3. Xénophon spécifie ailleurs (VIII, § V, à la fin, et § VIII, 2) que la religion perse, pour être pratiquée avec moins de dévotion qu'au temps de Cyrus, est encore telle qu'il l'a décrite.

4. Cicéron, *De republica*, III, § IX; *De legibus*, II, § X, 26.

5. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, chap. I, II et III, et p. 33, 38, 150.

semblables à celui de Kingavar le mot *ἱερόν* plus large dans les acceptions que le *υζόζ*, dont aucun historien ni géographe n'avait pourtant usé avant Strabon et si bien approprié aux nouveaux monuments. Ne contiennent-ils pas une cella où se dresse parfois à côté de la table d'offrande une image divine, ne comprennent-ils pas des autels propres à immoler des victimes, ne sont-ils pas fréquentés par la foule des Perses?

Le *ἱερόν* parthe, héritier direct du sacellum de la période achéménide, s'est développé jusqu'ici à part de l'atechgâh. Pausanias le premier parle d'un *ἱερόν* enveloppant dans son enceinte la demeure du feu divin. Cette réforme préparait la constitution du *dâityôgâtos* avestique et du *dâdgâh* moderne, qui comprend en effet, d'une part, l'atechgâh inaccessible aux fidèles de l'izechnè khanè, dernier avatar du sacellum achéménide et du *ἱερόν* parthe. Elle coïncidait certainement avec l'abandon des sacrifices sanglants, interdits dans le voisinage du feu sacré¹. En tous cas, elle fut consécutive à la fermeture partielle des édifices religieux, puisqu'il est prescrit de tenir à plus de trente pas de l'atechdân, fût-il garanti par d'épaisses murailles, le zoroastrien en état d'impureté² et à plus forte raison les sectateurs des dévas.

Ce que j'ai dit des *temples*, je pourrais le répéter des *autels*. Je me dispenserai de citer à nouveau Hérodote, Xénophon et l'*Avesta*. L'*autel* entendu par la pierre du sacrifice ne devient vraiment permanent que le jour où l'on enclôt le sacellum dans une muraille et où l'on abrite la pierre d'offrande dans une cella, c'est-à-dire encore à l'époque des Parthes, tandis que le support de l'adocht et de l'atechdân devait être aussi immuable que le feu qui le couronnait (p. 392, note 1). L'aspect massif qu'il affecte sur les bas-reliefs achéménides (fig. 237) implique d'ailleurs un pyrée construit à demeure.

Il est donc certain que pendant la période qui s'étend même au delà de l'expédition des Dix Mille il n'y avait en Perse ni *temples* (*υζόζ*), ni *autels* (*ζουρόζ*) au sens grec de ces deux mots³. Que doit-on penser de la dernière affirmation d'Hérodote relative aux statues divines?

1. Bien que dans certains rites les victimes fussent immolées d'un coup de massue et sans effusion de sang (Strab., I, XV, § III, 15), les mazdéens ne pouvaient sacrifier des animaux dans le voisinage du feu sacré. Cette défense ne résulte d'aucun texte religieux, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'au moment de la rédaction définitive de l'*Avesta*, les sacrifices sanglants étaient abandonnés, mais elle semble justifiée par la séparation du sacellum et de l'atechgâh pendant la période achéménide et surtout par ce fait bien probant qu'on ne devait pas sacrifier trop près des rivières, de peur de les souiller par le sang (Strab., I, XV, § III, 14), et qu'on n'allumait point de feu pendant la durée des sacrifices, au moins sous les premiers Achéménides (Hérodote, I, § 132). Le sacrifice réel de la victime comportait donc des opérations susceptibles de souiller l'eau et à plus forte raison le feu sacré.

2. *Vendîdad*, Fargard V, 123 à 145, et VIII, 11 à 17.

3. Seul de tous les historiens, Plutarque, qui vivait à Rome dans le 1^{er} et le 2^e siècle de notre ère, parle d'édifices sacrés (*ἱερόν*) au temps des Achéménides (*Artaxerxès*, XXXIII et XXXIX). J'estime que Plutarque a commis un anachronisme ou s'est servi d'un mot impropre : Junon et Minerve, auxquelles il accorde des autels, n'ont aucun équivalent dans l'antique religion de la Perse, où les dieux ne sont pas mariés et où les divinités féminines ne s'élèvent jamais au-dessus du rang de Yazata. D'ailleurs, entre un Romain du 1^{er} siècle de notre ère et Xénophon, Hérodote et Strabon, je n'hésite pas. J'accepte d'autant mieux les renseignements donnés par ces derniers auteurs qu'ils ont vu de leurs propres yeux et que les passages ayant trait à la religion sont pleinement confirmés par les monuments, les inscriptions et les textes perses, tandis que Plutarque est instruit

Zeus, Apollon, Athénée peuvent, comme les mortels créés à leur image, être représentés par un artiste. Le modèle fait défaut, mais la créature donnera la forme,

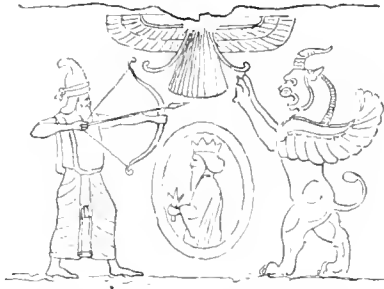


FIG. 246. — CYLINDRE PERSE. ÉPOQUE ACHÉMÉNIDE.
(KOSSOWICZ, *Inscriptiones paleo-persicæ, transcrip-
tio*, p. 50.)



FIG. 247. — CYLINDRE PERSE. ÉPOQUE ACHÉMÉNIDE.
(*Ant. du Bosphore Cimmérien*, PL. XVI, FIG. 5.)
Le disque solaire a été mal rendu par le premier dessinateur.

les poètes indiqueront l'attitude, le costume, les attributs. Telles sont également conçues les statues de Bel qu'Hérodote vit à Babylone¹; telles les statues des dieux égyptiens.

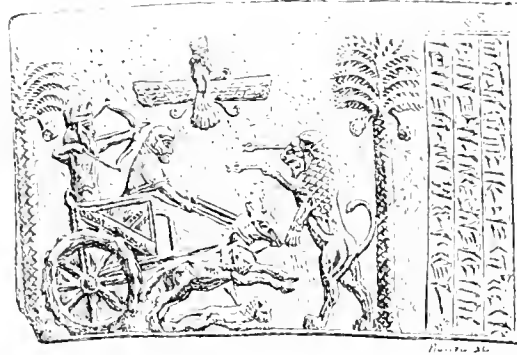


FIG. 248. — CYLINDRE AU NOM DE DARIUS. (BRITISH MUSEUM.)

En était-il de même en Perse?

Xénophon décrit les victimes et les chars consacrés à Ormazd et au Soleil — ces



FIG. 249. — SCAU DE MIBRAS FILS DE
SAÏLL. (COLLECTION SCHLUMBERGER.
VOY. BERGER, *Gazette arch.*, 1888,
p. 143-144.)



FIG. 250. — SCAU ROYAL ACHÉ-
MÉNIDE. (FOUILLES DE SUSE.
VOY. P. 327.)



FIG. 251. — CYLINDRE PERSE.
ÉPOQUE ACHÉMÉNIDE. (KOS-
SOWICZ, *l. c.*, p. 50.)

derniers portent sans doute avec le feu les instruments du sacrifice, et, avec les instruments, l'eau sainte, les aromates, les bois odoriférants, — et ne parle d'aucune

de la religion mazdéenne de seconde ou de troisième main et qu'il peut confondre le stage parthe de la religion mazdéenne avec le stage perse achéménide.

1. L. I, § 183.

représentation divine¹. Les généraux d'Alexandre sont également muets. Quinte-Curce parle bien d'une image symbolique du Soleil placée au-dessus de la tente de Darius et d'un emblème sacré représentant un aigle aux ailes éployées, mais ne cite, au demeurant, que des statues de Ninus et de Bélus, dieux babyloniens². Strabon ne connaît d'autres statues que celle d'Oman, encore est-elle informe (voy. *sup.*, p. 394). L'*Avesta* célèbre des génies anthropomorphes tels qu'Ardiviçoura Anaïta, le génie des eaux fertilisantes, Vayou, le génie du vent, Verethragna, le génie de la victoire (p. 409, note 1)³, laisse présager d'autres génies bons ou mauvais qui s'incarnent dans des animaux monstrueux (p. 406, note 2), mais de la représentation matérielle du dieu suprême sous aucune de ses formes et de la représentation d'Ahriman il n'est jamais parlé (p. 406, note 3). A peine cite-t-on quelques versets où il est dit que le Soleil est l'œil d'Ormazd⁴; le Feu, son fils⁵; la Piété, sa fille⁶; qu'Ormazd est très grand, très beau, très bien fait de corps⁷.

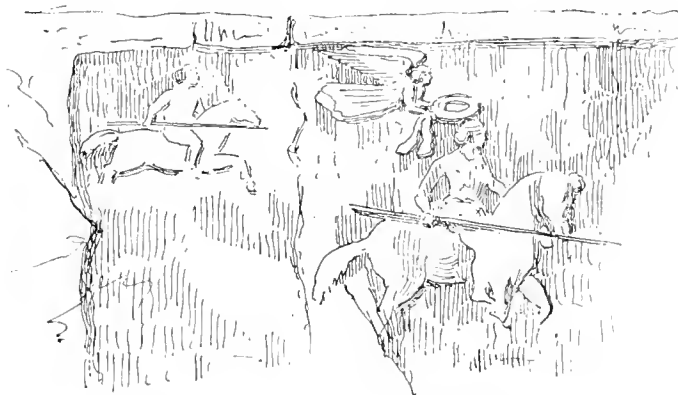


FIG. 252. — BAS-RELIEF PARTHE AU NOM DE GOTARZES I^{er} (15-51.)



FIG. 253. — GÉNIES PRÉSIDENT A UN SACRIFICE (AMPHORE DE CÉRÈS.)

Si le sens imagé de ces expressions ne faisait doute, Moïse de Chorène en donnerait la véritable portée. N'affirme-t-il pas que les zoroastriens traitaient d'impies les idolâtres⁸? Ne sait-on pas, d'autre part, que les Achéménides et les Sassanides

1. *Cyrop.*, VIII, § III, 3.

2. L. III, § III, 6. Plutarque cite bien une statue de Junon (*Artaxerxès, l. c.*), mais j'ai dit plus haut dans quelle mesure il fallait se fier aux renseignements qu'il fournit sur la religion perse.

3. *Yecht*, V, 126 à 129; XIV, 47; XV, 54 à 57. — 4. *Yaçna*, III, § XIII, 50; IV, § XVI, 39. — 5. *Yaçna*, XVII, § XI, 62; LXI (LXII); *Yecht*, II, § 9, etc. — 6. *Yecht*, XVII, 2. — 7. *Yaçna*, I, 1 et 2; *Gâthas*, XXVI, 11.

8. L. XXXVII.

furent des iconoclastes¹? J'ajouterai que les parsis réprouvent hautement le culte des images. Les seules représentations qui figurent dans leurs *dâdgâhs* sont celles de leurs souverains temporels.

Pour aussi haut qu'on remonte, le mazdéisme orthodoxe semble donc hostile à la représentation de ses dieux.

Les exceptions constatées à cette règle sont apparentes : d'abord parce qu'elles



FIG. 254. — CHAPOUR PRÉSENTE À L'ARMÉE ROMAINE L'AFRANGHI QU'IL VIENT DE NOMMER IMPEREUR. (BAS-RELIEF SASSANIDE.)

portent sur des génies intermédiaires entre l'homme et la divinité et, qui plus est, sur des génies empruntés à des religions étrangères ou matérialisés sous l'influence dominante de la Grèce pendant le règne des Séleucides (p. 402, note 5). Tel est le cas d'Anaïtis (fig. 307 à 313), du taureau ailé (fig. 195), des bêtes monstrueuses (fig. 197 et pl. XI) auxquelles les *Yechts* font allusion². Leur incarnation est d'ailleurs toute factice. Jamais un peuple convaincu de la nature divine d'un taureau ou d'une vache n'eût représenté la défaite de cet

animal par un lion sans attache avec l'Olympe mazdéen³ et n'eût osé asseoir directement la toiture de l'apadâna sur la tête d'un taureau dieu. Les Égyptiens, les Assyriens, les Grecs ne réduisirent jamais Apis, Assour, Zeus, Athéné à ce rôle réservé à des mortels ou aux Géants révoltés contre leurs maîtres⁴.

Restent à expliquer, il est vrai, les figures ailées qui planent au-dessus des monarques achéménides⁵ et se retrouvent avec des variantes sur les tombeaux de

1. Hérod., I, 83; III, 29 et 37; VIII, 33; IX, 13. Strab., XVI, § 1, 3. Diocl. II, 9. Maspero, *Hist. anc.*, 4^e édit., p. 627. Patkanian, *Sassanides*, p. 44.

2. Les Grecs désignaient avec raison ces bêtes sous le nom de bêtes susiennes. Aujourd'hui que l'on possède en grand nombre des bas-reliefs perses et des intailles babyloniennes et que l'on connaît les analogies existant entre les arts de la Chaldée et ceux de la Susiane, on retrouve aisément les modèles qui inspirèrent les auteurs du *Vendidad* et des *Yechts* (*Vendidad*, Farg. XXI; *Yecht*, V, 38 et 39; VIII, 2; IX, 34; XIV, 4 à 27; XV, 28; XIX, 41; XX, 41).

3. Tel, le lion vainqueur du taureau représenté sur les murs de soutènement des escaliers persépolitains (Dieul., *Art ant. de la Perse*, vol. III, pl. XI). Il s'agit simplement d'une scène empruntée à l'art chaldéen. Il en est de ce bas-relief comme de ceux où le roi lutte contre un monstre (fig. 197); comme du cylindre où le roi, placé sous le génie ailé, assiste à la lutte d'un monstre et d'un guerrier sace (fig. 246). On a prétendu reconnaître Ahriman dans le monstre; le Sace en ce cas ne serait autre qu'Ormazd, l'antagoniste de l'esprit du mal. Et la divinité qui domine le prince, de quel dieu serait-elle l'image? La scène a un sens beaucoup plus simple : ce roi protégé par une divinité qui plane au-dessus de sa tête (p. 406, note 5) est défendu par ses sujets contre l'attaque des monstres. On chercherait en vain à découvrir un mythe avestique ou une inspiration religieuse sous ces sujets purement décoratifs.

4. Je fais allusion aux Canéphores du Pandrosion et aux Géants d'Agrigente. En Égypte, dans les chapiteaux à tête d'Athor, la déesse ne porte pas les architraves, elle apparaît derrière les baies ouvertes du naos qui constitue le chapiteau. M. Maspero en voit la preuve certaine dans le sistre qui, à l'origine, servit de modèle pour composer la colonne athorique.

5. On connaît au moins sous trois aspects cette divinité. Elle se résume parfois au Soleil ailé d'origine égyptienne, auquel les Perses, à l'exemple des Chaldéens, ajoutèrent une queue d'oiseau et des antennes pour tenir lieu des uréus supprimées (fig. 486, 247, et collect. de Clercq, pl. XXXIV, fig. 375, 376 et 378). Au disque solaire

Nakhchê-Roustem et de Persépolis (fig. 237), les architraves des palais (p. 305, 306, et pl. XIV), les dais royaux (fig. 186), les cylindres et les seaux (fig. 246 à 251), et dans lesquelles on a parfois voulu voir, d'ailleurs sans en donner des raisons plausibles, l'image d'Ormazd¹. On signalera même deux bas-reliefs sassanides (fig. 260 et 261) où l'on croit avoir découvert ce même dieu.

Je ne m'occuperai pas encore de ces représentations parce qu'elles n'ont pas de liens apparents avec les figures ailées de la période achéménide. Il en est d'autres au contraire, qui pour avoir été négligées ne sont pas moins fort instructives. Je veux parler des *génies* qui apparaissent dès le règne des Parthes (fig. 252), puis sous celui des Sassanides (fig. 254 et 255), sur les cachets et les bas-reliefs rupestres. Ces *génies*, dans lesquels on reconnaît les bons anges (*εὐαγγελιστῆς*, *genius*) que les dieux de la Grèce et de Rome plaçaient auprès de l'homme à titre de gardien et de protecteur (fig. 253 et 256),



FIG. 255. — GÉNIE GRAVÉ SUR UN CACHET SASSANIDE. (FOUILLES DE SUSE.)

ont trois traits essentiels et communs avec la divinité achéménide : ils sont ailés, tiennent à la main le diadème, signe tangible de la souveraine puissance (p. 383, note 4) et planent au-dessus du monarque. Étant donné le philhellénisme des rois



FIG. 256. — GÉNIES CONDUISANT DEUX ÉPOUX. (DURUY, *Hist. des Rom.*, p. 269.)

parthes, l'influence décisive que prirent les arts occidentaux sur la sculpture perse après l'avènement des Séleucides² et la continuité de la tradition, ne pourrait-on voir dans ces *génies* des époques parthe et sassanide une adaptation grecque ou romaine, suivant l'époque, d'un *yazata* proche parent du *genius* tel que le génie de la Royauté puissante et victorieuse (p. 409, note 1). En ce cas, la divinité ailée placée vis-à-vis le roi dans les bas-reliefs achéménides

précités serait le prototype religieux des génies parthes et sassanides et représenterait comme eux un *genius* ou *yazata*. De même, Constantin fit frapper des monnaies au revers desquelles apparaît un *genius* tenant aussi le diadème, accompagné comme

est souvent substitué le buste d'un personnage vêtu comme les rois achéménides et tenant en main le diadème, emblème de la souveraine puissance (p. 383, note 4, et fig. 186, 248, 249, 251). Le disque solaire évidé pour laisser place au buste se transforme enfin en un second diadème bien caractérisé par les extrémités des rubans qui se sont substitués aux antennes. En ce cas les plumes de la queue se transforment en une jupe plissée (fig. 237, 250 et 350). C'est probablement la divinité qui, au dire de Quinte-Curce (p. 405, note 2), brillait au-dessus de la tente de Darius et ornait son char de guerre.

1. C'est par suite d'une méprise que M. Perrot a identifié cette image avec celle d'Ormazd. Il n'est pas fait une allusion même indirecte à la présence réelle ou à l'image du grand dieu iranien dans les textes cunéiformes de Nakhchê-Roustem. L'inscription à laquelle M. Perrot doit sans doute se référer est une inscription pehlevi lue par M. de Sacy et placée sous un bas-relief sassanide sans aucune analogie avec le tableau qui surmonte le tombeau de Darius (p. 409).

2. Dieulafoy, *Art. ant. de la Perse*, vol. V, les Parthes (voy. ci-dessus p. 402, note 5).

la divinité perse du croissant lunaire et entouré de cette légende bien précieuse : « Genio imperatoris »¹ (fig. 257). Cette interprétation me semble d'autant plus plausible que la divinité achéménide n'est pas isolée, qu'elle fait équilibre parfois au croissant lunaire (fig. 237), parfois à des chimères coiffées du pebent (fig. 250), parfois à des génies chaldéens (fig. 251), qu'elle protège même un simple particulier² (fig. 249).



FIG. 257. — GÉNIE DE CONSTANTIN.



FIG. 258. — GÉNIE DE CÉSAR.



FIG. 259. — GÉNIE DU PEUPLE ROMAIN.

Ormazd dont la puissance domine de si haut les archanges et les anges se serait-il commis avec des êtres aussi peu qualifiés dans la hiérarchie céleste que la lune, des chimères, ou quelque demi-dieu? Se serait-il abaissé jusqu'à veiller sur un simple gouverneur? Ce serait bien contraire au respect que les Perses professaient

pour le maître de l'univers, pour l'esprit omniscient et omnipotent, pour le dieu du monde corporel et spirituel.

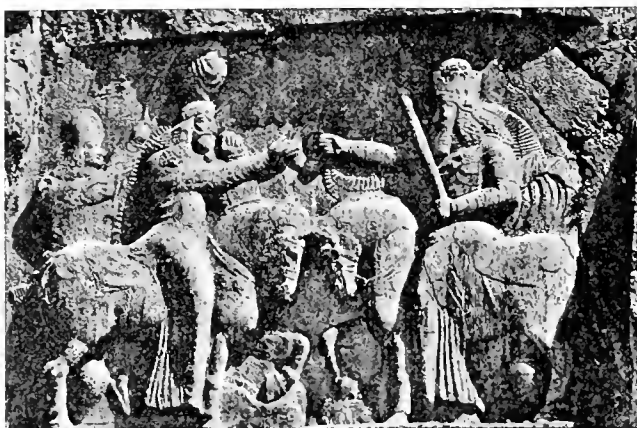


FIG. 260. — BAS-RELIEF SASSANIDE.

Au reste, quoique placé dans l'attitude de l'invocation, le roi n'élève pas les yeux vers le ciel. Il regarde le Feu qui surmonte l'atechdân. Ce n'est pas sans raison que le sculpteur lui a donné cette attitude. Le Feu, comme l'hostie consacrée dans la religion catho-

lique, n'est pas un emblème. Il ne représente pas non plus Ormazd lui-même, mais son fils mystique, mais son émanation directe, mais l'être divin le plus puissant, le plus bienfaisant, qui s'approche le plus de l'homme (p. 392, note 3). Aussi bien le monarque, près de paraître devant son créateur, ne s'adresse-t-il pas à des anges de rang secondaire, il invoque le feu sacré, cette divinité tangible qui du soleil jusque sur la terre est la source de toute vie et qui mieux que toute autre participe de la nature d'Ormazd. Tel est à mon avis le sujet représenté sur

1. César (fig. 258), le peuple romain lui-même (fig. 259), avaient leur *genius*. On a voulu voir une coupe dans l'objet que le génie tient de sa main droite. L'examen minutieux des médailles, la position de la main montrent qu'il s'agit plutôt d'une couronne.

2. Le cylindre est au nom de Mitrâs fils de Saïli. L'inscription est arméénienne, le style de la sculpture franchement phénicien. C'est probablement le cachet d'un satrape des provinces maritimes.

les bas-reliefs funéraires. Qu'on identifie le génie ailé à Khareno¹, comme sembleraient l'indiquer le costume royal du génie et les diadèmes symboliques (p. 406, note 5), qu'on l'identifie même à Mithra², comme pourraient le suggérer le nom théophore du propriétaire de l'un des cachets, le globe ou le diadème ailé que l'intermédiaire assyrien rapproche du Soleil ailé de l'Égypte et le passage cité de Quinte-Curce (p. 405, note 2), le sens de la scène n'en est pas moins clair.

Les mobeds que j'ai consultés inclinent à voir dans ce yazata le férouer du roi et protestent indignés contre l'assimilation généralement admise. On objectera l'ignorance du clergé parsî, je répondrai que, faute d'une science profonde, il est l'interprète d'une tradition ininterrompue et qu'à ce titre ses dépositions doivent être pesées avec soin.



FIG. 262. — PORTRAIT DE VOLAGÈSE, D'APRÈS UNE MONNAIE. (VOY. FIG. 242, FOUILLE DE SUSE.)

Les premiers Sassanides influencés par le paganisme parthe furent-ils aussi rigides que les Achéménides? Deux bas-reliefs laissent des doutes. Le personnage qu'on prend pour Ormazd (fig. 260) est à cheval; d'une main il tient une massue, de l'autre il tend le diadème au fondateur de la dynastie sassanide, Ardéchyr Babégan³. Rien en lui ne rappelle une divinité. Sur un second bas-relief (fig. 261) un personnage, également armé d'une massue, préside à la transmission du diadème d'Ardéchyr à son fils Chapour. En ce cas il est nimbé et se tient sur une marguerite ou sur le soleil. Une courte inscription pehlevî spécifierait que c'est là « Ormazd » (p. 407, note 1). Quoi qu'il en soit, et à supposer même que sous l'influence du culte parthe idolâtre les premiers Sassanides aient voulu représenter leur dieu suprême, l'erreur fut passagère. A dater de cette époque, Ormazd disparaît à tout jamais du monde terrestre et reprend sa place dans l'empyrée⁴.

1. Khareno est le génie de la gloire ou de la puissance divine et royale dont la présence fait le monarque victorieux. Son nom, d'après M. Darmesteter, entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres perses, tels que Tisaphernès, Intaphernès, etc.

2. Mithra est à la fois la personnification de l'éclat solaire, le génie de la victoire, en mémoire de la victoire que la lumière remporte chaque matin sur la nuit, et de la vérité, parce qu'il éclaire les ténèbres aussi noires que le mensonge, les ténèbres propices aux crimes. Les *Védas*, représentent déjà le Soleil comme l'ennemi des criminels, qu'il chasse chaque matin dans les noirs profondeurs de l'abîme (Hymne au soleil, *Rig-Véda*, Mand. 1, 9, 7, 1-10).

3. Diehl., *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 22, pl. VII.

4. Quelques auteurs ont également reconnu Ormazd, car on désire le voir partout, dans la figure placée au milieu des flammes du pyrée sur quelques monnaies des derniers Sassanides (fig. 242). Ici l'inscription donne un démenti à cette hypothèse. On lit en effet sur l'exergue : « Feu du roi Volagèse ». L'inscription était superflue,



FIG. 261. — BAS-RELIEF SASSANIDE.

L'accord semble donc parfait entre les textes grecs et perses, les monuments figurés et la tradition persie. La religion mazdéenne défendait de rapetisser le créateur à la taille de la créature, mais tolérait la représentation de certains génies inférieurs empruntés à des légendes étrangères à l'Iran. De même la religion mosaïste acceptait dans le temple l'image des Kheroubius, apparentés sans doute aux animaux ailés de la Perse.

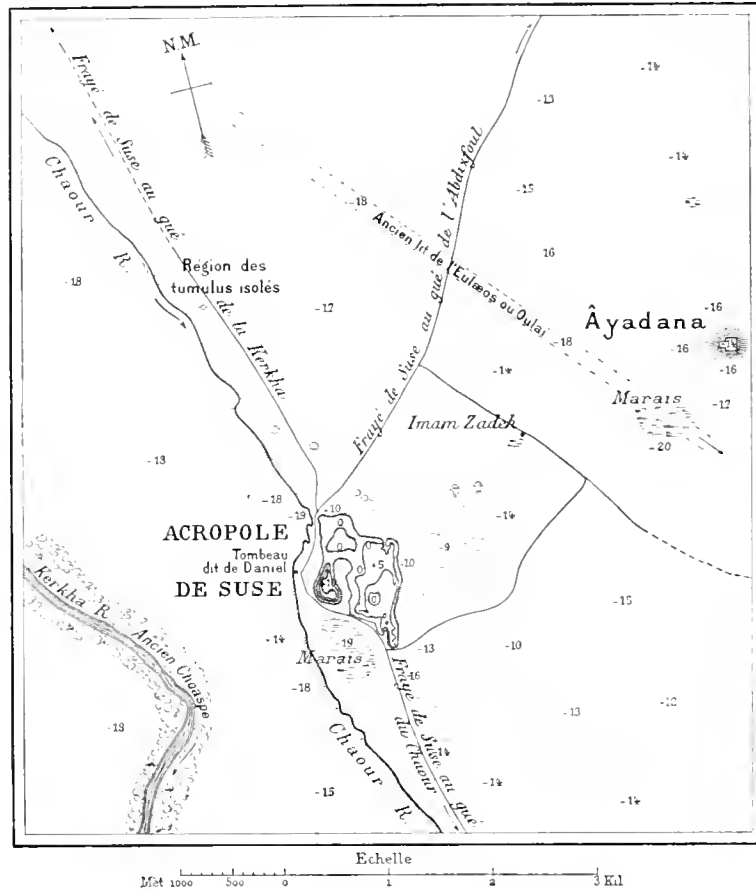


FIG. 263. — PLAN DES ENVIRONS DE SUSE.

J'ai précédemment établi que le feu divin brûlait dans un atechgâh clos et couvert d'une toiture.

On a vu depuis que l'atechgâh n'avait aucun des caractères du $\tau\epsilon\pi\acute{o}\nu$ grec: qu'il méritait encore moins le nom très spécial de $\nu\acute{o}\zeta$ qui, jamais d'ailleurs, ne lui a été donné dans l'antiquité hellénique.

On s'est convaincu que les offices publics et les sacrifices sanglants se célébraient, durant la période où régnaient les Achéménides, sur des lieux hauts et les emplacements purifiés que ne signalaient aucun édifice sacré, aucun autel, aucune statue (p. 402 et notes 1, 2 et 3).

car la tête qui apparaît derrière le pyrée et au-dessus du brasier n'est qu'une réduction du portrait royal frappé sur la face (fig. 242 et 262).

J'ajouterai que les seuls monuments religieux qu'aient pu renverser les mages et relever Darius sont aussi les seuls que comportait le culte perse mazdéen à l'époque de ce prince, c'est-à-dire ceux qui protégeaient l'atehdân. L'âyadana serait donc la demeure secrète du feu divin, l'oratoire inviolable où les prêtres l'*entretenaient* et le *priaient*. Sa première destination résulte des faits observés et de la paraphrase assyrienne du mot perse âyadana « maison des dieux »¹; la seconde, du sens déduit de la racine « yad » de ce même mot âyadana (p. 390).

La négation d'Hérodote et l'affirmation de Darius se trouvent ainsi accordées, vérifiées et confirmées l'une par l'autre malgré leur apparente contradiction.

Dans quelle mesure le dâityôgâtous avestique et le dâdgâh moderne précèdent-ils de l'âyadana, sur quels points en diffèrent-ils? C'est à ces questions délicates que répond la découverte du monument susien, dont je vais donner la description.

Loffus avait trouvé dans les fouilles du donjon une base de colonne de dimensions moyennes, mais d'un dessin fort élégant, que j'ai depuis rapportée en France (fig. 205). J'avais tout d'abord pensé qu'elle provenait d'un palais hypostyle, bien que le site d'où elle avait été exhumée se prêtât mal à cette destination. En parcourant les environs de l'Acropole je remarquai à mon tour des fragments plus ou moins frustes de petites colonnes. Ces pierres gisaient dans le voisinage de tumulus de forme identique, constitués par une pyramide tronquée précédée d'une rampe orientée vers le nord-ouest. Deux raisons me détournèrent d'attaquer ces tumulus secondaires. Le Chaour, en battant le pied de l'un d'eux, avait rongé la base du monticule artificiel et déterminé une coupe verticale dont l'étude semblait sans intérêt²; en second lieu, il eût fallu détourner les ouvriers et surveiller de nouvelles attaques alors que les anciennes sollicitaient toute mon attention.

Sur ces entrefaites, des Arabes nomades, qui creusaient une fosse pour enterrer un des leurs, mirent à jour une base de colonne A, très bien conservée et identique, sauf l'inscription, à celle qui est représentée fig. 206. Je me transportai à quatre kilomètres environ de notre campement (fig. 263) et je constatai que la fosse avait été ouverte sur un petit tumulus du type normal, dont les formes étaient très nettement accusées. Dès le lendemain je faisais rechercher les axes de l'édifice.

Les premières fouilles mirent à jour de larges degrés en brique E, E (fig. 264). L'escalier fut déblayé et au bas des marches se présenta un trottoir en briques T, T, enfermant une cour carrée. En même temps on approfondissait la fosse A, ouverte par les Arabes, et l'on découvrait à 1^m,50 au-dessous du sol une fondation carrée remplie, suivant le système usité à Suse, d'une épaisse couche de cailloux. Deux excavations issues de la première colonne et dirigées parallèlement aux axes de la

1. Étant admis que le feu de l'atehdân est un être divin (p. 392, note 3), la paraphrase est ou ne peut plus exacte.

2. A Suse, Jane Dieul., p. 310 et 311.

cour mirent à nu deux nouvelles bases A' , A' , puis on en découvrit une quatrième A'' , identique aux trois autres¹.

Ce premier groupe de support était isolé. Deux autres massifs de fondation également carrés B, B, joignaient la marche supérieure. Tout auprès on trouva plusieurs fragments d'une poutre de cèdre et au bas de l'escalier deux bases qui avaient roulé le long des marches. Elles étaient semblables aux premières, mais plus petites. Deux nouvelles fondations barlongues C, C comprenaient les trois marches supérieures. Le déblaiement de la cour fit encore apparaître quatre fondations barlongues D, et H, H, H', d'un pied de profondeur, remplies d'une couche de cailloux. Toutes quatre sur la face opposée au grand escalier. Les trottoirs qui encadraient la cour s'élargissaient en redents réguliers P, P', dans le voisinage des angles, et présentaient en ces points des traces d'usure; à droite et à gauche du perron central se rencontraient deux escaliers très étroits e , e , également très fatigués; enfin en quelques endroits, et notamment le long du trottoir, des briques crues encore en place signalaient les soubassements d'épaisses murailles. La terre extraite des fouilles était homogène, fibreuse et remarquablement propre. Elle avait été malaxée et provenait des maçonneries ruinées, comme le montraient au surplus des fragments de briques crues noyées dans les ruines. D'ailleurs pas un tessou de poterie, pas d'autres briques cuites que les dalles des trottoirs ou des escaliers, pas un fragment de faïence.

La restauration de l'édifice ne présente pas de difficulté; il suffit de rebâtir les murs.

La comparaison du niveau de la cour et du niveau de la plaine semble montrer d'abord que la construction reposait sur un soubassement haut de près de deux mètres (5 pieds ou 1^m,80 sans doute). Le tracé extérieur nettement dessiné par le tumulus accuse deux rectangles juxtaposés, de dimensions différentes. L'un paraît avoir 100 pieds sur 80; le second, d'une moindre superficie, 80 pieds sur 60². Aux deux colonnes B, B, en façade sur la cour, correspondait un porche analogue à ceux des petits palais achéménides. La distance d'axe en axe des colonnes étant de 10 pieds (3^m,60) le porche, suivant une formule bien connue, avait 28 pieds de largeur et 9 pieds de profondeur comptée de la ligne d'axe des supports. A la suite du porche se trouvait donc un premier vestibule rectangulaire V, puis une salle carrée à quatre colonnes dont les dimensions résultent encore de l'écartement des quillages (10 pieds ou 3^m, 60). Le diamètre des colonnes A, A', A'', déduit du diamètre supérieur de la base, atteint 2 pieds 1/2. Il est supérieur de un demi-pied à celui

1. Jane Dieulafoy, *A Suse*, p. 309 et 313.

2. Ces cinq premiers chiffres sont hypothétiques. Les parements extérieurs étaient usés et si intimement confondus avec les ruines, qu'il eût fallu, pour les isoler, disposer de beaucoup plus de temps que je n'en avais. En revanche, les cotes intérieures mesurées sur place sont rigoureusement exactes.

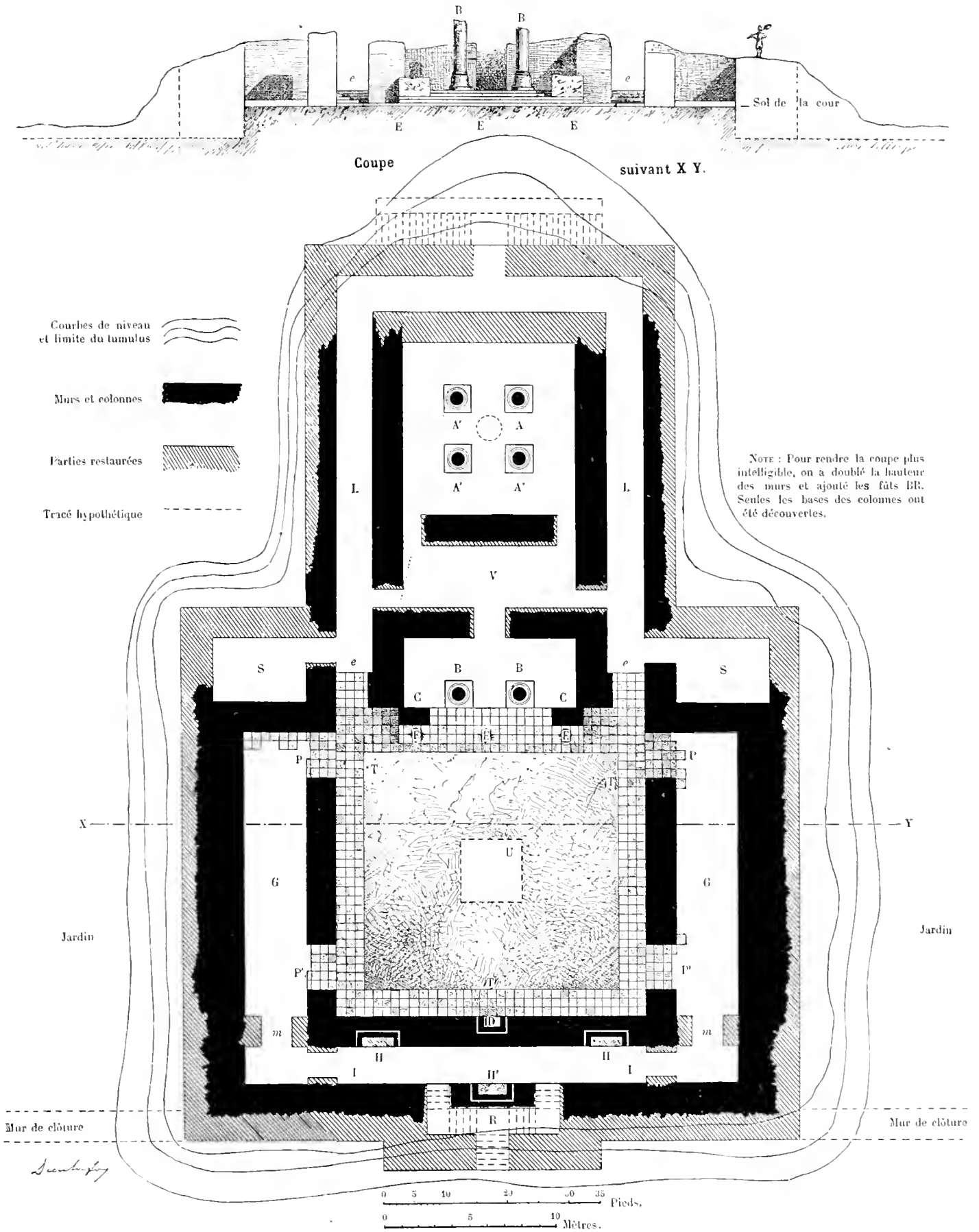


FIG. 264. — PLAN ET COUPE TRANSVERSALE DE L'AYADANA DE SUSE D'APRÈS LES FOUILLES. — (LES PARTIES COUVERTES DE HACHURES SONT RESTAURÉES.)

des colonnes B du porche et répond par conséquent à des supports de 6 à 7 pieds plus élevés (2 mètres à 2^m,50). Un perron E, E long de 30 pieds (10^m,78) et une cour carrée de 50 pieds (18^m,05) de côté encadrée par le trottoir T précèdent le porche. Les élargissements P, P' des trottoirs correspondent à des seuils de portes de 5 pieds de profondeur qui donnent accès dans des salles ou des galeries G, G larges de 10 pieds; les deux petits escaliers *e, e* conduisent à des couloirs L, L, qui s'ouvrent près du porche et longent le vestibule V et la salle hypostyle. Les massifs de cailloux C, C placés à droite et à gauche du perron et dont le niveau est inférieur à la crête des fondations des colonnes supportaient sans doute des dés de pierre tels que des stèles ou des autels. Les couches de gravier D, H, H, H', signalées vis-à-vis du porche, répondaient également à des monuments en pierre d'un plus faible poids que les colonnes, tels que des banes, des bassins à ablutions abrités dans des niches analogues aux *takhtchés* persépolitains¹. Leur situation est d'ailleurs très nette: l'une de ces niches, D, la moins large, était en façade sur la cour; les trois autres, H, H', H', toutes égales, s'ouvraient sur un couloir I, I, large de 10 pieds comme les couloirs L, L².

Telles sont les parties de l'édifice directement relevées sur le terrain. Le relief du tumulus tend en outre à montrer qu'il existait, au niveau de la salle hypostyle, des pièces latérales S, S, placées en prolongement des galeries G, G, mais séparées d'elles par un mur qui a été retrouvé et que le couloir, dont les deux têtes L, L répondent aux escaliers *e, e*, devait isoler sur trois faces la salle hypostyle. De semblables galeries existent autour de la grande salle A du palais d'Ilatra (fig. 235). La disposition des petits escaliers *e, e* et du couloir coudé L, L, qui leur fait suite, est un indice que les pièces centrales étaient de celles que les musulmans nomment *harem*. J'ai donc été amené à restituer des portes dans la situation expresse où les Persans les placent encore en pareil cas. De même, la galerie transversale I, I, en tête de la cour, appelle une porte R tracée suivant les habitudes de l'Orient. Au milieu de la cour gisaient encore quelques carreaux épars dont je serai conduit à reparler plus tard.

La construction qui vient d'être décrite est trop isolée, trop exigüe et trop pauvre pour un palais; d'autre part, l'aspect officiel du monument avec son sous-bassement, ses escaliers, son porche et sa salle hypostyle indique qu'il ne s'agit

1. L'usage des niches ou *takhtchés* formant support, qui s'est perpétué dans l'architecture iranienne, est extrêmement ancien en Perse. Dieul., *Art ant. de la Perse*, vol. II, p. 38, et pl. XIII et XIV.

2. Les dimensions du petit monument susien prouvent une fois de plus que les Perses assujétissaient au rythme tous leurs édifices (voy. note métrologique, p. 251 à 262, et chap. XII, p. 354 et suiv.). Les dallages présentent une bien curieuse application de ces règles. Ils sont tels que 7 carreaux équivalent à 10 briques des murailles ou à 10 pieds de 0^m,358. Aussi bien toutes les longueurs et largeurs des dallages sont-elles exprimées en multiples de 7 carreaux et de 10 briques (p. 262 et 355). On pourrait m'accuser d'illusions si je comparais des cotes prises au mètre, mais je ne compare ici que des dimensions tangibles dont l'unité de mesure est fichée en terre. C'est ainsi que l'escalier a 21 dalles répondant à 30 briques, la cour 35 dalles ou 50 briques, les couloirs 7 dalles ou 10 briques, les murs 3 dalles 1/2 ou 5 briques, etc.

pas non plus de la demeure d'un simple citoyen. Qui sait d'ailleurs si un Perse même du plus haut rang eût osé construire sa maison sur le modèle du palais de ses maîtres. L'exemple des châteaux du Fars semble jusqu'à ce jour montrer le contraire¹. Je ne pense pas non plus que ce fut un tombeau. L'importance relative du monument indiquerait un tombeau princier, et d'autre part, sa simplicité, ses formes, la province où il est élevé s'opposent à une pareille destination. S'il ne s'agit ni d'un palais, ni d'une habitation privée, ni d'un tombeau, dans quelle catégorie rangera-t-on l'édifice susien ? On est forcément conduit à penser à un temple ou à un pyrathée. Or j'ai montré que le *temple* n'était pas constitué à l'époque d'Artaxerxès Mnémon (p. 401 et 402), tandis que ces entrées étroites et défilées, ces salles cachées à tous les regards font invinciblement songer à un de ces oratoires secrets, à un de ces *ayadanas*, dont les Grecs ont longtemps ignoré l'existence.

En ce cas je verrais dans la salle tétrastyle si soigneusement cachée et dont l'importance est nettement accusée par ses dimensions en plan, sa situation et sa hauteur (p. 412), le pyrathée de Strabon, τοῖζήματα de Pausanias (p. 394, note 2), l'atechgâh au centre duquel brûlait, sur un monceau de cendres, le feu divin et éternel. Outre les portes, des ouvertures très étroites prises sous la terrasse, dans la partie des murailles qui dépassait les galeries, favorisaient son aération. Les salles latérales S, S, auxquelles accédaient les petits escaliers, étaient des magasins affectés sans doute au bois, à l'eau, au *gômaz* (p. 398, note 3), à l'huile et aux parfums. Les prêtres d'un rang inférieur en pouvaient faire le service sans approcher, même sans voir l'atechdân. Le vestibule V était réservé aux gardiens du Feu. Les atarvans y revêtaient les gants et le voile de bouche et y quittaient leurs chaussures et leurs manteaux souillés au contact de l'air et des poussières venus du dehors, afin de pénétrer dans le sanctuaire à l'état de pureté parfaite (p. 393, note 5, et p. 397, note 1). Les galeries G, G, longeant la cour à l'est et à l'ouest, étaient divisées en cellules ou servaient de dortoir commun et de salles de réunion. Quant aux niches H, H, H' placées dans le couloir d'entrée, elles contenaient, à n'en pas douter, l'eau sainte et le *gômaz* et servaient aux purifications légales qui précèdent et suivent les prières, les repas et auxquelles doivent s'astreindre les prêtres de tout rang et de tout ordre avant de pénétrer dans une enceinte consacrée². On remarquera d'ailleurs que les portes P', P' sont situées à 90 pieds du feu, c'est-à-dire en dehors de la zone de 30 pas que ne doit pas franchir un mazdéen en état de souillure (p. 397, note 1, 403, note 2), et que les bassins H, H précèdent ces portes. Le porche, avec

1. Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, et sup., p. 354, note 4.

2. Il s'agit d'une purification d'ordre général analogue aux ablutions musulmanes ou à celle dont l'Église catholique a conservé une tradition discrète quand elle recommande de tremper la main droite dans l'eau bénite et de faire le signe de croix non seulement en entrant et en sortant d'une église, mais avant et après les prières récitées à domicile.

ses deux autels C, C, répondait sans doute à l'oratoire de l'*âyadana*. Les officiants placés bien en vue occupaient le haut du perron tandis que les prêtres se tenaient sur les trottoirs T, T et se groupaient autour de leur chef assis, j'ai tout lieu de le croire, dans le takhtché central D. L'orientation générale du monument combinée avec la hauteur des galeries eût permis de suivre à l'ombre les exercices du matin; des vélums dont l'usage s'est conservé dans les *dâdgâhs* (p. 396) devaient régner du reste au-dessus de la tête des assistants et au devant du grand escalier.

De quelle nature étaient les exercices religieux célébrés dans l'*âyadana*? On y invoquait Aouramazda, on y priait le Feu (p. 411), peut-être aussi profitait-on du secret de l'oratoire pour y communier entre initiés sous les espèces du *Hôma*, le génie de la sève. Il est étrange en effet qu'un yazata dont le culte d'origine védique, ainsi que celui du Feu et de la Voûte céleste, semble très ancien et est cardinal dans la religion mazdéenne¹, soit resté ignoré d'Hérodote, de Xénophon et même de Strabon.

Je crois que l'on peut désormais reconstituer avec quelque certitude et dans leurs grandes lignes les édifices affectés au culte mazdéen. Je tracerai à cet effet quatre divisions, répondant :

La première, à la Perse proprement dite et aux dynasties achéménides ;

La seconde, au règne des Séleucides et des Parthes ;

La troisième, au règne des Sassanides ;

La quatrième s'étendra jusqu'à nos jours.

La première période est signalée d'une part par l'*âyadana* tel qu'il vient d'être décrit (p. 412, 414 et fig. 264) et de l'autre par le culte public des dieux et les sacrifices sanglants célébrés en plein air, sur les lieux hauts ou les espaces consacrés (p. 402, notes 1 et 3). Elle est parfaitement connue de l'Avesta (p. 402, note 2). Pas de statues, pas d'autel permanent, pas de *temple* (*ἱερόν* ou *νυβός*). Quelques pratiques étrangères s'introduisent timidement.

Dans la deuxième période, l'atechdân continue à se cacher au fond d'une pièce close, le *στυβός* ou pyraethée des Grecs, mais concurremment avec le pyraethée, et sans contact avec celui-ci, s'élève une sorte de *temple* (*ἱερόν*) d'aspect et de forme helléniques, tel qu'il existe encore à Kingavar (p. 401, note 3), *temple* substitué au sacellum et où l'on continue à immoler des victimes. Encore distincts à l'époque où écrivent Strabon et Isidore de Charax (premières années de notre ère), les deux édifices tendent à se rapprocher; j'ai signalé dans quelles conditions (p. 394 et 403).

Dans la troisième période, qui commença dès le ⁱⁱe siècle de notre ère, ainsi

1. Le sacrifice symbolique du *Hôma* ou *Haôma* accompagné d'une communion des prêtres qui boivent le suc de la plante après sa consécration par l'officiant et l'entretien du feu sacré sont les cérémonies fondamentales de la religion mazdéenne. Le *yecht* V, § 104, attribue à ce sacrifice une haute antiquité. Toutes les prières et les liturgies qui accompagnent le sacrifice du *Hôma* sont consignées dans le *Vispéred*. On trouvera une description abrégée de cet office, qui équivaut presque et ressemble par bien des côtés à la messe, dans le roman de *Parysâtis* Jane Dieulafoy, Lemerre édit., p. 227 à 231).

qu'en témoigne Pausanias, et répond au règne des derniers rois parthes, l'âyadana s'élargit, se transforme en dâityôgâtous. A la place de l'oratoire réservé aux prêtres, le nouvel édifice comporte un vaste péribole où sont admis les fidèles et, largement ouvert sur ce péribole, l'izechnè khanè et son arviçgâh (p. 396). A vrai dire, je ne connais pas de textes où il soit fait une allusion expresse à l'izechnè khanè et à l'arviçgâh sassanides, mais la tradition et le rituel avestique montrent que le dâdgâh moderne est l'héritier direct du dâityôgâtous.

Le dâityôgâtous tient de l'âyadana en ce que le sanctuaire du Feu en constitue toujours la partie essentielle et qu'on y récite des prières sans les accompagner de sacrifices sanglants, interdits dans le voisinage du feu sacré (p. 403, note 1), il tient aussi du sacellum antique en ce qu'il est accessible à tous les mazdéens, qu'on y présente des offrandes végétales en commémoration des victimes animales, et que les fidèles assistent en plein air ou sous un simple velum à la célébration des offices; il tient enfin du temple grécisant de l'époque parthe par l'izechnè khanè et l'arviçgâh, derniers souvenirs des temples qui s'élevèrent à l'époque des Parthes sur les terrains et les lieux hauts consacrés. La date que je viens d'établir est absolument essentielle, car elle répond à la grande transformation du culte mazdéen. Il semble en effet établi, par les monuments et les textes cités, que sous le règne des derniers rois parthes les sacrifices symboliques furent en partie substitués aux sacrifices sanglants, que *la demeure du feu divin* fut juxtaposée dans une enceinte unique *au lieu du sacrifice*. C'était la fin du travail mystique qui devait aboutir plus tard au mazdaïsme avestique. Cette transformation, préparée par de longs siècles de labeur, était sous bien des rapports consécutive au règne des Parthes philhellènes (p. 402) et indiquait déjà le désir des patriotes aryens de trouver dans une foi commune une arme assez solide pour briser le joug d'étrangers idolâtres.

A chacun de ces stades des monuments mazdéens répondent des états différents de la religion : mazdaïsme perse achéménide, mazdaïsme hérétique perse, mazdaïsme avestique. Il ne m'appartient pas, au moins ici, de les définir, je me bornerai à quelques observations d'ordre général.

Il en est deux qui se présentent d'abord à l'esprit :

Puisque les mages originaires de la Médie (p. 418, note 2) avaient détruit les âyadanas en même temps qu'ils tyrannisaient les tribus perses (p. 391), c'est que le culte du Feu au moins dans la forme perse était un culte spécial aux Aryens du sud réprouvé des Aryens du nord.

Puisque le culte perse du Feu, comportant l'atechdân et l'atechgâh, a persisté sans modifications apparentes, au moins depuis Cyrus jusqu'à nos jours (p. 398 et 400), c'est que malgré les convulsions politiques et religieuses il est en réalité le pivot de la religion mazdéenne perse, c'est-à-dire de la religion mazdéenne du

sud. De cette proposition découle un corollaire qui, pour être encore très conjectural, n'en est pas moins important.

Le Feu invariablement lié à la personnalité divine d'Aouramazda, le *dieu Ciel* (p. 392, note 3), ne se rattache jamais à Çpenta Maniouch, second aspect du dieu suprême de l'Iran. Il semblerait donc qu'Aouramazda, seul nommé d'ailleurs dans les inscriptions achéménides, fût par excellence le dieu des Perses, et que Çpenta Manyouch avec son antagoniste Angro Manyouch représentât la tradition médique¹.

En ce cas, d'un iranisme primitif spontanément modifié ou transformé sous l'influence des nations voisines et des peuples sujets, serait né dans le nord le *Mazdaïsme mède* caractérisé par l'élaboration du dualisme et, semble-t-il aussi, par la divinisation des forces psychiques. Conceptions philosophiques d'un ordre élevé nécessitant un clergé organisé, des théologiens instruits, soumis à une sévère discipline. Ce clergé ne tarda pas à se recruter dans la tribu des mages, qui devint ainsi puissante, dominatrice et s'attribua le droit exclusif, le monopole de s'interposer entre le Créateur et la créature².

Dans le sud, au contraire, où vivaient les Perses moins civilisés, plus isolés et plus rudes que les Mèdes, se développa le *Mazdaïsme perse*, moins raffiné que la forme médique et resté peut-être plus fidèle à l'aryanisme primitif. Elle reconnaissait comme grand dieu le Ciel et comme divinités le Feu, le Soleil, l'Eau, la Terre, la Lune, le Vent et la Sève (p. 402, note 1, et 416, note 4). Ces divinités matérielles, toujours présentes, toujours visibles, se manifestaient à l'homme sans l'intermédiaire de collèges sacerdotaux capables de contre-balancer, quand l'heure sera venue, l'autorité des mages.

Bien avant le règne de Cyrus, il dut s'établir entre les deux sectes de nombreux échanges qui aboutirent, après la victoire du sud, à une juxtaposition plus ou moins

1. Çpenta Manyouch (l'esprit qui dilate) est l'antagoniste d'Angro Manyouch (l'esprit qui étreint). A l'un appartient la vie, à l'autre la mort. Aouramazda (le maître sage) n'est que l'Ouranos des Grecs, le Varouna du *Rig Véda*, la voûte du ciel divinisé. M. Darmesteter l'a démontré d'une manière décisive (*Essais orientaux*. — *Le dieu suprême dans la mythologie aryenne*, p. 105). Autant il existe peu de doute à ce sujet, autant il est impossible de rattacher Çpenta Manyouch à ces grands maîtres des Panthéons aryens. Et pourtant l'*Avesta* identifie Aouramazda et Çpenta Manyouch. Mais de même que les deux noms, *lavèh* et *Eloïm*, décèlent, quoique identifiés dans la Bible, une juxtaposition et un amalgame de textes d'origine différente, l'équivalence de Çpenta Manyouch et d'Aouramazda trahit la double filiation de l'*Avesta*.

A mon avis, les victoires de Cyrus et de Darius n'eurent pas seulement pour effet de transférer l'hégémonie de l'Iran, d'Écbatane à Pasargade et à Suse. Leur influence s'étendit plus haut et plus loin : Çpenta Manyouch trouva dans le grand dieu des vainqueurs un aide que le destin lui avait refusé, et par cela seul que les théologiens perses acceptaient l'équation Çpenta Manyouch = Aouramazda, ils exigèrent sans doute que la lutte, qui dans le dualisme mède devait probablement durer éternelle entre le bien et le mal, entre la vie et la mort, prit fin par la défaite définitive du mal (*Yecht* XIX, 12 et 20; et commencement du *Boundehsch*) consécutive à l'entrée en scène d'Aouramazda. Cette transformation du dualisme est manifeste dans les *Gâthâs*, où quelques versets (XXX, 3 et 4; LXIV, 2) rappellent encore l'antique dogme du dualisme absolu.

Jamais les Perses n'auraient toléré qu'Aouramazda ou Çpenta Manyouch devenu son équivalent fût mis éternellement en échec par le maître des dives. Ils n'acceptèrent certainement le dualisme mède que sous la réserve de la subordination finale et relativement rapide d'Angro Manyouch à Çpenta Manyouch, du maître des ténèbres au dieu de la lumière. C'est à cette conception que s'est d'ailleurs arrêtée la religion catholique.

2. Hérod., I, 101, 107, 120, 128.

exacte, en tout cas peu solide puisqu'à la mort de Cambyse les mages tentèrent de revenir à la forme médique. Mais, vaincus et opprimés, ils durent se résigner au partage et accepter au moins les édifices et le culte perse du Feu qu'ils avaient voulu proscrire et, peut-être, la subordination du dualisme au grand dieu de la Perse, Aouramazda (p. 417, note 1, § 2). C'est alors que commence cette longue élaboration, qui aboutit vers la fin du règne des Parthes idolâtres, caractérisé par le *temple grecisant*, à cette forme du mazdaïsme répondant au dâityôgâtous et plus tard au dâdgâh.

Où doit-on placer Zoroastre? Toutes les légendes le font naître au nord de l'Iran.

A-t-il même existé? Je l'ignore. Peut-être vécut-il, peut-être naquit-il seulement dans l'imagination des prêtres, et fut-il une arme divine aux mains des mages pour faire prévaloir leurs doctrines durant cette lutte séculaire. Quoi qu'il en soit à son sujet et quels qu'aient été son rôle et sa doctrine spéciale, on pressent entre les deux sectes aryennes du nord et du sud une distinction sinon d'origine, au moins d'orientation. Cette distinction que laissent soupçonner les deux noms du dieu suprême et le double panthéon du mazdaïsme avestique et que rend manifeste la révolte des mages, s'accuse d'autant mieux qu'on interprète désormais avec plus de sécurité la déclaration de Darius : « Moi Perse, fils de Perse, héritier de Cyrus, Achéménide comme lui, j'ai rebâti les antiques oratoires du feu, ces âyadanas que les prêtres mèdes avaient renversés. J'ai restauré la religion, les lois, les coutumes antiques et nationales des Perses ; j'ai rendu au peuple perse le droit de se réunir dans ses marchés, j'ai restitué aux clans perses les terres, les pacages, les maisons et les privilèges que Gaumâta le prêtre mède leur avait soustraits pour en faire bénéficier les tribus mèdes. J'ai de nouveau abaissé le nord devant le midi triomphant. » Peut-être eût-il pu ajouter : « J'ai terrassé Ahriman et promis à Ormazd l'éternelle victoire » (p. 417, note 1, § 2).

CHAPITRE XV

Étages achéménides. — Étage séleucide. — Étage parthe. — Étage sassanide. — Étage arabe. — État de l'Acropole pendant ces différentes périodes. — Détermination de l'âge des monuments. — Inventaire général.

Les fouilles ont révélé à Suse, outre l'étage élamite qui n'a pas été atteint, six étages de constructions répondant à des périodes historiques distinctes.

L'étage le plus profond est caractérisé par une fondation en gravier recouverte d'un double dallage de briques minces, très dures, ayant un pied de côté. Je l'ai atteint à la cote — 3^m,20, une première fois au-dessous de la fouille des lions (C, fig. 265), puis en B dans la fouille des archers et au-dessous de la fondation de la porte (p. 280, note 3). L'âge de cet étage se détermine, ainsi que je l'ai dit, par des considérations multiples au nombre desquelles il faut citer

la découverte des inscriptions au nom de Darius fils d'Hystaspes (p. 279 et 284).

Le deuxième étage ou étage de l'apadâna règne sur tout le tumulus. Il remonte à l'époque où Artaxerxès Mnémon construisit la salle du trône, refit ou restaura les fortifications et rétablit à Suse le siège de la monarchie (p. 279 et note 2). C'est de beaucoup le plus net et le plus régulier. Le dallage de la salle du trône, le chemin de ronde de l'avant-mur des enceintes intérieures et extérieures (p. 87, fig. 22, et p. 137, fig. 85), le dallage des cours, des terrasses l'accusent à la cote choisie à cause de sa fixité pour le 0 du plan à courbes de niveau (p. 107).

Le troisième étage n'a été retrouvé d'une manière certaine qu'à la cote + 1^m,40, au-dessus de l'apadâna. Quelques dallages et des chambres dont les murs de brique cuite étaient directement appuyés sur les ruines des constructions achéménides ont fourni après leur déblaiement des statuettes d'Anaita I^{er} d'excellent style (fig. 307 et 308), des figurines (fig. 314), des intailles (fig. 376 et 377), des monnaies de Mithridate I^{er} et de Phraate II (fig. 320; voy. p. 336, col. 1), un cylindre (fig. 348) et des antéfixes (fig. 382) qui dénotent une civilisation imprégnée d'hellénisme et répondant soit à la domination des Séleucides, soit à l'avènement des Parthes¹.

Du quatrième étage ou étage parthe proprement dit il reste la nécropole (p. 446 et suiv.) et quelques maisons (p. 425, col. 1).

Entre la cote + 2 et + 3, suivant la région du tumulus, on rencontrait un inextricable labyrinthe de murailles, derniers vestiges d'habitations très serrées et très nombreuses. Ces murailles s'appuyaient sans intermédiaire, sauf dans la région de la salle du trône, sur des substructions achéménides. Signe manifeste qu'elles couronnèrent, les premières, les ruines des quartiers fortifiés. C'est l'étage qui a fourni les poteries émaillées et les objets du culte mazdéen décrits ci-après; c'est pendant qu'on traversait cet étage qu'affluaient les cachets sassanides (fig. 359 à 375), les fioles et les coupes de verre (fig. 290, 291, 293 à 295, 298 à 303). Dans une maison juive (p. 434, col. 1) on découvrit également à la cote + 2^m,20 et encore posées sous une étagère maçonnée trois coupes couvertes d'inscriptions hébraïques antérieures d'un ou deux siècles à l'hégire (p. 433, col. 2) et de très nombreuses poteries (p. 444, col. 1). Je désignerai ce cinquième étage sous le nom parfaitement justifié d'étage sassanide.

Le sixième étage, tout superficiel, est confiné dans le sud du tumulus. Il a été peu suivi et n'a fourni que des inscriptions coufiques du VIII^e et du IX^e siècle (p. 436, col. 2) et des poteries très brisées (p. 431, col. 2).

Il résulte de ce simple énoncé que la salle du trône était entièrement ruinée

1. L'époque où prédomine l'influence des Grecs est très limitée. Dès la mort de Mithridate II (89 av. J.-C.), bien que les rois parthes continuent à porter le titre de philhellène, l'art s'abâtardit. Ce sont bien des modèles grecs qui sont encore copiés, mais ils le sont sans goût par des mains barbares. La belle période des Eucratidas, des Arsace et des Phraate est passée pour ne plus revenir. Les objets auxquels nous faisons allusion sont tous de la bonne époque. Quelques-uns remontent à l'an 250 et 300 même av. J.-C.; aucun n'est postérieur à l'an 100. A ce sujet consulter: Dieulafoy, *Art ant. de la Perse*, vol. V, les Parthes, p. 39 à 43.

deux siècles après le passage d'Alexandre, puisque les premières constructions élevées sur l'emplacement de l'apadana remontent à cette singulière époque où l'Iran, oublieux de son passé, subit d'une manière très efficace l'influence artistique de l'Hellade (p. 420, note 1). À considérer l'état des matériaux renversés, on se convainc même que les ruines de l'apadana avaient été très longtemps pillées et remuées avant d'être recouvertes. Il serait donc difficile de placer la chute de l'apadana en deçà de l'an 250 ou 200 avant notre ère.

La densité de la population de Suse durant la troisième et la quatrième période s'accuse, a-t-on dit, par d'innombrables sépultures parthes (p. 426 et suiv.). Mais on conclura de l'implantation directe de la ville sassanide sur les ruines des édifices achéménides, du tumulus oriental et de la citadelle que les ouvrages défensifs, sous le règne des Séleucides et des premiers Arsacides, étaient encore habités par la garnison et bien qu'à moitié démantelés servaient d'appui ou de refuge aux troupes chargées de maintenir la Susiane sous l'autorité des dynastes grecs puis des premiers rois parthes.

C'est vers le commencement du premier siècle de notre ère, que l'Acropole semble avoir été définitivement *déclassée* en tant que forteresse.

Les murailles ruinées, après avoir servi de nécropole, furent envahies par la population, qui s'empara de la vieille forteresse et y construisit une nouvelle ville à l'abri des incursions des nomades arabes qui signalèrent la décadence de la monarchie parthe. On prit alors l'habitude de jeter par-dessus les murailles, comme cela se pratique encore en Orient, les balayures et les débris. Ces décombres s'entassèrent dans les fossés, montèrent le long des murailles, semblables à des cônes de déjections. J'ai traversé plusieurs de ces cônes et j'y ai découvert dans un mélange confus de poteries brisées, de matériaux émiettés et de verres en éclat, tantôt des débris de statuettes accusant une époque barbare (fig. 310 à 313), tantôt des coupes, des fioles de verre très délicates (fig. 290, 291, 293 à 295, 298 à 303) embrassant à la fois la décadence parthe et la renaissance sassanide. C'est à la seconde partie de cette période que répondent les constructions si nombreuses classées dans l'étage sassanide.

Du sixième étage je ne dirai rien sinon que les objets rencontrés à la surface sont tous postérieurs à l'hégire et antérieurs au xi^e siècle (p. 436, col. 2). La mort de Suse succédant à une longue agonie remonte à cette époque (p. 64).

On serait porté à déterminer l'âge d'un monument d'après celui de la strate où il gisait. L'application rigoureuse de cette règle occasionnerait pourtant de graves erreurs. Que l'on considère par exemple les tombes très nombreuses de l'époque parthe creusées à toute profondeur dans l'épaisseur de la fortification achéménide (p. 426 et suiv.) : les matériaux qui coïncent les urnes funéraires proviennent invariablement des édifices ruinés construits par Artaxerxès Mnémon, tandis que les monnaies et les ustensiles découverts dans ces mêmes urnes sont de trois et quatre

siècles postérieurs au règne de ce roi. S'enfonce-t-on dans un cône de déjections, on trouve aussi bien les mêmes objets sur le chemin de ronde à la cote 0, qu'à la hauteur de l'étage islamique à la cote + 6 ou + 7, que dans les fossés à la cote — 5 ou — 6. Les uns avaient glissé jusqu'au bas du cône, les autres s'étaient arrêtés au sommet. Certains fragments anciens ou modernes avaient roulé ensemble dans des crevasses comblées par les pluies ou avaient été entraînés jusqu'à la cote — 15 et — 18 et reconverts par des éboulements ultérieurs. Parlerai-je encore des anciennes constructions exploitées en guise de carrière et qui entrèrent, sous forme de matériaux, dans les murs d'édifices plus récents (p. 306, 308, 323, note 2).

Hormis les archers, les lions, les taureaux et les fragments signés pour lesquels il n'y a pas d'hésitation, on ne saurait donc se montrer trop prudent dans la détermination de l'âge des monuments susiens.

Je rappellerai d'abord que j'ai attribué les *briques de revêtement* engagées comme *matériaux de construction* dans les édifices élevés à une époque bien déterminée à un étage historique antérieur. Tel est le cas des inscriptions élamites (p. 306 et suiv., fig. 188 à 191), des inscriptions achéménides émaillées ou gravées sur terre cuite (p. 304, pl. XII, et p. 307, fig. 192), des archers (p. 291, pl. VI), des monstres de terre cuite (p. 318, fig. 195), d'une scène d'offrande (p. 306, pl. XIII), des rampes d'escalier (p. 297, pl. VIII, IX, X); etc.

D'autre part on a découvert au-dessous des premières constructions élevées sur les ruines de l'apadâna un dé à jouer (fig. 235), une coupe faite d'une coquille de *murex* polie (fig. 303), un ivoire (fig. 316), deux petites urnes de terre, l'une rouge, l'autre noire (fig. 266), plusieurs vases de terre blanche (fig. 269 à 271), un sceau de calcédoine saphirique (fig. 250 et 350), une tête du dieu Bès, deux *oudjas*, un flacon (fig. 292) et un cornet de verre (fig. 304) avec une inscription cunéiforme, des fragments d'un vase d'albâtre (fig. 317). Voilà certes des objets à classer au nombre des monuments achéménides. Certains en possèdent des caractères indéniables, tous étaient intimement mêlés aux ruines de la salle du trône et recouverts par des édifices construits sous les Séleucides ou les premiers Arsacides (p. 420, note 1).

Dans les ruines des chambres de l'enceinte casematée (p. 211, fig. 109 et L, fig. 265) apparurent au-dessous de la ville sassanide un autre *oudja*, plusieurs pointes de flèche, un fer de javeline, un trépied de bronze (fig. 326); un peu plus loin, une coupe de cristal vert foncé, une autre vert clair, une troisième urne de terre rouge (fig. 266), puis un fragment de cylindre en terre cuite portant le nom d'Artaxerxès (fig. 306) et divers fragments d'urnes d'albâtre portant le nom de Xerxès (fig. 318). Ce sont encore là, malgré la hauteur où ils ont été rencontrés (+ 1^m à + 1^m,80), des objets du v^e ou du iv^e siècle av. J.-C., ensevelis bien avant l'époque où la population de Suse s'installa sur l'Acropole.

On peut encore rapporter à l'âge des urnes funéraires et *vice versa* les monuments ou les monnaies qu'elles recélaient et attribuer aux Sassanides ceux que contenaient les cônes de déjections bien datés par les pierres gravées et les monnaies perdues au milieu des détritns, mais il serait hasardeux de mener plus avant le classement chronologique. Aussi bien dans les autres cas et à moins d'exceptions motivées, ferai-je suivre mon appréciation d'un point d'interrogation.

Dans l'inventaire qui va suivre, inventaire général de tous les monuments découverts et exposés, j'ai eu recours, autant pour simplifier le texte que pour rendre plus aisées les recherches, à quelques simplifications typographiques. Après la description très sommaire de chaque objet on trouvera sur une même ligne : 1° l'indication du lieu et de la profondeur où l'objet a été découvert, profondeur rapportée au niveau du dallage de la salle du trône; 2° la provenance ne se rapportant qu'au *dernier édifice où il a été employé* avec cette mention « maçonnerie » s'il a été trouvé dans les matériaux, « parement » s'il était au contraire utilisé en revêtement du dit édifice; 3° l'âge présumé ou certain de l'objet.

Le lieu de la fouille sera désigné par une lettre A, B, etc., répondant aux mêmes lettres du plan (fig. 265); la profondeur, par un chiffre affecté du signe + ou —. Il sera facile de déduire de cette cote la profondeur réelle de la fouille au moyen du plan à courbes de niveau (pl. II) qui donne pour chaque point déterminé la hauteur du terrain naturel par rapport au plan de comparaison.

Quant aux grandes divisions chronologiques entre lesquelles j'ai réparti les monuments, elles répondent aux dates suivantes :

Époque ou étage élamite (répondant aux derniers rois d'Ansan Sousouka,	de 700 à 630 av. J.-C.
— ou étage achéménide	de 550 à 330 av. J.-C.
— dite de Darius ou 1 ^{er} étage, s'étendant depuis la construction jusqu'à la ruine des premiers palais.....	de 520 à 430 av. J.-C.
— dite d'Artaxerxès Mnémon ou 2 ^e étage, s'étendant depuis la reconstruction des palais jusqu'à la veille de l'expédition d'Alexandre.	de 400 à 330 av. J.-C.
— séleucide ou 3 ^e étage, comprenant les premiers princes parthes. .	de 330 à 100 av. J.-C.
— parthe ou 4 ^e étage.....	de 100 av. J.-C. à 260
— sassanide ou 5 ^e étage.....	de 260 à 650
— islamique.....	de 650 à 1100

Je suivrai dans l'inventaire l'ordre des salles où les objets sont exposés actuellement, en épuisant pour chaque salle une série avant d'en entamer une autre.

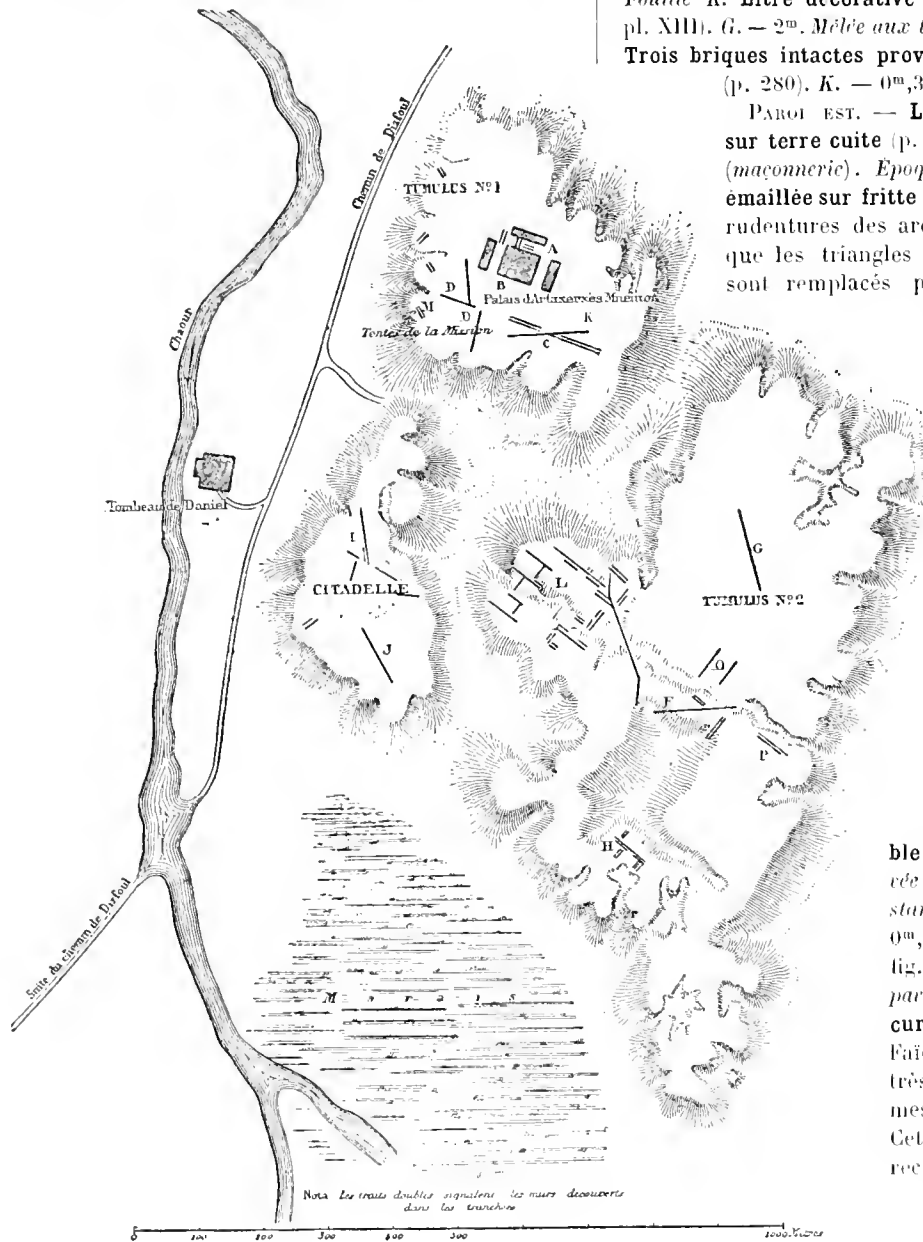
La paroi des salles qui répond à la colonnade est dite paroi Est, celle qui répond à la cour, paroi Ouest, et par conséquent celle des archers, paroi Nord; celle du lion et du taureau, paroi Sud.

J'ajouterai que tous les objets découverts dans les fouilles, dont les dimensions ne sont pas données dans le texte ou rapportées sur les dessins, sont reproduits en grandeur réelle.

PREMIÈRE SALLE — PREMIÈRE SECTION

PAROI NORD. — **Bas-relief des archers** (p. 280 et suiv., fig. 160 et 162, pl. IV et V). *K.* — 3^m,40. *Fondation de la porte (maçonnérie). Époque de Darius I^{er}.*

PAROIS SUD ET OUEST. — **Bas-reliefs des lions** (p. 275



Dizackoff del

1878 P. WENDELIER, 11, RUE BRASSIE, PARIS

FIG. 265. — PLAN DE L'ACROPOLE AVEC L'INDICATION DES TRANCHÉES.

et suiv., fig. 152, pl. III). *C.* — 0^m,80. *Pylônes du palais (parement). Époque d'Artaxerxès Mnémon.*

PAROI EST. — **Rampe d'escalier**, deux fragments (p. 297 et suiv., fig. 173, 174, 175, 177, pl. VIII et IX). *M.* — 0^m,10. *Mur de soutènement (maçonnérie). Époque d'Artaxerxès Mnémon. Dalles de revêtement* (p. 298 et suiv., fig. 176, pl. X). *Comme ci-dessus.* Outre ces dalles, je signalerai un **carreau** trouvé dans le fossé Est qui longe la salle du trône. Il se distingue des autres par

son coloris et le dessin. Sur un fond bleu turquoise très intense se détachent deux cercles concentriques jaunes dits vieux genre. J'ai exposé sur le même panneau le **merlon archaïque** décrit à la page 302 (fig. 178, pl. XIII) et **5 petits merlons** (p. 304, pl. XIII), *découverts dans les ruines au-dessus du mur des archers. Fouille K. Litre décorative* (p. 304 et 305, fig. 180, pl. XIII). *G.* — 2^m. *Mêlée aux terres. Époque achéménide. Trois briques intactes provenant d'un lion allongé* (p. 280). *K.* — 0^m,30. *Porte (parement) id.*

PAROI EST. — **Litre décorative émaillée sur terre cuite** (p. 305). *C.* — 0^m,30. *Pylônes (maçonnérie). Époque de Darius I^{er}. Litre émaillée sur fritte* (p. 305). Se distingue des rudentures des archers et des lions en ce que les triangles blancs de ces dernières sont remplacés par des triangles jaune paille. *F.* — 0^m,30. *Dans les terres. Époque achéménide. Litre décorée de marguerites.* *K.* — 0^m,20. *Porte (parement). Époque d'Artaxerxès Mnémon.*

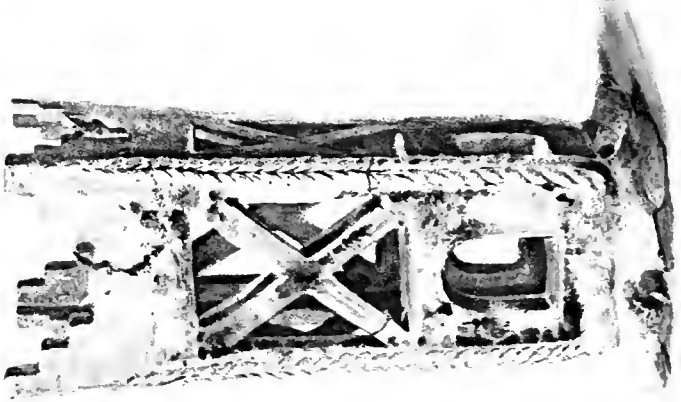
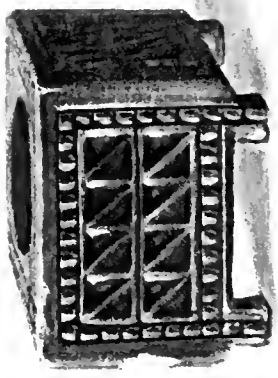
PAROI EST. VITRINE CUBIQUE. — **Urne, faïence bleue, à col étroit**, 0^m,40 de hauteur (pl. XII). *L.* — 2^m. *Époque sassanide. Urne faïence bleue, col évasé*, 0^m,31 de hauteur. *L.* — 2^m,35. *Époque sassanide.*

Une autre semblable, 0^m,25 de hauteur, *trouvée dans les mêmes circonstances. Urne faïence verte*, 0^m,28 de hauteur (pl. XVI, fig. 1). *G.* — 0^m,50. *Époque parthe? Coupe à rebord incurvé*, 0^m,10 de hauteur. Faïence d'un beau bleu foncé très rare, décorée de flammes de pyrée (pl. XVI, fig. 2). Cette coupe était destinée à recevoir l'eau bénite ou zaotra (p. 398). *L.* — 0^m,70. *Époque sassanide.*

Bassin faïence grise, 0^m,305 de diamètre, rehaussé de dessus bleus rappelant des croissants lunaires

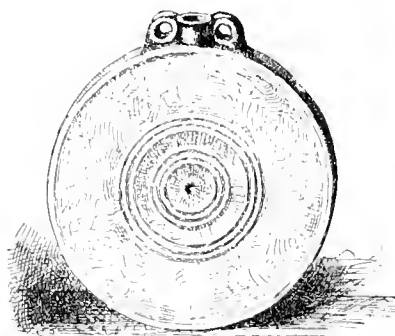
ou *mâlrous* (p. 398, n. 1) et des caractères cunéiformes. Porté sur trois pieds, il est percé d'une ouverture au raccordement du fond et du rebord. C'est certainement un objet appartenant au culte mazdéen. Je n'ai pu l'identifier (pl. XII). *L.* — 1^m,35. *Époque sassanide.*

Autel faïence bleue irisée, 0^m,495 de hauteur (pl. XVI, fig. 3). Ce modèle, orné à chaque angle d'un merlon et, dans le créneau, d'une tête de bœuf, est un simple objet de piété. *L.* — 1^m,80. *Époque sassanide.*



Atehdân faïence bleue, 0^m,12 de hauteur (pl. XVI, fig. 4). Mêmes observations que ci-dessus. L. + 1^m,50. *Epoque sassanide*. **Atehdân faïence verte**, 0^m,07 de hauteur (pl. XVI, fig. 6). Mêmes observations. P. + 0^m,80. *Epoque parthe*? Cet atehdân repose sur un pied de 0^m,14 de hauteur qui ne lui appartient pas. *Le pied a été découvert dans la fouille L, à la profondeur + 1^m,90*. **Atehdân faïence bleue**, 0^m,08 de hauteur (pl. XVI, fig. 5). Porté sur des pieds et décoré sur ses faces

(fig. 281). *Epoque parthe*? **Urne funéraire**. Faïence bleue (fig. 268), contenait des ossements d'oiseaux ou de petits mammifères. L. 0 mètre. *Trouvée dans le voisinage d'une urne funéraire* (fig. 278). *Epoque parthe*? **Urnes funéraires** au nombre de 8 (Comp. Perrot, *Assyr.*, fig. 159 et 160). Faïence bleue ou blanche, plus ou moins semblables à la précédente, contenant toutes des ossements de petits animaux et *trouvées dans la nécropole*. *Epoque parthe*. **Pialeh** ou

FIG. 266. — HAUTEUR 0^m,082.FIG. 267. — HAUTEUR 0^m,18.FIG. 268. — HAUTEUR 0^m,095.FIG. 269. — HAUTEUR 0^m,22.FIG. 270 ET 272. — HAUTEUR 0^m,155.FIG. 271. — HAUTEUR 0^m,13.FIG. 273. — HAUTEUR 0^m,11.

d'un diadème analogue à celui d'Assourbanipal (fig. 182). F. — 0^m,95. *Epoque sassanide*.

Deux vases. Un rouge et noir (fig. 266). A. + 0^m,10. B. — 0^m,40. *Epoque achéménide*.

Mascaron plâtre, 0^m,22 de hauteur, portant des traces de peinture rouge sur les cheveux et les lèvres, rose sur les chairs, noire sur les pupilles. Ce fragment, très semblable comme style à ceux qui ornent le palais parthe d'Iatra, devait entrer dans une ornementation architecturale (Diehl., *Art ant. de la Perse*, p. 18 à 31, fig. 8, 9, 16, 29). C. + 1^m,80. *Mêlé avec des décors de plâtre* (fig. 379 et 380) *et quelques monnaies* (p. 316, col. 1, et fig. 321) *aux ruines d'une grande habitation*. *Epoque parthe*.

Gourde plate. Faïence jaune très clair (fig. 267). L. — 0^m,10. *Trouvée dans le voisinage d'une urne funéraire*

tasta. Faïence bleue et blanche servant soit de plat, soit à contenir le lait dans les sacrifices. 4 semblables *toutes de l'époque sassanide*. **Treize lampes**. Faïence bleue ou blanche. *Epoque sassanide*.

Urnes de terre à anse (fig. 269 et 270). Poterie très fine. A et B, de — 0^m,10 à + 0^m,30. *Epoque achéménide*? **Urne de terre** en forme de verre (fig. 271). Poterie très délicate, de forme très élégante. Six semblables. *Comme dessus*.

Cône. Formant bouchon faïence bleu clair (fig. 272). G. + 1^m,70. *Epoque sassanide*. **Animaux et divers fragments de vases** en terre émaillée. *Epars dans les ruines*.

Urne de marbre (fig. 273). Contenait sans doute des cylindres commémoratifs de la construction de la grande porte des enceintes de l'est. *Trouvée sous la grande pierre de gond* (p. 238, fig. 127); *était déjà violée*. *Epoque achéménide*.

Toutes ces poteries, surtout les plus anciennes, sont caractérisées par la fermeté des profils. On sent très bien les traits de compas ; il semble que l'ouvrier en ait laissé le tracé sur son travail.

Urnes funéraires. Au nombre de 12, réparties le long des murs ou dans les embrasures.

Les Grecs brûlaient leurs morts, les Égyptiens les embaumaient, les Assyriens, les Susiens et les Perses,

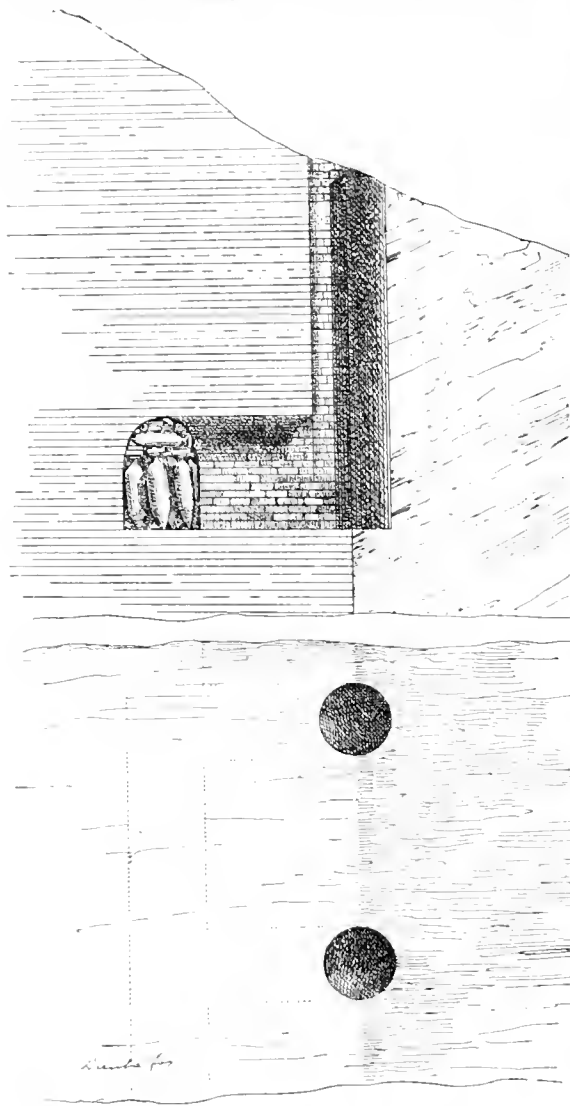


FIG. 274. — PLAN ET COUPE D'UN Puits FUNÉRAIRE.

même au temps des Achéménides et des Parthes, les enterraient. Les mages, présentant les dangers que faisaient courir à la santé publique les inhumations à fleur de sol, et les contacts des vivants et des morts, avaient proscrit ce mode de sépulture et livraient les corps aux fauves ou aux oiseaux de proie (Hérod., I, § 140), puis exposaient le squelette jusqu'à complète dessiccation (Strab., XI, § XI, 3, 5 et 8). On pratiquait des coutumes analogues chez les Scythes. Dans certaines tribus, on n'attendait même pas la mort naturelle, on massacrait l'homme arrivé au seuil de la vieillesse et on le mangeait (Strabon, XI, § XI, 8).

Les Perses éprouvèrent une aussi vive répugnance à donner leur corps en pâture aux carnassiers et aux rapaces qu'à le faire brûler (Hérod., III, § 26 ; Strab.,

XV, § III, 14), et l'on sent combien fut longue l'adoption des rites funéraires qu'essayaient d'introduire les mages. Ils avaient accepté d'enduire chaque cadavre d'une couche de cire avant de l'enterrer (Hérod., I, § 140), mais c'était là une pratique coûteuse que l'on suivait peut-être sous l'œil des prêtres et que l'on violait plus souvent encore. Cyrus, Darius, Xerxès, leurs proches et leurs successeurs, furent ensevelis dans des sarcophages ; pendant la guerre contre



FIG. 275. — PHOTOGRAPHIE D'UNE GALERIE FUNÉRAIRE. VOIR FIG. 50, L'ENSEMBLE DE LA FOUILLE.

la Grèce, les soldats et les officiers perses, qu'ils meurent de maladie ou de leurs blessures, sont confiés à la terre (Hérod., VII, § 127, VIII, § 24, IX, § 31) ; la tête et les mains de Cyrus le Jeune, au dire de Plutarque (*Vie d'Artaxerxès*), sont rapportées à sa mère Parysatis et inhumées auprès de l'un de ses palais. Strabon ne parle que de l'enterrement et ne connaît qu'une antique défense : celle de brûler les corps ou de les jeter dans les fleuves (Strab., XV, § III, 14 et 16), et de souiller au contact d'un cadavre l'eau, la flamme et même l'or, dont l'éclat participe à celui du feu (XV, § III, 18). Il fallut des siècles de lutte, il fallut édicter des peines terribles, il fallut surtout l'avènement des Sassanides qui avaient trouvé dans les mages des auxiliaires résolus contre les Parthes hétérodoxes pour inspirer aux Perses l'horreur du cadavre et faire admettre le *dakhma*. Il n'est donc pas

étonnant qu'à Suse et pendant le règne de ces mêmes Parthes on ait pratiqué des rites faisant pressentir les funérailles avestiques, mais en différant par bien des points.

Quand on essayait, durant la première campagne, de suivre les parements d'un mur de la forteresse, on était constamment égaré par des puits et souvent aussi

de rois parthes (p. 436, fig. 321) déterminent d'une manière certaine l'âge de la nécropole.

Les urnes à goulot étroit sont de trois types différents, qui ne se trouvent jamais réunis dans un même caveau, on peut même dire dans un même quartier ni à la même cote. Les urnes (fig. 276), formées de deux cônes, grossières d'aspect, sont en terre rouge et en-

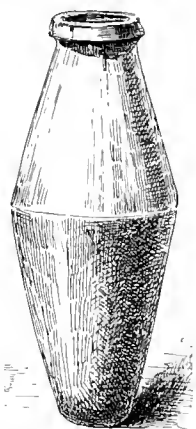


FIG. 276. — HAUTEUR 0^m 60.

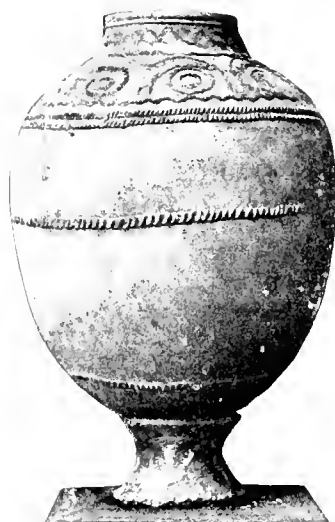


FIG. 278. — HAUTEUR 0^m,90.



FIG. 280. — HAUTEUR 0^m,70.



FIG. 277. — HAUTEUR 1^m,07.

LARGEUR 0^m,22.



FIG. 279. — HAUTEUR 0^m,62.



FIG. 281. — HAUTEUR 0^m,86.

par des amoncellements d'urnes funéraires. Après avoir déblayé les enceintes je reconnus que les puits étaient forés partie dans le parement extérieur des courtines ou des tours, partie dans les éboulis et qu'ils communiquaient au moyen d'un court boyau normal au parement avec une longue galerie parallèle à l'ouvrage et creusée au cœur des maçonneries (fig. 30 et 274). Ces galeries étaient à leur tour garnies d'urnes funéraires maçonnées côte à côte et constituaient de véritables caveaux (fig. 273). La transformation de la forteresse en cimetière consécutive à la ruine de cette forteresse, la découverte dans les galeries de monnaies

duites de bitume. On les rencontre dans les murailles qui constituaient à l'ouest la deuxième enceinte des défenses intérieures du palais, à une cote variant de 0 mètre à 1 mètre. D'autres (fig. 275), en forme de fuseau, hautes de 0^m,80 environ, furent exhumées de la muraille. L. — 6 et — 8. Certaines, façonnées en terre blanche (fig. 277), atteignent jusqu'à 1^m,10 de hauteur. Elles sont cylindriques et terminées par des bouts hémisphériques. On les découvre dans les remparts voisins de la porte spéciale du donjon. H. — 3 et — 4. Parfois l'urne se transforme en un vase pansu (fig. 278 à 281) décoré de dessins et de sculptures

rudimentaires. Ces vases, toujours isolés, renfermaient des squelettes beaucoup plus résistants. Mêlés aux cendres et aux ossements on y a découvert une longue tige de fer pointue provenant d'un épieu ou d'un harpon. Dans l'un d'eux (fig. 279) servant de tombe à une jeune fille, un léger casque de bronze adhérait encore au crâne ainsi que des pendants d'oreilles (fig. 323). Aux doigts étaient passées des bagues de bronze (fig. 322) ornées de turquoises. D'un troisième, on sortit des bracelets de bronze et quelques monnaies de bronze de l'époque parthe (p. 436, col. 2). Les bijoux eux-mêmes, quoique de forme élégante et ornés de pierres précieuses, ne sont pas en or. Il est probable que la proscription, dans les bijoux funéraires, de ce métal éclatant dont l'emploi fut si usuel pendant la période parthe tient à l'application d'une loi religieuse (p. 400), citée par Strabon (XV, § III, 18). Ces vases reposaient sur des pieds tronconiques (fig. 278, 280), étaient toujours engagés dans une gaine de maçonnerie, et couverts soit par une brique, soit par un boulet de pierre (fig. 279). Le plus beau (fig. 278) était enveloppé sur toute sa hauteur par les briques où régnaient les fragments si précieux des archers blancs. Dans le voisinage de ces mêmes vases on rencontrait souvent des fioles de verre et de petites urnes en terre émaillée renfermant des os d'oiseaux ou de petits mammifères (fig. 268). D'autres, plates (fig. 267) et munies d'anses, étaient remplies de terre. Celles-ci contenaient sans doute les boissons, celles-là les vivres du mort.

Loftus (*Travels and researches*, pp. 203, 204 et ch. XX) et Taylor, qui ont fait de nombreuses recherches dans les cimetières chaldéens antérieurs à l'époque parthe, rapportent que les corps gisent dans des caveaux bâtis en brique, soit dans de vastes sarcophages circulaires soudés au bitume, soit dans des urnes formées de cônes reliés à leur base par un mortier bitumineux. Ces tombes étaient amoncelées sans ordre apparent dans d'immenses tumulus couverts d'une toiture et soigneusement drainés. Sous la toiture on répandait à profusion des cônes de terre cuite couverts d'inscriptions pieuses. Mais outre ces tumulus, les soubassements des temples, les murailles étaient percés de galeries funéraires. Leur mobilier se composait de vases d'argile, de jarres à eau, d'une coupe de bronze, de rares bijoux et d'une pointe de flèche.

En Chaldée comme en Susiane on donnait donc au mort le même mobilier; en Chaldée comme en Susiane on enterrait dans des jarres de poterie; en Chaldée comme en Susiane on utilisait les remparts de terre démantelés pour y creuser sans grande peine et pourtant sans crainte d'éboulement de longues galeries funéraires. Mais là s'arrête le parallélisme, car les autres caractères de la tombe parthe-susienne lui sont absolument particuliers. Il résulte en effet de l'examen d'innombrables tombes que le corps plus ou moins desséché était enseveli dans une urne encore fraîche et soumis en même temps que son suaire de glaise à l'action d'une chaleur suffisante pour donner à la terre une demi-cuisson. On ne saurait expliquer autrement la faible capacité du récipient, son extrême fragilité, la présence d'ossements non carbonisés et, entre autres ossements, de crânes entiers

qu'il eût été impossible d'introduire par un goulot de 5 à 6 centimètres de diamètre. C'est précisément à des influences mazdéennes que j'attribuerais la dessiccation du cadavre préalable à son enterrement et l'interposition d'une paroi d'argile indiscontinue entre la flamme et le corps quoiqu'il fût en partie purifié par la dessiccation. Tous les faits observés tendent à établir combien cette pratique était invétérée en Susiane. C'est ainsi que les crânes trouvés dans les jarres appartiennent indifféremment à des Perses aryens, à des brachycéphales et à des négritos (p. 409 à 413). Il n'a pas même été possible d'établir de distinctions marquées, au point de vue des races et des dates, entre les jarres rouges coniques, les jarres blanches cylindriques et les urnes à large pause. Elle semble plutôt reposer sur le rang et la situation sociale du mort.

Cuve émaillée. Longueur 2^m,40. Loftus a également trouvé en Chaldée des sarcophages d'émail bleu dans lesquels on glissait le corps par une ouverture pratiquée au sommet. De mon côté j'ai découvert à Suse une grande cuve émaillée qui pourrait également avoir servi de bière. Elle était engagée dans un remblai et avait été brisée en roulant dans une crevasse avec la terre qui l'enveloppait. Je la fis déterrer avec beaucoup de soin, mais tant d'hivers avaient délayé les terres, tant d'orages avaient dispersé les fragments, qu'un grand nombre ont manqué à l'appel.

Cuve en terre (fig. 282). Cette cuve serait destinée à contenir la provision d'eau pure destinée à être



FIG. 282. — HAUTEUR 0^m,45.

bénie. Toutefois par son style elle se rapproche des urnes funéraires parthes. Elle a d'ailleurs été trouvée tout contre le parement intérieur de la muraille, à côté de l'une d'entre elles (fig. 280). L. + 0^m,80. *Epoque parthe.*

PREMIÈRE SALLE. — DEUXIÈME SECTION.

MARBRES ET PIERRES

PAROI SUD. — Taureau bicéphale en marbre gris (p. 323 et suiv., fig. 203, pl. XIV et XV). H. — 0^m,60. *Apollonia d'Artaxerxès. Époque de Darius I^{er} ?* (p. 223, note 2). **Deux fragments de poitrail.** *Celui de droite avait depuis longtemps glissé dans le fossé (ouest) qui contourne la salle du trône.*

PAROI NORD. — Taureau. Six fragments. Sur l'un, détaché d'une tête, l'œil porte près du larnier des traces très apparentes de *nitron* rouge et même de dorure (p. 347). *Même provenance que le taureau.*

PAROI EST. — Deux fragments d'épaupe. *Même provenance.*

PAROI OUEST. — Un fragment de la base de l'ordre extérieur (p. 296, 374 et suiv., fig. 170, 204, 207,

TEXTE.

... Khāmanichi....
Khehāyathiya vazarka... Kh



FIG. 283. — INSCRIPTION PERSE. — LARGEUR 0^m,79.

pl. XV) et un fragment du ventre du taureau. *Même provenance.* Linteau de porte (fig. 233, pl. XIV). P. — 0^m,10. Grande porte des encintes de l'est. Époque d'Artaxerxès Mnémon.

chāyathiyanaām, Khehāyathi...
ām, Khehāyathiya ahyāyā...
mām hadich outā imām...
canām tya athāgainām ta...



FIG. 284. — FRAGMENT DE STÈLE. (FACE ET REVERS.) — HAUTEUR 0^m,32.

PAROI NORD. Fragments d'inscriptions cunéiformes. Trois provenant de la base centrale de Vapadāna (p. 341, note 2; fig. 221). La plus grande (fig. 283) a été trouvée à côté du linteau (fig. 233) décrit ci-dessus.

TRADUCTION.

... Achéménide. Moi Artaxerxès
roi grand, roi
des rois, roi des pays,
roi de cette terre,

Cette demeure et celle....
j'ai construit en pierre, j'ai....

FENÊTRES EST. — **Base de colonne et fragment de taureau.** Marbre gris p. 326, fig. 205 avec inscription trilingue. *Découverte sur les pentes orientales du doujon. Ayadana royal? Époque d'Artaxerxès Mnémon. Fragment de stèle.* Grès. Inscription cunéiforme sur chaque face (fig. 284). *Trouvé après un orage sur les flancs de la citadelle. Époque élamite. Tuiles de la toiture* (p. 332, fig. 232). 2 tuiles et 2 fragments de couvre-joint. B. + 0^m,10. *Époque d'Artaxerxès Mnémon.*

PAROI NORD. — **Fragment de statue.** Grès (fig. 285). La statue ne peut être contemporaine ni des Achémé-



FIG. 285. — HAUTEUR 0^m,90.

nides, ni des Sassanides. On ne saurait à plus forte raison la faire remonter à l'époque des rois susiens ou à celle des khalifes. Son style grossier et barbare s'harmonise très bien au contraire avec celui des sculptures parthes. Elle représente peut-être un prince vassal. *Découverte dans le fossé Est au pied du doujon. Époque parthe?*

PAROI OUEST. — **Inscriptions funéraires arabes.** 8 fragments. Grès. Les caractères et les ornements sont d'une supérieure élégance. Elles étaient taillées à même les affleurements de rocher. *Cimetière d'Avas. Époque islamique.*

CHOIX DE BRIQUES ÉMAILLÉES.

PAROI NORD. VITRINE OUEST.

1^{re} étagère. **Archers noirs.** 16 briques, au nombre desquelles 4 briques d'angle émaillées et décorées sur deux faces consécutives (p. 281, fig. 154 et 157). *Fouille des archers.*

3^e étagère. **Archers de race blanche.** 19 briques

(p. 291, pl. VII. L. 0 mètre. *Entouraient et consolidaient l'urne funéraire représentée fig. 278. Époque de Darius I^{er}. Archers noirs.* Robe blanche étoilée de noir, brodequins bleus. 2 fragments du bras et de la jupe; les pieds sont placés à l'étage inférieur (p. 291, pl. VII). K. — 5^m,30. *Fouille de l'écoute* (p. 128). *Époque de Darius I^{er}.*

2^e étagère. **Archers noirs.** Robe brodée de fleurs. 12 fragments les plus beaux peut-être de la collection (p. 291, pl. VI). *Fouille des archers. Tableau d'offrande.* 3 fragments (p. 306, pl. XIII). *Fouille de l'écoute, comme dessus. Divinité ailée.* 2 fragments. L'un de la figure et de la barbe, le second des antennes (p. 305, fig. 184 et 187). A. + 0^m,10. *Époque d'Artaxerxès Mnémon. Archers noirs.* 2 fragments de pieds chaussés de brodequins bleus décrits ci-dessus, avec les briques de la 3^e étagère.

1^{re} étagère. **Inscriptions élamites sur brique.** 23 fragments, dont 16 provenant de Bender-Bouchayr (p. 306, fig. 188), 3 extrêmement intéressants trouvés dans la maçonnerie de l'écoute (p. 128, K, à la cote — 5,80 (p. 307 et fig. 189, 190, 191) et 4 brisés ayant la même provenance que ces derniers.

PAROI NORD. VITRINE EST.

4^e étagère. **Archers noirs.** 20 fragments, dont 12 angles émaillés et décorés sur deux faces consécutives. *Fouille des archers.*

3^e étagère. **Archers noirs.** 20 fragments; comme

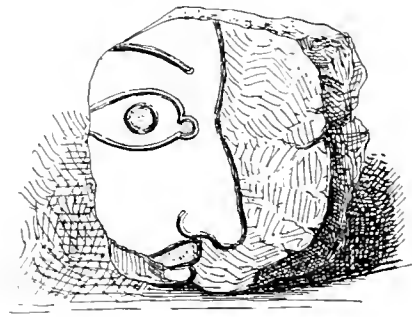


FIG. 286. — HAUTEUR 0^m,06.

dessus. Inscriptions émaillées. 2 petits fragments. **Tête d'archer blanc.** 1 fragment très curieux (fig. 286). Les traits sont dessinés au moyen d'une ligne noire très lourde; le fond gris bleu a beaucoup souffert; le larmier et la prunelle sont jaunes, la moustache blonde. N. — 3^m,25. *Au milieu des terres et d'autres débris informes. Époque achéménide ou élamite? Décors bleu de Sévres.* 3 fragments de frise, les seuls qu'aient donnés les fouilles. K. — 5^m,20. *Fouille de l'écoute* (p. 128). *Époque de Darius I^{er}.*

2^e étagère. **Archers noirs.** 19 fragments. *Comme dessus. Parement brique cuite et émail vert* (p. 312, pl. XIII). C. + 0^m,30. *Pyllône. Maçonnerie. Époque de Darius I^{er}. Archers de petite taille.* 1 fragment. *Acheté à un Arabe.* Quatre autres fragments sans importance.

1^{re} étagère. **Inscriptions élamites sur brique.** 18 briques. K. — 5^m,30. *Fouille de l'écoute* (p. 128). *Époque élamite. Inscriptions perses sur brique.* 2 fragments (p. 307, fig. 192 et 193). *Fouille de l'écoute, comme dessus. Époque de Darius I^{er}. Inscription sur fritte.*

2 fragments très curieux parce que l'inscription, très fruste d'ailleurs, règne sur 3 faces consécutives. *Acheté à un Arabe.*

PAROI EST. GRANDE VITRINE.

4^e étagère. **Escalier.** 16 fragments. *Fouille de l'es-*

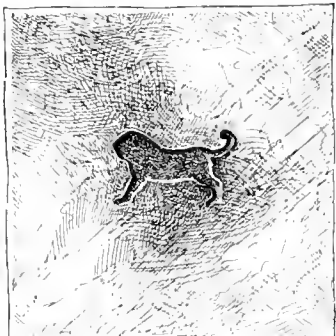


FIG. 287. — HAUTEUR 0^m,34.

calier (p. 297 et suiv.). **Lutte du lion et du taureau.** 10 fragments. Tableau analogue au bas-relief qui décore les murs de soutènement des escaliers persépolitains. Peinture sans relief (p. 282, note 2). *Fouille de l'escalier, comme dessus.* **Archers noirs peints à plat.** 7 fragments (p. 294). *Fouille de l'escalier, comme dessus.*

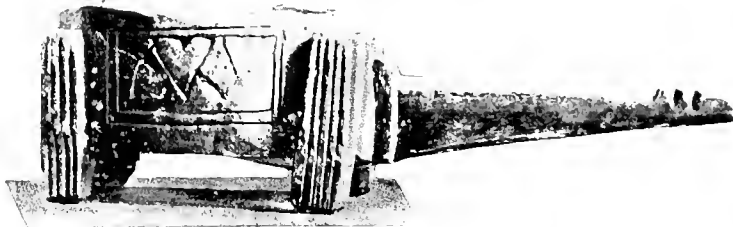


FIG. 288. — LARGEUR 0^m,255.

3^e étagère. **Escalier.** 8 angles du plus haut intérêt (p. 298, fig. 173). *Fouille de l'escalier, comme dessus.* **Carreau de faïence.** 2 fragments (p. 303, pl. X). K. — 5^m,80. *Fouille de l'écoute* (p. 128). *Epoque de Darius I^{er}.* Un autre fragment sans intérêt. *Epoque de Darius I^{er}.* **Archers noirs à plat.** 19 fragments. Quelques-uns chaussés de brodequins jaunes, d'autres de brodequins bleus. *Fouille de l'escalier; voir ci-dessus.* **Inscription perse.** 2 fragments sans autre intérêt que la tonalité du fond (p. 304, pl. XII). *Fouille de l'escalier, comme dessus.* **Bronzes.** Un homme appuyé sur un chien et deux lions (fig. 327 à 329. Voir à l'article *Bronze*). *Achetes aux ouvriers.*

2^e étagère. **Inscriptions jointes aux lions.** 14 fragments dont un, du texte assyrien (p. 276, pl. XI). **Inscriptions émaillées sur terre cuite** (p. 304, pl. XI). 8 fragments. *Pylônes (maçonnerie).* *Epoque de Darius I^{er}.* **Inscription émaillée en langue assyrienne.** 2 fragments. G. — 2^m,30. *Epoque achéménide ou élamite?* **Encorbellement des lions.** 1 fragment. Ce fragment émaillé sur deux faces est des plus précieux en ce qu'il montre que la frise des lions était en saillie sur la maçonnerie (p. 349 et 350, pl. XIV et XV). C. + 0^m,10. *Pylônes (parement).* *Epoque d'Artabanès Mnémon.* **Parement des pylônes.** 2 fragments, un gris, l'autre rose (p. 277 et 348, pl. XIII). *Fouille des lions.*

1^{re} étagère. **Inscriptions élamites.** 26 fragments écrits sur la tranche des briques (p. 306, fig. 188). I et J. + 0^m,20 à + 0^m,80. *Trouvés dans les terres.* *Epoque*

élamite. 4 fragments portant l'inscription sur le plat (p. 308, fig. 194) *provenant de Bender-Bouchyr.* *Epoque élamite.* **Brique** très singulière portant sur le plat un lion passant imprimé avec une matrice (fig. 287). *Trouvée dans les terres.* J. + 0^m,10. *Epoque élamite?* **Dallage.** Un fragment marbre blanc *provenant de l'apadâna* (p. 332). **Enduits.** Neuf fragments, 3 gris et 6 rouges (p. 286 et 348, pl. XIII). *Fouilles de l'apadâna, 0 mètre.* *Epoque d'Artabanès Mnémon.* **Terre crue.** Quelques fragments des briques de la forteresse. **Main fermée.** Ronde-bosse en terre cuite. L. + 0^m,30. *Epoque inconnue.*

PETITE VITRINE HORIZONTALE, FENÊTRE EST.

Atechgâh (p. 396, fig. 241, diamètre 0^m,33). Calcaire nummulitique. F. + 2^m,10. *Epoque sassanide.* **Vase avec manche** (fig. 288). Schiste noir, destination inconnue. L. — 3^m,80. *Ebolis.* *Epoque sassanide.* **Cuillère à gômaz** (p. 398, note 3 et fig. 289) en schiste noir. Très incurvée au milieu et percée d'un trou très fin à son extrémité afin de laisser tomber goutte à goutte l'urine de vache puisée dans un récipient. *Ebolis comme dessus.* A côté de ces deux objets 14 fragments provenant du même ébolis et appartenant à des objets du même ordre. **Poterie.** Sept fragments vernissés tous

très intéressants; l'un à fond jaune porte des caractères arabes peints en noir et des décors ocre rouge. Six fragments terre cuite très ornés. *Etage islamique.*

GRANDE VITRINE HORIZONTALE. VERRES ET POTERIES.

Les objets en verre, dans leur ensemble, se distinguent mal de ceux qui étaient fabriqués sur les rives de la Méditerranée. Généralement transparents, parfois

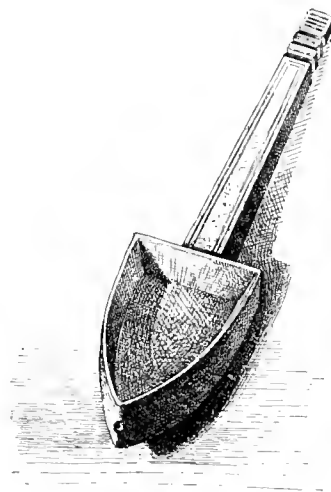


FIG. 289. — LONGUEUR DU RÉCIPIENT 0^m,11.

translucides, ils étaient aussi faits d'une pâte opaque, soit unie, soit mouchetée comme un granit. Quelques-uns ont des formes exquises et sont dans un état de conservation d'autant plus surprenant qu'ils étaient mêlés à des décombres, des poteries brisées, jetés

pendant des siècles dans les fossés, et amoncelés sous forme de cônes le long des murailles.

1^{re} Tablette. — *Tasta* en cristal (fig. 290), sans doute destinée à recevoir le lait de l'offrande (p. 396). Les médaillons rappellent la décoration de la coupe

en persan), verre olive, ornée de dessins sur le plat visibles par transparence; très joli fragment. O. + 0^m,70. *Epoque sassanide?* Sur la même tablette un col de bouteille avec anse, une soucoupe et une demi-pialéh verre céladon.

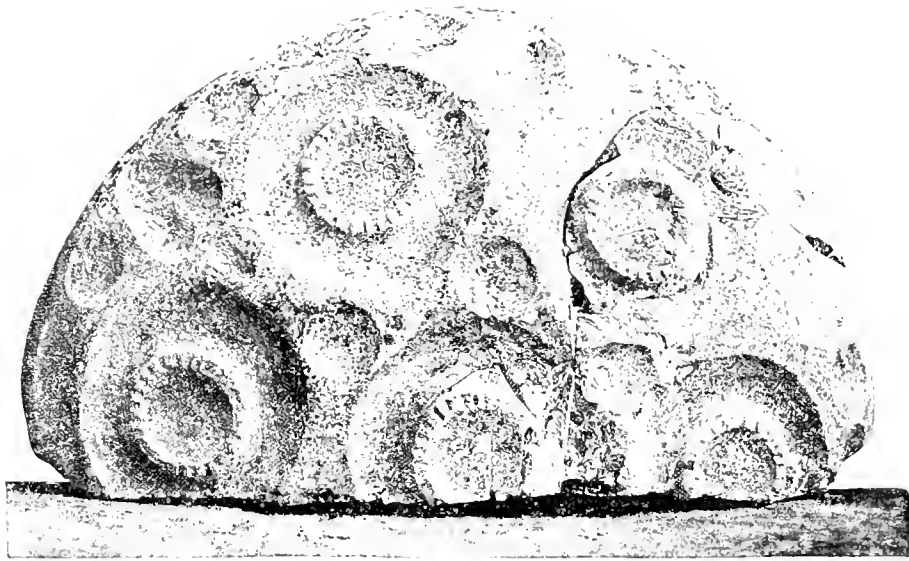


FIG. 290. — LARGEUR 0^m,21.

de Kosroès du Cabinet des médailles. C. + 1^m,85. *Epoque sassanide.* **Flacon** ovoïde décoré, couleur grise (fig. 291). *Comme dessus.* **Flacon prismatique** (fig. 292) en cristal jaspé vert noir et gris extrêmement intéressant au point de vue de la fabrication et de la forme.

3^e Tablette. **Fioles.** L'une avec anse, jaspée gris et brun (fig. 298); l'autre grise (fig. 299), la 3^e jaspée gris, jaune et brun (fig. 301), la 4^e (fig. 300) verre céladon à 4 faces, très élégante, ornée de dessins en creux sur chaque face, et quatre autres (fig. 302 et 303)

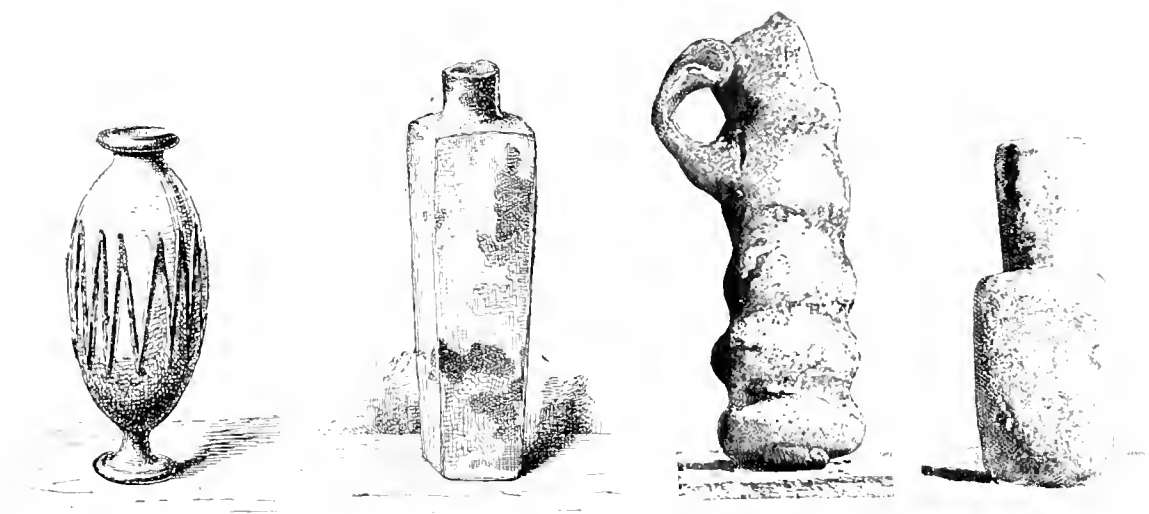


FIG. 291. — HAUTEUR 0^m,085. FIG. 292. — HAUTEUR 0^m,07. FIG. 293. — HAUTEUR 0^m,08. FIG. 294. — HAUTEUR 0^m,04.

B. + 0^m,05. *Epoque achéménide?* **Flacon** (fig. 293), verre vert, de forme très rare. L. + 2^m,30. *Eboullis.* *Epoque sassanide.* A côté **flacons** (fig. 291 et 293) provenant du même *éboullis*. A citer encore une écuelle, une poignée et trois fragments sans importance.

2^e Tablette. **Coupe verre gris** (fig. 296). H. — 2^m,60. *Origine et époque indéterminées.* **Compte-gouttes** (fig. 297) verre presque blanc. Servait, pense un moine de Bombay, comme la cuillère (fig. 289), à mesurer le gômaz. L. *Eboullis.* *Epoque sassanide.* **Coupe** (*pialéh*

sans grand intérêt. L. *Eboullis.* *Epoque sassanide.*

4^e Tablette. **Cornet** verre blanc; **fragment de cornet avec inscription cunéiforme** (fig. 304). Ce second cornet est restauré au moyen du premier. Les 3 caractères perses conservés, dans lesquels on peut reconnaître la fin d'un *m*, un *i* et le commencement d'un *a* (les doubles traits inférieurs doivent appartenir à la décoration générale), n'ont pas de sens; ils sont en trop petit nombre. Ce fragment n'en est pas moins du plus haut intérêt. A. + 0^m,15, *sur la même couche que le*

façon représenté fig. 292. *Epoque achéménide.* Sur la même tablette 10 fragments, dont un seul gros bleu

lères assyriens. *J. + 0^m,20. Époque achéménide.* Cylindre, un fragment (fig. 306). Terre cuite, inscription



FIG. 296. — HAUTEUR 0^m,042.



FIG. 295. — HAUTEUR 0^m,028.



FIG. 297. — HAUTEUR 0^m,06.

gravé présente de l'intérêt, et divers bracelets de verre trouvés dans les urnes funéraires.

5^e Tablette. **Fioles**, 24 spécimens. *Trouvées soit en L, soit en P, soit en H dans le voisinage des urnes funéraires.*

assyrienne portant le nom d'Artaxerxès. *Casemates* (p. 211, fig. 109). *L. + 1^m,20. Époque achéménide.*

8^e Tablette. **Coupes ou couvercles** avec inscriptions hébraïques. Formules d'incantation et d'exorcisme

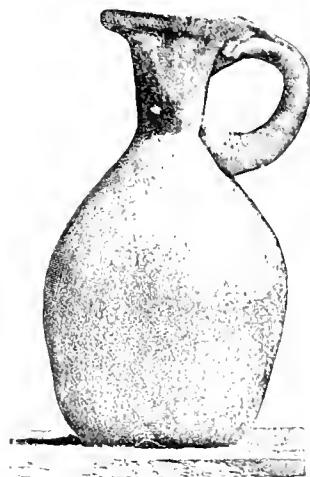


FIG. 298



FIG. 299.



FIG. 300.



FIG. 301.



FIG. 302.



FIG. 303.

6^e Tablette. **Coupe en murex poli** (fig. 305). *C. — 0^m,03. Époque achéménide.*

7^e Tablette. **Cône**, un fragment, fritte, avec caractères

déchiffrés par M. Schwab et analogues à celles déjà lues par ce savant. (Communication à l'Acad. des insc. et belles-lettres, les 3 août 1883, 23 sept. 1885,

20 mars et 19 juin 1891 et *Proceedings Bibl. Arch.*, juin 1891.) Ces coupes reposaient sur une étagère maçonnée (p. 420) à côté d'un grand nombre de poteries, dont il sera parlé en décrivant la dernière vitrine de la



FIG. 304. — HAUTEUR 0^m,13.

dernière salle (p. 444, col. 1) sous la désignation de poteries de la « maison juive ». L. + 2^m,20. Époque sassanide.

9^e Tablette. **Statuettes d'Anaita**. Onze fragments terre cuite et une statuette albâtre. Les statuettes grésissantes (fig. 307 et 308) et le petit modèle de lampe placé au-dessus proviennent des fouilles A, B ainsi que les monnaies de Mitradate I^{er} et de Phraate II (p. 420, 436, col. 1 et fig. 320). Les fragments 309 et 310 ont été trouvés en L dans les chantiers; la statuette 311, en H presque au ras du sol; les deux fragments 312, 313,

en G, à la cote + 0^m,20 et + 0^m,90. Les premiers remontent aux Séleucides (?), les derniers aux Parthes (?). Tous sont conformes à la description avestique d'Anaita (p. 405, note 3). Sur la même tablette on trouve une **petite tête style grec** (fig. 314). A. + 0^m,05, époque séleucide, plus une **petite poterie, deux empreintes de médailles sur terre cuite**. B. + 1,10, époque séleucide, et deux fragments d'ivoire ou d'os.

10^e Tablette. 11 **fragments d'animaux**. Terre cuite.

1 **fragment plâtre** intéressant, reproduction grossière des chapiteaux bicéphales avec cette particularité que le taureau est remplacé par un bélier; 3 supports de coupes; une marguerite terre cuite. **Jeux d'enfants**, deux en terre cuite représentant des tables minuscules, un en schiste noir. L. *Fouilles de Véboulis*. **Dé à jouer** (0^m,01 de côté, 0^m,04 de long) (p. 363, fig. 233). B. + 0^m,10. *Voisin d'un oudja et des cornets et fioles de*



FIG. 306 (GRANDEUR NATURELLE).

verre avec inscription achéménide (fig. 292 et 304). Époque achéménide. 14 osselets. Urne funéraire.

11^e Tablette. 4 **cônes décoratifs**. Epars dans les terres et quatre anneaux sans valeur.

12^e Tablette. **Oudjas**. Terre cuite émaillée. Deux en bon état, le troisième a perdu son émail. L. + 1^m,20. Casernes (p. 214, fig. 109) et A. + 0^m,25. Époque achéménide.

Dieu Bés, 3 têtes en terre émaillée bleue ou verte. Casernes de la forteresse sus-mentionnée et B. + 0,45. Un **quatrième en turquoise** a été acheté à un Arabe. Époque achéménide. **Chien couché**, coquille. **Singe cornaline**. Achetés tous deux à nos ouvriers, **Ivoire** très précieuse (fig. 316). Sur la tige sont

représentés des pélicans et des feuilles en forme de cœur. B. — 0^m,05; à côté de la coupe de murer (fig. 305).

Époque achéménide. **Ivoire**, en forme de chausse-pied, même provenance. Ivoire (fig. 315), figure de femme provenant peut-être d'une statuette d'Anaita. O. + 1^m,35. Époque parthe? Plus 3 fragments sans valeur.

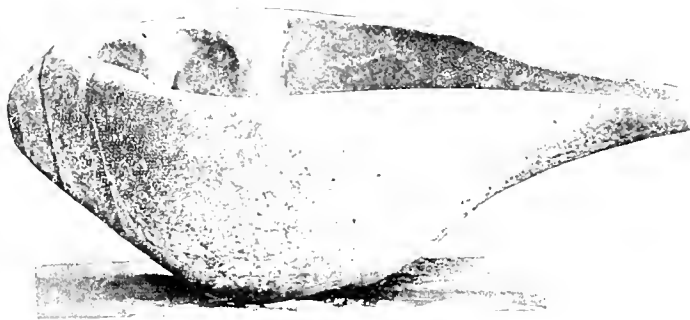


FIG. 305. — LONGUEUR 0^m,163.

GRANDE VITRINE HORIZONTALE. — MARBRES ET BRONZES.

8 Poids ou projectiles et un éclat de pierre en forme de hache.

Coupe granit gris (0^m,12 de diamètre). L. — 4^m,10. *Epoque achéménide.*

Coupe d'albâtre oriental tronconique, deux fragments veinés de brun doré comme des agates. Dans

lier égyptien des coupes et des ornements du même ordre. D. — 0^m,03. *Epoque achéménide.*

Urnes d'albâtre. 9 fragments provenant de deux urnes distinctes. 3 de ces fragments portent une inscription trilingue où se distingue très nettement le nom de Xerxès. Deux autres fragments ont des appendices servant d'anses. Il s'agit d'urnes semblables au vase de Caylus conservé au Cabinet des médailles



FIG. 307.



FIG. 310.

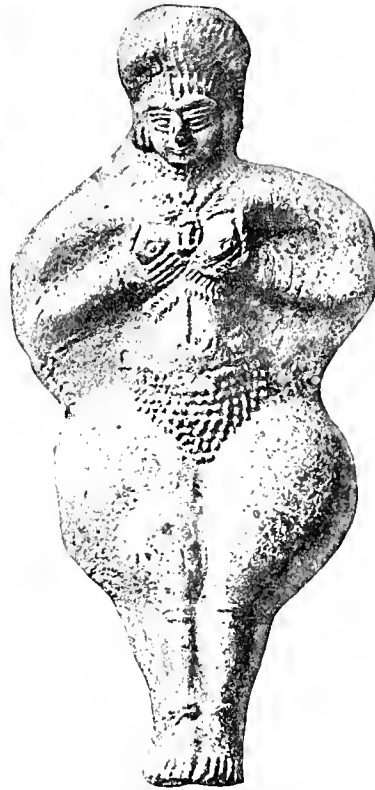


FIG. 311. — HAUTEUR 0^m,16.



FIG. 314.



FIG. 308.



FIG. 309.



FIG. 312. — HAUTEUR 0^m,56.



FIG. 313.

la collection de M. Richard (Exposition universelle; Perse) se trouvait une petite tête de taureau en bronze dont le revers coulé en forme de cône épousait exactement le parement et le bord de la coupe précitée (fig. 317). A la place de trois des marguerites du collier, trois trous indiquaient la place des rivets et des scellements. On est autorisé à croire que certaines de ces coupes faites soit en albâtre oriental, soit même en lapis-lazuli, comme en témoigne un fragment mêlé à ceux de la coupe d'albâtre, portaient deux têtes de taureaux en guise d'anses. On retrouve du reste dans le mobi-

(fig. 318), et aux quatre vases brisés que Loftus avait déjà découverts dans les ruines de Suse. Bien que l'inscription se rapporte à la belle époque, les caractères cunéiformes, comme d'ailleurs tous ceux des vases précités, sont gravés sans grand soin. On conserve à Venise une urne de porphyre analogue à ces dernières, mais au nom d'Artaxerxès. Le cartouche, la matière employée, jusqu'à la forme semblent indiquer que la coupe (fig. 317) et les fragments de l'urne proviennent des premières années du règne de Xerxès et sont contemporains de la conquête de

Égypte, qui précéda l'expédition de Perse. L. + 1^m,45. *Epoque de Xerxès.*

Coupe d'albâtre blanc (diamètre = 0^m,33). 2 fragments, en forme d'assiette très plate. L. + 1^m,10. *Epoque achéménide. Urnes jumelées.* Albâtre blanc (fig. 319). L. + 0^m,40. *Epoque achéménide.*

MONNAIES. Eucratidès. Tétradrachme, le plus beau de ceux qui sont connus. *Acheté. Mitradate I^{er}* (174-136

dernières monnaies proviennent des fouilles d'une maison de l'époque parthe. C. + 1^m,80 (p. 425, col. 1). **Artaban III ou IV.** Argent, *achetée à une femme arabe. Vologasés III.* Bronze de 15 à 20 répliques. P. *Urnes funéraires. Vologasés IV.* Bronze, 2 répliques. L. + 2^m,15. *Urnes funéraires. Drachmes sassanides. O. et G. Entre 2^m,80 et 3^m,10. Époque sassanide. Monnaies arabes, au nombre de 7, dont un petit poids octogonal en bronze*



FIG. 315.
HAUTEUR 0^m,03.

FIG. 316.
HAUTEUR 0^m,05.

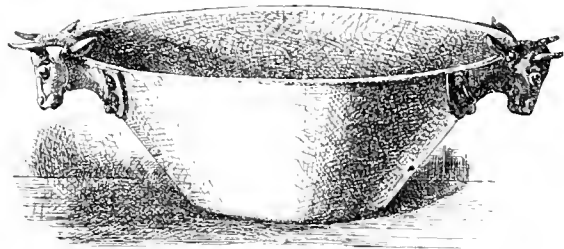


FIG. 317. — DIAMÈTRE DE L'OUVERTURE 0^m,164.

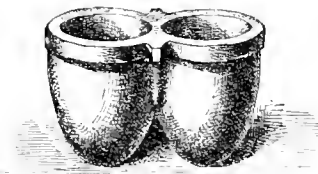


FIG. 319. — HAUTEUR 0^m,054.



FIG. 318. — HAUTEUR 0^m,303.

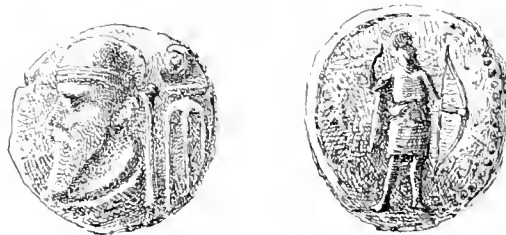


FIG. 320. — HAUTEUR 0^m,012.

MONNAIE DE MITHRIDATE. — FACE ET REVERS.



FIG. 321.



FIG. 322.

av. J.-C.). Bronze de 12 à 15 répliques, autant qu'on en peut juger sous la couche d'oxyde. B. *Entre + 1^m,50 et + 1^m,60. Phraatès II.* Argent. *Acheté. Phraatès II* (136-127 av. J.-C.). Bronze, huit répliques (fig. 320). Sur la face, à côté de la tête de style grec, le double astérisque et l'ancre des Séleucides. Sur le revers, le roi debout, tirant de l'arc. Imité des monnaies achéménides. Sur l'exergue une inscription en caractère grec. B. *Entre + 1,60 et 1^m,75. Vorodés* (Orodès I^{er}? 60-33 av. J.-C.). Bronze, de style très barbare, avec une belle inscription sémitique, lue par M. Drouin (fig. 321). **Phraatès III.** Bronze, de 10 à 12 répliques. **Attambélus**, roi de Characène, régnait vers l'an 20 av. J.-C. Bronze. *Ces deux*

de l'époque des Abbassides, une médaille en verre au nom de Mohammed ben Maroum? (128 à 130 de l'hégire) et une monnaie de bronze d'El-Râfikah ou de Bagdad. Sur le revers de cette dernière on lit: Mohammed resoul Allah. Adle (180 à 190 de l'hégire). *Trouvées sur le sol* (p. 120). Les monnaies indistinctes sont contenues dans 3 sèbles de terre avec d'autres fragments de bronze.

Plomb. 15 morceaux, peut-être des poids?

STATUES, ANIMAUX ET USTENSILES ET ARMES DE BRONZE. 2 bagues ornées de turquoise (fig. 322), 4 bracelets, 1 pendant d'oreille (fig. 323), un léger casque de bronze. *Urnes funéraires* (fig. 279). *Epoque parthe. Oiseau* (fig. 324) et petit lion (fig. 325). *Achetés à un ouvrier.*

Trépied (fig. 326). Ce trépied extrêmement gracieux semble représenter une tête de bœuf ou de bouc dont les cornes contournées forment avec le bas de la tête

ménide. Pointe de javeline, 2 fragments. *L. Casemates, id., id. Epoque achéménide. Revêtement de porte* (p. 238, fig. 129). *P. 0 mètre. Epoque achéménide. Il*



FIG. 323.

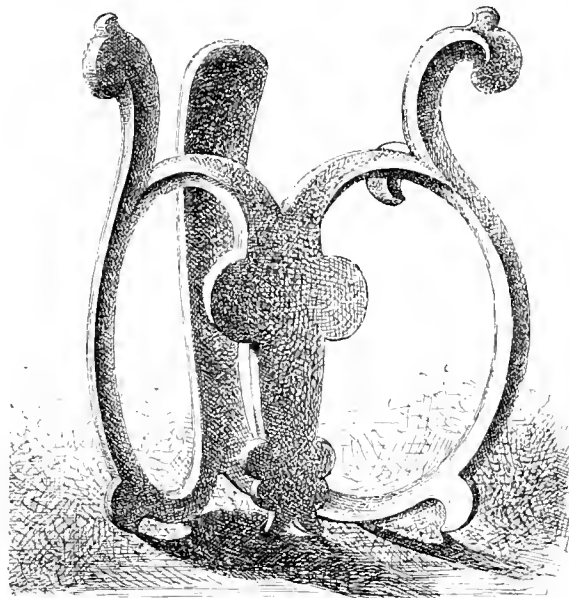


FIG. 326. — HAUTEUR 0^m,082.



FIG. 324.



FIG. 325.

5 points d'appui. La parfaite rectitude des courbes, le style élégant et la provenance de cet objet me le font classer au nombre des monuments achéménides. *Casemates* (p. 211, fig. 109). *L. + 1^m,20. 4 écuelles. Pro-*

faut encore citer dans la GRANDE VITRINE EST, 3^e ÉTAGÈRE, une statuette avec un chien (fig. 227). *Achetée.*



FIG. 327. — HAUTEUR 0^m,102.



FIG. 328.

Epoque élamite. Avait été volée pendant les fouilles (A Suse, Jane Dieulafoy, p. 278 et 279). Cette statuette est



FIG. 329.

venance inconnue. 2 aiguilles à cheveux. Il. — 3^m,80. Epoque achéménide. Une semblable. D. + 0^m,20. Epoque achéménide. Bout de timon. O. + 1^m,40. Epoque indé-
terminée. Lampe. C. + 0^m,10. Epoque achéménide? 2 mortiers. J. + 0^m,30. Epoque achéménide. Chaîne. L. + 1^m,33. Casemates (p. 211, fig. 109). Epoque achémé-
nide. 4 pointes de flèche. L. entre + 1^m,20 et + 1^m,80. Casemates, id., id. Epoque achéménide. lame de sa-
bre. 2 fragments, L. Casemates, id., id. Epoque ache-

comprise entre deux lions (fig. 328 et 329). *Le premier trouvé en L, à + 0^m,23; le second acheté à un ouvrier.*

ARMES ET USTENSILES DE FER. **Clous et pentures** de la porte précédente (p. 238, fig. 129). **Armes**, 1½ fragments.

L. Entre 1^m,63 et 1^m,60. *Casernes* (p. 211, fig. 109). *Epoque achéménide. Hameçon ou pointe d'épieu. Urnes funéraires. Epoque parthe.*

Bois. Provenant partie du palais, partie des ais de la porte dont il vient d'être parlé, partie des poutres de l'*adyadana*. *Epoque achéménide.* Ils sont répartis suivant cet ordre dans trois sèbles de terre provenant des fouilles.

VITRINES HORIZONTALES.

CYLINDRES ET SCEAUX. A peu près toutes les pierres gravées ont été acquises aux ouvriers. Leur provenance est d'autant plus difficile à indiquer que les



FIG. 330.



FIG. 332.



FIG. 331.

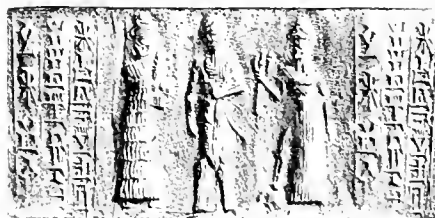


FIG. 333.



FIG. 334.

Arabes, désireux d'accroître la prime de 0^f,10 à 0^f,20 qui leur était attribuée par découverte, remettaient les petits objets à leurs femmes et à leurs parents, qui nous les revendaient. J'ajouterai que l'apparition des cylindres et des cachets coïncidait toujours avec l'attaque des couches archéologiques qui répondaient à leur âge. D'ailleurs les ouvriers furent souvent pris en flagrant délit de vol (Jane Dieul., *A Suse*, p. 278 et 279). Je me montrai d'abord sévère, puis, quand j'eus conscience des difficultés que j'allais me créer et que j'eus acquis la certitude que tous les objets me revenaient, je fermai les yeux. Outre les pierres gravées provenant des fouilles, il en est 36 qui ont été acquises par moi à M. Swoboda, de Bagdad. Elles sont marquées des deux lettres A. S.

Autant qu'il a été possible, les pierres gravées ont été réunies en tenant compte des sujets qu'elles repré-

sentent, et, dans chaque groupe, on les a disposées par ordre chronologique.

Dans un premier groupe, j'ai classé les intailles relatives à la destruction des monstres par les héros qui rendirent la terre habitable : depuis Isdoubar et son serviteur Héabani, exacts prototypes des anciennes représentations d'Hercule et de Thésée, jusqu'à la chasseresse de style grec (fig. 348) placée sur une petite tablette voisine. La série comprend 22 cylindres. Je citerai : 1^o un cylindre de jaspe gris vert. Le style et la perfection du dessin et du modelé le classent à côté des cylindres célèbres de la collection de Clercq et du musée de New-York (fig. 143) A. S.

Dans un second groupe, comprenant 19 cylindres, j'ai disposé les présentations à la divinité ou à ses prêtres. Outre un cylindre charmant (fig. 331), A. S. ayant appartenu, semble-t-il, à une princesse, je dois mentionner les pierres reproduites (fig. 330, 332 et 333).

Un troisième groupe, comprenant 24 cylindres, a trait aux scènes d'offrandes. L'un d'eux (fig. 334), A. S., disposé faute de place sur la planchette précédente, est fort archaïque si l'on s'en réfère au style de la sculpture et à la forme des caractères : les autres sont moins intéressants (fig. 335). A. S.

Une quatrième section contient les sujets isolés ou difficiles à classer : tels sont les chars (fig. 336) et les scènes de labourage (fig. 337).

Enfin, au centre, j'ai réuni 16 cylindres très beaux, mais échappant également à des classifications pré-

cises. Je nommerai **trois cylindres assyriens** (fig. 339, 340 et 341), le premier surchargé de texte, le second représentant deux musiciens, le troisième reproduisant un dieu marin ; puis **un cylindre susien** (fig. 338), fort curieux tant à cause de l'inscription que du sujet représenté (voy. p. 310 et fig. 197 et 198), un petit

lapis-lazuli A. S. portant une grappe de raisin ou un régime de dattes.

La seconde porte trois cylindres sans intérêt.

La troisième comprend **un dé prismatique** gravé sur quatre faces (fig. 344), **un cachet conoïde assyrien** (fig. 345) gravé sur la section et sur la nappe (fig. 346)



FIG. 335.



FIG. 336.



FIG. 337.



FIG. 338.



FIG. 339.



FIG. 340.



FIG. 341.



FIG. 342.



FIG. 343.



FIG. 344.

cylindre assyrien (fig. 342) et sa reproduction par des artistes perses (fig. 343) et toute une série fort intéressante par la dégénérescence des procédés de gravure appliqués à la reproduction du même sujet : la lutte de deux fauves.

Enfin quatre petites tablettes.

La première est signalée par un grand **cylindre de**

et enfin **un cachet érotique** gravé dans les mêmes conditions (fig. 347).

La quatrième tablette supporte **deux cylindres et un cachet**. Les deux **cylindres**, de style hellénique très accusé, sont l'un et l'autre des plus intéressants. Sur le premier (fig. 348), une femme, vêtue d'un court chiton, une Artémise peut-être, chasse des daims, c'est la tra-

duction la plus moderne des chasses d'Isdoubar. B+0,53. *Epoque séleucide.* Sur l'autre (fig. 349) se développe un sujet érotique à trois personnages : deux acteurs et un spectateur. *Provient sans doute de la même fouille B, mais a été acheté à une femme arabe.*

Au centre, est un sceau ayant appartenu, selon toute vraisemblance, à la chancellerie d'un Achéménide. Ce cachet, le plus précieux de la collection,

assiriens. Il en va tout autrement de ce cachet. L'arrangement fort habile des figures, la correction du dessin, la délicatesse et la largeur du modelé en font une œuvre hors pair. Cette supériorité tient à ce qu'elle est de pur style persépolitain et de la meilleure époque de l'art perse. Peut-on déterminer à quel personnage appartient ce cachet ? Peut-être. La figure gravée au centre de la composition est un calque



FIG. 346.



FIG. 345.



FIG. 347.



FIG. 348.



FIG. 349.

FIG. 350. — DIAMÈTRE 0^m,019.

FIG. 352.



FIG. 351.

est pris dans une opale saphirique. Il est de forme conique et terminé par une base convexe de 0^m,02 de diamètre (fig. 230 et 350). Une ouverture percée vers le sommet sert à une passer chainette de suspension. Quant au sujet gravé sur la base, il comprend : dans le registre supérieur, le génie du roi ou de la royauté (406 à 409) ; au centre, le médaillon d'un roi ; dans le bas, deux sphinx affrontés coiffés de la couronne blanche. On sait combien sont rares et médiocres les intailles de l'époque des Achéménides. Gravées en général par des artistes babyloniens, elles participent de la décadence générale des arts chaldéo-

fidèle de l'image des souverains placés en posture d'adorant sur les bas-reliefs rupestres des tombeaux (fig. 237). De même, le génie ailé placé dans le registre supérieur reproduit le génie particulier de la royauté ou du roi, cet ange qui assiste à leur heure dernière Darius et ses descendants, qui les protège contre les monstres et abrite de ses larges ailes leurs trônes et leurs apadanas (p. 406 à 409). Les chimères, si semblables aux chimères grecques (fig. 351), placées à côté du médaillon, ont un rôle moins bien défini. Ne pourrait-on pas les assimiler à la fois aux divinités secondaires entre lesquelles aimaient à se faire représenter

les pharaons (fig. 352) et les rapprocher en même temps des taureaux androcéphales, ces fidèles gardiens des portes des palais ninivites, qui portaient, comme le roi, la tiare souveraine? Il semble que le personnage central, dans lequel on ne saurait méconnaître le *Kelutyathiya* entouré de divinités protectrices, doive être aussi le propriétaire du sceau. Il se pourrait donc que le Louvre possédât, sinon le cachet particulier du prince, au moins un des sceaux de la chancellerie royale, qui rendaient authentiques et irrévoc-

ables les pièces sur lesquelles ils étaient apposés (p. 371). La couronne blanche alliée au sphinx est un indice d'une victoire récente sur l'Égypte et d'un succès sur la Grèce; d'autre part on ne saurait penser ni à Cambyse, ni à Xerxès, ni à Artaxerxès Ochus, parce que les deux premiers ne triomphèrent pas de l'Hellade et que le règne du troisième répond à une décadence artistique et littéraire trop profonde. On serait donc amené à songer au fils de Xerxès, dont les armées défirent Inaros et les auxiliaires grecs venus à son secours. Le talent de l'artiste choisi pour buriner le sceau ne dément ni cette date, ni cette attribution. *Bien qu'il ait été acquis au fils d'un ouvrier (A Suse, Jane Dieulafoy, p. 162), ce cachet a été trouvé dans les ruines du palais; c'est ma conviction profonde.*

perses achéménides qui n'ont pas trouvé place dans la première vitrine. Au centre une tablette en contient 25, quelques-uns taillés en forme de cygne. A gauche une petite tablette avec 5 cachets assyriens dont deux (fig. 353 et 354; 355 et 356) très beaux. Symétriquement placée, une autre tablette porte une petite tête en relief, un cachet égyptien (fig. 357) au nom de Pétoisiris Noutir néfir (Don d'Osiris dieu bon) (lecture de M. Maspero), trouvé dans les fouilles de la citadelle, un cachet en forme de gland (fig. 358), un



FIG. 353.



FIG. 354.



FIG. 355.

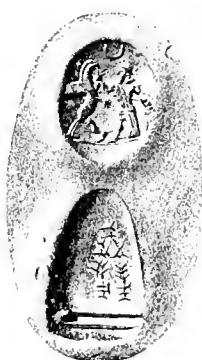


FIG. 356.



FIG. 357.



FIG. 359.



FIG. 358.



FIG. 360.



FIG. 361.

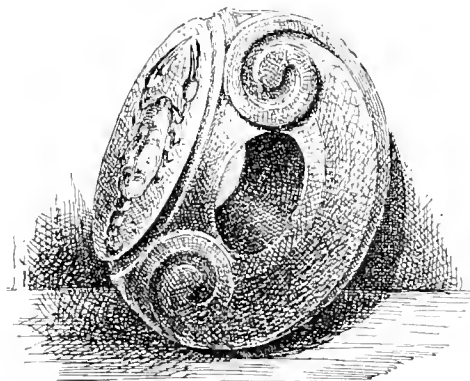


FIG. 362.



FIG. 363.

FIG. 363 bis.

FIG. 364. — HAUTEUR 0^m,016.

cachet en bronze, un conoïde (fig. 363) avec une inscription assyrienne très fruste et un lion accroupi. Bien que le style sassanide diffère absolument du style achéménide, les graveurs en intaille continuent à reproduire des féroliers (fig. 253) et des animaux qui ont une signification religieuse, tels que les bêtes ailées (fig. 359); mais le férolier en ce cas a tout à fait pris l'aspect d'un génie romain (p. 407 et 408). Ils aiment aussi à buriner le kosti, le mähron (fig. 360, 361 et p. 398, notes 1 et 2), dans ses multiples combinaisons, l'atehdân (fig. 243) et le grenadier (fig. 362), dont les branches jouent un rôle si grand dans la composition du barçom et servent à l'entretien du feu sacré. Parfois aussi des figures avec des légendes hébraïques (fig. 361) et péhviens (fig. 366 et 368).

2^e VITRINE.

Je mentionnerai d'abord les cachets assyriens ou

L'usage du cylindre et des conoïdes (fig. 313, 333, 353, 363) est abandonné. Les sujets sont généralement burinés sur la section plane d'une demi-sphère

(fig. 363 bis) et souvent même d'une lentille ou d'un tore. En ce cas la lentille est parfois très délicatement décorée (fig. 364). Quelques têtes (fig. 366), quelques animaux (fig. 367, 368), sont fort bien traités. En général les défauts des intailles sont comparables à ceux que présentent les monnaies ; quant aux pierres sur lesquelles travaillent les graveurs, elles sont toujours très variées et proviennent, comme les

fournir quelques lignes dans lesquelles on reconnaît, grâce aux intermédiaires, tous les éléments essentiels du type primitif, mais qui par elles-mêmes n'ont plus aucune signification (fig. 369 à 374). Que ces ouvriers au lieu de la roulette se fussent servis de l'ébauchoir de l'écrivain chaldéen, qu'ils eussent écrit sur terre molle au lieu de buriner la pierre, et un signe cunéiforme eût été constitué.



FIG. 365.



FIG. 367.



FIG. 369.



FIG. 371.



FIG. 366.



FIG. 368.



FIG. 370.



FIG. 372.



FIG. 373.



FIG. 376.

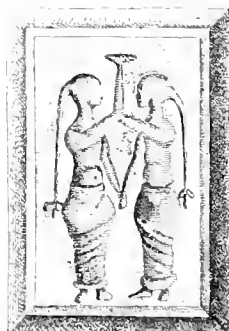
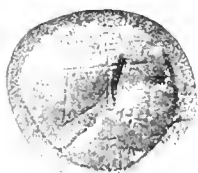
FIG. 375. — HAUTEUR 0^m,09.

FIG. 374.



FIG. 377.

pierres des cylindres, du lit des cours d'eau de la Susiane.

Une bien singulière série, dont il est difficile de déterminer l'âge, donne une démonstration frappante de la transformation de l'hiéroglyphe primitif en signe cunéiforme. Le premier sujet (fig. 369), qui est déjà une transformation barbare d'un motif assyrien bien connu, représente un dieu aux jambes écartées ; de chacune de ses deux mains il se tient à un mâl terminé par une étoile ; entre ses jambes se voit un quadrupède, un chien peut-être. Le premier graveur ne s'est guère servi que de la roulette, puis en partant de ce type ses successeurs plus maladroits ou plus paresseux ont simplifié le modèle, et sont arrivés à

Les intailles sassanides sont réparties sur 6 tablettes dont 2 petites.

La première, comprenant 39 pierres, est consacrée aux **emblèmes** et aux **animaux religieux**. Certains sont entourés d'une légende pehlieve. Outre les **mâhrous** (fig. 360 et 361), les **génies ou férouers** (fig. 255), les **atehdâns** (fig. 243), les **grenadiers** (fig. 362), les **kostis**, on remarque **une croix** et **une crosse pastorale** provenant peut-être de l'évêché de *Djundi-Chapour*, très voisin de Suse et très florissant sous les Sassanides. Je signalerai encore le **vol** placé sous un mâhrou. J'ai expliqué ailleurs (Dieul., *Art antique de la Perse*, vol. V, p. 165, note 1) que ce vol était devenu l'emblème royal des derniers Sassanides. J'y verrai le symbole

réduit du férouer. Cette hypothèse s'appuie encore sur la présence simultanée du mährou, de l'astérisque solaire ou planétaire et du kosti placé comme une ceinture autour des autres emblèmes sacrés.

La seconde tablette contient 36 intailles représentant des animaux, des lions, quelques-unes avec une inscription (fig. 368), des cerfs, des oiseaux.

La troisième tablette compte 39 pierres, dont 3 camées en intaille. L'un porte en caractères grecs le nom de Julien; l'autre, bien singulier, deux femmes nues

mentaire, et les 4 pierres posées directement dans la vitrine, terminent cette série.

DEUXIÈME SALLE

PAROI NORD. Griffon et lion ailés (p. 308 et suiv., pl. XI). Dans le soubassement 55 fragments des mêmes animaux. C, K, P, H. Murs (maçonnerie). Époque de Darius.

PAROI SUD. Taureau ailé, lion et tête de griffon

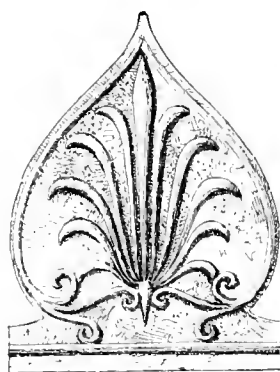
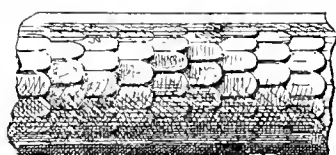
FIG. 378. — HAUTEUR 0^m,29.FIG. 382. — HAUTEUR 0^m,26.FIG. 384. — HAUTEUR 0^m,39.

FIG. 379.

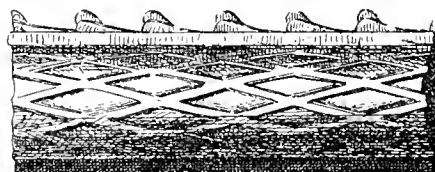
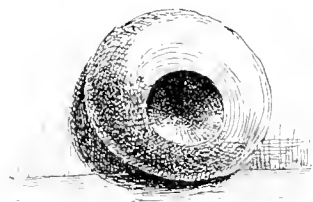
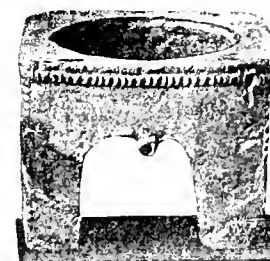
HAUTEUR 0^m,12.

FIG. 380.

FIG. 383. — DIAMÈTRE 0^m,17.FIG. 384. — HAUTEUR 0^m,06.FIG. 385. — HAUTEUR 0^m,26.

jusqu'à la ceinture, affrontées et se tenant par les mains (fig. 375). Puis encore quatre intailles de style occidental (fig. 376 et 377). B + 1^m,80. Époque séleucide. Un éléphant, des oiseaux, des poissons et des inscriptions en caractères couffiques.

La quatrième tablette contient, outre une intaille parthe très barbare (fig. 365. Voy. Dieul., *Art ant. de la Perse*, vol. V, p. 36), huit portraits, dont trois (fig. 366) entourés de légendes pehlyvies (on lit sur l'une d'elles une légende bien connue, « Apestam ver jezdan — Ma confiance est en Dieu »), et la curieuse collection (fig. 369 à 374) où s'opère la transformation linéaire dont il a été question.

La cinquième tablette, avec 7 pierres de l'époque arabe, et la sixième, avec 8 intailles sans valeur docu-

(p. 308 et suiv., fig. 195). Ces animaux ne sont pas émaillés, mais couverts d'un enduit mat cuit au feu. C, K, P, H. Murs (maçonnerie). Époque de Darius.

PAROI NORD. SOUBASSEMENT. Fragment de base, marbre gris au nom de Darius (p. 326, fig. 206). C. — 3^m,80. Époque de Darius.

VITRINE OUEST. Cette vitrine contient respectivement sur les 4^e, 3^e et 2^e étagères 18, 26 et 31 fragments des mêmes monstres, mais émaillés et à peu près tous bien conservés (p. 280, 308 et pl. XI). D. + 0^m,10. Porte? (pavement). Époque achéménide. Sur la 1^{re} étagère, 22 fragments plus brisés des mêmes animaux et 3 dalles de l'escalier.

PAROI EST. VITRINE NORD.

4^e et 3^e étagères. Escalier. 20 fragments. 3^e et 4^e éta-

gères. **Archer blanc** peint à plat, de taille plus réduite que les personnages en relief. 21 fragments, dont les narines, la joue, les lèvres, la barbe, une main, des cheveux, un turban. *M.* — 3^m,50. *Epoque achéménide.* **Archers blancs** peints à plat, de taille encore plus réduite que les précédents avec quelques ornements des frises. 7 fragments (p. 291). 3^e étagère, **rampant d'escalier** et un éclat de dalles. 7 fragments.

2^e étagère. **Lion sur terre cuite.** 25 fragments. *M.* — 0^m,20. *Epoque achéménide.*

1^{re} étagère. **Décors sur terre cuite,** 15 fragments, *id. id.* **Lion accroupi,** 8 fragments. *P.* — 0^m,40. *Porte d'entrée (parcment).* *Epoque d'Artaxerxès Mnémon.* On trouve encore dans la vitrine 9 fragments sans intérêt.

PAROI EST. VITRINE SUD.

4^e étagère. **Fragments des animaux ailés** et 8 urnes funéraires.

3^e étagère, 15 urnes funéraires et deux supports d'écuelle (fig. 378). *L.* + 2^m,20. *Maison juive* (Voy. ci-dessus Coupes hébraïques et p. 433, col. 2). *Epoque sassanide.* 14 lampes, *id.* 2 fragments d'atehdân, *id.* Cette étagère contient en outre les monuments suivants: 5 fragments d'une décoration en plâtre (fig. 379, 380). 2 fragments de statue en plâtre retirés d'une ha-

bitation de l'époque parthe. *B.* + 1^m,80 (p. 425, col. 1). Un fragment de joint décoré. *K.* — 5^m,20 (p. 312, fig. 201). 3 croix de terre cuite, engagées sans doute dans une décoration de paroi concurremment avec des étoiles. *B.* + 1^m,75. *Epoque parthe.*

2^e étagère. 9 Urnes, dont une plate (fig. 267). *L.* + 2^m,20. *Maison juive* (p. 431, col. 1). *Comme dessus.* Urne rouge (fig. 266). *Casemates.* *L.* + 1^m,65. 2 écuelles (fig. 378), 11 lampes, 5 lampes à bec (fig. 381), un poids tendeur. 2 antéfixes de style grec le plus pur (fig. 382). *B.* + 1^m,70. *Epoque séleucide.* Un fragment de statue de marbre de style grec. *J.* + 0^m,85. *Epoque séleucide.* 3 gonds de porte (fig. 383) *I, J, L.* — 1^m,80. *Epoque achéménide.* 4 fragments d'inscription dont 1 perse et 2 susien. *L.* — 0^m,40. *Eboulis.* *Epoque achéménide.* Divers fragments de briques creuses.

1^{re} étagère. Fragments de demi-colonne en terre cuite (p. 312, fig. 199 et 200). Ces 8 fragments étaient mêlés aux taureaux ailés. *Epoque achéménide.* Base de colonne en grès, 2 fragments. *L.* + 0^m,30. *Eboulis.* *Epoque achéménide.* Dalle creuse (fig. 384) et grand bassin à ablution (fig. 385). Ces deux objets sont en terre cuite. *L.* + 1^m,30. *Epoque sassanide.*

DIEULAFOY.

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE DE L'ANZAN-SOUSOUNKA

Limites. — Grands fleuves. — Identification des fleuves de la Susiane. — Divisions ethnographiques. — Répartition actuelle des races. — La monarchie perse au temps des Parthes et des Achéménides. — Mongols brachycéphales. — Aryens. — Négritos. — Sémites. — Adjémis. — Persistance des groupes politiques et ethnographiques. — Géographie particulière du royaume de Suse. — Tribus montagnardes. — Houssi. — Habardip. — Koussi. — Nimé. — Identification de l'Anzan-Sousounka. — Sousounka. — Anzan. — Anzanperse. 1

CHAPITRE II

Histoire de Suse. — Période archaïque. — Population primitive. — Négritos de la plaine. — Blancs brachycéphales de la montagne. — Memnon. — Koudour Nakhounta, guerre contre la Chaldée et la Syrie. — Koudour Lagomer. — Abraham. — Période ancienne. — Bataille de Daban. — Khoumbanigach et premières guerres contre Ninive. — Batailles de Kalou et de Douril. — Soutrouk Nakhounta. — Il s'allie à Mardoukbaliddina, roi de Babylone, contre les Assyriens. — Défaite de la coalition. — Succès des Elamites dans l'Elibi. — Kballoudouch fait assassiner Soutrouk Nakhounta et lui succède. — Guerres contre Sennachérib. — Prise de Sippara. — Mort violente de Kballoudouch. — Koudour Nakhounta. — Succès des Assyriens sous les murs de Bit-Yakin. — Mort violente de Koudour Nakhounta. — Silhac. — Oummananou. — Bataille de Khaouli. — Oumanminanon est trahi. — Oummanaldach I^{er}. — Oummanaldach II. — Sa mort violente. — Ourtaki. — Famine. — Prise d'Our. — Téoumman. — Oummanigach. — Tamaritou. — Indabigach. — Mort violente des derniers rois. — Oummanaldach III. — La Kissie est conquise et annexée à la monarchie assyrienne. 57

CHAPITRE III

Origine de la famille de Cyrus. — Annexion d'une partie de l'Anzan à la Perse. — Généalogie de Darius. — Ses droits à la couronne. — Révolte de la Susiane. — Artaxerxès Mnémon. — Alexandre. — Les successeurs d'Alexandre. — Bataille de Bendakhil. — Période parthe. — Abandon de Suse en faveur des villes sassanides de Chouster, Dizfoul, Djundi-Chapour. — Conquête musulmane. 78

CHAPITRE IV

Le Memnouium. — Description du profil des enceintes de l'Acropole. — Avant-mur. — Enceinte casematée. — Muraille. — Profils exceptionnels de la citadelle et de l'apadana. — Tracé en crémaillère. 117

CHAPITRE V

Définition et utilité de la place forte. — Attaque et défense des places. — Mines, contre-mines. — Agger. — Tours mobiles. — Échelles. — Blocus. 138

CHAPITRE VI

Forteresses égyptiennes. — Type archaïque. — Forts de Koumméh et de Sennéh. — Palais fortifié de Médinet-Abou. — Forteresses chaldéennes. — Acropole de Goudéa. — Forteresses assyriennes. — Dour Charyoukin. — Babylone. — Imgur-Bel. — Nivitti-Bel. — Restauration des enceintes de Nabuchodonosor. 163

CHAPITRE VII

Restauration des enceintes susiennes. — Fossé. — Parapet de l'escarpe. — Fausse-braie. — Avant-mur. — Hourds. — Enceinte casematée. — Muraille. — Casemates et mâchicoulis. — Tours. — Leur espacement. — Leurs dimensions. — Profil de l'enceinte de l'apadâna. — Profil et tracé de la citadelle. — Donjon. — Poste de vigie et tour de guet. — Portes. — Demi-redoute de l'est. — Grands escaliers. 202

CHAPITRE VIII

Conclusion. — Attaque pied à pied. — Choix du point d'attaque. — Travaux d'investissement. — Comblement du fossé. — Construction des chaussées pavées. — Mines. — Travaux de sape. — Attaque de l'enceinte casematée et de la muraille. — Défense de la brèche. — Ouvrages intérieurs. 244

CHAPITRE IX

Origine de la décoration en faïence. — La terre émaillée en Égypte, en Chaldée, en Assyrie. — Briques et plaques. 263

CHAPITRE X

Restauration des lions. — Lions passants, lions allongés, lions assis. — Découverte des monstres ailés. — Restauration des archers. — Inscriptions cunéiformes. — Place occupée par les archers dans l'édifice. — Figure divine. — Rampe d'escalier. — Restauration des rampants et des parapets horizontaux. — Motifs divers. — Théorie de la polychromie perse. — Fabrication des briques. — Origine des formes ornementales. . . . 274

CHAPITRE XI

Description des deux ordres de colonnes. — Montage des colonnes. — Charpente de la terrasse. — Équarrissage des principales pièces de bois. — Plan général de l'apadâna. — Procédé de fondation. — Comparaison de l'apadâna avec les palais et les édifices religieux de la Perse moderne. — Description de l'édifice restauré. 323

CHAPITRE XII

Étude métrologique de l'apadâna. — Les dimensions sont entre elles dans le rapport des chiffres 3, 4, 5 et des chiffres 6 et 7. — Traduction géométrique de ces rapports. — Epure de l'apadâna et des principaux membres de l'édifice. — Conclusion. 334

CHAPITRE XIII

Le livre d'*Esther*. — Histoire d'*Esther*. — Explication du mot *Pourim*. — Objections présentées contre l'authenticité du livre; leur réfutation. — Identification du plan du palais d'Akhachvéroch décrit dans la Bible et du plan de l'Acropole de Suse. — *Bithân*. — *Chaar du roi*. — *Maison de la royauté*. — Costume royal. — Emblèmes de la souveraineté. — Conclusion. 359

CHAPITRE XIV

Monuments religieux de la Perse antique d'après le texte de Bissoutoun et les Histoires d'Hérodote. — Description du *dâdyâh* : *izechnê khânê*, *arviegâh*, *atechgâh*, *atechdân*. — Antiquité de l'*atechgâh* et de l'*atechdân*. — Définition du temple grec. — Temple mazdéen. — Son origine, sa forme actuelle. — *Dâityôgâtous* et *dâdyâh*. — Représentations divines. — Description d'un édifice religieux découvert à Suse. — Son identification avec l'*âyadana* achéménide. — Des monuments religieux de la Perse depuis les Achéménides jusqu'à nos jours. — Modifications successives de la religion répondant à des transformations parallèles des édifices du culte. 390

CHAPITRE XV

Étages achéménides. — Étage séleucide. — Étage parthe. — Étage sassanide. — Étage arabe. — État de l'Acropole pendant ces différentes périodes. — Détermination de l'âge des monuments. — Inventaire général. . . . 449

TABLE DES PLANCHES

PLANCHES NOIRES.

PLANCHE	I. — Acropole de Suse. — Plan figuratif du terrain.	
—	II. — Acropole de Suse. — Restauration du tracé des enceintes et des ouvrages fortifiés.	262
—	XIV. — Restauration de l'Apadâna d'Artaxerxès Mnémon. Vue prise du seuil des pylônes.	334
—	XV. — Restauration de l'Apadâna d'Artaxerxès Mnémon. Vue prise de l'angle nord-ouest de la terrasse.	338

PLANCHES EN COULEURS.

—	III. — Frise des lions.	277
—	IV. — { 1. Frise des archers blancs. } { 2. Frise des archers noirs. }	280
—	V. — Immortels. — Contingent susien.	286
—	VI. — Immortels. — Contingent susien.	292
—	VII. — Immortels. — Contingent perse.	294
—	VIII. — Main courante du grand escalier de l'Apadâna.	298
—	IX. — Fragment du parapet de l'Apadâna.	300
—	X. — { 1. Carrelage du parapet de l'Apadâna. } { 2. Carreau de faïence. }	302
—	XI. — Griffon. Restauration.	310
—	XII. — Inscriptions et poteries.	316
—	XIII. — Stucs, briques et faïences de revêtement.	332
—	XVI. — Autel, atehgâhs et poteries.	424

CARTES.

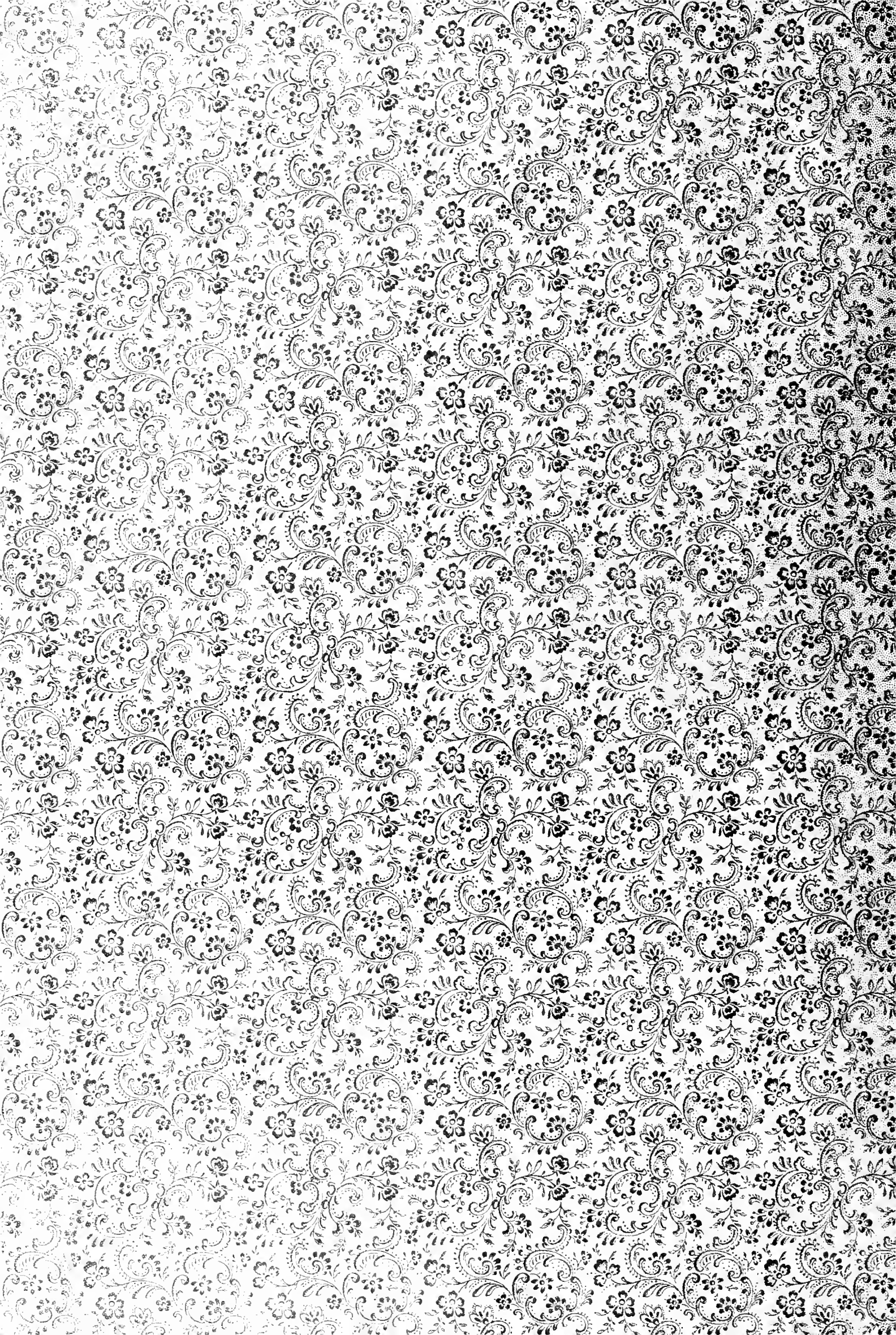
Carte ethnographique de la Susiane et des États limitrophes (1886).	8
Perse antique.	12
Carte ethnographique de la Susiane et des États limitrophes (viii ^e siècle av. J.-C.).	22

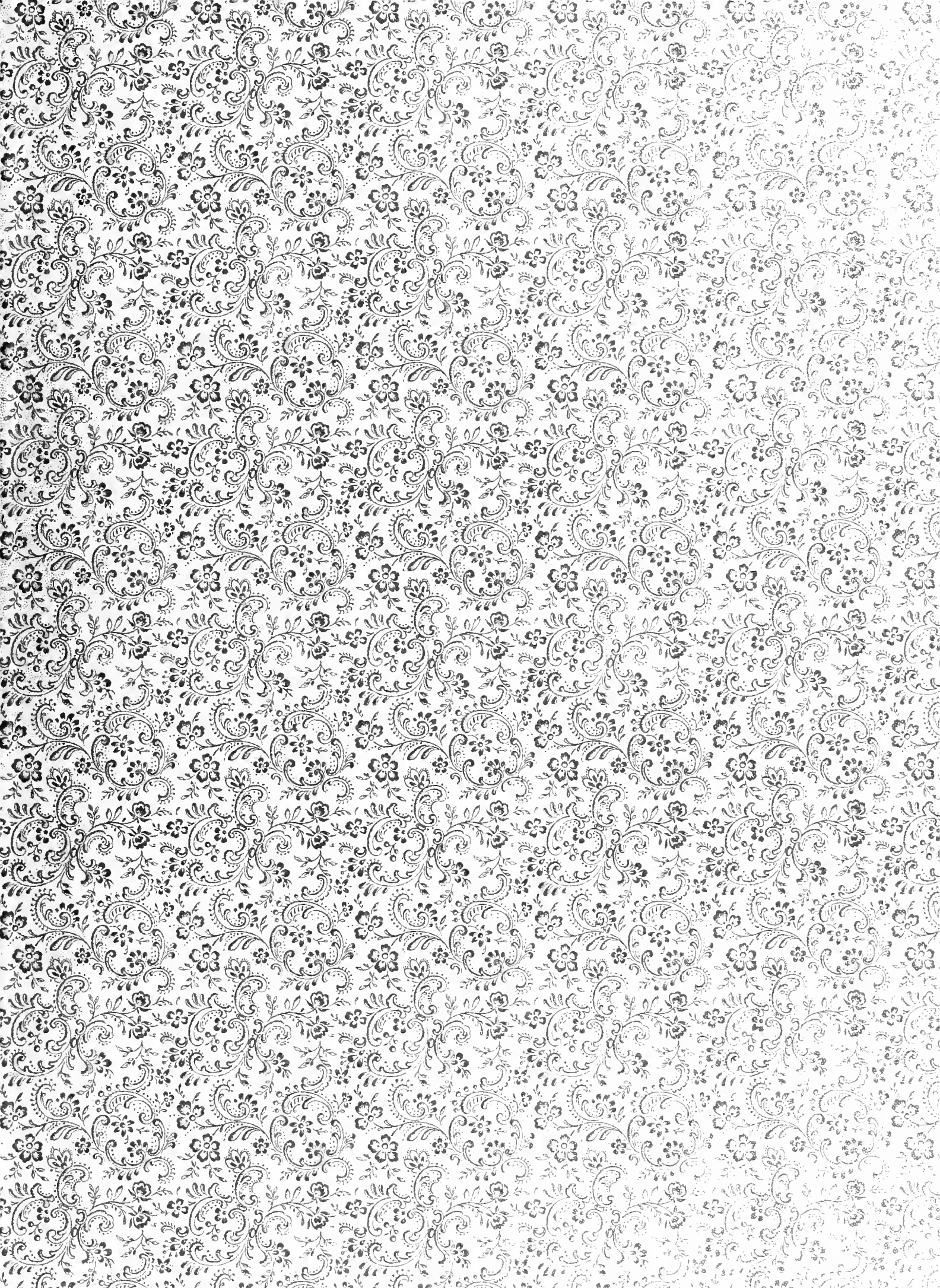
CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page 128, ligne 21 ; *au lieu de* : 8, *lisez* : 5^m,80.

- 128, avant-dernière ligne ; *au lieu de* : contremine (p. 145) ? *lisez* : contremine (p. 144) ?
- 144, avant-dernière ligne ; *au lieu de* : des avant-murs susiens, *lisez* : de la fortification de l'apadana.
- 144, dernière ligne ; *au lieu de* : ces galeries, *lisez* : des galeries semblables.
- 170, note 2 ; *au lieu de* : vol. V, p. 83, *lisez* : vol. V, p. 83 et 86.
- 211, ligne 10 ; *au lieu de* : (fig. 108, 113, 117), *lisez* : (fig. 109, 113, 117).
- 211, note 1, ligne 1 ; *au lieu de* : fig. 108, *lisez* : fig. 109.
- 240, note 1 ; *au lieu de* : vol. V, p. 16, *lisez* : vol. V, p. 83 et 86.
- 257, ligne 30 ; *au lieu de* : en pieds ou douzièmes de pied, *lisez* : coudées ou douzièmes de coudée.
- 257, ligne 38 ; *aux mots* : quand je traiterai des monuments susiens, *ajoutez* : (chapitre XII, p. 334 et suiv. et p. 414, note 2).
- 257, dernière ligne ; *au lieu de* : pieds de 0^m,34, *lisez* : pieds de 0^m,35.
- 257, note 1 ; *aux mots* : vol. II, p. 35 et 36, *ajoutez* : et vol. IV, p. 20, fig. 9 et 18 ; p. 27 à 29, fig. 22 à 23.
- 258, ligne 1 ; *au lieu de* : coudée de 0^m,556, *lisez* : coudée de 0^m,583.
- 262, note 2 ; *au lieu de* : p. 260, note 1, *lisez* : p. 257, note 1. Voy. également p. 337 et 414, note 2.
- 277, ligne 6 ; *au lieu de* : p. 340, note 2, *lisez* : fig. 213.
- 279, note 2, ligne 2 ; *au lieu de* : p. 340, note 1 et fig. 222, *lisez* : p. 341, note 2 et fig. 221.
- 312, légende de la fig. 195 ; *au lieu de* : p. 343, *lisez* : (p. 347, note 2 et p. 406).

Il était bien difficile de comprendre dans l'étude de l'Acropole de Suse l'histoire des forteresses archaïques de la Grèce. J'aurai plus tard l'occasion de combler ce vide, mais dès aujourd'hui je signalerai leurs enceintes dont les profils et les tracés surtout ont des analogies si frappantes avec ceux utilisés par les ingénieurs des armées élamites et perses.





GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00954 5910

